

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12399 – 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — SAMEDI 8 DÉCEMBRE 1984

Sanglant détournement à Téhéran

Quelle que soit l'issue de la tragique affaire de détournement de l'Airbus koweïtien, ce qui se passe depuis trois jours sur l'aéroport international de Téhéran dépasse en horreur tout ce qui avait été précédemment commis dans ce domaine. L'opération, qui a déjà fait cinq morts, tués de sang-froid, parmi les passagers, constitue un rare exemple de détournement sanglant dans l'histoire, déjà longue, de la piraterie aérienne. Depuis quinze ans en effet des centaines de détournements ont eu lieu, mais dans trois cas seulement les pirates de l'air avaient mis leurs menaces à exécution en tuant un de leurs otages.

Dans ce cas précis, les quatre pirates de l'air paraissent singulièrement impitoyables et déterminés. C'est dû au fait qu'il s'agirait pour la plupart de Libanais extrémistes chiites appartenant au Hezbollah (le Parti de Dieu), une organisation secrète dont la responsabilité est lourde dans les attentats meurtriers commis l'année dernière contre les contingents américain et français dans la capitale libanaise.

Le choix des victimes est également significatif : deux ressortissants américains, probablement des fonctionnaires de l'USAID, organisation américaine d'aide aux pays du tiers-monde souvent accusée des pires intentions « impérialistes », et de simples citoyens koweïtiens dont le seul crime était d'appartenir à une principauté qui fournit, avec l'ensemble des monarchies pétrolières du Golfe, une aide multiforme à l'Irak dans sa guerre contre l'Iran khomeiniyste

Intervenant une semaine après les délibérations secrètes du cinquième sommet du Conseil de coopération du Golfe, qui regroupe la plupart des Etats de la région qui financent l'effort de guerre irakien, l'opération contre l'Airbus koweïtien est sans aucun doute un avertissement adressé aux monarchies pétrolières, dont le Koweït, aux yeux des extrémistes islamistes, représente le chaînon le plus faible.

Le journal iranien « Azadegan », qui reflète les positions des éléments les plus radicaux de la révolution iranienne, souligne qu'il « vaut mieux que la République islamique évite toute intervention et toute collaboration avec les Koweïtiens, car les crimes de ce régime doivent être connus du monde ». Cette formulation implique une approbation tacite du détournement et va à l'encontre des récentes déclaration de l'imam Khomeiny, qui avait condamné en août dernier les actes de piraterie aérienne et toutes les actions qui « mettent en danger la vie d'innocents ».

Force est donc d'admettre que les pirates de l'air jouissent de l'appui d'une certaine fraction du clergé iranien qui désapprouve les timides signes d'ouverture vers l'Occident qui avaient été perçus dans la politique de Téhéran dès le début de l'été 1984. Cette ouverture avait d'ailleurs été suivie d'un dégel des relations entre l'Iran et les Etats pétroliers du Golfe en vue de faire face à la grave crise suscitée par l'escalade militaire déclenchée par Bagdad contre les tankers chargeant à l'île de Kharg.

L'accalmie relative constatée depuis lors semble déplaire à ceux qui, à Téhéran, continuent toujours à rêver d'en découdre avec l'ennemi irakien pour « exporter » leur révolution islamique. On doit même se demander si l'opération contre l'Airbus koweïtien n'est pas téléguidée en sous-main par certains jusqu'au-boutistes iraniens qui ont toujours prôné la poursuite de la guerre du Golfe pour mieux contrôler le pouvoir à Téhéran.

(Lire nos informations page 26.)

Un entretien avec M. Shimon Pérès

- **Les pays européens doivent garder le contact avec la Syrie**
- **Nous ne sommes pas favorables à une conférence internationale sur le Proche-Orient**

M. Shimon Pérès termine samedi sa visite officielle en France, après avoir reçu, vendredi 7 décembre, M. Mitterrand pour un déjeuner offert à l'ambassade d'Israël. Jeudi, le premier ministre israélien avait été l'hôte du président de la République à l'Elysée. M. Pérès avait affirmé après ses *entretiens avec le chef de l'Etat qu'il était possible* que la France joue un rôle dans la solution du problème de l'évacuation du sud du Liban.

Vendredi matin, le premier ministre israélien a confirmé que son pays envisageait d'acheter deux centrales nucléaires en France, mais qu'aucune décision définitive n'avait encore été prise. *« Je regrette un peu que l'on essaie de faire de ma visite une visite nucléaire »*, a-t-il déclaré. La visite de M. Pérès en France est la première faite par un premier ministre israélien depuis vingt ans.

Au cours de son séjour, M. Pérès nous a accordé l'entretien suivant :

« Quelle est, à votre avis, la crise la plus grave aujourd'hui au Proche-Orient ? Le conflit israélo-arabe ? La guerre entre l'Iran et l'Irak ?

– Aujourd'hui, au Moyen-Orient, la guerre irano-irakienne devient un facteur déterminant parce que ce n'est pas seulement une confrontation entre deux pays, mais aussi une confrontation religieuse entre deux camps. D'un côté, on trouve les Syriens et les Libyens avec les Iraniens. En Iran, c'est la seule révolution religieuse qui ait eu lieu dans notre siècle, avec des militants très résolus qui ne manifestent aucun signe de modération, qui restent pleins de fanatisme, d'extrémisme. De l'autre côté, on a les Égyptiens, les Jordaniens, les pays du Golfe, l'OLP d'Arafat. Pour l'instant, c'est ce dernier camp qui semble gagner.

– Vous mettez Yasser Arafat dans ce camp-là ?

– Pour le moment, oui. Ce n'est pas d'ailleurs le résultat d'un choix d'Arafat, mais comme tous les pays arabes se disputent la « protection » de l'OLP, il ne lui est resté que la possibilité jordanienne. Dans ce contexte général, le conflit arabo-israélien n'est pas, pour le moment, au premier plan ; il ne vient qu'après le conflit irano-iranien.

– Comment voyez-vous la situation dans le camp des « modérés » ?

– Du fait de la confrontation irano-irakienne, la Jordanie s'estime légèrement confortée. L'Égypte, elle, est très satisfaite de la reprise des relations diplomatiques avec Ammam. Quant à Arafat, il est satisfait car il a remporté un succès de prestige, parce qu'il a regagné son leadership et parce que la rupture de l'OLP n'est pas finale ; des portes ont été laissées ouvertes pour les différents mouvements de l'organisation.

Propos recueillis par
FRANÇOISE CHIPAUX
et JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 6.)

LA CRÉATION D'UN NOUVEL INSTRUMENT DE PLACEMENT

Jour de fièvre à la Bourse

Jeudi 6 décembre, au début de l'après-midi, professionnels et banquiers contemplaient avec consternation les tableaux de cotation des emprunts d'État, au deuxième étage de la Bourse de *Paris. Sous l'avalanche des* ordres de vente et dans un hourvari causé par les interjections des commis d'agents de change à la criée des cours, les emprunts d'État perdaient, tous, de 1 % à 2 % et même davantage, ce qui est considérable dans notre pays, pour une seule séance d'un marché qui, traditionnellement, évolue avec une sage lenteur. L'obligation a toujours été considérée comme un placement sûr, *à l'inverse des actions sur* lesquelles des variations spectaculaires pouvant dépasser 10 % en une seule journée ne sont pas *rares.*

Vers 15 h 30, bien au-delà de l'heure normale de clôture (14 h 30), les emprunts d'État avaient pu enfin être cotés, en grande partie grâce aux achats des organismes de placement collectif (Caisse des dépôts, compagnies d'assurances) appelés en hâte à la rescousse. En fin d'après-midi, toutefois, une part appréciable des obligations classiques n'avait pu être cotée, faute d'acheteurs en nombre suffisant. Bilan de la journée : 8 milliards de francs de ventes (et d'achats) contre 2,8 milliards la veille, dont 6,3 milliards de francs pour le fonds d'État contre 930 millions de francs et une baisse de 15 à 20 milliards de francs de la valeur globale des obligations françaises. Le marché a donc été ébranlé par une très forte secousse, que certains n'hésitent pas à qualifier de *« séisme »* ou même de *« mini-krach », ce qui est un peu excessif.*

Qu'est-ce qui a donc provoqué un pareil phénomène, unique *dans les annales de la Bourse de* Paris ? Tout simplement une innocente déclaration de M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, annonçant, la veille au soir, devant un parterre de banquiers et d'industriels de la Fondation HEC, la création prochaine d'un nouvel instrument de placement à court terme, les certificats de dépôts négociables. Ces certificats, émis par les banques au profit des entreprises en échange de leurs dépôts sur une durée courte (six mois, dit-on), seront librement cessibles sur le marché, ce qui permettra à ces entreprises de placer leurs disponibilités dans des conditions satisfaisantes de rentabilité, de sécurité et de mobilité.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 24.)

25 000 MANIFESTANTS A AJACCIO

Les Corses défilent pour la paix

De notre envoyée spéciale

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, se rend, ce vendredi 7 décembre après-midi, à Ajaccio pour faire le point, au cours d'une réunion de travail avec les autorités locales, sur les problèmes posés par la sauvegarde de l'ordre public après la vague d'attentats de ces derniers jours et, notamment, le meurtre d'un CRS à Bastia. La veille, vingt-cinq mille personnes avaient manifesté dans les rues d'Ajaccio.

Ajaccio. – Sitôt rangée la bannière de la manifestation *« contre le terrorisme et le séparatisme »*, l'activité a repris en Corse. De quoi seront faits les lendemains de l'*« union sacrée »* contre la violence ? Déjà chacun reprend son sigle. Les élus – manifestants du matin – retrouvent dès 15 heures, ce même jour dans l'hémicycle, *leurs collègues opposés à la manifestation* – les élus du PCF, de l'UPC (Union du peuple corse) et du MCA (Mouvement corse pour l'autodétermination). L'Assemblée régionale reprend, en effet, ses travaux interrompus le 4 en signe de deuil. Le décor est le même mais les bancs du public sont vides, les entrées *sévèrement* gardées. Dès l'ouverture de la séance, le président, M. Jean-Paul de Rocca Serra (RPR), s'en explique. Pour siéger dans la *sérénité* et éviter tout incident, il a *« avec regret »* opté pour le huis clos. Le bruit avait couru d'une possible irruption nationaliste.

Le CFR, l'association pour la Corse française et républicaine, a mobilisé ses adhérents les plus déterminés. Déjà le 4 décembre, elle « veillait » occupant à elle seule les bancs du public. Mais, pour elle aussi, ce 6 décembre, la porte reste close.

DANIELLE ROUARD.

(Lire la suite page 13.)

M. Mitterrand en Afrique

Le chef de l'Etat se rend au Zaïre avant de participer au sommet franco-africain de Bujumbura

LIRE PAGE 3 L'ARTICLE DE J.-C. POMONTI

LA COMPLEXITÉ DE L'ACTION POLITIQUE

Somnambulisme

par PIERRE DROUIN

Quand on aura fini de sacrifier ici à la mode néo-libérale, après avoir embrassé là « l'incontournable » marxisme, peut-être songera-t-on à se mettre en face de la seule réalité qui vaille la peine d'être prise à bras-le-corps, celle de la complexité de l'action politique.

A première vue, il a pu paraître étrange que la crise débouche sur la redécouverte des vieilles lunes de la pensée économique. Après tout, quand les choses vont mal, le réflexe est plutôt d'ouvrir le parapluie-Etat, de chercher du côté des dirigeants la voie de la sécurité. Or un phénomène inverse a été enregistré : regain d'autonomie, refuge dans la vie privée, initiative individuelle. Selon son tempérament, on appellera cela réhabilitation de la débrouillardise ou de la responsabilité.

L'extrapolation doctrinale n'a pas tardé. Si l'on a remis Hayek sur le pavois, c'est parce qu'il avait, il y a des lustres, clamé que, face à des sociétés dont la gestion est de plus en plus difficile, car l'homme ne peut plus maîtriser les forces qui les parcourent, seul l'« ordre spontané » du marché pourrait avoir une fonction régulatrice.

Un langage qui plaît quand les hommes politiques ne savent plus sur quel bouton appuyer pour enrayer telle ou telle cause de la crise. Du même coup, le « marché », irremplaçable lien de la confrontation du consommateur et du producteur, est sublimé et devient le guide à tout faire. Mais ne se laisse-t-on pas alors guider comme un somnambule ?

La démission devant la complexité se répand, malgré quelques tentatives réelles – plus dans les entreprises que dans les administrations – de l'affronter. Fatalisme ? Manque de connaissance ? De courage ?

Les biologistes savent que la complexité est le signe positif de l'évolution, qu'elle manifeste un progrès. Il y a de nombreuses raisons pour qu'il en soit de même pour les sociétés. Encore faut-il prendre conscience de ce nouvel environnement et se mettre en position de la gérer.

A tous les niveaux, micro ou macroéconomiques, les interactions se multiplient. Comme le soulignait Jean Voge (1), une administration ou une grande entreprise qui se développe voit le volume des messages échangés entre ses cadres ou ses employés s'accroître deux fois plus vite que leur nombre. A ce brouillard de communication s'ajoute le fait que les sommets des pyramides hiérarchiques sont de plus en plus gelés. Si les flux d'information en descendent, comme fond la neige en montagne, ils ne parviennent pas à les remonter.

A plus large échelle, même constatation. Les coûts moyens d'organisation par travailleur (correspondant essentiellement à des activités d'information et de communication) ne cessent de croître. Aux États-Unis, depuis le début de ce siècle, il ont augmenté, en dollars constants, deux fois plus vite que la productivité.

(Lire la suite page 23.)

(1) *Colloque sur la science et la pratique de la complexité.* Université des Nations unies, Montpellier, 9-11 mai 1984.

AU JOUR LE JOUR

Énorme

On croit que tout a été dit, et chaque matin apporte son lot de surprises, d'énormités sonores et de sottises inédites.

C'est M. Gérard Deuil, parlant de la Nouvelle-Calédonie. Il explique que le gouvernement « n'ose pas faire donner les forces de l'ordre contre les Canaques, qui sont des anthropophages ».

C'est M. Michel Poniatowski, le prince incontesté de la formule-choc, jugeant la politique actuelle. Nous avons, dit-il, « le plus mauvais gouvernement depuis deux cents ans ». *Pire que Vichy sans doute ?*

Il y a des anthropophages de la pensée.

BRUNO FRAPPAT.

M. ANDRÉ LAIGNEL

invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. André Laignel, député socialiste de l'Indre, maire d'Issoudun, président du conseil général, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », le dimanche 9 décembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Laignel, trésorier du Parti socialiste, membre du secrétariat national, qui fut un des plus ardents partisans de la réforme de l'enseignement privé, répondra aux questions d'Alain Rollat et de Charles Vial, du *Monde*, et de Gilles Leclerc et de Bruno Cortès, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

Sur le vif

Contagion

Le Monde

Dénationalisation et risque industriel

Si le mot de capitalisme – qui ne figurait pas dans le premier grand dictionnaire d'économie politique édité à Londres il y a un peu moins d'un siècle, au moment où ce système n'avait pas de rival – est dans toutes les bouches, personne ne sait au juste quels sont les pourvoyeurs du capital.

Si Mme Thatcher a incontestablement marqué un nouveau point en vendant 50,2 % du capital de British Telecom (les autres 49,8 % restant entre les mains de l'Etat), c'est peut-être d'abord parce que cette initiative, qu'aucun gouvernement conservateur n'aurait même osé envisager naguère, est de nature à rendre un peu plus transparents des comptes devenus terriblement opaques.

QUELLE est en effet l'origine des dotations en capital apportées par un Etat déficitaire – ils le sont tous à notre époque si l'on excepte la Suisse – aux sociétés dites nationales qui dépendent de lui ? Dans le cas où le budget serait en équilibre, il serait en principe facile de désigner, avec presque autant d'exactitude que s'il s'agissait d'actionnaires privés nommément connus, ceux dont les revenus auraient, par voie de prélèvement fiscal, fourni l'épargne correspondante : chaque contribuable en payant l'impôt aurait donné sa quote-part. Il n'en est plus tout à fait de même aujourd'hui où une partie non négligeable des dépenses publiques est financée par des emprunts auprès des banques, lesquelles ont la faculté de se retourner vers l'institution d'émission pour se procurer les liquidités nécessaires.

C'est pourquoi la façon dont la question est posée en France, notamment dans le récent rapport publié par le Haut Conseil du secteur public que préside M. Michel Charzat, entretient une certaine confusion. On fait valoir que, en accordant en 1983 et de nouveau cette année entre 12,5 et 13 milliards d'argent frais aux entreprises du secteur public et un peu plus en 1985 (13,5 milliards), l'Etat aurait fait mieux son devoir que les anciens actionnaires privés. C'est possible si l'on s'en tient aux seuls chiffres (encore faudrait-il les mettre en regard de ceux des pertes à combler). Mais on peut aussi soutenir qu'en augmentant ces versements le gouvernement a contribué à alourdir le déficit du budget, qui en 1983 se sera élevé à presque 150 milliards de francs. Une partie importante – entre le tiers et la moitié de cette somme, là aussi les données chiffrées dont on dispose ne permettent pas d'y voir clair – aura été financée par la création monétaire. A l'épargne forcée du contribuable facile à identifier se sera donc ajouté un prélèvement réparti au hasard sur l'ensemble des Français par l'inflation.

IL ne faudrait pas en conclure trop vite que le capitalisme privé est tout à fait exempt du même reproche. Les méthodes employées sur les marchés boursiers pour racheter à crédit des sociétés convoitées reposent pareillement sur des procédures financières dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles sont éloignées des schémas classiques selon lesquels un investissement est financé par une épargne déjà constituée.

Il n'empêche que la crise générale des finances publiques et l'impopularité croissante d'un effort fiscal supplémentaire rendent inéluctable, sous une forme ou sous une autre, l'appel aux capitaux privés. En France, la Société générale vient d'émettre pour 600 millions de francs de certificats d'investissements privilégiés (CIP), une opération que les communistes et certains socialistes ont beaucoup critiquée. C'est que les CIP sont, comme l'a rappelé le directeur général de la banque, M. Marc Vienot, des actions dont on a détaché le droit de vote.

Comme pour compenser ce démembrement, un avantage particulier est concédé aux acquéreurs de CIP qui auront droit à un dividende prioritaire de 25 francs, lequel, en l'absence de bénéfices, sera reporté et cumulé avec celui de l'exercice ultérieur. Ainsi, pour attirer les souscripteurs, l'émetteur du secteur public est-il amené à leur proposer des formules qui s'éloignent quelque peu du droit commun des actions, cette fois-ci dans un sens qui leur est favorable. On ne doute pas de la capacité de la Société générale à faire face à un engagement qui en tout état de cause reste conditionnel. Mais, sur le plan des principes, ceci est une autre et grave question : qui, dans nos sociétés où la notion de capital est devenue moins tranchée, assume en définitive le risque industriel et commercial ?

TOUS les beaux discours sur le risque ne parviennent pas à masquer cette vérité que celui-ci n'est dans les faits acceptable qu'à la condition qu'il n'entame pas l'essentiel. Jusqu'à une époque récente, c'était les riches qui possédaient la quasi-totalité du capital productif et, précisément, parce qu'ils étaient riches, leur niveau de vie était en quelque sorte, sauf cas relativement exceptionnels, plus ou moins indépendant des hauts et des bas de la conjoncture. Aujourd'hui, notamment par le truchement des nationalisations, la propriété d'une part du capital a cessé d'être nominative, et c'est la nation, c'est-à-dire l'ensemble des citoyens, qui a éventuellement à subir les conséquences des revers de fortune.

C'est ainsi que les Français collectivement payent la déroute de leur sidérurgie et les Anglais celle de leurs chantiers navals et de leurs charbonnages. D'où la difficulté pour l'Etat de faire encore appel à l'impôt pour financer les entreprises qui marchent bien comme British Telecom. La dénationalisation est peut-être une mode comme en d'autres temps la nationalisation en fut une autre. Mais elle correspond aussi à un besoin de plus grande clarté.

PAUL FABRA.

INVITÉ

Pédagogie rétro et modernisme flamboyant

L'« élitisme républicain » prôné par M. Chevènement risque de masquer le maintien des inégalités sociales

par BERNARD CHARLOT (*)

IL faudra bientôt se mettre debout pour lire les livres ou les articles sur l'éducation, comme lorsqu'on écoute l'Evangile ou lorsqu'on entend *la Marseillaise* : Ecole de la République, modernité, révolution technologique, savoir, chaque mot sonne comme un coup de clairon ! Ce discours, qui est actuellement abondamment répandu par quelques livres provocateurs mais dont on trouve aussi d'amples échos chez Laurent Fabius et Jean-Pierre Chevènement, est inquiétant. Inquiétant parce que dans l'histoire de l'éducation les grandes envolées lyriques sur la modernité, le savoir et la nation ont toujours servi de camouflage idéologique à l'injustice et à l'inégalité sociales en matière d'éducation. Mais inquiétant aussi parce qu'on ne résoudra pas la crise de l'école en mobilisant une pédagogie rétro au service d'un modernisme flamboyant mais sommaire.

Préparer l'avenir et répondre au défi technologique en élevant le niveau de formation et de qualification des jeunes, oui, cent fois oui. Mais mythifier la modernisation, invoquer les bonnes vieilles méthodes comme si ce n'étaient pas elles qui avaient conduit l'école à l'impasse actuelle, prôner l'« élitisme républicain » et, au nom du rassemblement national, faire silence sur tout ce qui oppose objectivement et idéologiquement les classes sociales, certainement pas.

Vous voulez former les jeunes en vue de la révolution technologique qui s'ébauche ? D'accord ! Mais cette révolution, comment la définissez-vous, quelles seront ses conséquences, qu'implique-t-elle en matière de formation ? Les technologies nouvelles n'apportent pas seulement des savoirs et des outils nouveaux, elles induisent aussi une restructuration de l'organisation du travail, des rapports sociaux et de l'idéologie. Adapter la formation à l'univers technologique de demain, ce n'est donc pas seulement enseigner l'informatique et l'électronique, c'est aussi préparer les jeunes aux nouveaux modes de vie et de travail et les armer face aux nouvelles injustices et aux nouvelles inégalités sociales.

Le dégoût d'apprendre

Il faut moderniser la formation du travailleur, mais aussi celle de celui que vous appelez le citoyen et que je préfère pour ma part considérer comme l'adulte luttant pour plus de justice sociale. Ce n'est certainement pas en réhabilitant l'histoire-géo de papa et en confortant les rapports autocratiques qui régissent actuellement l'univers scolaire qu'on y parviendra ! Oui, il faut introduire l'ordinateur et la technologie à l'école, et vite, et avec détermination. Mais sans masquer l'injustice sociale qui règne à l'école et dans le pays derrière une idéologie technocratique et jacobine unanimiste !

Vous voulez recentrer l'école autour du savoir ? Pourquoi pas ? Mais de grâce, messieurs les chantres du Savoir et de la Modernité, soyez un peu plus scientifiques et un peu moins rétro ! Ce n'est pas parce que le maître a fait son cours et traité son programme qu'il a réellement transmis un savoir. Savoir, c'est être capable de mobiliser et d'utiliser ce qu'on a appris, et pas simplement de le recracher, comme le demande l'école. Savoir, c'est pouvoir combiner des concepts et des connaissances appartenant à des disciplines différentes, alors que l'école véhicule des savoirs émiettés et ne laisse pas place à l'interdisciplinarité. Savoir, c'est être capable d'être acteur dans un processus d'éducation permanente, alors que l'école impose la passivité et que l'élève, loin d'y chercher plus de savoir, s'empresse de tout oublier dès qu'il a passé l'examen. Vous voulez *vraiment* centrer l'école sur le savoir ? Tant mieux ! Car il vous faudra y changer les contenus, les méthodes et les relations, c'est-à-dire y faire la révolution. Chiche !

Soyons sérieux ! Vous invitez les enseignants à se consacrer avant tout à la transmission du savoir. Mais c'est ce qu'ils font, désespérément et souvent en vain, depuis des années. Ce qu'il faut avoir le courage de leur dire, en prenant à rebrousse-poil la majorité d'entre eux, c'est que les bonnes vieilles méthodes pédagogiques ne sont plus efficaces face à la nouvelle population scolaire et provoquent au contraire le dégoût d'apprendre et la démission face aux exigences intellectuelles. Parce que les jeunes ont perdu le sens de l'effort ? Pas du tout ! Parce que l'école les place dans des situations d'apprentissage qui n'ont pas de sens et que personne ne fera effort dans une situation qui n'apporte aucun plaisir d'apprendre, aucun bonheur de savoir, aucune plénitude de réussite.

Pour les enfants de la bourgeoisie, c'est dur aussi, mais ils sont soutenus par l'ambition familiale et ils ont été initiés très tôt à ce petit jeu social qui consiste à apprendre uniquement pour montrer aux autres que l'on sait. Pour les enfants des familles populaires, les gros bataillons de l'échec scolaire, cet apprentissage vide de sens, formalisé et ritualisé, est catastrophique.

Dans ces conditions, si l'on modernise les contenus sans redéfinir en profondeur le fonctionnement du système scolaire et les méthodes pédagogiques, devinez qui tirera profit de cet « élitisme républicain » qu'invoque M. Chevènement ! L'élitisme républicain, c'est l'idéologie d'une bourgeoisie qui prétend sélectionner les plus intelligents en appliquant à tous les normes bourgeoises. Les plus intelligents par nature, en raison de leurs dons, de leurs gènes, de leurs chromosomes ? Socialisme, où es-tu ? Vouloir rassembler tous les Français, sans distinction de classe sociale, autour de l'école de la République comporte un risque : rassemblement pour la République, en langage politique, cela s'écrit RPR !

(*) Agrégé de philosophie, professeur au Centre de formation des PEGC du Mans.

COURRIER

Les vicissitudes de l'usine Cacharel du Gard

J'ai lu avec intérêt dans votre numéro du 22 novembre une brève intervention de M. Belon, d'Alès, au sujet de M. Jean Bousquet, maire de Nîmes et PDG de la firme Cacharel. Je me vois dans l'obligation de devoir rectifier deux informations mentionnées dans cette lettre :

Non seulement M. Bousquet, PDG de Cacharel, a mis en chômage partiel les cent cinquante-trois employés de son usine de Saint-Christol-lez-Alès, mais de plus il a engagé une procédure de licenciements portant sur cent quarante-sept personnes et qui tend, à terme, à la fermeture pure et simple de son unité de Saint-Christol-lez-Alès spécialisée dans la fabrication de pantalons.

Depuis mars 1983, le maire de Saint-Christol-lez-Alès n'est plus communiste mais socialiste, comme la majorité de son conseil municipal, ce qui n'exclut pas que ceci explique cela !

Par contre, depuis octobre 1984, date à laquelle il a été averti des menaces sur l'usine, le maire socialiste de Saint-Christol-lez-Alès et son conseil municipal ont engagé une action pour tenter de faire redémarrer cette unité sur Saint-Christol, cela en contact constant avec le personnel des établissements Cacharel et la direction de la firme.

JEAN SIRVIN,
maire de Saint-Christol-lez-Alès.

Patients et souris blanches

Un enfant de vingt et un jours est mort après la greffe d'un cœur de babouin. Un homme est mort récemment, après avoir reçu un cœur artificiel, au terme d'une agonie intolérable ; nous pouvons malheureusement craindre la même issue chez un deuxième patient.

Ces deux expériences ont été entreprises alors qu'aucun travail expérimental ne permettait de prévoir autre chose que leur échec. La publicité faite dans les médias aux médecins responsables – pourtant en situation d'échec – a été massive.

Tout cela nous vient des Etats-Unis dont on nous vante tant les comités d'éthique.

Il s'agit surtout pour nous d'exemples à ne pas suivre :

1) La recherche clinique ne consiste pas à transformer des patients dont l'état est désespéré en souris blanches.

2) Elle ne consiste pas non plus à transformer les médecins en membres actifs du *show business*.

Les médecins qui font de la recherche n'ont qu'une seule place : leur service, leur laboratoire et leur cercle fermé de la communauté scientifique.

La renommée, les feux de l'actualité, ne devraient venir que plus tard, beaucoup plus tard, pour ceux qui, après avoir tracé avec persévérance leur sillon, ont obtenu des résultats tangibles et non des résultats spectaculaires à très court terme.

DOCTEUR ALBERT BENSMAN.
Maître de conférences agrégé.
Hôpital Trousseau.

LIVRE

Le crayon de Wiaz



Wiaz mérite plus que la critique élogieuse. Son œuvre appelle l'hommage. Wiaz est l'un des meilleurs dessinateurs politiques de ce temps. Ils ne sont pas nombreux, dans l'histoire de ce genre, littéraire ou politique, c'est selon, qui conduisent le lecteur à s'interroger : admire-t-on le trait ? Admire-t-on la pensée ? Que voit-on qui l'emporte, la profondeur de la pensée d'un homme qui a choisi le dessin pour expression, ou la maîtrise de trait d'un homme qui dessine ses réflexions ?

Cet homme aux mains de prince ne connaît que des bonheurs d'invention et la politique de l'élégance. Lorsque son crayon tue, ou blesse, on oublie la cruauté pour ne voir que la virtuosité de l'artiste. S'il est tendre, ou qu'il admire, on est tout entier de son parti.

Voyez ce portrait de Montaigne. Sur ses genoux, un gros livre, autour de son cou, une immense fraise, parure obligée de l'époque : au-dessus d'elle un visage nous regarde. Les yeux vont bouger, c'est sûr, d'eux sort cette lumière lasse des intelligences qui ont compris trop de choses trop tôt. Le front est immense, le crâne en devient démesuré, et sur ce front est esquissée, à la manière d'une ombre, une carte de l'Europe, qui évoque ce qu'était, alors, un esprit universel.

Décembre 1982. Aragon est mort. Les Lettres portent le deuil. Quelques mois auparavant, l'homme du « mentir-vrai » avait paru à la télévision, le visage couvert d'un masque. Wiaz renverse l'image passée, comme la mort a renversé la vie. Masque et visage ont échangé leurs rôles, l'un est devenu l'autre et c'est sa propre tête qu'Aragon tient à la main, cependant que son corps n'est plus surmonté que du masque.

Mars 1984. La guerre de l'Iran et de l'Irak continue, si l'on ose dire, de plus belle. Comment en dépeindre la ruineuse perpétuation ? Comment la condamner ? Un oléoduc traverse la page. De part et d'autre, des squelettes vêtus de loques, affaissés sur le gros tuyau, brandissent l'un vers l'autre une épée qui s'est effondrée sur celui qui la tient.

Tout est montré, tout est dit. On lit d'un seul coup d'œil tout un éditorial. Car c'est bien de cela qu'il s'agit. L'éditorial, la critique politique, comme il en est de littéraire ou de dramatique, ne passe pas que par les phrases. L'image est aussi forte, dépourvue du moindre mot qui expliquerait ce qu'elle ne dit pas d'elle-même, par le fait qu'elle ramasse en un instant, comme un fabuleux « trou noir » de la pensée, l'analyse et le jugement. Le dessin est dense comme l'est une étoile qui accroît sa masse à mesure qu'elle prend moins de place.

PHILIPPE BOUCHER.

★ *Larme à gauche*, éditions La Découverte, 112 pages, 63 F.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens,
directeur de la publication

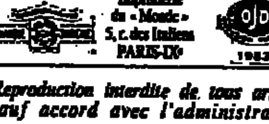
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Laurens, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction :
Thomas Ferenczi.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 65 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

es

rnisme flamboyant

par M. Chevènement
x inégalités sociales

Le Monde

étranger

EUROPE

Pologne

Un membre de la direction provisoire de Solidarité quitte la clandestinité

Varsovie *(AFP)*. – M. Eugeniusz Szumiejko, trente-huit ans, membre de la direction clandestine de Solidarité (TKK), a quitté la clandestinité et a regagné, jeudi 6 décembre, son domicile, à Wroclaw.

Le dirigeant syndical, qui s'était caché dès le coup de force contre Solidarité le 13 décembre 1981, s'est présenté au parquet de Wroclaw conformément aux termes de la loi d'amnistie de juillet dernier qui garantit l'impunité aux clandestins s'ils déclarent leurs activités illégales à la justice, sans avoir à fournir plus de précisions.

« Je quitte la clandestinité uniquement pour des raisons familiales », a déclaré M. Szumiejko, qui vient d'être père d'un troisième enfant. L'ancien responsable de la TKK a indiqué avoir déclaré au parquet qu'il était *« fidèle aux idéaux de Solidarité »* et qu'il *« ne regrettait ni ne reniait rien »* de ses activités au sein de la TKK.

Nouveau recteur à l'université de Varsovie

Dans un communiqué signé conjointement par les autres dirigeants de la clandestinité, dont son numéro un M. Zbigniew Bujak, M. Szumiejko avait annoncé le 19 novembre dernier son intention de revenir à la surface. Depuis cette date, il n'avait plus signé de déclarations de la TKK (*le Monde* du 25 novembre).

D'autre part, un nouveau recteur a été élu à l'université de Varsovie où un sérieux différend avait opposé le gouvernement aux autorités universitaires après l'élection, invalidée par le pouvoir, en mai dernier, d'un recteur proche de Solidarité, M. Klemens Szaniawski, professeur de logique à la faculté de philosophie.

Le nouveau recteur, élu en début de semaine, est le professeur Grzegorz Bialkowski, un physicien de cinquante-deux ans. Il jouit des sympathies de l'opposition, mais sa neutralité et son absence d'engagement politique devraient lui permettre d'être agréé par les autorités. Le ministre de l'enseignement supérieur a quinze jours pour faire connaître son avis. Passé ce délai, le nouveau recteur entrera officiellement en fonctions.

En mai dernier, le gouvernement avait eu recours à une procédure exceptionnelle pour annuler l'élection de M. Szaniawski. Il avait prolongé pour six mois le mandat du recteur précédent, le professeur Dobrowolski.

Union Soviétique

RETOUR AU DOGME

Une polémique idéologique entre deux revues s'achève par le triomphe de la « ligne juste »

Moscou *(AFP)*. – N'interprète pas Lénine qui veut, fût-il collaborateur de la très officielle revue *Voprosy Istorii* (questions d'histoire) éditée par l'académie des sciences d'URSS : une polémique qui, pendant plusieurs mois, a opposé ce périodique au mensuel théorique du Parti communiste de l'URSS, *Kommunist*, en apporte la preuve.

A l'origine un long article de l'historien E. Ambartsoumov, publié en avril dernier par *Voprosy Istorii* sous le titre *« l'analyse par Lénine des causes de la crise de 1921 et des moyens de la résoudre »*. L'auteur traçait un parallèle entre la mutinerie des marins de Kronstadt, en 1921, et les crises qu'ont connues la Hongrie en 1956, la Tchécoslovaquie en 1968 et la Pologne au début des années 1980. Toutes ces crises, affirmait-il, ont eu pour origine des *« erreurs »* du pouvoir, voire des *« actions délibérées contrecarrant les intérêts des masses laborieuses »*.

Ce point de vue peu orthodoxe a suscité une vive réction de la revue *Kommunist* qui, cinq mois plus tard, a accusé Ambartsoumov de trahir la thèse de Lénine selon laquelle la mutinerie de Kronstadt était due aux *« contradictions »* inhérentes à la période initiale du socialisme et aux menées de la *« contre-révolution »*.

Autre reproche fait à Ambartsoumov : il affirme que les crises successives en Hongrie, Tchécoslovaquie et Pologne sont nées dans les grandes villes, tandis que la paysannerie est *« restée neutre et n'a pas appuyé la contre-révolution »*. Les événements de Pologne où *« la paysannerie n'a pas participé aux grèves »* montrent, selon lui, que *« c'est le prolétariat qui est mécontent »*. Cette affirmation a été jugée « inadmissible » par l'organe théorique du PC soviétique, qui y a vu une tentative de dissocier le sort de la classe ouvrière de celui de la paysannerie.

Kommunist a finalement fait triompher la ligne du parti et *Voprosy Istorii* a fait amende honorable. La rédaction du mensuel historique a publié, dans le dernier numéro de *Kommunist*, un texte reconnaissant *« la justesse des critiques »* qui lui ont été adressées. Sa cellule du parti, écrit-il, a estimé que l'article d'Ambartsoumov ne correspondait pas au *« niveau scientifique et politique requis »*. *Voprodi Istorii* indique, sans autre précision, avoir pris une *« série de mesures »* à cet égard et promet de se montrer dorénavant *« plus exigeant »* envers ses collaborateurs.

Yougoslavie

Reprise à Belgrade du procès des six intellectuels contestataires

De notre correspondant

Belgrade. – Après une suspension de trois semaines (*le Monde* daté 18-19 novembre), le procès des six intellectuels contestataires a repris jeudi 6 décembre devant un public très nombreux au tribunal départemental de Belgrade ; une dizaine de journalistes étrangers et plusieurs représentants des organisations internationales intéressées au respect des droits de l'homme assistaient à l'audience.

Après une nouvelle bataille de procédure, la cour a entendu une déclaration de M. Milan Nikolic, sociologue, qui a protesté avec véhémence contre la décision du procureur, prise à l'audience du 17 novembre, de lui attribuer des textes publiés dans une revue anglaise et qui, selon le parquet, constituent un appel à la révolte des travailleurs yougoslaves contre le régime et prônent la création d'une République albanaise dans la province autonome du Kosovo. *« Je n'en suis pas l'auteur »*, a dit M. Nikolic, ajoutant que ces textes étaient d'ailleurs à son avis *« dépourvus de sens »*. Il a remis à la cour une lettre de la rédaction de la revue qui affirme, elle aussi, que M. Nikolic n'est pas l'auteur de ces textes.

Pendant la suspension du procès, on a appris que dix-neuf intellectuels serbes avaient formé un « comité pour la défense de la liberté de la presse et de l'expression ». Ils déplorent dans une lettre ouverte la multiplication des procès d'opinion qui constituent une violation flagrante de la charte des droits de l'homme et de l'Acte final d'Helsinki dont la Yougoslavie est signataire. Le comité annonce son intention d'apporter son soutien à tout citoyen qui serait exposé à des persécutions pour avoir exprimé ses opinions et d'œuvrer pour la libération de toute personne emprisonnée pour ses convictions.

Parmi les fondateurs du comité figurent onze membres de l'Académie des arts et des sciences dont MM. Dobrica Cosic, Dragoslav Mihajlovic et Matija Beckovic, écrivains, les professeurs d'université Mihajlo Markovic, Ljubomir Tadic, Neca Jovanov et Dragoslav Srejovic, le peintre Mica Popovic, le poète Tanasije Mladenovic, le général Gojki Nikolis et d'autres personnalités parmi les plus éminentes de la vie culturelle et scientifique.

PAUL YANKOVITCH.

● Le Comité Radovice, qui s'est constitué récemment à Paris pour défendre les six accusés de Belgrade, a lancé un appel pour recueillir les fonds devant permettre à un observateur mandaté par la ligue Fédération internationale des droits de l'homme d'assister à la seconde partie du procès (C/o Michel Matta, 34, rue Feutrier, 75018 Paris, CCP Matta 245 76 89 G Paris).

DIPLOMATIE

LA TOURNÉE DU CHEF DE L'ÉTAT FRANÇAIS EN AFRIQUE

M. François Mitterrand se rend au Zaïre avant de participer au sommet franco-africain de Bujumbura

M. François Mitterrand entreprend, samedi 8 décembre, une nouvelle tournée en Afrique noire, où il ne s'était pas rendu depuis sa visite officielle au Cameroun, en juin 1983. Il sera d'abord l'hôte, pendant deux jours, de M. Mobutu au Zaïre. Le 10 décembre, il effectuera une brève visite au Rwanda avant de participer, les 11 et 12 décembre, à la onzième conférence des chefs d'Etat de France et d'Afrique, à *Bujumbura, capitale du Burundi*. Sur le chemin du retour, il séjournera pendant quarante-huit heures au Centrafrique, à l'invitation du président Kolingba.

M. François Mitterrand s'était déjà rendu à Kinshasa, voilà deux ans, à l'occasion d'un précédent sommet franco-africain et les officiels français s'étaient plu, à l'époque, à souligner qu'il n'était pas en « visite officielle » au Zaïre, un régime que les socialistes français ne portaient pas dans leur cœur. Rien ne dit d'ailleurs que ces derniers aient changé d'avis depuis. Il reste que, cette fois-ci, le chef de l'Etat se rend en « visite d'Etat » chez le président Mobutu, ce qui semble offusquer beaucoup moins de monde que par le passé.

Il est vrai que, dans le concert pan- africain, M. Mobutu est une personnalité qui, mêlant l'arrogance à la lucidité, dérange. En 1982, il avait été le premier des chefs d'Etat d'Afrique noire à renouer des relations diplomatiques avec Israël, qui étaient interrompues depuis la guerre du Kippour. L'année suivante, il n'a pas attendu le déclenchement de l'opération Manta au Tchad pour y dépêcher des troupes.

Depuis, contestant le poids des pays arabes au sein de l'Organisation de l'unité africaine, il s'est prononcé pour la constitution d'une ligue des Etats négro-africains – sorte de pendant à la Ligue arabe, – afin que ces derniers disposent d'un *« cadre de concertation »*, puisqu'il existe une *« solidarité particulière et des spécificités propres à certaines communautés »*. Enfin, à l'occasion du dernier sommet de l'OUA, en novembre à Addis-Abeba, il a *« suspendu »* la participation de son pays à l'organisation panafricaine, estimant que la présence de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) constituait une *« violation »* de la charte de l'organisation.

Les Français, pour ce qui les concerne, ne peuvent pas négliger un tel partenaire. Le Zaïre, avec sa trentaine de millions d'habitants, demeure le deuxième Etat francophone de la planète. Véritable sous-continent s'étalant des plateaux de l'Afrique australe à la zone forestière, au nord, il constitue le « ventre mou » du continent. Depuis le « saut *de la Légion* » sur *Kolwezi, en 1978* au Shaba, les relations entre Paris et Kinshasa se sont renforcées, mis à part la période de flottement qui a marqué le début du septennat de M. François Mitterrand.

M. Mobutu s'est félicité, encore récemment, des *« excellentes »* relations entre la France et le Zaïre, ajoutant même qu'il ne percevait *« aucune différence »* entre la politique africaine de M. Mitterrand et celle de son prédécesseur. La coopération entre les deux pays ne pose aucun problème particulier. L'aide du Fonds d'aide et de coopération (FAC) a atteint 36 millions de francs en 1983. Les coopérants français au Zaïre sont au nombre de deux cent soixante-dix au titre de l'assistance technique civile. En outre, il y a une centaine de coopérants militaires, dont un bon nombre affectés à la formation d'une brigade de parachutistes. C'est un détachement de cette brigade qui est intervenu, voilà trois semaines, pour réprimer ce qui paraît avoir été une mutinerie à Moba (Shaba), sur le lac Tanganyika.

TCHAD – SOUDAN – CAMEROUN – CENTRAFRIQUE – 12-13 BANGUI – Zaïre – OUGANDA – GABON – CONGO – ZAÏRE – RWANDA – KIGALI – 8-10 KINSHASA – BUJUMBURA 11-12 – BURUNDI – TANZANIE – ANGOLA – ZAMBIE

La voix de M. Mobutu

Enfin, alors que la France va tenter, à Bujumbura, de justifier auprès de ses partenaires africains les conditions du retrait de ses troupes du Tchad, la voix de M. Mobutu, dans ce concert franco-africain, aura d'autant plus d'importance que le président zaïrois a été, depuis deux ans, l'un des plus fidèles partisans de M. Hissène Habré, son homologue tchadien. Toutes ces raisons suffisent à expliquer pourquoi M. Mitterrand n'a pas refusé l'invitation de M. Mobutu.

Il y retrouvera un pays qui a un peu changé depuis sa précédente visite. Certes, le président Mobutu continue de régner sans partage, ce dont il ne se cache pas, estimant que, en Afrique, un chef ne peut tolérer la moindre opposition à sa personne. Quatre jours avant d'accueillir M. Mitterrand, il a inauguré son troisième septennat, en grande pompe, en présence de sept chefs d'Etat, notamment des présidents Kaunda, de Zambie, et Dos Santos, d'Angola, deux voisins avec lesquels il entretient pourtant des relations difficiles. Candidat unique à l'élection présidentielle de juillet dernier, le « seul guide » du Zaïre avait obtenu 99,16 % des voix, ce qui ne surprendra personne dans un pays où toute opposition sérieuse est brutalement réprimée.

En revanche, mettant fin à des années d'incurie qui ont conduit le pays au bord de la ruine, Kinshasa vient d'obtenir son premier satisfecit *du Fonds monétaire international* à la suite d'un ensemble de mesures draconiennes. Ces cinq dernières années, la hausse des prix s'était établie en moyenne à plus de 60 % par an. Plusieurs dévaluations du zaïre, la monnaie locale, ont eu lieu, dont une, en septembre 1983, de 486 % par rapport au dollar américain. Plusieurs programmes de stabilisation et de redressement ont été entrepris depuis 1978, avec le concours du FMI. Trois réaménagements de la dette extérieure – toujours évaluée à 5 milliards de dollars – sont intervenus dans le cadre du Club de Paris.

Des progrès ont été enregistrés dans plusieurs domaines. Le taux d'inflation a été ramené à 20 %, le recrutement dans la fonction publique a été restreint, le recouvrement des impôts s'est mieux fait, la libéralisation des prix a été amorcée et une tendance à stimuler la production agricole s'est faite jour. Surtout, la dissolution de la Société zaïroise de commercialisation des minerais (SOZACOM) permet d'envisager un début de solution aux problèmes de commercialisation des produits miniers, qui fournissent les principales recettes à l'exportation.

A l'âge de cinquante-trois ans, après bientôt vingt années au pouvoir, le président Mobutu ne semble avoir rien perdu de ses ambitions et mène toujours un train de vie qui lui vaut bien des critiques. Mais il n'est pas homme à s'excuser, et quand on lui demande s'il est *« l'homme le plus riche d'Afrique »*, il rétorque – ainsi qu'il vient de le faire au *Wall Street Journal*, – en se moquant, qu'il ne se situe qu'au second rang. Le Zaïre demeure sans aucun doute un pays désorganisé par des années de mauvaise gestion, et trop vaste pour que des explosions de violence et des rébellions ne continuent pas de s'y manifester de temps à autre. *Mais, pour la première fois depuis* une douzaine d'années, l'espoir d'une remise en ordre est permis. Il en faudrait sans doute davantage pour rompre la sérénité, au moins apparente, d'un personnage avec lequel M. François Mitterrand souhaite entretenir les meilleures relations.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

● *Le gouvernement zaïrois est reconduit.* – Le chef de l'Etat zaïrois, le maréchal Mobutu, a reconduit le gouvernement dirigé par M. Kengo Wa Dondo, qui avait donné sa démission, vendredi 30 novembre, à l'occasion du renouvellement du mandat présidentiel, a annoncé, jeudi 6 décembre, la radio officielle, *la Voix du Zaïre*, qui a ajouté : *« On ne change pas une équipe qui gagne. »* – *(AFP.)*

LES RELATIONS ENTRE LA GRÈCE ET L'ALBANIE

Un accord doit jeter les bases d'une coopération bilatérale

De notre correspondant

Athènes. – M. Papoulias, ministre adjoint des affaires étrangères, est, depuis le 4 décembre, en visite officielle à Tirana, où il doit signer un accord-cadre sur le développement des échanges gréco-albanais. C'est la première visite d'un membre du gouvernement grec en Albanie depuis le rétablissement des relations diplomatiques en 1971. En juillet dernier, M. Capatiani, sous-secrétaire d'Etat albanais aux affaires étrangères, était venu en *visite officielle à Athènes*, et, depuis, les négociations se sont poursuivies entre experts.

Les relations bilatérales ont toujours buté sur le problème de la minorité grecque d'Albanie et le refus d'Athènes de signer un traité de paix avec son voisin depuis le déclenchement des hostilités en 1940. Ces deux obstacles paraissent devoir être progressivement surmontés, car, tout en se préoccupant activement du sort de l'importante minorité grecque (environ quatre cent mille personnes), le gouvernement socialiste grec résiste aux revendications territoriales des organisations épirotes, qui, dimanche dernier, ont manifesté avec le clergé orthodoxe en tête. D'autre part, il n'est pas exclu de voir les dirigeants athéniens mettre un terme à l'état de guerre *de jure*.

Les échanges commerciaux se *situaient, en 1983, autour de 40 mil*lions de dollars. La Grèce importe d'Albanie du pétrole, du bitume, du courant électrique et des produits artisanaux. Elle exporte dans ce pays des produits industriels et agricoles, des chaussures et des vêtements.

Un accord routier devrait faciliter les échanges, et *l'ouverture du poste* frontière de Kakavia, à l'occasion de la visite de M. Papoulias, est déjà un indice positif. D'autre part, un accord postal permettra l'échange de lettres, paquets et mandats entre les Grecs et leur famille vivant en Albanie. Mais il n'est pas encore question d'un droit réciproque de visite.

L'amorce d'une coopération plus concrète entre Athènes et Tirana n'est pas sans intérêt au moment où l'on note, à divers indices, la volonté des Soviétiques de renforcer leur présence en Grèce et de suivre de plus près l'évolution générale de la situation dans la péninsule balkanique. C'est ainsi que le nouvel ambassadeur d'*URSS, M. Igor Andropov*, fils de Iouri Andropov, aurait insisté pour obtenir l'ouverture d'un consulat général à Salonique couvrant le nord de la Grèce, permettant également de mieux observer les Balkans du Sud. De même, la compagnie Aeroflot, qui veut assurer une liaison Leningrad-Kiev-Salonique-Athènes, a demandé d'ouvrir une agence à Salonique.

MARC MARCEAU.

● *La convention du droit de la mer.* – La Communauté européenne, en tant que telle, a signé la convention du droit de la mer comme viennent de le faire la Belgique, le Luxembourg, la Suisse et l'Argentine. En revanche, la Grande-Bretagne a annoncé son refus, comme l'Allemagne fédérale l'avait fait le 27 novembre dernier. Rappelons que la date limite de la signature est fixée au 9 décembre à 24 heures (heure de New-York). Il est donc encore possible que quelques autres États signent la convention avant l'heure fatidique. Mais on *sait déjà que les États-Unis* et la Turquie ne signeront pas.



هكذا من الاصل

AFRIQUE

République sud-africaine

Un rapport des évêques dénonce la brutalité des forces de l'ordre

De notre correspondant en Afrique australe

Johannesburg. — Jacob Moleleki avait été arrêté le 23 septembre à Sebokeng en compagnie de quatre autres jeunes. Emprisonnés jusqu'au 28, ils ont été ensuite ramenés dans leur cité dans un véhicule de la police. Alors qu'ils attendaient à l'intérieur de cleui-ci, un policier *« a alors sorti son pistolet, l'a pointé sur Jacob Moleleki et lui a tiré à bout portant dans la tête »*. Ses compagnons ont ensuite été obligés de laver le sang répandu à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule. Le 21 novembre, à Sharpeville, deux jeunes filles de quinze et seize ans sont arrêtées en revenant de faire des courses, à quatre heures de l'après-midi. Elles seront retenues prisonnières jusqu'à 6 h 30 du matin et violées, à trois reprises, par les deux policiers, à l'intérieur de l'engin blindé où elles se trouvaient. Tels sont les faits relatés dans un rapport des évêques catholiques sud-africains rendu public jeudi 6 décembre.

« L'état de guerre se développe »

Outre ces crimes, la brochure intitulée *« La conduite de la police pendant les manifestations des townships »* fait état de nombreux passages à tabac, comme celui dont a été victime une jeune femme de Soweto qui a été brutalement matraquée alors qu'elle passait dans la rue. Un policier lui a mis la main sur la bouche pour l'empêcher de crier pendant que ses deux compagnons frappaient à coups redoublés ; cinquante-quatre marques ont été dénombrées par le médecin qui l'a examinée. Provocations, humiliations, utilisations des chiens policiers, tirs de grenades lacrymogènes à l'intérieur des maisons particulières, etc. Un pasteur de Sharpeville raconte que, au moment où il faisait sa prière du soir, la police a fait feu sur son domicile où dormaient ses huit enfants qui, asphyxiés par les gaz lacrymogènes, ont dû se réfugier chez un voisin.

La police sud-africaine n'a guère pris de gants lors des quatre derniers mois pour rétablir l'ordre perturbé par les campagnes de boycottage, la grève dans les mines d'or et les émeutes dans les « townships ». Selon un bilan établi par la Conférence des évêques catholiques d'Afrique du Sud (SACBC), cent cinquante personnes ont été tuées, dont huit seulement par des individus autres que des policiers. Seize ont trouvé la mort lors du conflit social dans les mines, au mois de septembre. Au total, plusieurs milliers de Noirs ont été blessés, dont certains très grièvement.

Au cours d'une conférence de presse, jeudi, le président de la SACBC, l'archevêque Denis Hurley, et plusieurs évêques ont dénoncé le comportement des forces de l'ordre, qualifié de *« provocateur, irrégulier et illégal »*... *« Le fossé grandit entre la police et la population*, a indiqué Mgr Hurley. *Celle-ci a agi comme si le peuple était son ennemi, alors qu'elle est chargée de le protéger. L'état de guerre se développe. »*

Pour appuyer ses accusations, la SACBC a publié un petit recueil où figurent plus d'une quarantaine de témoignages démontrant les pratiques violentes de la police contre, le plus souvent, *« des innocents ou des passants »*. C'est un récit accablant des méthodes utilisées par les forces de l'ordre, tirant sans discernement au moyen de balles en caoutchouc, utilisant arbitrairement les gaz lacrymogènes et n'hésitant pas à humilier et à injurier les habitants des « townships ». Ces témoignages, recueillis sous serment, et dont une grande partie ont pu être vérifiés, sont éloquents. Samson Mgudlwa raconte comment son fils Nicolas, âgé de dix ans, a été tué le 24 septembre, à Sebokeng, dans la cour de la maison, alors qu'il allait chercher du bois. Atteint à la tête par une balle en caoutchouc tiré d'une camionnette de la police qui passait dans la rue, il est décédé des suites de ses blessures.

Alerter les autorités

Selon le docteur Clifford Goldsmith, ces balles en caoutchouc, des cylindres longs de 90 millimètres, larges de 35 millimètres et d'un poids de 100 grammes environ, peuvent facilement tuer quand elles sont tirées à courte distance. Elles provoquent le plus souvent de profondes blessures, ainsi qu'en témoignent les photos publiées. Pour Mgr Hurley, la dénonciation de ces « bavures » a pour but d'alerter les autorités et ne doit être considéré que comme *« une contribution au bon ordre du pays »*. *« Nous savons aussi*, a-t-il ajouté, *ce que la police a fait pour protéger les innocents des criminels et des voyous... Nous reconnaissons également que quelquefois elle a été provoquée et a dû se protéger elle-même. Mais nous ne pouvons justifier sa conduite illégale et injustifiée. »*

Un exemplaire de l'opuscule a été envoyé au ministre de la loi et de l'ordre, M. Louis Le Grange, que Mgr Hurley déplore de n'avoir pu rencontrer en raison de l'emploi du temps chargé de celui-ci. L'archevêque espère qu'il y aura une réaction de la part des autorités et ne pense pas être inculpé — comme ce fut déjà le cas en mai 1982 pour avoir dénoncé les atrocités commises par la Koevoet (police spéciale en Namibie). Son avis sur l'attitude des forces de l'ordre ne semble en tout cas pas partagé par le ministre de la justice, M. Kobie Coetse, qui, la veille, avait félicité la police pour la *« manière dont elle a effectué son travail de maintien de la loi et de l'ordre et garantit la stabilité »*.

MICHEL BOLE-RICHARD.

ASSASSINAT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOWETO

M. Edward Manyosi, président du conseil municipal de Soweto, a été assassiné, dans la nuit du mercredi 5 au jeudi 6 décembre, au cours d'une embuscade à Soweto. La voiture de M. Manyosi a été interceptée par un autre véhicule dans lequel se trouvaient plusieurs personnes, a précisé un porte-parole de la police, et l'une d'elles a fait feu,tuant M. Manyosi de deux balles.

Celui-ci sortait d'une réunion au cours de laquelle une partie du conseil municipal avait décidé de l'élire, jeudi, maire de Soweto, en remplacement de M. Ephraim Tshabalala, dont la présence à la tête de la municipalité était de plus en plus critiquée. Le président du conseil municipal détient en fait le pouvoir, le maire ayant un rôle de représentation. — *(AFP.)*

CORRESPONDANCE

Des étudiants marocains observent une grève de la faim à la prison d'Oujda

Un groupe d'étudiants progressistes marocains nous ont adressé un texte dans lequel ils déclarent notamment : *« Depuis le 26 novembre, nos camarades d'Oujda mènent une grève de la faim, réclamant d'être traités comme des prisonniers d'opinion et non comme de vulgaires délinquants. Depuis cette date, la presse marocaine n'a soufflé mot de cette lutte pour les droits de l'homme et le respect de la personne humaine (...). Il ne leur reste, comme ce fut le cas de ceux de Marrakech, Safi, Essaouira, pour ultime recours que celui de s'adresser à l'opinion internationale (...). Ce jeûne doit durer en principe jusqu'au 10 décembre (...). A Oujda, encore, les étudiants se sont mis en grève vingt-quatre heures pour dénoncer les responsables de l'intoxication alimentaire dont ils ont été victimes le 27 novembre. »*

DANS UNE DÉCLARATION AU SÉNAT

M. CHEYSSON : nous n'irons pas au Tchad pour faire la guerre au Nord

L'opposition, majoritaire au Sénat, a repoussé, dans la nuit du jeudi 6 décembre au vendredi 7, le budget du ministère des relations extérieures et des affaires européennes approuvé par le PS, le PC et le MRG. La Haute Assemblée a, en revanche, adopté les crédits du ministère de la coopération et du développement inscrits au budget du Quai d'Orsay (*le Monde* daté 28-29 octobre et 10 novembre).

Le Tchad a été au centre des débats. M. Cheysson a déclaré, à ce propos, qu'il n'est pas question que la France retourne au Tchad pour *« faire la guerre au Nord »* du 16e parallèle. Le ministre des relations extérieures avait repris, dans son discours préliminaire, l'argumentation développée, le mercredi 5 décembre, à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 7 décembre).

Il a une nouvelle fois dénoncé la violation par le colonel Kadhafi de l'accord d'« évacuation totale » des troupes étrangères du 16 septembre dernier. *« Ceci est sérieux et grave même »*, a dit le ministre, précisant que la France continuera à exiger son respect *« par la négociation plutôt que par la force »*.

L'argumentation du ministre n'a pas convaincu les sénateurs de l'opposition. Particulièrement sévère à l'égard de la politique étrangère du gouvernement, M. Jean Lecanuet (Un. cent., Seine-Maritime), président de la commission des affaires étrangères, a affirmé que *« l'improvisation est un jeu dangereux »*. La rencontre entre le président de la République, M. Mitterrand, et le colonel Kadhafi, le 15 novembre dernier en Crête, en est, selon M. Lecanuet, un exemple.

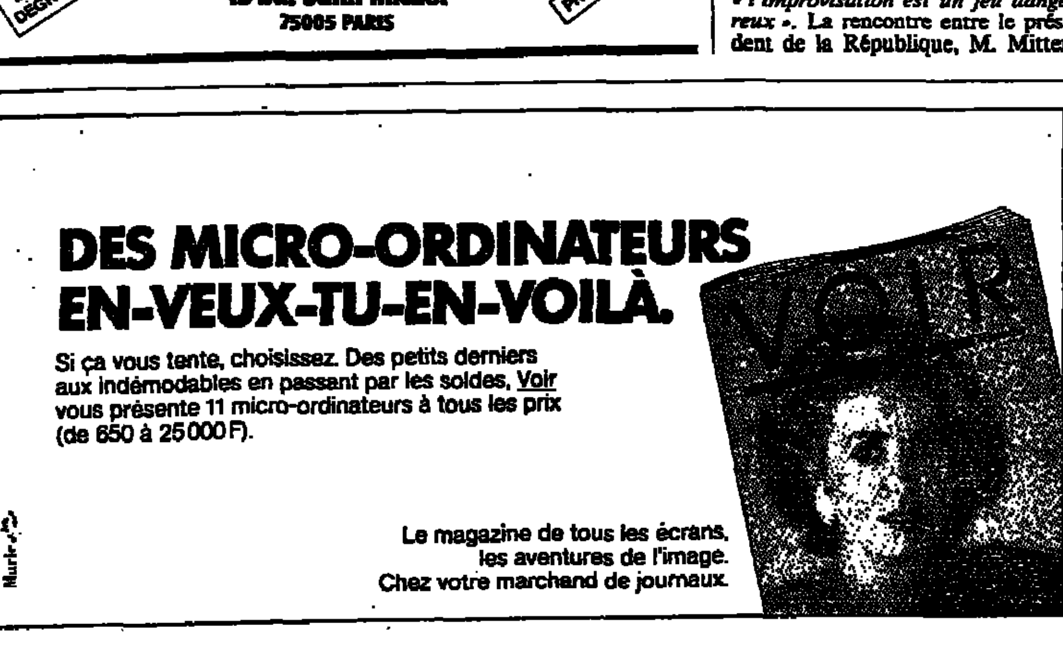
Pour M. Jean François-Poncet (gauche dém., Lot-et-Garonne), les propos de son successeur au Quai d'Orsay traduisent un changement d'attitude à l'égard du Tchad : *« Aujourd'hui, en vous écoutant, nous découvrons avec stupéfaction que votre objectif n'était pas le rétablissement de l'intégrité du Tchad mais bel et bien sa partition. (...) Nul n'imaginait que votre abandon s'étendait jusqu'au 16e parallèle. »*

R. Sa.

● *L'eau coule chez Bokassa...* — L'eau a été rétablie, jeudi 6 décembre, au château de Hardricourt (Yvelines) où réside l'ex-empereur Bokassa ; à la suite d'une *« intervention en haut lieu »*, a précisé l'entourage du souverain déchu. M. Bokassa avait menacé de se rendre *jeudi à l'Elysée pour protester* contre cette coupure d'eau, due au non-paiement d'une facture de 20 000 francs (*le Monde* du 7 décembre).

● *Le général Kolingba, chef de l'Etat centrafricain*, a affirmé, vendredi 30 novembre, que M. Ange Patasse, ancien premier ministre de Bokassa et ancien dirigeant du MLPC (Mouvement pour la libération du peuple centrafricain), avait organisé l'attaque contre la ville de Markounda, le 10 novembre dernier (*le Monde* du 14 novembre). Ce raid, lancé à partir du sol tchadien, a été opéré par des réfugiés tchadiens, des *« criminels et des bandits »* à la solde de M. Patasse et de l'ex-général M'Baikoua, a indiqué le général Kolingba. MM. Patasse et M'Baikoua étaient parmi les principaux organisateurs d'une tentative de coup d'Etat contre le régime du président Kolingba, en mars 1982. — *(Reuter)*.





PROCHE-ORIENT

LA VISITE A PARIS DU PREMIER MINISTRE ISRAÉLIEN

Un entretien avec M. Pérès

(Suite de la première page.)

Le roi Hussein, enfin, qui était condamné par l'OLP il n'y a pas longtemps, a eu la satisfaction de voir l'organisation se réunir chez lui et a prononcé à cette occasion un discours très fort, affirmant aux délégués de l'OLP que le moment du choix essentiel était arrivé.

– Interprétez-vous ce discours comme une réponse indirecte à vos propositions concernant une solution jordanienne du conflit ?

– Il y avait dans ce discours des éléments intéressants pour nous, par exemple l'importance donnée aux résolutions des Nations unies, à la 242 et à celle concernant la partition de la Palestine. Autre chose : le roi a rappelé que son grand-père avait été assassiné du fait de son réalisme. Le roi Hussein, en revanche, a promis une nouvelle fois de reprendre le contrôle des territoires administrés par Israël et d'unifier Jérusalem. Mais où la rhétorique s'arrête-t-elle et où la politique commence-t-elle ? C'est très difficile à dire.

– Du roi Hussein et du président Assad, lequel estimez-vous être l'interlocuteur le plus important pour Israël ?

– Pour la question libanaise, c'est toujours Assad. Mais pour ce qui est du conflit israélo-arabe, il n'existe pas d'option syrienne. Il n'y a une option syrienne limitée que pour la situation au Liban. Cette affaire a un caractère très local, très limité.

– Pensez-vous que le voyage de M. Mitterrand à Damas puisse favoriser la conclusion d'un accord sur l'évacuation du sud du Liban ?

– Je ne sais pas, mais le président Mitterrand a eu un contact direct avec Assad, et pour moi c'est extrêmement intéressant d'entendre ses impressions.

» Mais je ne peux pas en parler, car je ne cite jamais les propos d'un chef d'Etat. Cela dit, il faut que les pays européens gardent le contact avec la Syrie, et M. Mitterrand a dit quelque chose de très important à Damas : *« M. Pérès est un ami de la France, et la France est un ami d'Israël. »*

– Que pensez-vous du projet de conférence internationale sur le Proche-Orient auquel s'est rallié du bout des lèvres M. Mitterrand?

– Nous n'y sommes pas favorables parce que cela reviendrait à placer Israël dans une situation d'infériorité. Quelle serait notre chance, autour d'une même table, face aux représentants de la Syrie, de la Jordanie, de l'Union soviétique ?

– Vous voulez pourtant reprendre des relations diplomatiques avec Moscou.

– Cela ne dépend pas de nous, mais des Russes. C'est à l'Union soviétique, qui a rompu ses relations avec nous, à les rétablir. Je pense d'ailleurs que les Soviétiques ne sont pas satisfaits de leurs liens exclusifs avec les Syriens.

– La vraie question, au Sud du Liban, est-elle d'installer la FINUL sur votre frontière à la place de l'armée du commandant Lahad ?

– C'est une proposition libanaise, mais nous pensons qu'il faut le long de notre frontière une foce militaire libanaise. Notre problème n'est pas de contrôler la politique du sud du Liban ; c'est d'obtenir les mesures de sécurité nécessaires pour le nord d'Israël.

– Seriez-vous d'accord pour que l'armée du commandant Lahad soit intégrée dans l'armée libanaise ?

– Oui, si on nous permet de garder le contact spécial avec elle.

– Etes-vous favorable à un accroissement des effectifs de la FINUL ?

– Oui, il faut les augmenter. Il faudrait qu'ils passent de sept mille à dix mille.

– D'où vient cette soudaine confiance dans les Nations unies ?

– Je suis optimiste, et je crois que les peuples peuvent changer d'avis.

– Etes-vous d'accord pour estimer que l'intervention au Liban et l'occupation du Sud ont déclenché dans votre pays une grave crise morale ?

– Pas vraiment une crise morale, mais les conséquences sont quand même importantes et nous pensons qu'il faut en finir avec notre présence là-bas, qu'elle constitue un obstacle pour la paix. C'est une politique qui n'a aucun avenir et qui ne peut que retarder les choses. Le problème des territoires administrés est autrement plus important à long terme que celui du sud du Liban.

– Quel contrat avez-vous passé avec le Likoud à ce sujet ?

– Nous avons proposé d'améliorer les conditions de vie en Cisjordanie, de désigner des maires arabes dans les villes encore sous administration militaire. Je ne suis pas sûr d'ailleurs que tous les membres du cabinet originaires du Likoud soient très contents. »

Propos recueillis par
FRANÇOISE CHIPAUX
et JACQUES AMALRIC.

L'émission « Allo le Monde », diffusée du lundi au vendredi à 19 h 25 sur la radio locale privée 89 FM, à Paris, sera, en collaboration avec Europe 1, consacrée ce vendredi 7 décembre à la visite de M. Shimon Pérès. Le débat, en présence du premier ministre israélien, sera mené par Olivier de Rincquesen. Jacques Amalric interviendra pour notre journal.

L'émission, diffusée tant en ondeS longues qu'en modulation de fréquence (89), commencera exceptionnellement à 19 h 15, et il ne sera pas, pour des raisons techniques, possible que les auditeurs interviennent par téléphone comme il est d'usage habituellement.

● *Un jeune Alsacien détenu en Israël libéré.* – M. Henry Eichholtzer, un jeune professeur alsacien, condamné le 12 mars dernier à quatre années de prison par un tribunal de Tel-Aviv pour *« intelligence avec l'ennemi »*, a été grâcié et libéré. Il est arrivé dans la nuit du mardi 4 au mercredi 5 décembre à son domicile d'Eguisheim, près de Colmar (Haut-Rhin). Il avait été arrêté le 10 juillet 1983 par les services de sécurité israéliens, qui lui reprochaient d'avoir exécuté en 1978 une mission pour l'Organisation de libération de la Palestine. – *(AFP).*

APRÈS SES ENTRETIENS AVEC M. MITTERRAND

M. Pérès affirme que la France peut jouer un rôle dans la solution de la question libanaise

Le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, a eu, jeudi 6 décembre, un entretien en tête à tête de plus d'une heure avec le président Mitterrand, suivi d'un déjeuner à l'Elysée. De nouveaux entretiens étaient prévus le vendredi, et M. Mitterrand doit se rendre à un déjeuner offert à l'ambassade d'Israël.

Le premier ministre, M. Laurent Fabius, le président de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, et deux membres du gouvernement, MM. Claude Cheysson (relations extérieures) et Jack Lang (culture), ont participé au déjeuner de l'Elysée, ainsi que l'ancien premier ministre, M. Pierre Mauroy. Jeudi également, M. Pérès a reçu pendant une demi-heure M. Giscard d'Estaing à l'ambassade d'Israël.

M. Shimon Pérès a déclaré à l'issue de sa rencontre avec le président Mitterrand qu'il estimait que *« la France pouvait jouer un rôle dans les arrangements visant à résoudre la question libanaise »*.

Le porte-parole de l'Elysée, M. Michel Vauzelle, a indiqué quant à lui que la France souhaitait qu'*« une étape nouvelle puisse s'ouvrir dans une démarche réaliste vers la paix au Proche-Orient »*.

M. Pérès a également révélé devant la presse israélienne que des pourparlers étaient en cours pour la fourniture éventuelle par la France de deux centrales électronucléaires.

Résumant les impressions retirées par M. Mitterrand de son voyage à Damas, la semaine dernière, le premier ministre israélien a déclaré que *« M. Mitterrand pense que notre maintien prolongé au Liban est une erreur. De son voyage à Damas, il a retiré l'impression que le président Hafez El Assad était un homme « pragmatique » qui considère qu'Israël et la Syrie sont en état de guerre. »*

« M. Mitterrand estime qu'il ne faut donc attendre aucun changement formel » de la position syrienne sur le Liban, même si des changements *« tactiques »* sont possibles, a-t-il ajouté.

Sur le plan bilatéral, M. Pérès a indiqué que M. Mitterrand et lui-même avaient décidé la création d'un *« comité industriel commun destiné à promouvoir la coopération industrielle entre la France et Israël »*.

Vendredi matin, M. Pérès devait se rendre sur la tombe du Soldat inconnu puis à l'Hôtel-Dieu pour inaugurer un scanner de conception israélienne.

Dans l'après-midi, il devait donner une conférence de presse avant de rencontrer les personnalités de l'opposition, notamment M. Jacques Chirac, maire de Paris, qui se rend samedi en Israël, ainsi que M. Raymond Barre, ancien premier ministre, et M. Alain Poher, président du Sénat.

Jeudi, M. Pérès s'était entretenu avec les dirigeants du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France), dont il a été l'hôte à dîner au pavillon d'Ermenonville, au bois de Boulogne.

Le résultat des pourparlers sur la coopération nucléaire dépend en partie des conditions financières qu'offrira Paris

De notre correspondant

Jérusalem. – En dévoilant, jeudi 6 décembre, à Paris l'existence d'une négociation nucléaire à usage civil entre Israël et la France, M. Shimon Pérès a confirmé que l'Etat hébreu était fortement tenté par la filière atomique pour satisfaire ses besoins en énergie dans les années 90. On savait, depuis quelque temps, que Jérusalem envisageait un tel choix.

La production d'électricité en Israël avoisine actuellement 3000 mégawatts. Les quatre réacteurs de la centrale d'Hadera, entre Tel-Aviv et Haïfa, en fournissent près de la moitié; la centrale consomme du fuel et du charbon. Israël importe son pétrole pour l'essentiel d'Egypte et achète le solde au Mexique, en Norvège, ou sur le marché « libre ». Le charbon vient d'Afrique du Sud, d'Australie et du Canada notamment. Une autre usine est en construction à Zikim, près d'Ashkelon, mais ce programme est insuffisant.

Pour relever le défi énergétique de l'horizon 2000, devenu plus aigu depuis la perte des champs pétrolifères du Sinaï, Israël doit choisir dès maintenant entre la construction de nouvelles centrales thermiques et l'option nucléaire. Afin, dans la seconde hypothèse, d'être prêt à point nommé, l'Etat juif a pratiquement déjà déterminé le site de sa première usine électro-nucléaire : Shivta, au cœur du désert du Néguev.

L'endroit a été choisi après quatre années d'enquête sur le terrain. En février, la Compagnie nationale d'électricité a lancé un programme de sondages pour tester la géologie et surtout l'hydrographie des sols. *Le processus de refroidissement au* cœur de toute centrale nucléaire exige en effet la présence, à proximité, d'importantes quantités d'eau, laquelle reste à prouver.

Israël n'a ni les moyens techniques ni l'argent pour se doter de son propre équipement nucléaire. Il ne peut l'acquérir aux Etats-Unis, signataires du traité de non-prolifération, et où une loi très stricte lie les mains de l'administration. Le président Reagan, dans ce domaine, a poursuivi la politique de M. Carter. Israël s'est donc tourné vers la France. Les tout premiers contacts ont sans doute été pris dès 1982. Il y a quelques mois, une délégation israélienne associant le ministère de l'énergie et la Compagnie d'électricité s'était rendue en France pour y discuter avec les techniciens de la société Framatome.

Le partenaire français est d'autant plus attrayant pour Israël que Paris s'est refusé – comme Jérusalem – à signer le pacte de non-prolifération. La France fixe elle-même à ses clients les conditions auxquelles ils doivent souscrire. *Cela conviendrait à Israël*, qui recherche, pour des raisons de sécurité, à laisser inspecter de futures installations nucléaires par des équipes de contrôleurs internationaux.

Le centre de Dimona

Ces débats mettent en relief une certaine hypocrisie, dans la mesure où nul ne doute que, malgré ses multiples dénégations, l'Etat hébreu maîtrise l'arme nucléaire mise au point dans le centre de recherches de Dimona. Selon un rapport publié il y a quelques jours par l'université américaine de Georgetown, Israël aurait, si besoin était, la capacité de produire deux bonnes dizaines de bombes en l'espace de quelques heures.

Début novembre, le ministre de l'énergie, M. Moshe Shahal déclarait que les chances d'Israël d'acquérir une usine nucléaire étaient *« meilleures que jamais »*. Sans doute songeait-il aux contacts en cours en France. Le récent quasi-abandon du projet ambitieux et controversé de construction du *« canal des deux-mers »*, qui aurait produit de l'électricité en reliant la Méditerranée à la mer Morte renforce les chances du programme nucléaire. L'achat chez Framatome de deux unités de 950 Mégawatts chacune répondrait parfaitement aux besoins supplémentaires d'Israël d'ici dix ans, besoins estimés jeudi par M. Pérès à 2000 Mégawatts.

Selon le professeur Arnon Dar, physicien à l'Institut Technion de Haïfa, la construction de centrales devrait prendre environ dix ans. Le principal obstacle tient au coût du projet. L'Etat israélien peut-il, compte tenu de sa grave situation financière, s'engager à honorer un contrat évalué à quelque 3 milliards de dollars ? On en est encore pour l'instant au stade des pourparlers ; leur issue dépendra notamment des conditions de crédit que la France est prête à consentir.

S'il est vrai, comme l'assure M. Pérès, qu'Israël se décidera en fonction de *« données purement économiques »*, la signification politique d'un tel contrat n'échapperait à personne. Eût-il été concevable avant le « réchauffement » franco-israélien intervenu depuis 1981 ? Les amateurs de rapprochements historiques se souviendront que le promoteur de l'industrie nucléaire israélienne se nomme... Shimon Pérès et qu'il obtint de la France qu'elle construise le réacteur de Dimona. C'était en 1956.

J.-P. LANGELLIER.

● PRÉCISION. – M. Elie Wiesel, qui devait évoquer la question du génocide hitlérien au cours du vingt-cinquième colloque des intellectuels juifs de langue française (*le Monde* du 6 décembre), avait, au dernier moment, annulé sa participation à cette manifestation.

A TRAVERS LE MONDE

Irlande du Nord

● DEUX MEMBRES DE L'IRA TUÉS PAR L'ARMÉE. – Des soldats britanniques ont abattu jeudi 6 décembre deux membres de l'IRA provisoire (Armée républicaine irlandaise) dans le parc d'un hôpital psychiatrique proche de Londonderry, a annoncé la police d'Irlande du Nord.

Nations unies

● PROJET DE RÉSOLUTION TRÈS SÉVÈRE A L'ÉGARD DU GOUVERNEMENT CHILIEN. – Un projet de résolution très sévère à l'égard du gouvernement du Chili, exprimant la *« consternation »* de la communauté internationale devant la situation dans ce pays, a été déposé jeudi 6 décembre à l'Assemblée générale de l'ONU. Le texte, présenté par un groupe de treize pays, dont la France, le Mexique, la Suède et l'Algérie, exprime la *« profonde préoccupation* (de ces pays) *devant la persistance et la fréquence accrue des violations des droits de l'homme au Chili (...) et en particulier devant la répression des protestations populaires causées par le refus des autorités de rétablir l'ordre démocratique. »* On estime que certains pays qui se sont abstenus ces dernières années, comme le Royaume-Uni, la RFA et l'Argentine, pourraient voter favorablement cette fois.

ASIE

LA CATASTROPHE EN INDE ET SES RÉPERCUSSIONS

La bataille juridique a commencé entre la firme américaine et les autorités indiennes
Le président d'Union Carbide arrêté à Bhopal

De notre correspondant

New-Delhi. – M. Warren Anderson, le président d'Union Carbide, a été arrêté vendredi matin 7 décembre par la police locale de Bhopal et inculpé au nom de son groupe d'*« homicide par négligence et responsabilité sociale »*. Il est depuis gardé à vue. Le président de la filiale indienne de la firme, M. Mahindra, et son directeur exécutif, M. Gokhale, qui accompagnaient le dirigeant américain, ont également été appréhendés. M. Anderson était arrivé la veille du Connecticut à Bombay pour s'entretenir des conséquences de la tragédie avec ses directeurs indiens. Il avait décidé d'aller à Bhopal afin de se rendre compte par lui-même de l'étendue du désastre et discuter avec les autorités locales des mesures d'urgence qui pouvaient être prises par la firme.

Du Connecticut cependant, la direction d'Union Carbide a fait savoir qu'elle serait en mesure de répondre financièrement à toutes les demandes de compensations sans mettre en danger l'existence du groupe. *« Nous sommes assurés »*, ont fait savoir les dirigeants.

La bataille juridique opposant les autorités indiennes au groupe Union Carbide a donc commencé. Les cinq experts de la compagnie dépêchés sur place par leur direction se sont vu notifier jeudi l'interdiction de pénétrer dans le périmètre de l'usine par la police indienne. *« Nous n'avons pas besoin d'eux pour l'enquête technique »*, ont déclaré les autorités qui ont fait saisir dans les coffres du complexe tous les documents nécessaires à leur investigation.

Deux mille morts, plusieurs centaines d'aveugles, un grand nombre d'orphelins et des milliers de malades en traitement, tel était, au matin du sixième jour, le dernier bilan approximatif de la tradégie de Bhopal. Dans les hôpitaux de la ville, on estimait que ce bilan pourrait encore s'alourdir dans les prochaines heures mais de manière beaucoup plus lente que ces derniers jours. Beaucoup de malades étaient encore dans un état jugé sérieux mais les morts, qui avaient été abandonnés dans les baraquements du bidonville proche de l'usine, ont été pour la plupart retrouvés, ensevelis ou brûlés. De même, pour éviter tout risque d'épidémie, la quasi-totalité des carcasses d'animaux divers qui jonchaient les abords du complexe chimique avaient été ramassées et brûlées par l'armée et la police.

Selon les spécialistes dépêchés sur place, l'atmosphère de Bhopal est désormais *« totalement sûre, il n'y a plus la moindre trace de gaz toxique dans l'air »*. Plusieurs centaines de familles qui avaient fui la nappe de poison, lundi, commençaient, jeudi soir, à rentrer chez eux et les boutiques de la vieille cité musulmane levaient, vendredi matin, leurs rideaux de fer. Bref, la ville tourmentée veut croire que le pire est maintenant passé, mais on ignore encore quels seront les effets à long terme de l'empoisonnement sur les récoltes, l'écologie de la région, et ses habitants.

Déjà, huit femmes enceintes, au moins, suffoquant de douleurs ont dû subir d'urgence des interruptions de leur grossesse : *« Leurs bébés ne donnaient plus signe de vie »*, ont déclaré les médecins. De Washington, des experts en toxicologie ont indiqué que, à leur avis, beaucoup de gazés risquent de mourir au cours des semaines qui viennent : *« Leurs tissus pulmonaires sont atteints, la moindre infection peut désormais leur être fatale. »*

Plusieurs centaines d'« intouchables », habitants du bidonville le plus affecté par les gaz, ont manifesté jeudi contre le chef de gouvernement du Madhya Pradesh, l'accusant de les laisser *« mourir de faim »*. Au cours d'une conférence de presse, celui-ci, M. Arjun Singh, s'est défendu d'avoir tenté de fuir les lieux avec sa famille lundi. Il a juré que, en aucun cas, les autorités placées sous sa responsabilité ne tenteraient d'étouffer le scandale. Dans le reste du pays, la campagne électorale a repris son cours normal et les partis d'opposition tentent, jusqu'ici sans grand succès, d'impliquer le gouvernement et le parti dans la tragédie.

PATRICE CLAUDE.

PAS DE SYSTÈME D'ALERTE AVANCÉE COMME AUX ÉTATS-UNIS

Union Carbide, propriétaire de *l'usine de pesticides de Bhopal – elle* détient 51 % des parts de sa filiale indienne, – a reconnu, jeudi 6 décembre, ne pas avoir installé dans l'usine un système informatisé d'alerte avancée déjà en place dans une usine jumelle, à Institute, en Virginie occidentale.

Parlant au nom de la compagnie, au cours d'une conférence de presse tenue dans le Connecticut, M. Jackson Browning, membre du conseil d'administration et responsable des questions de santé, de sécurité et de d'environnement, a confirmé l'existence d'un système informatisé d'alerte avancée qui aurait pu détecter à l'avance la fuite de lundi, à l'usine de Bhopal. Il a précisé que sa compagnie avait finalement décidé de ne pas installer un tel système à l'usine indienne, alors qu'il en existait un à l'usine d'Institute, en raison de l'insuffisance de systèmes de soutien informatique et de pièces détachées en Inde.

M. Browning a également déclaré qu'Union Carbide n'avait pas effectué de recherches scientifiques en vue de déterminer les effets à long terme d'une exposition à des gaz tels le méthyl-isocyanite sur l'homme. A sa connaissance, aucune recherche de ce type n'a été entreprise jusqu'ici par quiconque. Le Congrès s'est emparé de l'affaire, compte tenu des craintes exprimées en Virginie occidentale à la suite de la catastrophe de Bhopal. – *(Reuter.)*

● *Cocktails Molotov contre une usine d'Union Carbide en RFA.* – Des inconnus ont lancé, mercredi matin 5 décembre, à Milstedt (nord de la RFA), des cocktails Molotov contre les bureaux d'une usine du groupe Union Carbide, a indiqué, jeudi 6 décembre, un porte-parole de la société.

Sri-Lanka

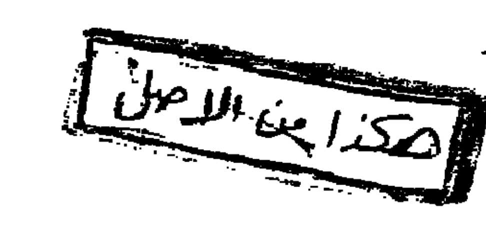
EN REPRÉSAILLES 83 CIVILS ONT ÉTÉ MASSACRÉS PAR DES SOLDATS

Colombo *(AFP, UPI, Reuter)*. – Le gouvernement s'est réuni, vendredi 7 décembre, en session spéciale, afin de décider de mesures d'urgence pour répondre à la vague de violence qui sévit en particulier dans le nord du pays, dont les nationalistes tamouls veulent obtenir l'indépendance. Un porte-parole officiel a précisé que les mesure envisagées par le gouvernement étaient destinées à prévenir des représailles de la majorité cingalaise contre la minorité tamoule.

On confirmait jeudi matin 6 décembre, de source bien informée, que des soldats avaient tué quatre-vingt-trois civils désarmés, mardi à proximité de la ville de Mannar, dans le nord-ouest de l'île, pour se venger d'une attaque de séparatistes tamouls contre un convoi militaire (*le Monde* du 7 décembre).

Mardi, des inconnus avaient arrêté un autobus et tué dix-sept passagers puis mis le feu à plusieurs villages dans le centre nord de l'île, a rapporté le journal de langue tamoul *Thinakaran*. Selon des parlementaires, les victimes appartenaient à la fois à la communauté cingalaise et à la minorité tamoule.





Aux lointains confins de la Chine...

III. – *Au cœur du grand jeu sino-soviétique*

De notre envoyé spécial MANUEL LUCBERT

Riche en ressources naturelles – charbon, pétrole, – le Xinjiang joue un rôle stratégique de premier plan dans les relations de la Chine avec l'URSS. Face à la propagande soviétique, Pékin s'efforce de consolider l'unité entre les Hans, la nationalité dominante en Chine, et l'importante population ouïghour. Dans la foulée de la reprise des consultations entre Pékin et Moscou, une certaine détente, matérialisée par une reprise du commerce frontalier, commence aujourd'hui à se manifester (*le Monde* des 5 et 6 décembre.).

Kachgar. – Ancien carrefour des routes de la soie et, pendant deux mille ans, actif centre commercial et caravanier, Kachgar est aujourd'hui, à l'extrémité occidentale de la Chine, une grosse bourgade poussiéreuse qui somnole à l'ombre de sa mosquée. Sous les peupliers qui bordent l'étang aux eaux dormantes près du mausolée d'Abakh Hodja (1), dont la coupole de faïence vert sombre reflète les rayons du soleil, quelques vieillards barbus devisent lentement, assis à même le sol. A l'approche de l'étranger, des gamins aux yeux bleus ingénus accourent et se plantent, fascinés, devant les appareils photographiques.

Lorsque le Père jésuite Benedict Goes séjourna à Kachgar en 1603, il décrivit cette ville comme un grand centre de transit Est-Ouest. C'est ici que se croisaient les caravanes venant de Kaboul et celles parties de Pékin. Le seigneur de Kachgarie régnait alors sur le commerce. Chef spirituel – il s'agissait de consolider l'islam, de pénétration récente, – il était aussi un souverain temporel qui traitait d'égal à égal avec le dalaï-lama de Lhassa et les khans des contrées environnantes.

La Kachgarie, à l'époque, était un Etat vassal de la Chine. Mais Pékin était loin, et la dynastie des Ming (1368-1644) s'acheminait vers son déclin. Il fallut, au dix-huitième siècle, les actions énergiques des empereurs Kangxi et Qianlong pour affermir le pouvoir chinois sur la région.

La décadence de la dynastie des Qing, dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, contribua à distendre de nouveau les liens entre Pékin et cette lointaine possession. L'Asie centrale – le Turkestan chinois en formait une pièce de choix – fut alors l'objet de convoitises de la part des deux puissances qui tentaient de s'assurer des sphères d'influence dans ce « milieu des empires » : la Grande-Bretagne et la Russie. Kachgar, où Anglais et Russes avaient établi un consulat, fut l'une des villes qui constituaient la cagnotte de ce grand jeu. En 1860, le tsar, à la suite d'une habile manœuvre diplomatique, obtenait que Kachgar, pour la première fois, s'ouvrît au commerce russe.

Ces luttes d'un passé pas très ancien continuent d'avoir leur prolongement de nos jours. A ceci près que le nombre des partenaires engagés dans la partie pour le contrôle de ces vastes espaces s'est considérablement réduit. Russes et Chinois sont désormais face à face.

L'avènement du communisme à Moscou, puis à Pékin, à l'époque contemporaine, aurait pu faire penser qu'allait être durablement scellée une amitié fondée sur une communauté d'idées et d'intérêts et sur la solidarité des armes face à l'ennemi impérialiste. Au début des années 50, de fait, une coopération *« fraternelle »* s'instaura entre les deux capitales. Mais, bien vite, la méfiance prit le dessus. Chauvinisme grand-russe contre péril jaune : de chaque côté, les grands mythes historiques, nourris de frayeurs légendaires et de controverses politico-idéologiques plus actuelles, réapparurent. La brouille prit même pendant quelque temps un tour violent : à partir de 1962, la frontière fut le théâtre d'incidents, prélude aux affrontements meurtriers sur l'Oussouri et au Xinjiang même en 1969.

En privilégiant l'effort national dans le développement économique, les communistes russes et chinois favorisèrent, d'autre part, la création, dans chacun des deux pays, de systèmes autocentrés, ôtant beaucoup d'intérêt aux voies de pénétration traditionnelle. La querelle sino-soviétique puis la révolution culturelle et la volonté mutuelle de mieux contrôler les populations respectives, achevèrent d'amener les relations frontalières au point zéro. Ainsi, Kachgar, jadis lieu de passage animé, ne fut-il plus qu'un cul-de-sac inhospitalier.

Commerce frontalier

Une évolution récente a quelque peu modifié le tableau. Depuis le mois de décembre 1983, deux points de passage entre, d'une part, la région autonome ouïghour du Xinjiang et, d'autre part, les Républiques soviétiques de Kirghizie et du Kazakhstan, ont été rouverts au commerce des biens et aussi, mais à doses infinitésimales, à la circulation des personnes. L'un de ces points se trouve à Torghat, à environ 160 kilomètres de Kachgar. Inauguré en 1952, il était fermé depuis 1967. L'autre est situé plus au nord à Orghuz, en face de la ville de Yining, dans la vallée de l'Ili, l'une des zones les plus sensibles dans l'histoire des relations sino-russes.

Comment juge-t-on à Kachgar cette reprise d'activité avec le voisin tant vilipendé ? *« Depuis la réouverture de la frontière, les autorités chinoises et soviétiques ont coopéré de façon amicale pour régler les problèmes en suspens »*, nous dit un responsable local du bureau du commerce extérieur, qui ajoute, apparemment convaincu : *« La décision a été prise par les deux gouvernements centraux, mais, de chaque côté, les populations ont une vieille habitude de coopération. Cette décision est bonne pour la paix mondiale et la paix entre les deux pays. »* A Torghat, une centaine de personnes, nous dit-on, assurent, du côté chinois, la marche des opérations : manutention, stockage, douane. Des travaux de réparation et de modernisation ont été entrepris afin de loger le personnel et d'entreposer les marchandises. La route Kachgar-Torghat, qui n'avait quasiment pas été utilisée pendant une quinzaine d'années, a été réparée.

En sept mois, depuis décembre dernier à la fin juin de cette année, le volume des importations à Torghat a été de 20 000 tonnes. Pour le second semestre, les responsables locaux prévoient au moins un triplement (70 000 tonnes environ) de ce chiffre. Le volume des exportations est un secret. Notre interlocuteur accepte seulement de nous préciser qu'à Torghat elles sont inférieures aux importations, mais que grâce au trafic passant par Orghuz et qui représente les deux tiers de l'ensemble, les échanges frontaliers sont équilibrés. Un chiffre encore nous est livré avec délectation (c'est la première fois, nous assure-t-on, qu'il est révélé) : de décembre 1983 à juin 1984, la part du Xinjiang dans le commerce bilatéral sino-soviétique s'est élevée, en valeur, à 1 milliard de francs suisses. C'est loin d'être négligeable. Une dernière précision permet de mieux évaluer le mouvement en cours : dans les années 50, le volume annuel d'échanges à Torghat a plafonné autour de 100 000 tonnes, nous indique-t-on. Or ce chiffre sera quasiment atteint dès cette année.

Les Chinois achètent du ciment, des engrais, de l'acier. Ils vendent du houblon, de la soie, des fabrications locales, du feutre, du coton, des textiles. Les importations en provenance du territoire soviétique sont surtout destinées à la construction et à l'industrie. Les matériaux ainsi livrés devraient permettre de soulager les transports du côté chinois et de combler les insuffisances de production. Ils sont envoyés en priorité dans le sud du Xinjiang, dont le développement souffre de ses mauvaises communications avec le reste de la Chine. Cette relance du commerce frontalier est l'un des résultats les plus marquants de la reprise des consultations politiques entre Pékin et Moscou en octobre 1982.

Les membres de l'ambassade soviétique en Chine se déplacent plus souvent et un peu plus librement dans le pays. Les délégations d'études et d'affaires se sont multipliées. Ainsi, la première société mixte du Xinjiang, une usine de lainage installée à Urumqi, sur la base d'une coopération triangulaire entre la Chine, le Japon et Hongkong, a-t-elle reçu, en mars dernier, la visite d'un fonctionnaire du service commercial de l'ambassade d'URSS à Pékin, puis, quelques semaines plus tard, celle d'un directeur d'une usine automobile de Minsk, intéressé par un contrat de compensation. Et, depuis lors, des pullovers en angora tricotés dans le Xinjiang sont expédiés en Biélorussie sous la marque Droujba (Amitié) !

Suspicions

Les contacts entre les personnes sont loin de se développer aussi rapidement. A partir de 1982, quelques regroupements de familles, surtout parmi les Ouzbeks, se sont produits. Le mouvement se fait de préférence dans le sens Chine-URSS. Les habitants des Républiques musulmanes soviétiques qui viennent au Xinjiang ont du mal à s'adapter à un environnement chinois et sont étonnés, nous dit-on, du retard économique qu'ils constatent. A Kachgar, non loin du grand bazar, nous avons vu un couple d'Ouïghours venus en visite du Kazakhstan, dont la tenue vestimentaire tranchait effectivement sur celle des paysans locaux. Les envois de paquets postaux entre membres séparés d'une même famille ont repris également depuis 1982. Pas vraiment interdits, ils avaient cessé de fait pendant la révolution culturelle.

D'autres signes témoignent de la lente normalisation sino-soviétique. Dès 1980, le chef-lieu du district autonome kazakh d'Ili, déplacé à Kuntun, à l'intérieur des terres, dans les années 60, a été réinstallé à Yining, non loin de la frontière. En pleine tension avec Moscou, les Chinois avaient préféré prendre leurs précautions. Non sans raisons. De 1871 à 1881, les Russes occupèrent cette riche vallée fortement convoitée. En 1962, Ils y avaient réussi un joli coup de propagande : habilement travaillés, 60 000 Kazakhs, encore nomades il est vrai, étaient passés du jour au lendemain du côté soviétique avec leur campement, convaincus qu'ils y trouveraient une vie meilleure.

Par rapport à cette période troublée, l'amélioration du climat des relations est sensible. Dire, toutefois, que la méfiance a subitement disparu serait excessif. Le retard apporté à réaliser l'extension du réseau ferroviaire au-delà d'Urumqi illustre la prudence chinoise. Se rappelant sans doute le rôle joué par la voie ferrée dans la pénétration russe en Mandchourie à la fin du siècle dernier, les Chinois hésitent à terminer la liaison Urumqi-Karamaï, commencée il y a une vingtaine d'années et abandonnée au moment de la brouille. La construction vers l'ouest, donc droit vers la frontière, de la ligne Urumqi-Wusu (250 kilomètres) est toutefois annoncée pour 1985.

La question territoriale

La propagande soviétique ne manque pas une occasion d'alimenter les suspicions chinoises. Ainsi, M. Fang Zongshen, vice-maire de Kachgar, n'hésite pas à voir « *une influence étrangère* » dans l'exploitation des incidents entre Hans et Ouïghours qui eurent lieu dans la ville en octobre 1981. « *Certains de nos concitoyens écoutent les radios étrangères, en particulier soviétiques*, nous dit-il. *Ces radios sont très actives. Les Russes devraient stopper cette propagande, car, quant à nous, nous voulons améliorer les relations.* » Les stations soviétiques émettant en ouïghour, kazakh, ouzbek, tadjik, kirghiz, inondent le Xinjiang non sans succès auprès des minorités locales, intéressées par les programmes de variétés et les émissions culturelles. C'est là, pour les dirigeants de la région autonome, une véritable préoccupation.

Mais le fond du problème, même si le sujet n'est pas ouvertement abordé, reste la question territoriale. Sur cet arrière-plan, l'invasion de l'Afghanistan a réveillé bien des craintes. Les Chinois ne réclament pas une révision de la frontière. A quelques aménagements mineurs près, ils en reconnaissent le tracé actuel. Mais ils souhaitent que les Soviétiques, en contrepartie, admettent, comme Lénine l'avait fait, le caractère *« inégal »* des traités signés au dix-neuvième siècle entre les tsars et la dynastie des Qing. Le dossier a été mis sur le tapis par la Chine dans les entretiens bi-annuels qui se déroulent depuis deux ans au niveau des vice-ministres des affaires étrangères. Les Russes refusent catégoriquement de s'engager dans cette discussion.

En position d'infériorité militaire et économique, les Chinois ont quelques raisons, même si l'heure est plutôt à la diminution des tensions, de rester sur leurs gardes. Depuis la prise de Kazan par Ivan le Terrible en 1552 et le traité de Nertchinsk qui, en 1689, fixa la frontière entre les deux grands empires, l'avancée territoriale ne s'est faite que dans un sens : au profit des Russes. Aussi ne faut-il pas s'étonner que le souvenir des terres perdues soit parfois rappelé à la population chinoise.

Au musée d'Urumqi, une carte représente le territoire chinois à la fin de la dynastie des Qing (1911). Le tracé frontalier monte au nord jusqu'au lac Balkhach et, à l'est, englobe toute la Mandchourie. Or, en 1864, les délégués chinois, en signant le traité de Tchougoutchak, avaient renoncé à toutes les terres comprises entre les monts Tianshan et le lac Balkhach. Cette cession s'était faite, il est vrai, sous une vive pression militaire russe.

Prises dans ce jeu qui les dépasse, les populations autochtones essaient tant bien que mal de préserver leur identité. Dépouillées de leur splendeur passée, elles s'efforcent de survivre. Leur dynamisme force l'admiration. Le réveil de l'islam en Asie *centrale pourrait être*, à *long terme*, un puissant facteur de bouleversements. Mais le jour est encore lointain où ce « milieu des empires » pourra secouer la pesante tutelle de ses actuels maîtres russes et chinois.

FIN

(1) Descendant, paraît-il, du prophète, *la famille Hodja s'installa* au début du seizième siècle à Kachgar, venant de Samarkand. Elle y instaura un Etat théocratique, dont Abakh Hodja fut, au dix-septième siècle, le grand consolidateur.

AMÉRIQUES

Brésil

La victoire de M. Tancredo Neves à l'élection présidentielle de janvier 1985 semble assurée

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. – Il restait un obstacle au triomphe du candidat de l'opposition, M. Tancredo Neves, à l'élection présidentielle du 15 janvier 1985 : la résistance des milieux militaires. Cet obstacle a été surmonté à la fin de novembre, après plusieurs réunions secrètes entre M. Neves et les responsables de l'armée, pour assurer ceux-ci que le futur gouvernement ne manifesterait aucun esprit de revanche à l'égard du régime qui a gouverné le Brésil pendant deux décennies.

Deux faits significatifs se sont produits, qui montrent qu'un tournant a été pris dans la bataille pour la succession présidentielle. Il y a eu d'abord l'annonce – inattendue – de la mise à l'écart d'un des chefs militaires les plus hostiles au candidat de l'opposition : le général Newton Cruz, commandant militaire de la capitale, qui vient d'être relégué par ses supérieurs à un poste de second plan. Il y a eu ensuite la prise de position sans équivoque du ministre de l'armée, le général Walter Pires, tenu pour l'un des « durs » du gouvernement.

Dans une note officielle, le général Pires a affirmé, le 23 novembre, que l'armée *« appuyait le projet d'ouverture »* du général Figueiredo, tel qu'il allait se concrétiser par l'élection, *« conformément à la loi »*, du futur président.

Ce *« conformément à la loi »* n'était pas de pure forme. Depuis plusieurs semaines, l'opposition redoutait que la loi ne soit changée pour redonner quelque chance au candidat officiel, M. Paulo Maluf, aujourd'hui minoritaire dans le collège restreint chargé de désigner le prochain chef de l'État. Les amis de M. Maluf, en effet, ont multiplié les stratagèmes – les *casuismes*, comme disent les Brésiliens – pour éviter leur défaite le 15 janvier. Ils ont d'abord tenté d'obtenir que l'élection se fasse à bulletin secret dans l'espoir de monnayer les suffrages de certains de leurs adversaires. Ils ont essayé ensuite de faire appliquer une règle dite de *« fidélité au parti »*, afin d'obliger chacun des grands électeurs à voter pour le candidat de son parti, sous peine de perdre son mandat et de voir son vote annulé.

Il s'agissait d'une ruse grossière destinée à contrecarrer les dissidents de la formation officielle, le PDS (Parti démocratique et social), qui ont décidé de donner leurs voix à M. Tancredo Neves. Mais elle a échoué. A deux reprises, le Tribunal supérieur électoral s'est prononcé en faveur de la liberté de vote au sein du collège électoral. Aujourd'hui, les supporters de M. Maluf sont démoralisés ; certains lui demandent même, dans un *« geste de grandeur »*, de renoncer.

Mais M. Maluf n'est pas précisément l'homme des nobles gestes. Il l'a montré au cours de sa carrière, ce qui lui vaut d'être traité aujourd'hui par ses adversaires de *« corrompu »* et de *« voleur »*. Il l'a également prouvé au cours de sa campagne électorale, en faisant de l'esbroufe et en multipliant les coups bas. Plusieurs députés « tancrédistes » l'ont accusé, lui ou ses amis, d'avoir tenté de les suborner.

L'incident le plus révélateur – et aussi le plus pittoresque – a eu pour vedette le cacique indien, Mario Juruna. En tant que député – le seul député indien à Brasilia – Mario Juruna est membre du collège électoral : 1 voix sur 686.

Or, à la fin du mois d'octobre, cet ancien chef de la tribu des Xavante, élu à Rio-de-Janeiro sur une liste de formation d'opposition, le Parti démocratique du travail de M. Brizola, révélait dans quelles conditions on avait essayé de l'« acheter » : trois mois plus tôt, il était allé voir M. Calim Eid, chef de la campagne électorale de M. Maluf, pour solliciter son « aide ». Celui-ci s'était empressé de la lui fournir, en échange d'un vote favorable le 15 janvier. Juruna avait reçu pendant trois mois des sommes confortables, mais il n'avait pas osé y toucher. *Il les avait gardées dans une* valise, qu'il emportait partout avec lui, jusqu'au jour où, pris de remords, il dénonça l'affaire sur la place publique.

Pressions, chantage, corruption : le candidat officiel a été le héros d'un feuilleton électoral digne de ceux qui se déroulaient dans les campagnes de l'intérieur du temps de la *« vieille République »*, telles qu'elles apparaissent dans les romans de Jorge Amado. Héros ou plutôt anti-héros : c'est le visage épanoui, le verbe arrogant que M. Maluf a joué depuis quatre mois le rôle du « vilain », jamais découragé par son impopularité.

La « face honteuse » du régime

Il en est devenu gênant pour ceux qui, au départ, le soutenait. Le général Figueiredo ne l'a vraiment jamais accepté. La plupart des chefs militaires ont refusé de se reconnaître dans un homme qui semblait révéler la *« face honteuse »* du régime, celle des cyniques et des profiteurs. Les généraux qui l'appuyaient ont fini par le lâcher ou, du moins, ils se sont faits bien discrets.

Il faut dire que, dans le même temps, M. Tancredo Neves a accru son influence et gagné à sa cause la quasi-totalité du pays. Candidat d'une vaste coalition, qui va de l'extrême gauche jusqu'à la droite libérale, il se présente comme l'homme de la conciliation et de la transition. Dans toutes ses interventions, il a ménagé la susceptibilité des militaires, et il est même allé au-delà de ce qu'on attendait de lui. En leur décernant un brevet de démocratie, il défend la libre entreprise devant les entrepreneurs, le droit de grève auprès des syndicats et propose aux uns et aux autres un pacte social semblable à celui que les partis et les syndicats espagnols ont signé en 1977 pour consolider la démocratie.

Il rassure les créanciers étrangers, en promettant de respecter les engagements pris avec le FMI. Il a eu à ce sujet des conversations précises avec le ministre du plan, M. Delfin Neto ; il a eu d'autres conversations, celles-là décisives, avec le ministre de l'armée, le général Walter Pires. *Il lui a promis que, dans son gouvernement, il n'y aurait pas de « revanchisme »*. Autrement dit, que le scénario argentin était inimaginable ici. Certes, des officiers brésiliens se sont rendus coupables de tortures et même d'assassinats à l'époque déjà lointaine de la répression. Le régime militaire, en accentuant l'intervention de l'Etat dans l'économie, a laissé se développer la corruption à un degré inégalé dans le passé. L'armée elle-même a été trop longtemps au pouvoir pour n'avoir pas succombé à ces tentations.

Mais la répression n'a pas abouti, comme en Argentine, à une guerre d'extermination contre les opposants. L'armée brésilienne n'a pas été humiliée non plus par une défaite comme celle des Malouines. Donc c'est en bon ordre et en imposant ses conditions qu'elle entend se retirer, comme le font en ce moment les militaires en Uruguay.

Fort des assurances données par M. Tandredo Neves, le haut commandement de l'armée s'est réuni à plusieurs reprises à Brasilia à la fin novembre. C'est au cours de ces réunions que la décision a été prise d'écarter le général Newton Cruz, commandant militaire de la capitale.

Tonitruant, agressif, le général était le symbole même du passé. Chargé à deux reprises d'appliquer des « mesures d'urgence » à Brasilia, il s'est acquitté de sa tâche d'une façon si brutale qu'il a été critiqué par ses pairs. Son nom, en outre, est apparu dans une ténébreuse affaire qui impliquait le SNI (les services secrets) : un journaliste, découvert assassiné à la fin de 1982, Alexandre von Baumgarten, l'a accusé nommément, dans un dossier posthume, de vouloir le liquider. Le général Newton Cruz était alors le responsable à Brasilia du SNI aux yeux de qui le journaliste en question était devenu, semble-t-il, un gêneur. Enfin, le commandant militaire de la capitale ne cachait pas son hostilité à M. Tancredo Neves. Il est vrai qu'il ajoutait aussitôt après : *« Une fois qu'il sera élu, je me mettrai au garde à vous devant lui. »*

A un mois et quelque de l'élection, le chemin est libre, donc, pour le candidat de l'opposition. Après l'accord conclu avec le gouvernement, il semble destiné plus que jamais à présider, à partir du 15 mars 1985, un gouvernement de large union nationale.

CHARLES VANHECKE.

Chili

• APPEL A UNE NOUVELLE JOURNÉE DE PROTESTATION POUR LE 12 DÉCEMBRE A SANTIAGO. – Le Mouvement démocratique populaire (MDP, coalition de mouvements d'opposition de gauche) a appelé, jeudi 6 décembre, toute la population de Santiago à une nouvelle journée de protestation le 12 décembre afin d'*« affaiblir encore plus »* le gouvernement du général Pinochet. – *(AFP.)*

El Salvador

Le major d'Aubuisson a demandé à M. Reagan de soutenir ouvertement les organisations armées antisandinistes

Le major Roberto d'Aubuisson, ancien candidat à l'élection présidentielle de mai 1984 et leader de l'extrême droite salvadorienne, a demandé à l'adminitration Reagan de soutenir officiellement les organisations armées antisandinistes qui bénéficient pour le moment d'une *« assistance clandestine »*.

M. d'Aubuisson a fait cette déclaration, rapporte le *Washington Post*, à l'université Georgetown de Washington le jeudi 6 décembre. Il a de nouveau démenti tout lien personnel avec les escadrons de la mort dans son pays. *« Je suis totalement innocent »*, a-t-il dit. Le leader de l'Arena effectue une visite de quatre jours aux Etats-Unis après avoir obtenu un visa d'entrée (qui lui avait été refusé à plusieurs reprises par Washington, en particulier à la veille des élections salvadoriennes du printemps).

Etats-Unis

M. BARRY GOLDWATER SE PRONONCE CONTRE LE PLAN REAGAN DE CONSTRUCTION DES MISSILES MX

Washington *(UPI)*. – Le sénateur Barry Goldwater, prochain président de la commission sénatoriale des services de l'armée, a déclaré que le président Reagan devait geler les dépenses militaires de l'année fiscale 1986 au niveau de celles de 1985 afin de réduire le déficit budgétaire. Il a ajouté que M. Reagan devait renoncer à obtenir le soutien du Congrès pour son programme de missiles MX.

Cette déclaration du sénateur de l'Arizona est un revers pour l'administration Reagan et le Pentagone, qui pouvaient jusqu'à présent compter sur le soutien de l'actuel président de la commission, M. John G. Tower (républicain, Texas), qui doit se retirer à la fin de l'actuelle législature en janvier.

M. Goldwater, âgé de soixante-seize ans, a été candidat à la présidence en 1964. Sa prise de position met en cause le plan du secrétaire d'État à la défense, M. Caspar Weinberger, qui estime que les dépenses militaires des États-Unis devraient passer de 293 milliards de dollars en 1985 à environ 334 milliards de dollars pour l'année fiscale 1986. *« Je pense*, a dit M. Goldwater, dans une interview publiée le 5 décembre, *que nous avons assez de missiles. Je ne vois pas l'intérêt d'en construire davantage. »*

Colombie

LE PRÉSIDENT BETANCUR A RENCONTRÉ LE DIRIGEANT DU M-19 A MEXICO

Mexico *(AFP.)* – Le président colombien, M. Belisario Betancur, a rencontré jeudi 6 décembre à Mexico le chef du mouvement de guérilla colombien M-19 (extrême-gauche), M. Ivan Marino, qui l'a assuré de la volonté de son organisation de participer au processus de pacification engagé par le gouvernement de Bogota. L'entretien a eu lieu à la résidence du ministre mexicain des affaires étrangères, M. Bernardo Sepulveda. Il a porté en particulier sur les difficultés rencontrées par les membres du M-19 pour se réintégrer dans la vie civile après avoir décidé de déposer les armes l'été dernier.

Le 24 août 1984, le M-19 a signé un accord de cessez-le-feu avec les autorités colombiennes. Auparavant, les mouvements de guérilla FARC (communiste), EPL (maoïste) et ADO (trotskiste) avaient conclu avec le gouvernement des accords de même nature. Le chef du M-19 a ajouté qu'il avait insisté lors de sa rencontre avec M. Betancur sur la nécessité d'approfondir le dialogue national pour aboutir à un consensus durable dans le pays. A Bogota, un communiqué de la présidence a indiqué que l'entrevue avait été *« franche et cordiale »* et qu'elle avait porté sur *« le développement de la trêve conclue comme une étape vers la paix, sur ses difficultés et sur le dialogue national »*.

El Salvador

…major d'Aubuisson a demandé … Reagan de soutenir ouvertement … organisations armées antisandinistes

Etats-Unis

Colombie

LE PRÉSIDENT … A RENCONTRE LE DIRIGEANT DU M-19 A MEXICO

LA GLOIRE.



Le Monde

politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. JOXE ET LES COMMUNES

Recentraliser ?

Quand M. Pierre Joxe est arrivé place Beauvau, sa réputation de jacobin l'y avait précédé. Pourtant, il a tenu à garder et le titre de ministre de l'intérieur et de la *décentralisation* et la totalité des responsabilités de M. Gaston Defferre. Etait-ce pour continuer son œuvre décentralisatrice ou, au contraire, pour la freiner ? D'autant que certains socialistes commençaient à murmurer qu'était quelque peu dangereuse cette *« grande œuvre du septennat »*. Jusqu'ici, personne ne pouvait prouver la volonté de M. Joxe de recentraliser. Il n'y avait que des présomptions.

A-t-il montré le bout de l'oreille le jeudi 6 décembre 1984 à l'Assemblée nationale ? Le projet de loi qu'il y défendait était pourtant sans problème. Il *ne s'agissait que* d'aménagements techniques au calcul de la dotation globale de fonctionnement des collectivités locales et au statut des villes nouvelles (*le Monde* des 15 et 16 novembre). Nul ne les contestait. Mais, la veille du débat, le ministre de l'intérieur a déposé *seize amendements à son propre* projet. Pour la moitié d'entre eux, pas de difficultés ; ils modifiaient le fonctionnement du Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle d'une façon acceptée par tout le monde. Mais les autres bouleversaient les mécanismes de la *dotation générale d'équipement* des communes. Et là...

Cette dotation est, en effet, un mécanisme essentiel de la décentralisation telle que l'a voulue M. Defferre. Le principe en est simple : pour faire disparaître la tutelle indirecte de l'Etat sur les maires, supprimons les subventions spécifiques qui lui faisaient aider – bien entendu avec conditions – certains investissements communaux et *remplaçons-les par une aide forfaitaire*, répartie égalitairement entre toutes les communes, et dont elles feraient ce qu'elles voudraient.

Bravo. Mais la somme globale accordée par l'Etat n'augmentant guère, une fois divisée entre les trente-six mille communes françaises, cela fait bien peu d'argent surtout pour les plus petites qui n'ont guère de ressources et pas de projets d'investissement annuel. Leurs maires depuis longtemps demandaient donc une réforme de cette dotation. Le ministère de l'intérieur la négociait avec les associations d'élus. Sans succès. *M. Joxe a donc décidé de trancher.* Il a proposé aux députés de maintenir la situation actuelle pour les collectivités de plus de vingt mille habitants, de rétablir les subventions spécifiques pour celles de moins de deux mille habitants et de faire moitié-moitié pour les intermédiaires. Et c'est le préfet qui répartirait ces subventions spécifiques.

L'affaire était bouclée : l'Etat retrouvait son mot à dire dans *certaines décisions communales*, et son représentant un moyen de pression politique sur les maires ! L'opposition, désormais convaincue par la décentralisation qu'elle avait combattue, ne pouvait l'accepter. M. Jean-Pierre Soisson (UDF, Yonne) et Pascal Clément (UDF, Loire) sont montés au front. Argument décisif : nous ne pouvons nous prononcer sur un dossier aussi difficile si vite. Certains socialistes ne *dissimulaient guère non plus leur* gêne. D'autant qu'ils se souvenaient de l'époque où le président d'alors du groupe socialiste exigeait du gouvernement le temps d'analyser sérieusement ses propositions !

Après une heure de bataille, M. Joxe a retiré ses amendements, prévenant qu'il les redéposerait au Sénat, espérant que la quinzaine de jours ainsi gagnée permettrait de trouver une solution.

Echec de la première tentative. Y en aura-t-il d'autres ?

THIERRY BRÉHIER.

Liquidation d'entreprises et statut des administrateurs judiciaires

Deux projets de loi importants – le redressement et la liquidation judiciaire des entreprises d'une part, les statuts des administrateurs judiciaires, mandataires, liquidateurs et experts en diagnostics d'entreprise de l'autre (*le Monde* des 6, 7, 8 et 9, 11, 12, 13 avril ; 7, 8, 10 et 11, 14 juin 1984), – sur lesquels la commission mixte paritaire entre les deux assemblées s'était mise d'accord, *n'ont pas trouvé grâce aux* yeux des députés du RPR et de l'UDF. Ces derniers se sont abstenus jeudi 6 décembre. Les élus du PS et du PC ont approuvé ces textes.

Les sénateurs avaient, il est vrai, fait la plus grande partie du chemin qui les séparait des députés. Pour le premier projet, il a été ainsi notamment décidé que :

– Tous les tribunaux de commerce auront compétence pour appliquer la procédure simplifiée *des règlements judiciaires, mais* certains d'entre eux simplement désignés par décret en conseil d'Etat pourront utiliser la procédure normale ;

– Il n'y aura pas en plus du représentant des salariés associé à la procédure un délégué des cadres ;

– La responsabilité financière personnelle des dirigeants de l'entreprise ne pourra être mise en cause qu'en cas de « faute de gestion ».

Pour le deuxième texte, les sénateurs de la commission paritaire ont notamment accepté la position des députés sur les conditions d'inscription et de radiation des professionnels sur les listes de leur profession et l'incompatibilité entre la qualité d'administrateur judiciaire et l'exercice de toute autre profession, y *compris celle de mandataire liquidateur*. En revanche, les députés ont admis que soit porté de trois à cinq ans le délai de séparation définitive de ces deux professions.

L'accord ainsi réalisé a fait l'objet, à l'Assemblée nationale, de modifications qui, il est vrai, ne sont pas fondamentales : l'une, proposée par M. Jacques Roger-Machart (PS, Haute-Garonne), accorde un délai aux sociétés anonymes en difficulté pour porter leur capital au montant minimal de 250 000 francs, comme l'impose une loi de décembre 1981 ; une autre, du gouvernement, permet aux juges consulaires, dont le mandat aurait dû normalement s'achever en 1984, de rester un an de plus en fonctions en attendant la réforme des tribunaux de commerce qui devrait supprimer toute limitation du nombre de mandats qu'il leur est possible d'effectuer.

La commission mixte paritaire avait souhaité que le gouvernement propose deux modifications qu'elle ne pouvait pas, elle, décider car elles ont des incidences sur les finances de l'Etat : un délai de paiement des droits d'enregistrement par les locataires-gérants et le versement par l'Etat d'une rémunération minimale aux mandataires de justice quand l'actif de la société dont ils ont à s'occuper est insuffisant. Or M. Robert Badinter, ministre de la justice, ne l'a pas fait, expliquant *que cela ne relevait pas de sa seule* autorité.

Sans attendre le vote du Sénat, M. Gérard Gouzes (PS, Lot-et-Garonne), *rapporteur de la commission des lois*, s'est félicité que *« l'Assemblée nationale et le Sénat portent ensemble la responsabilité de l'un des textes les plus importants de la législature. »* Quant au garde des sceaux, il a souligné que la gauche était venue à bout de réformes que la précédente majorité n'avait pu mener à bien. M. Roger-Machard a fait remarquer que les socialistes avaient *« réhabilité le risque et la fonction du chef d'entreprise »*.

THIERRY BRÉHIER.

● *Le budget au Sénat.* – Le Sénat a adopté, mercredi 5 décembre, les budgets du secrétariat général de la défense nationale, du Conseil économique et social et des journaux officiels. En revanche, celui des anciens combattants et victimes de guerre a été rejeté. Dans la discussion, les porte-parole de tous les groupes ont regretté que le rattrapage du rapport constant (indexation des pensions sur les salaires de la fonction publique) ne soit pas plus rapide.

LE CONGRÈS DU MOUVEMENT NATIONAL DES ÉLUS LOCAUX

Convergences limitées

La séance d'ouverture de la journée d'études du Mouvement *national des élus locaux, jeudi* 6 décembre à l'Hôtel de Ville de Paris, a été l'occasion d'une inhabituelle mais éloquente manifestation d'union de l'opposition. Trois anciens premiers ministres MM. Barre, Chirac et Chaban-Delmas – ce dernier appréciant toujours de voir utilisés ses talents de conciliateur voire de réconciliateur – se sont retrouvés pour la première fois depuis 1983 sur la même tribune.

Les *relations entre le maire de* Bordeaux et le maire de Paris se sont lentement normalisées. Aujourd'hui, dix ans après l'élection présidentielle de 1974, où *M. Chirac avait préféré soutenir* M. Giscard d'Estaing plutôt que l'ancien premier ministre de Georges Pompidou, la rancune a été sinon jeté à la rivière du moins rangée dans le placard aux oubliettes. Aux assises nationales du RPR de Grenoble, le 18 novembre dernier, M. Chaban-Delmas avait déjà bénéficié d'atttentions particulières. A l'Hôtel de Ville de Paris elles furent encore plus soulignées par l'hôte de ces lieux.

Avec *M. Raymond Barre, les* relations de M. Chirac n'ont jamais été chaleureuses tant les tempéraments des deux hommes *«les secs et les rondouillards»* – comme a dit un jour le président du RPR (*le Monde* du 21 novembre) – sont différents. Cependant, le maire de Paris s'est toujours *abstenu de critiquer son* successeur à l'Hôtel Matignon, bien qu'en ce domaine la politesse ne lui ait pas souvent été rendue. Jeudi, la réconciliation a été ostensiblement scellée par un entretien d'un quart d'heure en tête à tête entre les deux anciens premiers ministres de M. Giscard d'Estaing dans le bureau du maire de Paris. Cela a suffi à M. Chaban-Delmas pour consacrer l'événement en affirmant : *«Cette scène va dans le bon sens et il faut en féliciter les auteurs.»*

Mais au-delà des apparences soigneusement réglées et du formalisme attentivement mis en scène, la convergence a surtout été remarquable dans les discours prononcés. Convergence *aisée, il est vrai, puisqu'il s'agissait* seulement de dénoncer le «régime» de gauche. Les trois anciens premiers ministres – sur des thèmes différents – ont exprimé une même réprobation á la politique du gouvernement et du chef de l'Etat. C'est M. Barre souhaitant qu'en 1986 *«les Français, par un vote que j'espère massif, manifestent clairement leur volonté de mettre fin à l'expérience en cours»*. C'est M. Chaban-Delmas qui appelle au *«changement du changement trop fameux dont la France subit les conséquences depuis trois ans»*. C'est M. Chirac qui *«applaudit de tout cœur»* à ces perspectives qui *«recueillent sa totale approbation»*.

Dans un autre domaine, M. Barre dénonce *«les artifices» dont use le président* de la République et ses préoccupations *«purement électorales»* en matière fiscale. Pour lui, il faut aujourd'hui *«crier au péril»*. M. Chaban-Delmas souligne *«les opacités successives»* et *«les chiffres faussés»* du budget, et pour lui, *«la cote d'alerte est atteinte»*.

M. Chirac, tout en disant sa confiance dans les capacités de redressement économique de la nation, *« une fois l'expérience socialiste soldée »*, se montre pessimiste pour l'avenir proche. Car, selon lui, le chef de l'Etat ne manquera pas de prendre *« des initiatives démagogiques »* l'année prochaine et pratiquera le *« trucage et la tromperie »* en modifiant le mode de scrutin pour les législatives de 1986.

Sur tous ces points – fort limités – les trois anciens premiers ministres sont donc pour le moment d'accord. Après l'ostensible réconciliation de M. Chirac avec M. Giscard d'Estaing, après les convergences soulignées entre le maire de Paris et M. Barre, il reste maintenant à tous les « chefs » de l'opposition à convaincre l'opinion de la sincérité de leurs retrouvailles.

ANDRÉ PASSERON.

POLITIQUE

L'UDF prépare les échéances électorales

Les responsables départementaux de l'UDF, sous la présidence de M. Jean Lecanuet, se réunissent le 8 décembre à Paris. Cette assemblée sera consacrée, pour l'essentiel, à la préparation des élections cantonales des 10 et 17 mars prochain. *« Nous devons faire de mars prochain encore un succès. C'est la dernière marche et, en quelque sorte, le tremplin qui nous mènera aux élections législatives »*, explique M. Jean Lecanuet, qui souhaite montrer avec cette manifestation publique à la fois la *« cohésion »* de l'UDF — les responsables des différentes composantes de la confédération seront tous présents et interviendront — et sa *« vitalité »*.

Au cours de cette assemblée, l'UDF devrait définir son action et déterminer les principaux thèmes sur lesquels elle mènera sa campagne. *« Nous proposerons une stratégie d'entente et de solidarité entre l'UDF et le RPR »*, précise M. Lecanuet qui rappelle les principes qu'il avait déjà défendus à Cannes lors des journées parlementaires de l'UDF : le soutien au candidat sortant, qu'il soit UDF ou RPR, et, dans les autres cantons, là où le sortant n'appartient pas à l'opposition « républicaine », l'organisation de « primaires », avec l'engagement de faire jouer les désistements au deuxième tour. M. Lecanuet veut toutefois être prudent : *« Je ne proposerai pas le recours systématique à la primaire »*, dit-il, en pensant à certains départements, notamment au Midi de la France, où le Front national pourrait bousculer les candidats de l'UDF ou du RPR. L'union dès le premier tour serait alors préférable.

Le 8 novembre, on parlera donc stratégie, mais aussi idées et programme. Au sein de la confédération, les avis divergent quant à la nécessité de boucler rapidement un programme pour l'après-1986. Mais les uns et les autres doivent tenir compte du fait que le RPR semble vouloir engager dès le début de l'année prochaine des discussions sur les bases d'un projet commun de gouvernement.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le président de l'UDF insiste sur cette nécessité d'une « entente » entre le RPR et l'UDF, même s'il n'écarte pas toute idée de nouvelles alliances, mais *« pas avant 1988 »*, dit-il.

M. Chirac : l'opposition peut faire reculer le gouvernement sur la réforme électorale

M. Raymond Barre, devant les membres du Mouvement national des élus locaux, a estimé que les difficultés financières des collectivités locales avaient été *« considérablement aggravées depuis 1981 »*. Il a ajouté : *« La multiplication des artifices rendra le bilan particulièrement lourd et nous découvrirons beaucoup de choses qu'on tente de nous cacher. Je suis particulièrement frappé de voir comment le gouvernement a reporté à la période d'après 1986 le règlement financier des problèmes qui se posent à la France. (...) Il faut que l'initiative privée ne soit pas inutilement et parfois déloyalement concurrencée par des services municipaux ou départementaux qui, vivant sur fonds publics, n'ont pas toujours le souci d'offrir le meilleur service au meilleur prix. Il est temps de s'interroger sur les limites que nous devons nous imposer dans ce qui risque de devenir un véritable socialisme municipal. »*

M. Jacques Chaban-Delmas reproche au gouvernement d'avoir, en matière de finances locales, *« opéré un transfert d'impopularité tout à fait immérité »*. Relevant que l'évaluation du service de la dette de l'Etat pour 1984 avait été faite avec 25 % d'erreur volontaire, il s'exclame : *« Cette sous-évaluation volontaire est une fantaisie d'une extrême gravité »*, et ajoute : *« On entre dans un système vertigineux et, en 1986, on sera en plein dedans. »*

M. Jacques Chirac, après avoir estimé que l'effort de redressement économique du pays, après « l'expérience socialiste » sera peut-être moins long qu'on le pense, rappelle qu'il ne partage pas *« le sentiment répandu selon lequel l'opposition remportera les élections législatives »*. Il rappelle qu'il *« ne faut jamais croire la victoire acquise »*, car d'une part *« le gouvernement peut prendre en 1985 des initiatives démagogiques qui feront plaisir »* et d'autre part *« il peut changer les règles du jeu à la fin de la partie »*. En modifiant la loi électorale. L'instauration de la proportionnelle serait *« une véritable provocation à l'égard des principes, de la morale, de la République et de la démocratie »*. M. Chirac ajoute : *« Il est vrai que les socialistes sont spontanément conduits à tricher. L'idée que la représentation proportionnelle est plus démocratique que le scrutin majoritaire est une idée fausse. Elle donne en réalité aux minorités un pouvoir absolu contre la majorité. On peut imaginer que M. Mitterrand veuille rechercher une solution dans un affaiblissement général du Parlement par un système de type IVe République qui permette toutes les magouilles qui rendraient impossible une politique cohérente de redressement du pays. Donc, avec la proportionnelle, on verrait sans doute la défaite des socialistes et des communistes, mais on ne verrait pas la victoire de l'opposition, d'une majorité unie et cohérente. Il ne faudrait pas que M. Mitterrand, après avoir mis à mal nos institutions, mette à mal notre économie avec une majorité introuvable et le recours aux marginaux »*. M. Chirac lance : *« L'opposition a le pouvoir de faire reculer le gouvernement comme elle l'a fait sur le problème de l'enseignement »*.

« Nous ne devons pas céder à la tentation de la proportionnelle »

nous déclare M. Jean Lecanuet

Au cours d'un précédent entretien (*le Monde* du 13 mai 1983), M. Jean Lecanuet remarquait qu'une majorité de Français *« voudraient »* qu'un homme comme lui et M. Rocard puissent *« s'entendre »* et il déplorait que de tels *« courants »* n'arrivent pas à se joindre. *« Voilà la véritable incapacité de la majorité comme de l'opposition »*, s'exclamait-il. Aujourd'hui, le président de l'UDF caresse toujours l'espoir d'une entente entre des courants *« du genre de celui de l'UDF »* et des courants de gauche modérée. Il fut pourtant de ceux qui dénoncèrent le plus vivement, lors de la nomination de M. Fabius à la tête du gouvernement, les *« pièges du recentrage »*. Il dira même, à l'occasion des journées parlementaires de l'UDF à Cannes (pour répondre à la proposition de M. Jospin d'organiser une discussion entre la majorité et l'opposition sur la réforme éventuelle du mode de scrutin pour les élections législatives) : *« Parler avec l'adversaire, c'est déjà se compromettre. »* Pour M. Lecanuet, il doit bien être clair que les socialistes, quels qu'ils soient, restent des adversaires, et ce, jusqu'à l'élection présidentielle de 1988.

« Si cette aspiration des Français à un rassemblement doit devenir une réalité, elle ne doit être envisagée qu'à l'occasion de la prochaine élection présidentielle », dit-il. *« Sous la Ve République, c'est à cette occasion que se font les grands choix, que peuvent se réorganiser de grands courants. M. Mitterrand,* explique le président de l'UDF, *a été l'acteur d'une idée : l'alliance des socialistes et des communistes. Elle a échoué. La gauche est morte. Il ne peut pas, après cet échec, incarner une autre idée, être l'artisan d'un autre rassemblement. »*

Si *« l'avenir est au centre »* comme se plaît à le croire M. Lecanuet, les rapprochements sont, eux, pour plus tard. Aujourd'hui dans l'opposition, M. Lecanuet accentue depuis cet été ses critiques à l'égard du gouvernement et de M. Mitterrand. Il constate *« alors que nous sommes à la moitié du septennat, la dégradation et même l'échec de l'action de M. Mitterrand dans tous les domaines, y compris dans le seul où il paraissait échapper à cette fatalité : la politique étrangère »*. Il rappelle volontiers qu'il n'a de toute façon *« jamais cru à la cohérence de la pensée socialiste et de la pensée communiste »*. *« Je ne peux,* affirme-t-il, *accepter que par habileté politique ou par carriérisme, on fasse croire aux Français que des courants politiques fondamentalement antagonistes peuvent être amalgamés de manière transitoire pour obtenir un bénéfice électoral. »*

« Finalement, remarque le sénateur de la Seine-Maritime — et, dit-il, c'est un aveu de ma part, — *on n'a rien trouvé dans le monde que le système marxiste et le système capitaliste, c'est-à-dire l'économie planifiée par l'Etat ou l'économie de concurrence. Mais il y a la manière d'appliquer ces choix fondamentaux. La démarche démocrate-sociale ou centriste consiste à affirmer tout aussitôt que le jeu de la compétition, les luttes qu'implique la loi du marché doivent être, dans certains cas et dans certaines circonstances, tempérées par l'intervention de la puissance publique, du pouvoir politique. Il faut faire son choix.*

» Or, poursuit M. Lecanuet, *les socialistes ne le font pas. On ne sait pas s'ils sont vraiment marxistes. Ils le sont par allusion pour séduire la gauche, si bien qu'ils sont amenés à des ondulations, des contradictions. La démarche de M. Mitterrand est à cet égard extraordinaire »*, note M. Lecanuet. *« Ses contorsions,* juge-t-il, *ne sont que les manifestations publiques de la fluctuation de pensée, de l'interdétermination profonde du socialisme, du non-être de pensée politique du socialisme. Il est indéfinissable : finalement, il n'existe qu'au niveau de l'aspiration. A ce niveau-là, je le comprends,* confie M. Lecanuet, *peut-être parce que j'éprouve la même aspiration en faveur de tous ceux qui sont faibles, malheureux, pauvres... Mais ce socialisme n'arrive pas à choisir sa logique économique. »*

La famille centriste, observe le président de l'UDF, a, elle eu *« le courage de choisir son camp, celui de l'économie de marché, et, après tout, elle peut s'opposer aux ultras du libéralisme »*. M. Lecanuet pense que l'on peut *« discuter »* *« sur le plus ou moins d'Etat, de prélèvement social »*.

Diminuer certaines actions sociales

Mais il est aussi convaincu que *« si nous avions demain la charge de conduire les affaires de l'Etat il nous faudrait probablement commencer par diminuer certaines des possibilités d'actions sociales que nous souhaitons. Il nous faudra accepter l'effort, la compétition, mettre au premier rang l'idée de productivité, de rendement, de concurrence internationale, plutôt que les thèmes qui sont plus dans notre tendance : encore plus de progrès sur la voie des avantages sociaux. Nous aurons des difficultés avec nous-mêmes,* prédit-il, *car il faudra d'abord remettre la machine économique en marche »*.

Comme il doit considérer que la marge de manœuvre de l'opposition, si elle gagnait les élections législatives, pourrait être étroite, M. Lecanuet insiste sur cette nécessité, pour elle, aujourd'hui, de ne pas tomber dans les promesses et d'annoncer l'effort. *« J'ai le courage et la probité,* dit-il, *d'affirmer que l'état de dégradation de l'économie est tel que nous ne devons pas nous faire élire sur des promesses de [illegible] délai rapproché de la progression des niveaux de vie et du plein emploi. Nous serons dans la nécessité d'appeler le pays à un effort certainement rude [illegible] fère le dire ma[illegible] vérité et c'est [illegible] que indispensa[illegible]*

M. Lecan[illegible] l'opposition [illegible] pourra bénéfi[illegible] grâce ». *« Il [illegible] d'état de grâce, [illegible] rand a disgracié [illegible] pour toutes. M[illegible] n'aura pas menti, [illegible] devrait pas créer de déception. »*

L'opinion, selon lui, est prête à accepter cet effort que lui demandera l'opposition. Reste à savoir combien de temps, se demande M. Lecanuet qui *« a tendance à penser que le mieux serait de procéder par ordonnances pendant une période d'au moins six mois. Si nous avions cette intention, il faudrait l'annoncer avant d'être élus et d'accéder au gouvernement »*, précise le maire de Rouen.

Quant il insiste sur la nécessité de prédire l'effort, M. Lecanuet pourrait faire penser à M. Barre. *« Sur les analyses économiques, je crois que le langage de M. Barre est juste,* répond-t-il, mais il ajoute : *« Je ne vois pas en quoi les autres leaders de l'UDF diffèrent si ce n'est dans la tonalité. Je crois aussi,* précise-t-il, *qu'il ne faut pas tenir un langage de désespoir. Il faut montrer que la vie sera meilleure après-demain mais sûrement pas le lendemain matin. »*

Pour M. Lecanuet *« la vraie difficulté du centrisme c'est que l'essentiel de l'idée réside dans le mot évolution »*. Or, remarque-t-il, *« tout se passe dans ce pays comme si rien n'était plus difficile que de faire évoluer à temps, en prévision des échéances. C'est un pays qui ne trouve le centre qu'à partir des excès dans les marges. Il revient au centre ; il part difficilement du centre »*. Les Français, poursuit le président de l'UDF, *« évoluent par emballement et refus, par saccades. Il y a des moments du centre à partir des gouvernements de droite ou de gauche. Actuellement le courant alternatif a une telle fréquence qu'on ne sait plus où on en est. M. Mitterrand ne le sait plus lui-même »*.

Inévitablement, en parlant de 1986, est évoquée l'idée d'une cohabitation entre une majorité et un président de la République de sensibilité politique différente. *« C'est l'amplitude ou la marginalité du succès de l'opposition actuelle qui, je le crois, conduira M. Mitterrand à une attitude ou à une autre »*, affirme M. Lecanuet. *« Mais,* avoue-t-il, *cette idée ne me satisfait pas tout à fait car nous sommes malgré nous conduits à accréditer la thèse selon laquelle il y aurait deux majorités, la majorité légale et la majorité d'amplitude, un peu comme il y a les faibles et les grandes marées. »*

« Vitalement, explique M. Lecanuet, *je suis enclin à penser que M. Mitterrand fera en sorte, pour poursuivre son mandat, que ni l'UDF ni le RPR n'aient, en additionnant leurs élus, la majorité. Le président de la République essaiera de gonfler les marges, de nous amputer sur notre centre gauche et de faire apparaître, par exemple, M. Le Pen. Je serai, d'autre part, très surpris,* ajoute-t-il, *que M. Mitterrand n'ait pas recours à la proportionnelle. »* A ses amis centristes, M. Lecanuet adresse une mise en garde : *« Nous ne devons pas céder à la tentation de la proportionnelle. Il vaut mieux, malgré nos goûts, nos particularismes, préférer le scrutin majoritaire, qui crée des liens obligés chez les élus et qui amplifie les résultats. Je n'aperçois pas de dogme en matière électorale ; j'aperçois des hérésies »*, dit M. Lecanuet, qui note qu' *« il n'y a jamais que deux systèmes : la proportionnelle est plus équitable mais moins efficace ; le scrutin majoritaire est moins équitable mais plus efficace. Or, nous sommes dans une période où il faut faire prévaloir l'efficacité et la force pour le redressement du pays. C'est la raison pour laquelle je sacrifie certaines préférences pour un scrutin d'égalité »*.

A l'égard des forces marginales, je crois que nous ne devons faire aucune concession de thèses, aucun appel », souligne en revanche M. Lecanuet. *« Il n'y a pas de négociations à entreprendre avec M. Le Pen »*, affirme-t-il ; tout en insistant sur la priorité qui doit être donnée à l'entente entre le RPR et l'UDF et à l'union à chaque fois que cela est nécessaire, *« entente et union qui répondent à l'attente d'une majorité des Français »*. M. Lecanuet souligne que s'il advenait que le courant de M. Le Pen s'amplifie, *« une autre contrainte »* apparaîtrait : *« Les compétitions UDF et RPR, qui en elles-mêmes sont souhaitables, devraient être reconsidérées. La proportionnelle,* dit-il, *pourrait conduire à des listes d'union UDF-RPR. Mais je sais parfaitement,* ajoute-t-il, *que tel n'est pas aujourd'hui l'état d'esprit à l'UDF qui souhaite aller aux primaires en cas de scrutin majoritaire et constituer ses propres listes dans le cadre de la proportionnelle. »*

« Quoi qu'il en soit, M. Mitterrand devra faire connaître sa décision [quant à une éventuelle réforme du scrutin pour les élections législatives] *aux printemps prochain au plus tard. La dignité du pouvoir et le respect dû à l'opposition l'exigent »*, estime M. Lecanuet.

Ch. FAUVET-MYCIA.

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Le Pen dénonce à Athènes la « forfaiture » du gouvernement français

De notre correspondant

Athènes. — *La police ayant neutralisé les maigres mais combatifs groupes marginaux de la gauche, le passage à Athènes de M. Le Pen et de ses députés européens n'a pas provoqué les graves remous que certains redoutaient.*

Au cours de sa conférence de presse, le président du Front national a précisé que le groupe parlementaire qu'il préside n'a jamais envisagé d'entrer en contact avec M. Papadopoulos, du fait que le mandat européen interdit toute ingérence dans les affaires intérieures d'un pays membre de la Communauté. En revanche, M. Le Pen a annoncé que son groupe allait demander à la Cour de justice européenne, d'accélérer la procédure ouverte auprès d'elle par les chefs de file de l'ancienne junte, détenus à Karidalou.

M. Le Pen a soutenu que la droite modérée n'offrait plus une véritable solution de rechange dans les pays de la Communauté, alors que la « droite européenne » deviendra de plus en plus un recours pour les déçus du socialisme et du libéralisme.

Dans un communiqué M. Le Pen a, d'autre part, accusé le gouvernement français d'avoir *« commis un crime de forfaiture en laissant délibérément s'aggraver la guerre civile en Nouvelle-Calédonie »*. Pour lui, *« Nouvelle-Calédonie d'abord, France toujours, aurait dû être la seule ligne de conduite du gouvernement français. »*

M. M.

Le Conseil d'Etat annule la dissolution de la FANE (néo-nazi)

Le décret « pris » en conseil des ministres, le [illegible] septembre 1980, qui prononçait la dissolution de la Fédération d'action nationale et européenne (FANE), mouvement néo-nazi fondé en 1966 par M. Marc Fredriksen, est annulé. Ainsi en a décidé, le 31 octobre dernier, le Conseil d'Etat saisi par M. Fredriksen, qui était aussi le secrétaire [illegible] et a depuis présidé aux [illegible] d'une association créée avant la dissolution de la FANE, les Faisceaux nationalistes européens.

[illegible] justifier cette décision [illegible] du décret de dissolution de la FANE, le Conseil [illegible] se fonde sur les exigences [illegible] en l'occurrence [illegible] loi [illegible] juillet 1979 relative à la motivation des actes administratifs et à [illegible] des relations entre l'administration et le public.

[illegible] premier de cette loi dispose [illegible] : *« Les personnes physiques [illegible] morales ont le droit d'être [illegible] sans délai des motifs des [illegible] administratives individuelles défavorables les concernant [illegible] en va ainsi de toute décision qui restreint l'exercice des libertés publiques.* La motivation, précise encore la loi, doit être écrite et *« comporte l'énoncé des considérations de droit et de fait qui constituent le fondement de la décision »*.

Or, a constaté le Conseil d'Etat, cette motiviation explicite a fait défaut dans le cas de la dissolution de la FANE. Et le simple renvoi à la loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat et milices privées et à celle de juillet 1972 (lutte contre le racisme) ne pouvait en tenir lieu.

C'est donc un vice de forme, un raté dans le début d'application de la loi du 11 juillet 1979, qui a entraîné la sanction du Conseil d'Etat. La leçon paraît d'ailleurs en avoir été tirée par le ministère de l'intérieur, peu de temps après le décret litigieux du 3 septembre 1980, et bien avant la récente décision du Conseil d'Etat. Dans le cas de la FANE, ce ministère n'avait pu que faire valoir une évidence bornée... par la stricte exigence de la loi du 11 juillet 1979 : les membres de la FANE n'ignoraient pas les motifs de dissolution de leur groupement néo-nazi. Mais, en cette matière, a voulu souligner la haute juridiction, rien ne va sans le dire.

M. K.

AMÉRIQUES

Brésil

La victoire de M. Tancredo Neves à l'élection présidentielle de janvier 1985 semble assurée

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. – Il restait un obstacle au triomphe du candidat de l'opposition, M. Tancredo Neves, à l'élection présidentielle du 15 janvier 1985 : la résistance des milieux militaires. Cet obstacle a été surmonté à la fin de novembre, après plusieurs réunions secrètes entre M. Neves et les responsables de l'armée, pour assurer ceux-ci que le futur gouvernement ne manifesterait aucun esprit de revanche à l'égard du régime qui a gouverné le Brésil pendant deux décennies.

Deux faits significatifs se sont produits, qui montrent qu'un tournant a été pris dans la bataille pour la succession présidentielle. Il y a eu d'abord l'annonce – inattendue – de la mise à l'écart d'un des chefs militaires les plus hostiles au candidat de l'opposition : le général Newton Cruz, commandant militaire de la capitale, qui vient d'être relégué par ses supérieurs à un poste de second plan. Il y a eu ensuite la prise de position sans équivoque du ministre de l'armée, le général Walter Pires, tenu pour l'un des « durs » du gouvernement.

Dans une note officielle, le général Pires a affirmé, le 23 novembre, que l'armée « *appuyait le projet d'ouverture* » du général Figueiredo, tel qu'il allait se concrétiser par l'élection, « *conformément à la loi* », du futur président.

Ce « *conformément à la loi* » n'était pas de pure forme. Depuis plusieurs semaines, l'opposition redoutait que la loi ne soit changée pour redonner quelque chance au candidat officiel, M. Paulo Malu[f] aujourd'hui minoritaire dans le [col]lège restreint chargé de désig[ner le] prochain chef de l'État. Les [partisans de] M. Maluf, en effet, ont mu[ltiplié les] stratagèmes – les *cc*[...] comme disent les Brési[liens...] éviter leur défaite le 15 janvier. Ils ont d'abord tenté d'obtenir que l'élection se fasse à bulletin secret dans l'espoir de monnayer les suffrages de certains de leurs adversaires. Ils ont essayé ensuite de faire appliquer une règle dite de « *fidélité au parti* », afin d'obliger chacun des grands électeurs à voter pour le candidat de son parti, sous peine de perdre son mandat et de voir son vote annulé.

Il s'agissait d'une ruse grossière destinée à contrecarrer les dissidents de la formation officielle, le PDS (Parti démocratique et social), qui ont décidé de donner leurs voix à M. Tancredo Neves. Mais elle a échoué. A deux reprises, le Tribunal supérieur électoral s'est prononcé en faveur de la liberté de vote au sein du collège électoral. Aujourd'hui, les supporters de M. Maluf sont démoralisés ; certains lui demandent même, dans un « *geste de grandeur* », de renoncer.

Mais M. Maluf n'est pas précisément l'homme des nobles gestes. Il l'a montré au cours de sa carrière, [...] qui lui vaut d'être traité aujo[urd'hui] par ses adversaires de « [...] et de « *voleur* ». Il [...] prouvé au cour[s ...] électorale, en [...] en multi[...] sieurs [...] acc[...]

lui, jusqu'au jour où, pris de remords, il dénonça l'affaire sur la place publique.

Pressions, chantage, corruption : le candidat officiel a été le héros d'un feuilleton électoral digne de ceux qui se déroulaient dans les campagnes de l'intérieur du temps de la « *vieille République* », telles qu'elles apparaissent dans les romans de Jorge Amado. Héros ou plutôt anti-héros : c'est le visage épanoui, le verbe arrogant que M. Maluf a joué depuis quatre mois le rôle du « vilain », jamais découragé par son impopularité.

La « face honteuse » du régime

Il en est devenu gênant [...] qui, au départ, le souten[ait ...] ral Figueiredo [...] jamais accepté [...] militaires [...] tre d[...]

chisme ». Autrement dit, que le scénario argentin était inimaginable ici. Certes, des officiers brésiliens se sont rendus coupables de tortures et même d'assassinats à l'époque déjà lointaine de la répression. Le régime militaire, en accentuant l'intervention de l'Etat dans l'économie, a laissé se développer la corruption à un degré inégalé dans le passé. L'armée elle-même a été trop longtemps au pouvoir pour n'avoir pas succombé à ces tentations.

Mais la répression n'a pas ab[...] comme en Argentine, à [...] d'extermination co[...] sants. L'armée [...] été humili[ée ...] défaite [...] Do[...]

C[...]

● APPEL [...] JOURN[...] TION [...] BRE [...] vem [...]

El Salvador

Le major d'Aubuisson a demandé à M. Reagan de soutenir ouvertement les organisations armées antisandinistes

Le major Roberto d'Aubuisson, ancien candidat à l'élection présidentielle de mai 1984 et leader de l'extrême droite salvadorienne, a demandé à l'adminitration Reagan de soutenir officiellement les organisations armées antisandinistes qui [bé]néficient pour le mome[nt ...] *sistance clandest[ine ...]*

M. d'[...]

shington le jeudi 6 décembre. Il a de nouveau démenti tout lien pers[onnel] avec les escadrons de la [mort de] son pays. « *Je* [...] *cent* [...]

M. Le Pen dénonce à Athènes la « forfaiture » du gouvernement français

[...]

M. M.

Diminuer certaines actions sociales

[...]

Ch. FAUVET-MYCIA.

Le Conseil d'Etat annule la dissolution de la FANE (néo-nazi)

Le décret, pris en conseil des ministres le 3 septembre 1980, qui prononçait la dissolution de la Fédération d'action nationale et européenne (FANE), mouvement néo-nazi fondé en 1966 par M. Marc Fredriksen, est annulé. Ainsi en a décidé, le 31 octobre dernier, le Conseil d'Etat, saisi par M. Fredriksen, qui était aussi le secrétaire général de ladite association et a depuis présidé aux destinées d'une association créée avant la dissolution de la FANE, les Faisceaux nationa[list]es européens.

[P]our justifier cette décision [d'ann]ulation du décret de dissolu[tion d]e la FANE, le Conseil d'Etat [se fon]de sur les exigences – non respectées en l'occurrence – de la loi [du 11 j]uillet 1979 relative à la motivation des actes administratifs et à [l'amélio]ration des relations entre [l'admini]stration et le public.

[L'art]icle premier de cette loi dis[pose en] effet : « Les personnes physiques [o]u morales ont le droit d'être [inform]ées sans délai des motifs des [décisi]ons administratives individuelles défavorables les concernant. » Il en va ainsi de toute décision qui restreint l'exercice des [libert]és publiques. La motivation, précise encore la loi, doit être écrite et « comporte l'énoncé des considérations de droit et de fait qui constituent le fondement de la décision ».

Or, a constaté le Conseil d'Etat, cette motiviation explicite a fait défaut dans le cas de la dissolution de la FANE. Et le simple renvoi à la loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat et milices privées et à celle de juillet 1972 (lutte contre le racisme) ne pouvait en tenir lieu.

C'est donc un vice de forme, un raté dans le début d'application de la loi du 11 juillet 1979, qui a entraîné la sanction du Conseil d'Etat. La leçon paraît d'ailleurs en avoir été tirée par le ministère de l'intérieur, peu de temps après le décret litigieux du 3 septembre 1980, et bien avant la récente décision du Conseil d'Etat. Dans le cas de la FANE, ce ministère n'avait pu que faire valoir une évidence bornée... par la stricte exigence de la loi du 11 juillet 1979 : les membres de la FANE n'ignoraient pas les motifs de dissolution de leur groupement néo-nazi. Mais, en cette matière, a voulu souligner la haute juridiction, rien ne va sans le dire.

M. K.

AU COURS D'UNE RÉUNION PUBLIQUE A PARIS

C'était bien une illusion de s'en remettre à un homme en 1981

déclare M. Marchais

Dans le discours qu'il a prononcé, le jeudi 6 décembre, à la salle de la Mutualité, M. Georges Marchais a affirmé que, aujourd'hui, « *la France compte plus de chômeurs qu'avant 1981, les inégalités se sont accrues, l'économie s'est affaiblie* » et que « *c'est sur cette même lancée que le gouvernement socialiste continue de conduire le pays* ». Parlant de l'opposition et de ses chefs, le secrétaire général du PCF a déclaré : « *Nous faisons et nous ferons tout pour les battre* », mais, selon lui, l'orientation suivie par le gouvernement « *conduit tout droit à l'échec politique* ».

M. Marchais estime que, s'agissant de la politique industrielle, « *non seulement les actes ne suivent pas les paroles, mais ils les contredisent* ». Quant à la politique en faveur de l'emploi et aux TUC (Travaux d'utilité collective), « *Il est indécent*, a dit le secrétaire général, *de spéculer sur le dénuement des jeunes et sur l'inquiétude des familles, et cela dans le seul but de voir diminuer le chômage dans les statistiques* ». Enfin, M. Marchais a invité les communistes à « *s'opposer* » aux « *mesures annoncées par le ministre de l'éducation nationale* », car elles « *aboutiraient à instituer, au collège, une scolarité à plusieurs vitesses sur des bases ségrégatives* ».

Le secrétaire général du PC a résumé son propos dans les termes suivants : « *Il y a trois ans et demi, quatre millions et demi d'hommes, de femmes, de jeunes, en votant en faveur du candidat communiste à l'élection présidentielle, ont choisi des propositions s'en prenant aux causes profondes de la crise. Ils peuvent aujourd'hui se dire, avec raison, qu'ils ont été particulièrement clairvoyants. (...) L'espoir, mais aussi les illusions ont été grands en 1981. C'était bien une illusion de croire qu'il suffisait de déposer son bulletin dans l'urne pour que le changement prenne corps de lui-même. C'était bien une illusion d'imaginer qu'on pourrait résoudre les graves problèmes du pays, vaincre la crise, sans aller au bout des réformes profondes indispensables que nous proposions. C'était bien une illusion de s'en remettre à un homme pour régler tous les problèmes. C'était bien une illusion de penser — comme le Parti socialiste n'a cessé de le répéter — qu'une victoire de la gauche n'était possible qu'au prix d'un affaiblissement du Parti communiste. Car, passé cette victoire électorale, est venu le temps des engagements non tenus.* »

Selon M. Marchais, les communistes ont eux-mêmes, « *sans l'avoir voulu, contribué à créer des illusions* » pendant la période du programme commun de la gauche. « *Par la suite*, a-t-il dit, *la victoire de 1981, la signature d'un accord avec le Parti socialiste et notre participation au gouvernement ont réactivé ces tendances.* » Le secrétaire général a justifié les attaques du PCF sur la « *nature quasi monarchique du pouvoir* », en observant qu'il s'agit là d'une « *appréciation qui était commune à toute la gauche avant 1981* », et que « *la situation dans ce domaine s'est aggravée, précisément, depuis 1981* ».

M. Marchais a parlé, ensuite, des médias, pour affirmer : « *Chacun des traits constitutifs de notre idéal et du sens de notre action, l'un après l'autre, est systématiquement caricaturé, falsifié, calomnié par la radio et la télévision nationales, qui sont devenues la caisse de résonnance de tous les ragots anticommunistes (...) une télévision de guerre contre les idées de libération et de progrès. Ceux qui la tiennent en main et lui imposent ce mauvais rôle déshonorent le service public.* »

Le secrétaire général a expliqué que les communistes préparant leur prochain congrès, réfléchissent à la situation de leur parti. « *Mais*, a-t-il dit, *nul ne doit se faire d'illusion sur le sens de cette réflexion. Les communistes savent que la lutte des classes n'est pas un vain mot, qu'elle est faite de victoires, mais aussi de revers. C'est pourquoi les communistes, les organisations du parti, loin de baisser les bras, poursuivent avec confiance leur action pour libérer la France de la crise, sur des bases nouvelles qui leur donnent les moyens d'aller de l'avant.* »

Selon M. Marchais, « *des millions* » d'électeurs de gauche « *mesurent le fossé qui existe entre les promesses auxquelles ils avaient cru et la réalité du chômage, des privations, de l'autoritarisme, de l'insécurité, de la dégradation du cadre de vie, de l'échec scolaire auxquels ils sont confrontés.* » « *Leur désillusion*, a-t-il dit, *leur découragement, parfois leur exaspération et leur rejet de tout parti politique — y compris le nôtre — sont profonds. Ne nous le cachons pas : les gagner, et pour un certain nombre d'entre eux, les regagner sera difficile. L'expérience qu'ils font s'apparente souvent à un véritable traumatisme.* » Le secrétaire général a affirmé, néanmoins, que « *beaucoup* », parmi ceux-là, « *peuvent tourner leurs regards vers ce parti qui, face à la crise, ne parle et n'agit pas comme les autres : le Parti communiste français* ».

La « résistance »

Le pays est occupé. Il faut « *libérer la France de la crise* », a lancé M. Georges Marchais au cours du meeting organisé, le jeudi 6 décembre, à la salle de la Mutualité, par le PCF. La référence à la Résistance a été l'une des constantes du discours du secrétaire général, prononcé sous l'œil de l'« ennemi » — la presse et, surtout, la télévision et la radio, — contre lequel Mme Gisèle Moreau, membre du secrétariat du comité central, puis M. Marchais ont déchaîné la fureur de leur auditoire.

La tonalité adoptée par les dirigeants communistes est la transposition, vis-à-vis de l'extérieur, de leur démarche interne face au désarroi de nombreux militants et aux critiques qui se sont exprimées ces derniers mois. Les deux vont de pair : ce que la direction du parti présente comme un « courant liquidateur » parmi les communistes n'est, selon elle, que l'expression de l'idéologie de crise qui domine la société française. Sous prétexte de répondre, jeudi soir, aux calomnies qui, dans les médias, tiendraient lieu d'informations sur le PCF, M. Marchais a condamné, en fait, tous les arguments de ceux qui, à l'intérieur du parti, estiment que celui-ci doit se réformer.

Lorsque l'information sur le PCF prend la tournure qu'on a pu observer, le 5 décembre, sur Antenne 2, avec l'interview masquée du mystérieux « Jean Fabien », les dirigeants communistes ont beau jeu de dénoncer une... « *mascarade* » et de prendre à témoin les militants de la façon dont on traite leur parti, *leur engagement, leurs idéaux.* C'est au point que certains adversaires de la direction se demandent si, décidément, cette affaire ne serait pas une provocation montée contre eux pour les discréditer.

Faute de savoir qui est — ou qui sont — « Jean Fabien », on ne peut exclure aucune hypothèse. La question qui se pose, pourtant, est de savoir comment il se fait que le débat politique au PCF — et dans n'importe quel autre parti — puisse en venir à prendre cette forme aberrante. L'affaire Fabien fait songer aux manigances de quelque « corbeau » de village, mais les médias ne l'ont pas inventée, pas plus que le climat qui régnait, jeudi, à la Mutualité, ne leur est imputable. Ils ne sauraient passer sous silence l'existence de « Fabien » ni ses initiatives, quelque puisse être le sentiment de malaise que celles-ci suscitent.

PATRICK JARREAU.

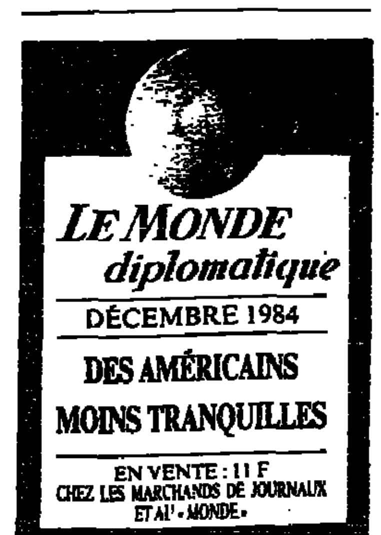
LA POPULARITÉ DE MM. MITTERRAND ET ROCARD

Dans nos premières éditions datées 4 décembre, une malencontreuse erreur a inversé les légendes du graphique représentant les courbes de popularité de MM. Mitterrand et Rocard.

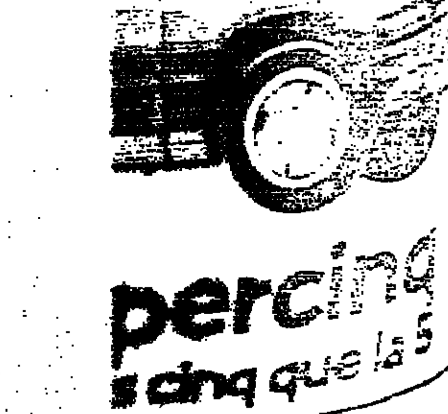
Comme le notait Jérôme Jaffré dans son article, il fallait lire : — Les souhaits d'avenir de M. Rocard dans les pointillés en gras, s'établissant à 53 % fin 1984. — La confiance en M. Mitterrand depuis juin 1981, dans la courbe avec des points, s'établissant à 37 % fin 1984.

● *L'abbé Pierre prône un gouvernement d'unité nationale.* — L'abbé Pierre a estimé, mercredi 15 décembre à Rouen, qu'il faut « *préparer l'opinion publique à l'idée d'un gouvernement d'unité nationale, le seul capable de prendre des mesures douloureuses pour partager l'emploi, le revenu de l'emploi et aménager intelligemment le temps de loisirs* ». « *Nous sommes arrivés au fond du tunnel*, a ajouté le fondateur des communautés Emmaüs, *et notre société a épuisé toutes les astuces pour assurer la vie de chacun.* » L'abbé Pierre a vigoureusement contesté l'idée que « *la crise ne serait que passagère* », et que « *la majorité actuelle en serait responsable* », et a mis en garde l'opinion contre des « *troubles* » qui pourraient survenir si « *chacun n'accepte pas les sacrifices nécessaires* ».

● *M. Mermaz et le malaise des socialistes.* — M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, s'est adressé, lors d'un dîner-débat à Grenoble, le 6 décembre, aux militants socialistes, pour leur dire : « *Vous êtes, dites-vous, déçus. Croyez-vous qu'en 1981 vous entriez dans la Terre promise ? Si l'on vous avait dit que ce serait très difficile, nous serions peut-être encore sous Giscard.* ». — (Corresp.)







Le Monde

société

Grenoble propose quatre sites différents pour abriter le synchrotron européen

Après l'heure des passions et des affrontements politiques, voici venue celle des actes. L'avenir du laboratoire européen de rayonnement synchrotron (ESFR), qui a tant divisé et divise sans doute encore les élus grenoblois et alsaciens (*le Monde* du 21 novembre), soucieux chacun d'accueillir la machine dans leur région, a commencé de se jouer à Bruxelles. Au terme d'une longue réunion dans la capitale belge, les représentants de sept pays européens (1) ont *« clarifié leur position et travaillé dans une atmosphère détendue »*.

S'il paraît évident que les pays participant à la construction du synchrotron ne sont pas encore prêts à prendre position, il semble en revanche qu'ils aient montré à Bruxelles une *« réelle volonté d'aboutir »*. Ces négociations à l'échelle de l'Europe ne sont pas toujours aussi rapides que la communauté scientifique le souhaiterait, et lors de la réunion du mercredi 5 décembre, n'a pratiquement été examinée que la question du site d'implantation de l'ESFR.

Trois villes sont toujours sur les rangs : Riso pour le Danemark, Trieste pour l'Italie, et Grenoble pour la France et l'Allemagne. D'une certaine manière, cela était déjà connu mais pas réellement officialisé. C'est désormais chose faite, en particulier pour Grenoble qui, pour accueillir la machine, propose non pas une solution mais quatre : un terrain jugé par certains trop exigu à proximité du Centre d'études nucléaires de Grenoble et de l'Institut Laue-Langevin ; le même, réemménagé avec déviations des routes à grand trafic qui l'entourent (*le Monde* du 5 décembre) ; un autre, de l'autre côté du Drac ; et un quatrième enfin, à Voreppe, entre Grenoble et Lyon.

Une décision sera vraisemblablement prise au début de février, lors de la prochaine réunion des représentants des gouvernements qui, à cette date, examineront aussi les modalités de financement de cet outil scientifique. La note à payer pour cet anneau de 772 mètres de circonférence, qui offrira une source de rayons X inégalée dans le monde, devrait s'élever à 1 300 millions de francs. La France et l'Allemagne qui, désormais, présentent ensemble la candidature de Grenoble, devraient payer environ 60 à 70 % du coût de ce projet.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Participaient à cette réunion : le Danemark, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, la République fédérale d'Allemagne, la Suède et la Yougoslavie.

PLUS DE PLOMB DANS L'ESSENCE EN 1989

(De notre correspondant.)

Bruxelles. (Communautés européennes). – Les stations-service installées dans les pays de la Communauté devront obligatoirement proposer à leurs clients de l'essence sans plomb à partir de 1989. Elles pourront le faire plus tôt si elles le désirent (les Allemands ont l'intention de doter leur réseau routier de pompes à «essence propre» dès 1986).

Telles sont les conséquences de l'accord politique auquel sont parvenus les ministres de l'environnement des Dix dans la nuit de jeudi 6 à vendredi 7 décembre. Ils n'ont cependant pas encore arrêté la «directive» qui donnera valeur juridique à cette décision. Il leur faut auparavant connaître l'avis du Parlement européen, qui devrait se prononcer au cours de sa session de la semaine prochaine, et, surtout, éliminer une dernière divergence. Faut-il, à cette même échéance de 1989, imposer pour l'essence contenant encore du plomb une réduction de la teneur maximale de 0,40 à 0,15 gramme par litre ? La Commission le préconise. Mme Bouchardeau, ministre français de l'environnement, estime que ce serait là une dépense inutile puisque, en tout état de cause, cette essence sera alors en voie de disparition.

Comment réduire les autres émissions polluantes des voitures : monoxyde de carbone, oxydes d'azote, hydrocarbures non brûlés ? Les Allemands voudraient que l'on impose des normes très sévères, identiques pour les petites et pour les grosses cylindrées. Cela obligerait les constructeurs à doter tous leurs modèles de pots d'échappement catalytiques. Les Français, les Italiens et les Anglais font valoir que cela pénaliserait surtout les petites cylindrées. Le pot d'échappement catalytique nécessite un démarreur à injection électronique, soit, pour les petites voitures, un coût supplémentaire se situant entre 10 et 15 %. Ils ont fait remarquer qu'il existait d'autres systèmes moins coûteux pour réduire les émissions polluantes des voitures de bas de gamme : pot d'échappement par oxydation ou moteur à mélange pauvre.

Il semble que ces arguments aient partiellement porté : neuf pays membres sont d'accord pour examiner la possibilité de fixer des normes d'émission différentes selon la cylindrée du véhicule. L'objectif final demeure : toutes les nouvelles voitures devraient être munies d'équipements non polluants en 1991.

PHILIPPE LEMAITRE.

EN BREF

M. Pierre Estoup premier président de la cour de Versailles

Réuni jeudi 6 décembre à l'Elysée sous la présidence de M. François Mitterrand, le Conseil supérieur de la magistrature a nommé huit premiers présidents de cour d'appel. A Versailles, M. Pierre Estoup, qui était président de Nancy. A Aix-en-Provence, M. Lucien Lassaque, qui était premier président d'Angers. A Montpellier, M. Bernard Bacou, qui était directeur de l'Ecole nationale de la magistrature. A Bastia, M. Roger Serny, qui était président de chambre à la cour de Pau. A Besançon, M. Bernard Fautrel, qui était président du tribunal de Béthune. A Limoges, M. Edouard Mazabraud, qui était président de chambre à la cour de Limoges. A Nancy, M. Charles Sellier, qui était président du tribunal de Nancy. A Angers, Mme Michèle Gianotti, qui était président du tribunal d'Evry.

● *M. Yves Peron a reçu, le 5 décembre à l'UNESCO, le Prix international des droits de l'homme,* décerné pour la troisième année par *la Croix*. Ce prix, d'un montant de 100 000 F, auquel le comité français de l'UNICEF s'associait en y ajoutant 30 000 F, veut distinguer *« une action concrète, méconnue, sans aide structurelle importante, qui contribue à la défense des droits de l'homme »*, et, en l'occurrence, l'action menée par M. Peron, en créant un réseau de centres nutritionnels sur le continent latino-américain.

● *L'Eglise et la guerre.* – La revue *les Quatre Fleuves* consacre un dossier à « La dissuasion nucléaire et la conscience chrétienne », avec des articles de plusieurs historiens et spécialistes, dont Jean Laloy, Jean-Marie Mayeur, Charles Pietri et André Vauchez, ainsi que des études sur la non-violence en Pologne et le pacifisme tchécoslovaque (no 19, éditions Beauchesne, 72, rue des Saint-Pères, 75007 Paris. 65 francs).

● *Deux essais nucléaires français à Mururoa en une semaine.* – Selon le premier ministre néo-zélandais, la France a procédé à deux tirs nucléaires souterrains à Mururoa (Polynésie), le premier (de très faible puissance) le samedi 1er décembre, et le second (d'une puissance de 70 kilotonnes) le jeudi 6 décembre. Le ministère français de la défense, comme à son habitude, ne confirme ni ne dément les informations de Wellington.

● *L'incarcération de deux médecins à Poitiers : décision le 13 décembre.* – Le maintien en incarcération ou la remise en liberté des deux médecins inculpés d'assassinat à Poitiers seront décidés le 13 décembre, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de la ville *(nos dernières éditions)*. La chambre d'accusation, présidée par M. Yves Richard, s'est en effet réunie le 6 décembre pendant plus de quatre heures et a décidé de mettre sa décision en délibéré.

Des bijoux saisis chez M. Maurice Joffo

Plusieurs kilos de bijoux, divers documents et une somme de 110000 francs ont été saisis, le jeudi 6 décembre, au domicile du coiffeur et restaurateur Maurice Joffo, qui avait été interpellé le 30 novembre, alors qu'il prenait livraison de bijoux volés, puis incarcéré le dimanche 2 décembre, sous l'inculpation de «recel» et de «vols aggravés» (*le Monde* daté 2-3 décembre et du 4 décembre).

Au cours de la perquisition, dirigée par M. Jean-Louis Debré, juge d'instruction, les policiers de la brigade de répression du banditisme (BRB) devaient découvrir une cache aménagée sous la baignoire de la salle de bains, ainsi qu'un coffre-fort mural qui a été descellé et ouvert dans le cabinet du magistrat.

● *Nominations à la gendarmerie nationale.* – Au conseil des ministres du mercredi 5 décembre, a été nommé major général de la gendarmerie nationale le général de brigade Armand Wautrin, et a été promu général de brigade le colonel de gendarmerie Jean Deiberj.

LES JOURNÉES DU COMITÉ D'ÉTHIQUE

L'ivresse technologique

« Le comité national d'éthique est un lieu de confrontation et d'échanges, le lieu où les conséquences des progrès de la biologie, de la médecine, sont mesurés, appréciés en commun par les théologiens, les philosophes, les moralistes, les juristes, les hommes de science. Cette communauté que nous formons, précise le professeur Jean Bernard, *demeure très sensible aux interrogations, aux incertitudes de nos contemporains. »*

Si l'on en juge par la foule qui se pressait à la Maison de la chimie, la population est effectivement passionnée par les thèmes abordés au cours du premier débat public du comité national d'éthique.

Quatre ministres (MM. Badinter, Hervé, Curien et Mme Dufoix) accompagnaient le président de la République à la séance d'ouverture des débats, qui furent consacrés, jeudi 6 décembre, à deux thèmes essentiels : les manipulations de la procréation, sur lesquelles, manifestement, tout le monde a quelque chose à dire, et les neurosciences, qui paraissent pour l'instant plus abstraites et plus difficiles à comprendre pour le public.

Un public qu'enthousiasment les exploits techniques les plus difficiles, qui applaudit à tout rompre lorsque le docteur Jean Cohen plaide pour les mères d'adoption (utérus de location) ou lorsque le professeur Gérard Cornu déclare, au nom des juristes, qu'il existe bien *« un droit à l'enfant, droit fondamental, attente naturelle, essentielle. »* Un public qui marque sa pleine approbation à l'idée qu'un embryon congelé puisse être adopté, qu'une femme donne des ovules et qui accueille dans un silence réprobateur toutes les réserves émises sur cette *« médecine du désir »*, sur *« l'enfant à tout prix »*, sur les limites qu'il faudrait peut-être apporter *« à l'appel illimité, indéfini, que croient pouvoir faire les citoyens à l'institution sanitaire »*, comme l'a souligné le Père Patrick Verspieren.

Les mises en garde du professeur Jean Dausset et l'inquiétude qu'il ressent devant le pouvoir des biologistes ne semblent pas partagées par une salle qui ne voit dans la science et ses applications que l'ivresse de satisfactions ou de soulagements sans limite.

« Les techniques deviennent des tentations », remarque le pasteur André Dumas, *« qui peuvent faire chavirer vers quelque chose qui n'était en réalité pas désiré »*.

Le public – qui comporte de nombreux représentants des associations familiales ou féminines, des enseignants ou des mouvements sociaux – semble, à quelques exceptions près, ne craindre aucune de ces tentations. Il se moque de la constitution génétique de l'embryon ou de l'enfant et donne une priorité évidente à l'affectivité sur le biologique. De leur côté, les hommes de science reconnaissent la méfiance qu'ils éprouvent à l'égard des comités d'éthique, *« que nous n'aimons pas »*, dit M. Jacques Testart, père du premier bébé-éprouvette français, *« mais à qui nous sommes finalement contents de déléguer nos responsabilités »*.

« A science prospère, éthique honteuse », ajoute M. Jean-Paul Renard (Institut Pasteur). *« Les comités freineront nos travaux mais il n'est peut-être pas inutile que la science se donne de temps à autre un temps de réflexion. »* Ce *« temps de réflexion »* sera, si l'on en juge par l'atmosphère de la Maison de la chimie, difficile à supporter. L'impatience est évidente. La foi dans la toute-puissance de la science ne l'est pas moins, de même que le refus instinctif de voir les pouvoirs publics s'immiscer dans ce que l'on tient pour une affaire de morale personnelle et de secret des vies privées.

Il n'est pas certain que *« les quelques interdits conservatoires que le législateur se devrait de poser »* soient bien accueillis par une communauté si manifestement grisée par l'ivresse technologique, si manifestement décidée à en utiliser toutes les ressources.

L'hôpital Antoine-Beclère, à Clamart, a une liste d'attente de deux ans pour les fécondations en éprouvette : à raison de quatre-vingts femmes par mois et *« ne pouvant prendre des inscriptions jusqu'à la fin du siècle »*, il a cessé tout recrutement. Il paraît clair que le droit de tous au bénéfice de la science, quel qu'en soit le prix, mobilise pour l'instant plus ardemment que la sauvegarde de l'embryon congelé ou la crainte des manipulations génétiques.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

M. Mitterrand veut ouvrir le débat devant les Nations unies

Le président de la République estimant que *« le rôle du comité national d'éthique est d'élargir, d'apaiser et d'éclairer la réflexion sur l'éthique médicale »* a annoncé qu'il proposera en 1985 aux pays de la Communauté européenne, puis à l'Organisation des Nations unies, l'ouverture d'un débat sur le problèmes de sciences et de morale.

« La France, a dit M. Mitterrand, *peut remplir un rôle exemplaire en ce domaine. La France, pays des droits de l'homme – une étiquette fragile, – doit jouer son rôle dans la maîtrise des relations de l'homme avec son histoire (...).*

» J'observe que ce débat fait partie constamment de la conversation des dirigeants mondiaux. Encore faut-il qu'il soit éclairé. »

« Les réflexions de la société française doivent être ouvertes sur celles d'autres pays, car l'éthique des sciences ne connaît pas de frontière », a ajouté M. Mitterrand.

« Après la révolution thérapeutique, a-t-il déclaré d'autre part, *la révolution biologique va donner à l'homme la maîtrise de techniques qui posent des interrogations morales de plus en plus complexes. » « Ces questions,* a expliqué M. Mitterrand, *ne peuvent être laissées à la libre appréciation du chercheur, ou subir les pressions de groupes animés par des intérêts mercantiles. »*

SPORTS

TENNIS

WILANDER - CURREN EN FINALE A MELBOURNE

Le Suédois Mats Wilander, classé quatrième mondial, défendra, le 9 décembre, au stade Kooyong de Melbourne, son titre de champion des Internationaux d'Australie contre le Sud-Africain Kevin Curren, vingt-deuxième joueur mondial.

Après avoir peiné pour trouver le rythme sur le gazon au début du tournoi, le Suédois, âgé de dix-neuf ans, qui va disputer la quatrième finale d'un tournoi du grand chelem de sa carrière, a atteint, le 7 décembre, la bonne cadence contre le néo-Américain Johan Kriek, champion d'Australie en 1981 et en 1982, qui s'est incliné en trois sets secs, 6-1, 6-0, 6-2.

SKI ALPIN : *descente féminine de Puy-Saint-Vincent.* – La Suissesse Zoé Haas a remporté, jeudi 6 décembre, la descente féminine de Puy-Saint-Vincent, comptant pour la coupe du monde de ski alpin, devant les Allemandes de l'Ouest Marina Kiehl (à 5/100 de sec.) et Irène Epple (à 25/100 de sec.). Les Françaises n'ont pris que la quatorzième place avec Marie-Cécile Gros-Gandenier (à 1 sec. 33/100) et la seizième place avec Catherine Quittet (à 1 sec. 71/100).

VOILE : *Fleury Michon VII premier aux Canaries.* – Après cinq jours de course dans la Route de la découverte, le catamaran *Fleury Michon VII* de Philippe Poupon a viré en tête, jeudi 6 décembre, à la bouée située au large de l'île de la Grande Canarie. Il précédait les autres maxi-catamarans : *Charente-Maritime 2* de Pierre Follenfant (à 1 h 50 mn), *Formule Tag* de Mike Birch (à 2 h 30 mn), *Crédit-Agricole* de Philippe Jeantot (à 2 h 56 mn), *Royale*, de Loïc Caradec et Philippe Facque (à 4 h 2 mn), et *Roger-et-Gallet* d'Eric Loizeau (à 4 h 38 mn). Le catamaran *Sofati-Soconav-Québec*, d'Yves Pajot, a annoncé qu'il tentait de rallier l'île de Lanzarote avec son flotteur babord défoncé par un bras de liaison.

MOTOCYCLISME

Acrobaties à Bercy

De notre correspondant

Entre le sport et le spectacle, le supercross organisé les 5 et 6 décembre, au Palais omnisports de Paris-Bercy, accuse un sérieux penchant pour le second. De la précision de la mise en scène dépend d'ailleurs la qualité du show. Son principe est simple : concentrer toutes les difficultés d'un motocross sur 400 mètres d'une piste en terre, de préférence au milieu d'un stade. Mais c'est insuffisant. Pour corser, on rajoute quelques vagues de dos d'âne, voire un pont à 4 mètres au-dessus du sol, comme à Bercy. Enfin, on lâche, de front, sur ce relief tourmenté, une quinzaine de motards.

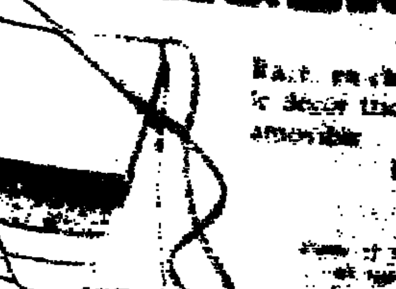
Place aux artistes. Ils sont pilotes autant qu'acrobates, ils ne passent pas les bosses, ils les survolent. La technique varie selon la nature de l'obstacle mais le scénario reste identique : une petite accélération pour le décollage, suivie d'un vol plané entre 2 et 3 mètres du sol. Debout sur les cale-pieds, on donne un petit coup de rein pour remettre la machine dans l'axe, on se pose, on continue.

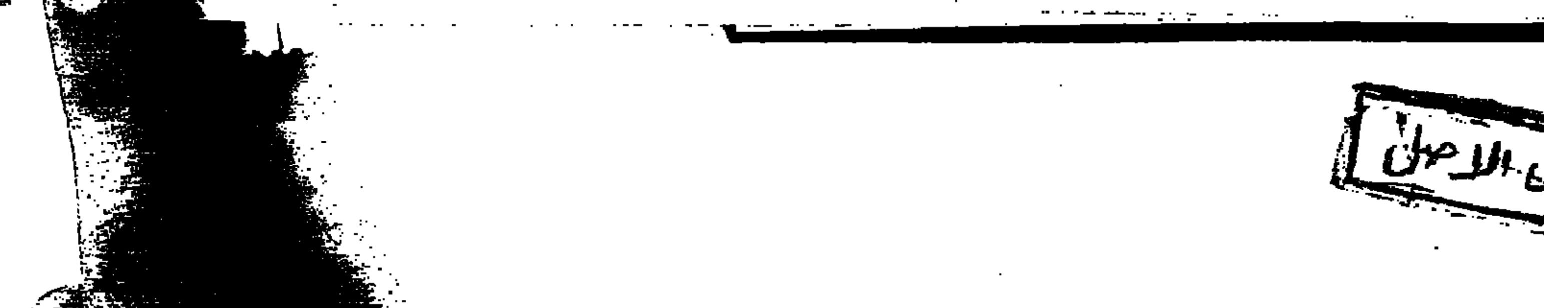
La course dure un peu moins d'un quart d'heure. Mais elle est intense. *« Le circuit est une succession de différentes étapes techniques, demandant un pilotage particulier,* explique un concurrent ; *il n'y a pas d'endroit où l'on puisse se reposer. »*

Parallèlement, on surveille ses adversaires, on calque sa course sur les plus dangereux, on attend leurs erreurs ou on les provoque. *« Il faut savoir anticiper toutes les situation et avoir beaucoup de réflexion »*, affirme David Baylet ; à vingt-deux ans, ce grand garçon blond est une des vedettes de ce spectacle pas comme les autres. Comme tous les rois du super-cross, il est Américain. Ses sorties en compétition sont organisées par Honda, dont il est l'un des pilotes officiels. *« J'arrive au dernier moment en avion ou même en hélicoptère ; j'ai tout le temps pour me concentrer »*, confie-t-il. Pas de problème non plus sur le plan pécuniaire ; il gagne un demi-million de dollars pour une trentaine de courses par an.

D'un côté à l'autre de l'Atlantique, le fossé est encore immense dans le monde du super-cross. Comparés aux vedettes américaines, les champions européens font figure de débutants. Même les meilleurs se font prendre au moins un tour par les professionnels venus des Etats-Unis. Question de style, d'agressivité, de lucidité, de confiance. Les Français doivent apprendre.

PATRICK DESAVIE.





DU COMITÉ D'ÉTHIQUE

technologique

M. Mitterrand veut ouvrir le débat devant les Nations unies

Acrobaties à Bercy

LA RÉVISION DU PROCÈS DE DANIEL DEBRIELLE

Le dernier combat d'un rescapé des QHS

Rennes. – Les procès en révision ne vont jamais sans de longs combats. Daniel Debrielle, condamné le 25 octobre 1977, à douze ans de réclusion criminelle par la cour d'assises du Calvados, qui l'avait déclaré coupable, en compagnie d'André Richer, de deux vols qualifiés commis en août et en septembre 1975, à Deauville et à Tourgeville (Calvados), espère un acquittement des jurés d'Ille-et-Vilaine devant lesquels, depuis le 6 décembre, il est rejugé en application d'un arrêt de la chambre criminelle de la cour de cassation du 24 février 1982, qui faisait droit à sa requête en révision. Il l'a signifié haut et fort dès l'instant où le président, M. Philippe Lacan, lui rappela qu'il avait le droit de récuser cinq jurés : *« Que m'importe les jurés,* dit-il avec fierté, *je suis innocent, point final. »*

De notre envoyé spécial

Innocent ? A y regarder de près, c'est une innocence singulière. Car cet homme, aujourd'hui âgé de trente-quatre ans, ancien mitron revenu à son fournil à Châteauroux, ne soutient pas qu'il fut absolument étranger à l'agression qui, juridiquement, lui est toujours reprochée. Il explique, au contraire, qu'il pensait bien y participer et qu'il en fut seulement empêché par un accident de motocyclette survenu quelques jours plus tôt. Victime d'une fracture du bras gauche, il avait dû être plâtré par un chirurgien qui, en outre, avait posé des broches. En dépit de cela, il ne désespérait pas de participer à l'affaire. Il essaya même de revêtir une blouse de la couleur de celle que les témoins devaient voir, dont il fendit une manche pour y passer son bras. En désespoir de cause, il dut renoncer quand il s'aperçut que, matériellement, il ne pouvait pas agir sans se faire repérer et que, de surcroît, il était incapable de tenir une arme.

Dès lors, soutient-il, il n'y eut de sa part aucun commencement d'exécution. Cette thèse ne fut pas admise par les assises du Calvados. Elle ne le fut pas pour des raisons diverses : d'abord, en raison du passé de cet accusé. Celui-ci reconnaît volontiers qu'il *« bascula dans la délinquance »* ; à dix-neuf ans, il vint à Reims : *« Je n'étais plus chez moi. J'ai dérapé. J'avais mis une fille enceinte. »* Vol du côté de Nice, puis à Reims. Il est condamné à six mois de prison. Il est encore condamné pour proxénétisme en 1973 : *« Sur le plan moral, c'est ce qui me gêne le plus. »*

Le voilà en tout cas au pénitencier de Saint-Martin-de-Ré. Il y connaît André Richer. Ils décident, après le retour à la liberté, de devenir photographes ambulants à Deauville. Ce n'est pas sans mal. C'est à ce moment, en 1975, que Richer eut l'idée d'une agression à main armée. Debrielle n'y est pas opposé : *« J'en avais accepté l'idée, mais je voulais en même temps, grâce à l'argent trouvé, retravailler. »* La suite, c'est l'accomplissement de cette agression, l'arrestation assez rapide de Debrielle et de Richer. Mais si ce dernier s'en reconnaît l'un des auteurs, Debrielle, lui, s'en défend. On ne le croit pas.

La parole de M. Mitterrand

Mais, pour Debrielle, commence le combat. Il se souvient de ce juge d'instruction qui l'a laissé en prison à Caen sans l'entendre. *« Alors, MM. le jurés, cette liberté qu'on m'avait prise injustement, j'ai décidé de la reprendre. »* Il tente une évasion : *« Sans violence, Messieurs, sans violence »*. Il est pris, conduit au mitard. Là, trois surveillants l'ont frappé, *« laissé sur le carreau, nu, la mâchoire fracturée. Je suis resté neuf jours sans soins »*.

De ce jour, c'était le 9 février 1976, il est classé dangereux et bon pour les quartiers de sécurité renforcée, pour l'enfer des quartiers de haute surveillance (QHS). C'est d'abord Lisieux. *« J'ai tenté encore une évasion avec deux détenus. Là, il y a eu, c'est vrai, violence de ma part, mais involontaire. Cela s'est terminé plus ou moins par une prise d'otages »*. Lorsqu'il est jugé, en octobre 1977, aux assises du Calvados, pour l'affaire de Deauville, cette tentative d'évasion de Lisieux est connue de ses juges et n'arrange rien.

Des QHS, il va en connaître d'autres : Fleury-Mérogis, Evreux, Fresnes, la Santé, les Beaumettes et, pour finir, Poissy. Autant de transferts avec les chaînes aux pieds et aux mains et aussi ce qu'il appelle des *« comités d'accueil »*.

On le juge enfin, en 1978, pour l'évasion de Caen et pour celle de Lisieux. Quatre ans de prison pour la première, sept ans de réclusion pour l'autre. Cette dernière peine est confondue avec les douze ans prononcés par les assises du Calvados, mais pas l'autre. Debrielle a fait ses comptes : *« Seize ans pour un innocent. »* C'est le temps où commence la campagne contre les QHS. Des journalistes, des personnalités s'en mêlent. Daniel Debrielle reprend espoir. Commence alors l'époque des grèves de la faim, des soins forcés. Il n'accuse pas toujours. Il se souvient de ceux qui l'ont aidé, tel un directeur de prison comme celui de la centrale de Saint-Maur (Indre), tel magistrat qui l'a fait sortir de l'isolement infernal. Il a parlé ainsi pendant une heure et demie.

La cour, les jurés, ont semblé attentifs. Il n'a pas manqué de rappeler non plus que le candidat Mitterrand avait pris position en sa faveur dans sa campagne pour l'élection présidentielle de 1981. Il n'a pas oublié qu'il a tenu parole puisque sa peine devait être suspendue en juillet 1981 et qu'il fut libéré le 4 août suivant.

Entre-temps, il y avait eu, il est vrai, un élément important. Un détenu, Jean-Michel Jurquet, s'accusa, par lettre, d'avoir été le deuxième homme, au côté d'André Richer, dans l'affaire de Deauville. Aveux qui, après enquête de l'Office central de répression du banditisme, furent jugés suffisamment sérieux et plausibles pour justifier la révision.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

CONTRE LE TERRORISME ET LE SÉPARATISME

Vingt-cinq mille manifestants dans les rues d'Ajaccio

Ajaccio. – Vingt-cinq mille manifestants le 6 décembre *« contre le terrorisme et le séparatisme »*. En un quart de siècle, depuis la venue du général de Gaulle, nul n'a vu un tel défilé. Souvenir plus ancien encore, 1938 : des milliers de Corses jurent de *« mourir français »*. Contre le rêve expansionniste de Mussolini, ce fut le « serment de Bastia » cher à la mémoire insulaire.

Près de cinquante ans plus tard, jeudi, un Corse sur dix manifeste en ville contre les actions de l'ex-FLNC sous une seule bannière : « Non au séparatisme, non au terrorisme ». Pas de discours ni même un service d'ordre apparent. La marche silencieuse, imposante et sereine, dure près de deux heures jusqu'au monument aux morts. Puis, la dispersion se fait sans incidents. Le nombre d'abord, la tranquille conviction ensuite, enfin le respect des consignes ont surpris les participants eux-mêmes.

L'appel au rassemblement avait été lancé le 4 décembre par le président de l'Assemblée régionale, M. Jean-Paul de Rocca Serra (RPR). Du Front national au PS, des partis de droite au MRG, chaque état-major avait donné son accord. Seuls ont refusé les communistes, les autonomistes de l'Union du peuple corse (UPC) et les nationalistes du Mouvement corse pour l'autodétermination (MCA). Deux jours plus tard, la réponse populaire est nette : la rue dit « non » à la violence. D'un bout à l'autre de l'île, les commerces sont presque tous fermés. De nombreux salariés font grève. Dans des villages, on s'est réuni sur la plage.

Ainsi, la Corse, dans sa majorité a-t-elle voulu « montrer au continent ce qu'elle veut : rester française ». Moment de choix : « Paris discute autodétermination » avec la Nouvelle-Calédonie. L'ex-FLNC, dans une récente déclaration, apprécie... et conclut : *« Si la*

De notre envoyée spéciale

Nouvelle-Calédonie appartient au Canaques, la Corse appartient aux Corses ». Sur l'île, ce 6 décembre, cette dernière analyse ne fait pas recette. *« La paix ! plus de casse. Du travail pour tous »* lance une femme devant les caméras, avant de disparaître dans la foule. Les langues se délient. On se souvient d'un autre temps... d'un autre défilé *« pour obtenir la libération d'Edmond Simeoni »*, le leader autonomiste.

Le meurtre d'un CRS et la reprise du mitraillage contre les gendarmeries « après un an d'interruption » font peur. *« C'est l'escalade. Il faut la stopper. »* Les Corses veulent régler leurs affaires entre eux *« en famille et sans haine »*. *« Pace e salute »*, Paix et santé, est aussi un des vœux exprimés le 6 décembre : ce vœu traditionnel de l'an nouveau n'est pas fait pour plaire aux faucons de tous bords.

D. R.

Les Corses défilent pour la paix

(Suite de la première page.)

D'emblée, en début de séance, M. Max Siméoni, de l'UPC, proteste contre la présence exclusive, le 4 décembre, de la CFR. M. Albert Serracci, du PCF, s'insurge : *« Ce n'est pas œuvrer dans le sens de la démocratie que de faire travailler cette Assemblée sous la protection de la police »*. Il est aussitôt violemment interrompu par M. Pascal Arrighi du Front national. *« La réponse de la démocratie vous a été donnée ce matin de manière cinglante »*. Isolement de ceux qui ont refusé de participer à la marche, triomphe de certains initiateurs du défilé... L'incident, vite clos, est significatif.

Les communistes ont pris pour principe de ne pas défiler aux côtés du Front national. Cela n'a pas empêché le débat interne au PCF. Dans le camp socialiste qui a choisi l'union dans la rue pour un jour, les discussions sont aussi très vives.

Les manifestants du 6 décembre ont sans ambiguïté interpellé le gouvernement. Si on ne réclame pas davantage de répression on refuse tout atermoiement vis-à-vis de l'ex-FLNC. Pas question d'autodétermination. A l'égard de ce même gouvernement, les propos tenus ensuite par les élus des divers partis de l'opposition sont restés significativement mesurés.

Le consensus populaire affiche son attachement à la France et refuse le terrorisme. Mais il refuse aussi les querelles d'étiquettes et les dissensions partisanes. De l'Assemblée il attend un travail et non de la *pulitichella*.

Enfin, se demande-t-on au lendemain du 6 décembre, que va faire l'ex-FLNC? De l'expression d'un si vigoureux refus des attentats et de la violence quelle leçon va-t-il tirer? Retour au terrain politique ou durcissement des actions?

DANIELLE ROUARD.

LES DISCOURS ET LES ACTES

Rafle

Dans sa lutte contre l'insécurité, la police — donc le gouvernement, donc la gauche — joue avec les libertés. Jeudi 6 décembre, une nouvelle rafle a eu lieu dans le dix-huitième arrondissement de Paris. Il ne s'agissait pas, comme le 20 novembre, de mettre la main sur l'assassin de vieilles dames, mais sur des trafiquants de drogue. Objectifs louables, mais qui donnent lieu, chaque fois, à d'inquiétants détournements de procédure.

Le mécanisme est toujours le même. Un juge d'instruction rédige une commission rogatoire en termes si vagues que la police se croit autorisée à contrôler qui bon lui semble et à perquisitionner à tort et à travers.

Jeudi, c'est sur commission rogatoire de M. Jean-Louis Debré que les forces de l'ordre ont investi le quartier de la Goutte-d'Or. M. Debré, qui enquête sur un important trafic de drogue, avait autorisé la police à contrôler six débits de boissons et cinq îlots du quartier, sans plus de précisions. Au lieu de s'en tenir là, la police, comme c'était prévisible, a procédé à ce qu'il faut bien appeler une rafle : vérifications d'identité, fouilles, prises d'empreintes digitales et de photos, arrestations.

Deux cent cinquante personnes se sont retrouvées, en fin d'après-midi, dans la cour du dépôt, debout dans le froid. Des Noirs, des Maghrébins, des jeunes, des petites gens, cibles habituelles et commodes de ce genre d'opérations. Un magistrat, témoin de la scène, n'a pu s'empêcher d'avoir un haut-le-corps : *« Je n'ai pas connu les années 40, mais ça devait ressembler à ça. »*

Il se trouvera des gens raisonnables pour justifier une telle opération. Une dizaine de trafiquants de drogue, recherchés par M. Debré, ont été interpellés, et, parmi les deux cent cinquante personnes arrêtées, il doit bien se trouver quelques petits voleurs ou des étrangers en situation irrégulière. Est-ce une raison pour mettre en péril la liberté d'aller et de venir ?

Une telle pratique dénote une dérive dangereuse comme on n'en avait pas connu depuis 1981. Elle est lourde de menaces pour chacun, car quel quartier de grande ville n'abrite pas de drogués ? Elle révèle surtout un fossé entre les discours de M. Pierre Joxe, si soucieux de grands principes, et les actes de ses subordonnés. Sans compter la responsabilité du juge d'instruction, magistrat du siège, donc indépendant, donc intouchable, qui n'était pas sur place et auquel il revenait de contrôler la manière dont ses consignes étaient appliquées.

BERTRAND LE GENDRE.

LE CARNET DU Monde

PUBLICATION JUDICIAIRE

ORDONNANCE DE RÉFÉRÉ
TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX
DU 16 OCTOBRE 1984
POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES
CONTRE M. MICHEL LECLERC et M. MAURICE JUIF
SUR CE, NOUS, PRÉSIDENT :

« Attendu que la loi du 28 décembre 1904 et la circulaire d'application du 25 février 1905 attribuent aux communes le service extérieur des pompes funèbres ; que les communes peuvent concéder par contrat cette exclusivité à une entreprise de pompes funèbres de leur choix et que dernière bénéficie alors de l'eclusivité.

« Que s'agissant de la ville de Lagny et des communes environnantes citées dans l'assignation, des contrats de concession ont été signées par les communes au bénéfice des Pompes funèbres générales.

» Qu'il apparaît donc que les Pompes funèbres générales sont seules autorisées à proposer aux familles les fournitures et prestations comprises dans le service extérieur des pompes funèbres sur le territoire des communes visées.

» Attendu que M. Maurice Juif, franchisé Leclerc, exploitant à Lagny un fonds de commerce à l'enseigne pompes funèbres, 35, rue Marthe-Aureau à Lagny, a organisé des obsèques sans faire appel aux Pompes funèbres générales, en violant le monopole de ces dernières. Qu'il a donc ainsi créé un trouble illicite en violant les dispositions de la loi de 1904.

Que, pour répondre aux arguments développés par M. Michel Leclerc et M. Maurice Juif, il convient de préciser :

» Qu'il a été jugé par la Cour de justice des Communautés européennes, dans un arrêt du 30 avril 1974, que « rien, dans le traité ne s'oppose à ce que les Etats membres, pour des considérations d'intérêt public. confèrent à certains établissements le droit exclusif de procéder à certaines opérations ou à certains travaux.

» Qu'il a été répondu à une question posée à la commission des Communautés européennes, le 22 avril 1976, en matière de pompes funèbres, que l'article du traité laisse aux membres la liberté de créer ou de maintenir un régime de monopole public, et que l'article 90 n'interdit pas de tels monopoles, dans la mesure où les autorités nationales prennent les mesures nécessaires pour empêcher que la limitation ou l'élimination de la concurrence ne conduise à des prix excessifs et aux demandes abusives des concessionnaires.

» Attendu qu'il n'est pas établi, ainsi que le déclarent les défendeurs, qu'une plainte ait été déposée devant la Cour de justice des Communautés européennes, ceux-ci n'en justifiant ni l'objet ni la matérialité.

» Que même s'il existait un conflit entre la loi communautaire et la loi nationale, il incombe au juge des référés, dans l'attente d'une décision tranchant le conflit avec une portée générale, d'empêcher que ne se crée un vide juridique, source d'initiatives particulières, constitutives de voies de fait et de préjudices, et de prendre en conséquence toutes mesure prévues à l'article 809 du nouveau Code de procédure civile.

» Qu'il n'y a donc pas lieu de surseoir à statuer.

» Attendu que la violation de la loi de 1904 constitue à l'évidence un trouble manifestement illicite, et qu'il y a urgence à mettre un terme à ce trouble en interdisant, sous astreinte, aux défendeurs de porter atteinte au monopole accordé par la Ville de Lagny ainsi que par les autres communes, aux Pompes funèbres générales,

Par ces motifs :

» Donnons acte à la société des Pompes funèbres générales de ce qu'elle se réserve de poursuivre les défendeurs en dommages-intérêts.

» Dès à présent, par provision, vu l'urgence, faisons défense, tant à M. Michel Leclerc qu'à M. Maurice Juif de violer le monopole du service extérieur des pompes funèbres en application des contrats de concession du service extérieur des pompes funèbres pour les communes de Lagny-sur-Marne, Torcy, Annet-sur-Marne, Bailly-Romainvilliers, Bussy-Saint-Georges, Chalifert, Chanteloup, Chessy, Claye-Souilly, Collégien, COnches, Coupvray, Croissy-Beaubourg, Dampmart, Guermantes, Jablines, Jossigny, Le Pin, Lesches, Montévrain, Noisiel, Pomponne, Pontcarré, Serris, Saint-Thibault-des-Vignes, Thorigny, Vaires, Villeparisis, Champs, Chelles, Courtry, et ce, sous astreinte de quatre mille francs par infraction constatée, à la charge conjointement et solidairement des défendeurs.

» Condamnons les défendeurs, conjointement et solidairement à payer à la société des Pompes funèbres générales en remboursement de ces frais irrépétibles une somme de deux mille cinq cents francs en application des dispositions de l'article 700 du nouveau Code de procédure civile.

Condamnons M. Michel Leclerc et M. Maurice Juif, conjointement et solidairement aux dépens du présent référé. »

Naissances

— Jean-Marie, Catherine, Florence et Antoine COLOMBANI ont la joie d'annoncer l'arrivée de

Aurélien, Pradeep.

le 4 décembre 1984.

— Geneviève et Benoit DALLE sont heureux d'annoncer la naissance de

Jean-Romain.

Paris, le 29 novembre 1984.

72, boulevard Saint-Germain,
75005 Paris.

— Emmanuelle (née Toesca),
Camille VIZZAVONA,
Patrick BOCCARD,

sont heureux de faire part de la naissance de

Roxanne.

51, rue La Fontaine 75016 Paris.

le 6 décembre 1984.

Décès

— M. et Mme Hugues Le Bars,
Gwenola, Claire, Laure et Luc,
M. et Mme Yves Le Bars,
Anne, Emmanuelle, Jean-Marc et Marie Laetitia,
M. et Mme Bruno Le Bars,
Marie, Yann, Martin et Julien,
M. et Mme Jean Francis Le Bars,
Julie et Brieuc,
Les familles Brunel, Le Bars et Richard,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Alfred LE BARS,
née Marie-Louise Brunel,

survenu le 6 décembre 1984, à l'âge de soixante-douze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 8 décembre, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-de-Bon-Secours à Lyon-3e.

L'inhumation aura lieu à Autrans (Isère), à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, rue Couzinet,
78180 Voisins-le-Bretonneux.

— La direction générale,
La direction des études et recherches d'Electricité de France,
ont le regret de faire part du décès de

Jean CHEVALIER,
contrôleur général adjoint
à la direction des études et recherches d'EDF,
ingénieur
de l'Ecole supérieure d'électricité,
ancien vice-président
de l'Association internationale
de recherches hydrauliques,

survenu subitement le 1er décembre 1984.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Marcel GALLIOT,
professeur honoraire
de l'université de Nancy-II (lettres),
membre de l'équipe du dictionnaire
de l'Académie française,
du Conseil international
de la langue française
et de l'Alliance française,
ancien directeur
des cours d'agrégation du CNTE,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,

survenu à Paris, le 25 novembre 1984, dans sa quatre-vingtième année.

Selon la volonté formelle du défunt, l'enterrement civil a eu lieu — le 28 novembre, au cimetière de Plessis-Saint-Jean (Yonne) — dans la plus stricte intimité, sans fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés, en son souvenir, au centre des tumeurs de la Salpêtrière (service du professeur Guérin), no de compte 06000 13 04 42, 47, boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris.

De la part de
Mme Marcel Galliot,
née Hélène Beroard, son épouse,
Philippe et Marie-Ange Galliot,
Thierry Galliot,
ses enfants,
Guillaume et Geoffroy,
ses petits-enfants,
Et de toute sa famille.

10, place des Vosges, 75004 Paris.
2, rue Rameau, 21000 Dijon.
23, rue de l'Ange, 45000 Orléans.

— Le lieutenant-colonel (ER) et Mme Jacques Malavoy,
M. et Mme André Malavoy,
Mlle Marguerite Senil,
Leurs enfants,
Jérôme et Bénédicte, Louis et Marie, Jean et Marie, Vincent et Katia, Christophe et Isabelle, Laurent, Brigitte et Sophie,
Leurs petits-enfants,
Tristan, Charlotte, Baptiste, Nathalie, Benjamin, Guillaume, Anouk, Pierre, Jérémie, Dimitri, Eric et Camille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Odette MALAVOY,
née Modenel,
adjointe au chef du réseau
Johnny, du War Office (1941-1942),
Dolores en déportation à Ravensbrück,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,

rappelée à Dieu le 6 décembre 1984, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Le service religieux aura lieu en l'église de Champniers (Charente) le 10 décembre, à 15 heures.

16430 Champniers.
5060 Glenncairn Montréal (Canada).

— On nous prie d'annoncer le décès de

Luc Etienne PÉRIN,

survenu à Reims le 27 novembre 1984, à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 30 novembre à Mondigny (Ardennes).

[Ancien professeur au lycée de Reims, membre de l'OULIPO, Luc Périn avait publié sous le pseudonyme de Luc Etienne de nombreux livres et articles, notamment sur *le langage* ou les jeux de langage. Il tenait depuis longtemps l'Album de la Comtesse du « *Canard enchaîné* ».]

— M. et Mme Jacques Rivet,
M. et Mme Pierre Rivet,
Mme Monique Rivet,
ses enfants,
Gilles et Christine Rivet
et leur fils,
François Rivet
et Thérèse Carol,
Jean-Michel
et Michèle Mercier
et leurs enfants,
Françoise Rivet,
Brigitte Rivet,
ses petits-enfants,
et arrière-petits-enfants,
Mme Prat,
Toute sa famille,
Et ses amis,

invitent à partager le profond chagrin qu'ils éprouvent au moment où ils perdent

Mme Hélène RIVET,

veuve du
général Louis RIVET,

qui les a quittés le 4 décembre 1984, dans sa quatre-vingt-douzième année.

On se réunira autour d'elle en l'église Saint-Jean-Baptiste-de la-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, à Paris-15e, le lundi 10 décembre, à 8 h 30.

19, rue Emile-Duclaux,
75015 Paris.

— M. et Mme Mario Ruspoli,
et leurs enfants Esmeralda et Orfeo,
Mme Claude Ruspoli, née Delmas,
M. et Mme Stéphane Ruspoli
et leur fille Léonore,
M. Fabrizio Ruspoli,
M. Walter di Maio
et Mme, née Palmetta Ruspoli,
Le marquis et la marquise de Chambrun,
M. et Mme Gilbert de Chambrun,
Les familles Ruspoli di Poggio-Suaza et de Chambrun et leurs proches,
ont la douleur de faire part du décès de

la princesse Edmond RUSPOLI,
née Marthe de Chambrun,
écrivain,

dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques auront lieu à Tanger, dans la plus stricte intimité.

— Mme André Solomon,
M. et Mme Jacques Solomon
et leurs enfants,
M. et Mme Francis Colin
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Duvergey
et leurs enfants,
M. et Mme Carpentier
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur André Iser SOLOMON,

leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle,
Toute la famille.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 6 décembre 1984.

27, rue Jules-Ferry,
29138 Lesconil.

— *M. et Mme Henri-Didier Gelin,*
et leurs enfants,
M. et Mme Paul Bouvier,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul Paciot
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Souchère
et leurs enfants,
Mlles Sophie et Adeline Souchère,
Les familles Richet, Sainsère et Henry,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Roger SOUCHÈRE,
née Jacqueline Richet,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,

survenu le 5 décembre 1984.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Philippe-du-Roule, à Paris-8e, le lundi 10 décembre, à 8 h 30.
154, faubourg Saint-Honoré
75008 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Jacqueline et Maurice Guéton
et leurs filles,
Norma et Carl Evans
et leur fils,
ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Louis TABACHNICK,
née Anna Kostokowsky.

dans sa soixante-dix-huitième année.

La levée du corps aura lieu le lundi 10 décembre 1984, à 9 heures, à l'Hôpital américain, 44, rue Chauveau, Neuilly.

L'inhumation aura lieu à 9 h 15 au cimetière nouveau de Neuilly, rue de Vimy, Nanterre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue Lakanal,
75015 Paris.

Remerciements

— Mme Marcel Trompier,
M. Eric-Georges Trompier,

très touchés des nombreuses marques de sympathie et d'affection témoignées lors du décès de

M. Marcel TROMPIER,

remercient sincèrement toutes les personnes, certaines venues de très loin, qui se sont associées à leur peine et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

— Les familles Valensi
et leurs parents,

très touchés par les marques de sympathie qui leur ont été prodiguées lors du décès de leur chère

Lina VALENSI,

remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine.

Anniversaires

— Ceux qui ont connu

Kate de FONTENAY,
vicomtesse Albert de Ponton d'Amécourt,

et gardent fidèlement sa mémoire auront une pensée pour elle aujourd'hui, quinzième anniversaire de sa mort, le 7 décembre 1969.

— Pour le quinzième anniversaire du décès de

Eric TRUSSON,

une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé, en union avec la messe qui sera célébrée en l'église Notre-Dame de Versailles le mercredi 12 décembre, à 9 heures, chapelle du Saint-Sacrement.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Messes anniversaires

— Recueillement ou prières sont demandés pour

Elisabeth BUFNOIR,

en union avec sa messe anniversaire.

H. Rosebery,
30, rue Montpensier,
75001 Paris.

Avis de messes

— On nous prie d'annoncer qu'un service à la mémoire de

M. Christian RHEIMS,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,

sera célébré le mercredi 12 décembre 1984, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule.

De la part des parents des classes Parme de l'école Saint-Dominique.

Communications diverses

— Le club Notre Présence, *présidé par Léo Hamon, organise un déjeuner*-débat, le samedi 8 décembre, à 13 heures, au Cercle républicain, avec Jean Boissonnat, sur le thème : « La France en 1985. »

— Une fête du cadeau, organisée par les Petits Chanteurs du Marais, aura lieu le samedi 8 décembre (14 heures à 19 heures) et le dimanche 9 décembre (10 heures à 19 heures), en l'église Saint-Eustache, rue du Jour, à Paris-1er. André Frossard dédicacera son nouveau livre *l'Evangile selon Ravenne*, le dimanche entre 11 h 30 et 12 h 45.

— L'Institut des sciences de la famille (ISF), 30, rue Sainte-Hélène 69002 Lyon, organise, les 12 et 13 décembre, une session sur le thème : « Sensibilisation à la relation ». (Renseignements et inscriptions, tél. : (7) 892-91-24.)

— Le collège international de philosophie les « Lumières » aujourd'hui organise le mardi 11 décembre, à 18 h 30, une conférence de Jean Starobinski : « Diderot : le démontrable et l'indémontrable. » suivie d'un débat. (1, rue Descartes, 75005 Paris.)

— Le Palais de la découverte organise, du 11 au 15 décembre 1984, un cycle de cinq conférences sur le thème : « Le concept de temps, son rôle dans la pensée scientifique. » Programme et renseignements : (1) 359-16-65.

— Le Cercle d'information et d'études sociales féminines (CIESF) rendra le mardi 11 décembre, à 17 heures, un hommage à Marie Curie pour le cinquantième anniversaire de sa mort (université Paris-IV, entrée Grand Palais, amphithéâtre Est. Entrée libre et gratuite.)



Le Monde

culture

CINÉMA

« DUEL » de Steven Spielberg

La poursuite ravageuse

Un Américain, dans sa voiture rouge, écoute les niaiseries d'un courrier du cœur radiophonique. Il dépasse un tas de ferraille rouillée, mais qui roule : un camion antique, puant, polluant. Il téléphone à sa femme, avec qui la nuit a été mauvaise, parce que, au cours d'une partie éméchée, il a fait semblant de ne pas voir le comportement grivois d'un copain.

Un homme moyen, avec la gueule de bois, des petits ennuis de famille, des petites rancœurs, et une voiture dont le radiateur est fatigué. Un automobiliste grisonnant qui se dépêche pour un rendez-vous d'affaires. Il va son train sur la route en corniche qui s'enroule entre les montagnes désertes, croisant d'interminables trains de marchandises, jalonnée de loin en loin par des baraques de plus en plus rudimentaires. Sur une route de western moderne, une poursuite aveugle, absurde, ravageuse. Camion contre automobiliste, duel sans merci.

Duel est le premier long métrage de Steven Spielberg (1971), sur un scénario de Richard Matheson, l'auteur de *Je suis une légende*, la plus simple et la plus belle des histoires de vampires, mille fois pillée. L'histoire est simple, là aussi : un homme, une machine, la route. La progression sans faille de la peur au rythme de la course mortelle, dans les vrombissements déchirés des moteurs. A chaque étape, la menace se précise, le camion se fait plus haineux. Montée inéluctable de la folie. Dialogue déraillant : les feux rouges du camion clignent de l'œil en réponse aux invectives de l'automobiliste, qu'un bras vigoureux invite à continuer sa route. *C'est le jeu du chat et de la souris.*

Gros plans, vision fragmentaire dans le rétroviseur, ligne jaune filant à l'accéléré... L'espace éclate, l'homme s'affole, fonce jusqu'à la chute apocalyptique, au milieu d'un ouragan de poussière, du camion qui écrase presque amoureusement la voiture abandonnée. L'homme – ou son fantôme – jette des cailloux sur les cadavres désarticulés des machines. Le camion était vide...

Entre *la Chevauchée fantastique* et *Mad Max 2*, sans tellement de moyens, Steven Spielberg a réalisé une œuvre haletante, fumante, fantastique (*Duel* a été révélé au premier Festival d'Avoriaz). Un classique.

COLETTE GODARD.

★ Voir les grandes reprises.

NEW-YORK A PARIS AVEC JACKIE RAYNAL

L'héritage des indépendants

A l'occasion du Festival d'automne, *les Cahiers du cinéma* programment à l'Action-Christine, jusqu'au 18 décembre, un bonne soixantaine de films indépendants new-yorkais, longs, moins longs, courts, et tournés au cours des quarante dernières années. En ouvrant ce cycle par des œuvres de Jonas Mekas, de Shirley Clarke et de John Cassavetes, *les Cahiers* nous ont ramenés aux sources d'un mouvement pur et dur, aujourd'hui passé à *l'histoire. En programmant le second jour Hôtel New York*, de la réalisatrice française, établie aux Etats-Unis, Jackie Raynal, qui a entamé une carrière régulière au cinéma Forum-Arc-en-ciel aux Halles, *les Cahiers* bouclent un hommage qui se veut à la fois rappel historique et *ouverture sur l'avenir.*

Jackie Raynal esquisse, dans *Hôtel New-York* un autoportrait qu'elle reprendra dans son prochain film, *De la CGT à la carte verte*, où elle va décrire la trajectoire de Loulou, l'héroïne du premier film, avant l'Amérique. Jackie est partie un jour pour New-York contre la volonté de ses parents, instituteurs dans l'Aveyron. Le projet n'est pas sans rapport avec celui d'une autre jeune Européenne, exilée un moment à New-York par goût de l'aventure, Chantal Akerman. (Son *News from Home* est *également au programme*). Sauf que Jackie Raynal se veut plus réaliste et poursuivant le mouvement esquissé dans *Hôtel New York*, va probablement revenir à une construction franchement classique. Elle travaille d'arrache-pied au scénario avec un écrivain hongrois connu, en exil à Paris depuis 1956, Tibor Tardos : *« A cause de lui, j'avance à pas de géants. Le matériel est fantastique. »*

Carnet de notes

De New-York, Jackie Raynal va ainsi faire le pont entre l'Amérique et la France, retrouver une secrète complicité entre deux exils. *Hôtel New York*, lui, a le charme d'un carnet de notes, d'un brouillon ni exactement corrigé ni totalement spontané. La cinéaste compose, déplace, ajuste, trace à l'aide de traits bien pointés une petite épopée personnelle, avec le charme, la nonchalance qu'on attend d'une confession un soir dans le brouillard.

Loulou, que Jackie interprète, est venue à New-York dans les années 70, s'est jetée à l'eau et a réussi à naviguer grâce à celui qui est devenu son mari, Sid Geffen, à la fois producteur et interprète principal du film à ses côtés. *« J'ai un mari intéressant*, explique-t-elle, *je ne m'ennuie pas une seconde avec lui. »* Il se trouve que Jackie et Sid gèrent dans la vie une salle célèbre de Greenwich-Village, tout près de Washington Square, le Bleecker. Lionel Rogosin les y avait précédés. Le Bleecker résume à lui seul une partie de ce cinéma new-yorkais à l'honneur au Festival d'automne.

Au début des années 60, Jonas Mekas, Shirley Clarke et Lionel Rogosin essaient de jeter les bases économiques d'un cinéma américain indépendant. Ils s'inscrivent dans la tradition du mouvement Cinema 16, animé après-guerre par Amos Vogel, cofondateur du (grand) Festival de New-York en 1963, et où se retrouvaient Maya Deren, précurseur du mouvement indépendant américain, et le poète gallois Dylan thomas. Shirley Clarke, danseuse à l'origine, avait été formée chez Drew et Leacock au tournant des années 50-60.

Ce mouvement se divise aujourd'hui en trois : l'avant-garde chère à Mekas (Snow, Brakhage, Warhol et les héritiers), le film politique dans la postérité de Rogosin (Emile de Antonio en est le chef de file), le cinéma *proprement* indépendant (avec John Sayles, tout le groupe du Independent Feature Project).

Comment réussit-on à diffuser et à produire des films indépendants en Amérique même ? *« Il existe un marché de dix villes*, nous dit Jackie Raynal. *Il suffit pour vous introduire dans un circuit non commercial énorme. C'est ce qui m'arrive. En dix ans, si un film a du succès, on peut gagner jusqu'à 100 000 dollars. Pour monter une production, je peux m'appuyer sur la télévision allemande (deuxième et troisième chaîne), sur Channel 4 en Grande-Bretagne ; et aux Etats-Unis mêmes, outre la distribution, il existe des possibilités de bourse, comme celles de l'American Film Institute et de diverses instances régionales. Je me considère comme un petit artisan, à la manière de Vuitton, le fabricant de bagages. Je construis un scénario, je dirige des acteurs, et je tiens un budget. »*

LOUIS MARCORELLES.

★ *Festival d'automne*. Action-Christine (Paris 6ᵉ). *Hotel New York* : Voir les films nouveaux.

■ **RENOUVELLEMENT A L'AFPF. – L'Association française des producteurs de films (AFPF) a élu M. Eddy Matalon comme président. Il succède à M. Anatole Dauman qui devient vice-président, ainsi que M. Claude Nedjar. Le trésorier est M. Jean-Claude Fleury.**

Médaillon de femmes

Sylvia Plath était une femme exaltée, une écorchée vive pleine de vie et d'humour. Américaine, écrivain et poétesse, elle était également pleine de talent et d'espoir. Elle s'est donné la mort à l'âge de trente et un ans.

Quelque temps après sa disparition, sa mère a fait publier les six cent quatre-vingt-seize lettres qu'elle lui avait envoyées. A travers cette correspondance, adaptée pour le théâtre *(Letters Home)* par Rose Leiman Goldemberg, on peut tenter d'expliquer les raisons qui poussèrent Sylvia à ce geste désespéré. La mort de son père alors qu'elle était enfant. Les déceptions plus tard quand elle commença d'écrire. Le départ de son mari, le poète Ted Hughes qu'elle aimait et dont elle admirait l'œuvre. Peut-être aussi fut-elle déchirée entre son désir d'écrire et celui de vivre comme une femme de tous les jours dans une maison avec des enfants et un mari. Mais Sylvia Plath serait parvenue à oublier ses drames si elle avait été réellement celle qu'elle prétendait être dans ses lettres ; forte et courageuse, tenace et volontaire.

Malgré la violence de ses mots, elle apparaît tout autre : fragile et vulnérable, incapable d'assumer sa personnalité et d'endiguer les forces contradictoires, inhérentes à sa vocation. L'écriture est lunatique, un jour exubérante, le lendemain aride. La raison de Sylvia Plath, à force de chevaucher rimes et licornes, s'est peu à peu craquelée.

Delphine Seyrig incarne Aurélia Plath, la mère de Sylvia. C'est une femme qui tente de comprendre et d'expliquer ce qui a conduit sa fille à une telle extrémité. De lettre en lettre, malgré sa douleur, elle ne laisse échapper que des bribes d'émotion. Par pudeur ou éducation, Aurélia Plath a les yeux brillants mais elle ne pleure pas. Les mots de Sylvia, elle les dit de cœur et non par cœur. Sa fille les reprend, les poursuit, les commence parfois. Il arrive aussi que leurs voix se chevauchent. Grâce à la mise en scène de Françoise Merle, elles se parlent, se cherchent, se tendent les bras ou se tournent le dos.

Letters Home, c'est une vie qu'on décachète : celle de Sylvia Plath, qui n'a connu nul repos. Elle n'a fait que tromper son entourage pour mieux se leurrer elle-même. Elle continue de le faire par l'intermédiaire de Coralie Seyrig avec la même véhémence et le même talent.

C. DE BARONCELLI.

★ Théâtre de Paris, 20 h 30.

MUSIQUE

AU PALAIS GARNIER

La « Tosca » des stars

Pour la reprise de *la Tosca* de Puccini, l'Opéra de Paris a réuni un plateau exceptionnel : Hildegard Behrens, Luciano Pavarotti et Gabriel Bacquier. Pourtant, si chacun est à la hauteur de sa réputation, l'ensemble n'est guère homogène, et la représentation étonnera quelque peu ceux qui viennent voir une œuvre théâtrale autant qu'écouter des voix. Ce drame vériste, qui souvent vous prend à la gorge, laisse ici passablement froid.

Pavarotti est certes au sommet de son art avec cette voix d'or rayonnant, bourgeonnant en mille nuances de timbre, cette émission victorieuse qui n'a jamais été plus puissante et lumineuse, et qui fait peu de place ici aux demi-teintes un peu mièvres qui, si souvent, affadissent son expression. Il est l'image même du ténor triomphant, mais débonnaire et bon garçon, habillé en peintre à jaquette de la fin du dix-neuvième siècle, gai, souriant, avec sa corpulence et son collier de barbe, presque un personnage du Douanier Rousseau que l'on a bien du mal à identifier avec ce Cavaradossi héroïque, mêlé à une tragique aventure de la Résistance, et quelque peu malmené par une maîtresse jalouse et possessive.

Ajoutez à cela que, pour la première, le 6 décembre, à la grande joie des échotiers, il a raté son entrée (on a dû baisser précipitamment le rideau), puis fracassé son tabouret au moment le plus pathétique, en manquant d'écraser Behrens, lorsque, sortant pantelant de la chambre de torture, il tombe dans ses bras...

Il serait trop facile de dire que *la Tosca* de Behrens est plutôt une Léonore ou une Brunehilde. Mais cette voix d'une splendeur incomparable, tranchante comme une lame, aux jaillissements de feu, aux poignantes vibrations intimes, garde un caractère spécifiquement germanique, qui diffère profondément des timbres chauds, sensuels, chatoyants des Italiennes, comme son jeu si direct et fort, mais dépourvu de l'exubérance, des chatteries, de la comédie perpétuelle et des incohérences de la prima donna que Puccini s'est certainement plu à dépeindre.

Le Scarpia célèbre de Gabriel Bacquier mise, lui, à fond sur le personnage sinistre de Sardou et de Puccini, grand maître de police cruel, lubrique, sans scrupule, qui prend Tosca dans sa souricière, trop sûr de lui cependant pour imaginer qu'elle puisse le tuer. La voix reste imposante, le phrasé prodigieux ; pourtant on a connu Bacquier plus convaincant, moins théâtral, les gestes un peu trop spectaculaires l'emportant peut-être sur l'« être » de l'acteur.

Trois superbes chanteurs donc, mais qui n'ont pas l'air d'interpréter la même pièce, ce qui arrive souvent dans ces conjonctions de « stars » ; on ne saurait jeter la pierre de ce fait à Jean-Claude Auvray, dont la mise en scène est comme toujours soignée, parfois même un peu trop léchée dans les détails les plus familiers. Jean-Louis Soumagnas et Jean-Philippe Courtis dessinent les personnages d'Angelotti et du Sacristain avec un relief particulier, et Michel Sénéchal donne à Spoletta un caractère répugnant et tragique saisissant.

On se souviendra que les décors de Jean-Paul Chambas sont pleins d'images fulgurantes (avec ses coupoles baroques qui s'entrecroisent et chavirent jusqu'à se retrouver la tête en bas) *et de références* à Michel-Ange et à Raphaël, malgré un dernier acte plus contestable.

Au pupitre de l'Orchestre de l'Opéra, fort brillant, c'est toujours le mystère James Conlon : magnificence, précision, pureté, violence ; mais cette lumière, même aveuglante, même *terrible*, reste *sans* ébranlement profond. Conlon, l'« homme sans ombre » ?

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 8, 11, 14, 18 et 21 décembre.

LE COLLECTIF MUSICAL CONTEMPORAIN

Jouer ses œuvres

Lorsqu'un jeune compositeur a l'imprudence d'écrire une œuvre qui ne lui a été ni demandée ni commandée, il doit devenir son propre éditeur et tirer autant de photocopies que le lui en permettent ses ressources, puis faire le tour des institutions, grandes et petites, susceptibles de s'intéresser à son travail. Comme cette activité de démarchage, souvent infructueuse, ne lui procure guère de satisfactions, il se dédommage en composant autre chose et le cycle continue jusqu'à ce que quelqu'un le remarque ou qu'il perde le goût pour une activité aussi ingrate. C'est ce que l'on *appelle* – quand on a réussi – la sélection naturelle.

Il est capital, pour l'évolution d'un compositeur, qu'il puisse entendre ce qu'il écrit, avoir des contacts avec des interprètes et sentir les réactions d'un public ; c'est ainsi que s'apprend *le « métier »*, sans lequel on ne sort pas de la pure spéculation. Depuis quelques années, le Conservatoire national supérieur organise régulièrement des concerts où sont exécutées les œuvres de ses étudiants en composition. Mais que faire lorsqu'on en est sorti ou qu'on n'est pas passé par *là ? Réunir* des interprètes de bonne volonté, trouver un local accueillant, s'associer, fonder un ensemble et distribuer des tracts à la sortie des concerts de musique contemporaine.

On peut supposer que le Collectif musical contemporain (1), qui entame sa troisième saison d'existence, a dû naître, dans des circonstances semblables, de la réunion d'interprètes philanthropes et de compositeurs ; ces derniers mettant à contribution leur talent d'exécutants (Gilles Carré sur la flûte, Bruno Giner sur la guitare et Olivier Lefebvre au piano), le terme « collectif » prend tout son sens.

Une quinzaine de manifestations dans la saison, ce n'est pas une mince affaire, même si les programmes comportent surtout des œuvres solistes, mais pas toujours ; *cela représente* du travail et, pour autant qu'on puisse en juger sur quelques concerts, il n'est pas fait à la légère. Cinq séances ont été programmées au Lucernaire Forum, chacune proposant un panorama des compositeurs d'un pays ; après la France, le 6 octobre, ce sera l'*Amérique latine le 8 décembre, l'Italie* le 2 février, l'Espagne le 27 avril, les Etats-Unis le 1ᵉʳ juin. De son côté, l'association Confluences (2) accueille huit préconcerts mensuels, le dimanche, à 18 h 30, qui n'ont rien à envier à ce qu'on appelle parfois abusivement ailleurs des concerts.

Le dernier en date, assez représentatif, commençait par les *Variations* pour piano, de Webern, par Olivier Lefebvre, suivi du *Solfegietto* pour guitare, de Claude Ballif, joué avec beaucoup de finesse par Bruno Giner, qui interprétait ensuite *Khota*, de Giacinto Scelsi, où la guitare, posée à plat sur les genoux de l'exécutant, est utilisée comme une percussion subtile. Suivaient *Domaines*, de Boulez, dans la version pour clarinette seule, par Serge Daval, dont la volubilité virtuose allait se donner libre cours *dans Linoï*, de *Harrison Birtwistle*, œuvre d'une grande intensité dramatique dans la douceur comme dans la violence. Olivier Lefebvre, qui tenait la partie de piano très effacée dans cette dernière pièce, est revenu seul ensuite pour donner des *Nuits et Laves*, qu'il vient juste de terminer, une exécution si pleine de fougue qu'il s'est peut-être laissé entraîner au-delà de ce dont son œuvre avait besoin pour mettre en valeur les trois cycles (rythmes, registres, sonorités) qu'il y a superposés. On devine un tempérament vigoureux, insensible aux courants émollients qui circulent depuis quelque temps.

GÉRARD CONDÉ.

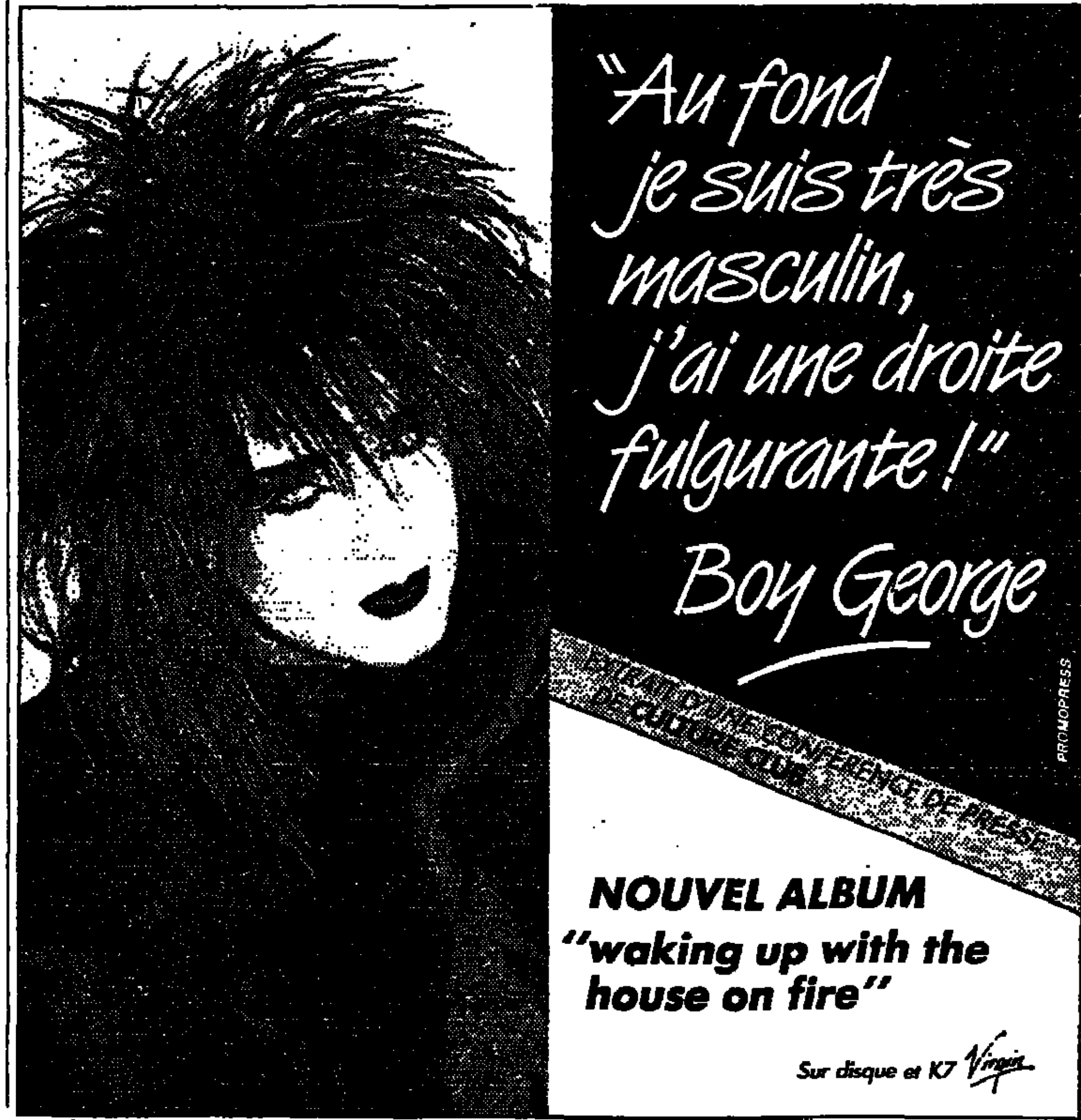
(1) CMC : 50, square des Groues, 92000 Nanterre. Tél. : 724-78-57.

(2) Confluences : 15, passage *Lathuile*, 75018 Paris. (*Tél.* : 387-67-38.) Prochain préconcert le 16 décembre, à 18 h 30 ; œuvres de G. Scelsi, J. Cage, O. Lefebvre, H. Pousseur.

■ **DEBUSSY INÉDIT. – Le Trio Kalichstein-Laredo-Robinson jouera le 9 décembre, à 11 heures, au Théâtre du Rond-Point, le premier mouvement d'un *Trio* piano, violon, violoncelle en sol de Claude Debussy inédit.**

■ **LITTÉRATURE MUSICALE. – Le Grand Prix de littérature musicale classique de l'académie Charles-Cros est décerné pour 1984 à l'ouvrage d'Henry-Louis de la Grange *Gustav Mahler, chronique d'une vie* aux Editions Fayard (*le Monde* du 29 novembre). *Pierre Boulez* de Dominique Jameux (*le Monde* du 29 novembre), contrairement à ce que nous avions annoncé, ne figure pas au palmarès, qui comporte d'autre part, un Grand Prix de littérature pour le livre de Richard Cannavo, *la Ballade de Charles Trénet* (Laffont).**

■ **DEUX NOUVEAUX PENSIONNAIRES A LA COMÉDIE-FRANÇAISE. – Les comédiens Roland Amstutz et *Madeleine Marie* viennent d'être engagés comme pensionnaires à la Comédie-Française. Ancien acteur du Théâtre du Soleil, Roland Amstutz a notamment joué au TNP de Villeurbanne et au Théâtre du 8ᵉ à Lyon. Originaire de Belgique, Madeleine Marie a une longue carrière derrière elle. *Elle a participé à de nombreuses créations contemporaines mais aussi à des classiques.* Roland Amstutz débutera au Français dans Marivaux et Madeleine Marie dans Tchekhov.**



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ADIEDI : Petit Odéon (325-70-32), 18 h 30.

OPUS ANOMIQUE : Arakas Centre (258-97-62), 19 h 30.

UNE CLÉ POUR DEUX : Renaissance (208-18-50), 21 h.

LE MISANTHROPE : Espace Marais (584-09-31), 20 h.

COCKTAIL BLOODY : Lucernaire (544-57-34), 21 h 30.

L'ILE DES MORTS : Bastille (357-42-14), 20 h et 23 h.

ZABA : Les Déchargeurs (236-00-02), 19 h.

LE FOU ET LA NONNE : Montreuil, Studio Berthelot (857-96-81), 21 h.

AZINCOURT A VERDUN : Ivry, Théâtre (672-37-43), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : l'Enlèvement au sérail.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Bérénice.

CHAILLOT (727-81-15): Théâtre Gémier, 20 h 30 : Une pièce d'amour.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 20 h 30 : l'Illusion.

PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), 18 h 30 : Adiedi.

TEP (364-80-80), 20 h 30 : Othello.

BEAUBOURG (277-12-33). Concerts-animations : 18 h 30 : Forum des percussions ; 20 h 30 : Nouvelles techniques instrumentales, composition et formalisation (conférence par G. Assayag, M. Castellengo, C. Malherbe) : Cinéma-vidéo : 16 h : Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Jean Vigo, réal. C.-J. Philippe; à 19 h : Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Max Ophüls, réal. C.-J. Philippe.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : 20 h 30 : la Chauve-souris.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : le Chevalier à la rose ; 18 h 30 : A. Lamontagne et S. Lelièvre (Québec).

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), Soirées latino-américaines : 20 h 30 : Susana Rinaldi.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 15 : Métamorphose d'une mélodie.

AKRAKAS CENTER (258-97-62), 19 h 30 : Opus Anomique.

AMANDIERS DE PARIS (366-42-17), 20 h 30 : Sliiip.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : la Reine morte ; 18 h 30 : Une heure avec Jammes.

ASTELLE-THEATRE (238-35-53), 20 h 30 : l'Amour en visite à l'école des veuves.

ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.

ATHÉNÉE (742-67-27), salle L.-Jouvet, 20 h 30 : l'Ouest, le vrai.

BASTILLE (357-42-14), 20 h et 23 h : l'Ile des morts *(voir aussi Festival d'automne)*.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.

BOURVIL (373-47-84), 20 h : Elles nous parlaient d'amour.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Théâtre de Bouvard.

CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), 20 h : le Prince travesti.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), 20 h 30 : Records.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), La Resserre, 20 h 30 : Lucrèce Borgia.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Retour de la villégiature.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 45 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Zaba ; 21 h : Et si je mettais un peu de musique.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h : Quasimodo ; 21 h : Repas de famille.

L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : Hughie.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.

EPICERIE (272-23-41), 21 h : De Lucifer à Satan.

ESPACE GAITE (327-95-94), 20 h 30 : Morpioni's Palace.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Cie Amoros et Augustin ; 19 h : B. Tobin ; 22 h 30 : Cie Caroube.

ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h 30 : Avez-vous des nouvelles du docteur ?

ESSAION (278-46-42), I. 20 h 30 : Hiroshima mon amour 85. II. 18 h30 : la Tour d'amour ; 21 h : Toril.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56), 21 h : la Dernière Répétition de Freshwater de Virginia Woolf.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : les Trois Jeanne.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Educating Rita (version anglaise).

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

LA BRUYÈRE (874-76-99), 20 h 30 : Guérison américaine.

LIERRE-THEATRE (586-55-83), 20 h 30 : Maya.

LUCERNAIRE (544-57-34). I. 18 h 30 : le Prophète ; 20 h 15 : Ubu enchaîné ; 22 h : Bréviaire d'amour d'un haltérophile. — II. 18 h 30 : Bibli-Chocs ; 20 h 15 : Pour Thomas ; 22 h 15 : Hiroshima mon amour. Petite salle, 18 h 30 : Parlons français, nº 2 ; 22 h 30 : Cocktail Bloody M.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) 20 h : l'Ecole des filles ; 22 h 30 : Waiting for the Sun ou la Nef des fous.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : Un otage.

MANUFACTURE (722-09-58), 20 h 30 : les Nuits difficiles.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Savage/Love ; 22 h : Angel City.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Berlue.

MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Meli-Meloman II. — Petite salle, 21 h : Louki que quoi dont où.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Duo pour une soliste ; Petite salle, 21 h : la Carte du tendre.

NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : Cérémonie.

NOUVEAUTES (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : la Chasse aux dragons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Giovanni.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : l'Orphelinat.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans la valise.

RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Une clé pour deux.

SAINT-GEORGES (878-63-47) 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SALLE M.L. KING (370-48-88), 20 h 30 : la Nuit des Bulgares.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

STUDIO FORTUNE, 21 h : Vodka Cola.

TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : la Vie d'artiste.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). II. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE ADYAR, 20 h 30 : la Fausse suivante.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 30 : Pièces détachées.

THÉATRE MÉNILMONTANT (366-60-60), 20 h 30 : le Journal d'un fou.

THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : les Jongleurs.

THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : l'Archipel Papou.

THÉATRE 18 (226-47-47), 20 h 30 : Dialogue d'exilés.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle, 20 h 30 : Letters Home.

THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : Chambres calmes, vue sur la mer.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Ubu Président.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, 20 h 30 : Savannah Bay ; Petite salle, 20 h 30 : Compagnie.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : les Voisins ; 22 h 30 : Ça.

THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), 20 h 45 : Dis à la Lune qu'elle vienne.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Calamity Jane.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84). I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84), 20 h : Elles nous parlaient d'amour ; 21 h 15: Y'en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02). I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Bonjour les ordures.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

PROLOGUE (575-33-15), 20 h : Petite suite pour femme solo ; 21 h 30 : Armistice au pont de Grenelle.

SAN PIERU CORSU, 21 h 15 : A. Rivière, P. Robin.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : Marshall nous voilà.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : Shakespeare, j'expire.

Le music-hall

A DEJAZET (887-97-34), 22 h : Fantomas-drame musical instantané.

A LA TANIÈRE (337-74-39), 22 h 30 : « Québec quoi ? Chansons cousines ».

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : Musique de l'Inde du Sud.

FORUM DES HALLES (297-53-47), 21 h : Tchouk Tchouk Nougah-De Nieuwe Snaar.

GYMNASE (246-79-79), à 21 h : Thierry Le Luron.

GOLESTAN (542-78-41), 19 h : les Mille et Une Nuits.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 18 h 30 : G. Chelon.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : P. Sébastien, Ph. Lavil.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : le Cirque de Moscou.

RANELAGH (288-64-44), 20 h 30 : Mime Pradel.

SPLENDID (208-21-93), 21 h : M. Boujenah.

STUDIO BERTRAND (783-99-16), 21 h : L. Arti.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 30 : Trio de la Plata (dern.).

TROU NOIR (570-84-29), 21 h 30 : X. Lacouture.

ZÉNITH (245-44-44), 20 h 30 : J. Hallyday.

La danse

STUDIO 77 (338-13-00), 20 h 30 : Summum Tempus.

THÉATRE DU JARDIN (747-77-86), 20 h 30 : Ballets E. Pagava.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30) : voir Festival d'Automne.

Opéra

ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : Orphée aux enfers.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : la Périchole.

THÉATRE DU MUSÉE GRÉVIN (246-84-47), 20 h 30 : Il était trois fois...

Opérettes

ELDORADO (241-21-80), 20 h 30 : Hourra Papa.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : les Mille et Une Nuits.

Les concerts

Salle Gaveau, 20 h 30 : Duo Courtois-Collard (Brahms).

Radio-France, Auditorium 106, 19 heures : Chœurs de femmes de Radio-France, dir. : G. Reibel (Mefano, Xenakis). — Grand Auditorium, 20 h 30 : Ensemble instrumental du nouvel orchestre philharmonique, dir. : Y. Prin (Takemitsu, Tamba, Taïra).

Lucernaire, 20 h : Ensemble Badineries, dir. : A. Huteau (Calvi, Huteau, Bontempelli).

Salle du Conservatoire, 20 h 30 : G. Fumet, M. Ades (Mozart, Bach, Vivaldi).

Eglise Saint-Germain l'Auxerrois, 20 h 45 : Ensemble et chœurs Karumanta (Ramirez).

Salle Cortot, 20 h 30 : H. Mercier, B. Peltre (Vellones, Stravinski, Ravel).

Sorbonne, Amphi Richelieu, 12 h 30 : M. et Ch. Chanel (Dowland, Rameau, Bach).

Cité Universitaire, 20 h 30 : Ensemble C. Stamitz (Prokofiev, Dvorak, Brahms).

Théâtre 14 (539-88-11), le 7, à 20 h 45 : E. Heidsieck (Bach, Beethoven, Fauré).

Festival de l'Ile-de-France

(723-40-84)

Cergy, Eglise de Cergy Village (030-09-90), 21 h : Orchestre de chambre J.-F. Paillard (Vivaldi, Galuppi).

Châtillon, église Saint-Philippe-Saint-Jacques (656-09-90), 21 h : Ensemble A sei voci, ensemble de violes Les Éléments (Willaert, Merulo, Croce...).

Saint-Mandé, salle des fêtes de la Mairie (328-79-40), 20 h 30 : La grande écurie et la chambre du roy, dir. J.-Cl. Malgoire (Vivaldi).

Festival d'automne

(296-12-27)

Bastille (357-42-14), 21 h : Spinoza.

Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : Bérénice.

Théâtre de Chaillot, salle Gémier (727-81-15), 20 h 30 : Une pièce d'amour.

Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 : Flamenco Puro.

Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h 30 : Entre chien et loup.

Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : Pompéi.

Chapelle de la Sorbonne, de 11 h à 19 h : Exposition P. P. Pasolini.

Quinzaine des jeunes spectateurs

Ivry, Th. des quartiers (672-37-43), 20 h 30 : D'Azincourt à Verdun.

Vendredi 7 décembre

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Verdun, vision d'histoire, de L. Poirier ; 19 h, soixante-dix ans d'Universal : Singapour, de J. Brahm ; 21 h, Hommage à Fritz Lang : le Diabolique Docteur Mabuse.

BEAUBOURG (278-35-57)

Rétrospective du Festival des trois continents, 15 h : Comédie exotique, de K. Touré ; 17 h : Godam, de D. Chiire ; 19 h 15 : cinéma japonais-remake : les Quarante-sept Ronins, de T. Osone.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

AMADEUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Calypso, 17e (380-30-11). — V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ANNEE DES MEDUSES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Saint-Lazare- Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ARBALETE (Fr.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01)

A 16 ANS DANS L'ENFER D'AMSTERDAM (Franco-italien) (*) : V.f. Paramount City, 8e (526-45-76 ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

L'AMOUR PAR TERRE (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

AVE MARIA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LE BAL (Fr.-It.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

BLASTFIGHTER L'EXECUTEUR (A.) (*). — V.f. : Hollywood Boulevard 9e, (770-10-41) ; Paris Ciné II, 10e (770-21-71) ; Mistral, 14e (539-52-43).

BOY MEETS GIRL (F.) : Art Beaubourg, 7e (278-34-15) ; Saint-André des Arts, 6e (326-80-25) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; George-V, 8e (562-41-46).

CAL (Irl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

CHISTMAS STORY (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LE CONVOI DES CASSEURS (A., v.f.) : Gaité Boulevard, 9e (233-67-06).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

EMMANUELLE IV (**) (V. ang., v.f.) : George-V, 8e (562-41-46).

ET LA VIE ET LES LARMES ET L'AMOUR, (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544.28-80).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

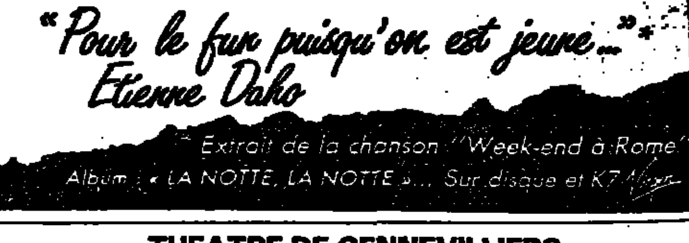
L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

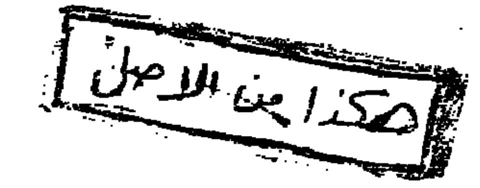
LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33) ; Rialto, 19e (607-87-61).

FLEURS DE PAPIER (Indien, v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-





SPECTACLES

49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

HOLLYWOOD VIXENS (A., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg (H. sp.), 3e (271-52-36).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE JUMEAU (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

MAD MISSION (Jap.) : v.f., Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MATAGI LE VIEUX CHASSEUR D'OURS (Jap., v.f.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

1984 (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

MOSCOU A NEW-YORK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (272-63-32) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-74) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (325-21-21). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

PAR OU T'ES RENTRÉ, ON T'A PAS VU SORTIR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

POLICE ACADEMY (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (Hsp), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Denfert, 14e (321-41-01). – V.f. : Gaîté.

LES RIPOUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Bergère, 9e (770-77-58) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

ROCKING SILVER (dan., v.o.) : Saint-Séverin (354-50-91).

RIVE DROITE RIVE GAUCHE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

REUBEN REUBEN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES RUES DE FEU (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

SPLASH (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Balzac (v.o., v.f.), 8e (561-10-60). (v.f.), Espace Gaîté (327-95-94).

LE TARTUFFE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA TÊTE DANS LE SAC (Fr.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

THE HIT (Angl., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

TOP SECRET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; (v.f.) UGC Opéra, 9e (574-93-50).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H. sp.) (354-72-71).

UN AMOUR INTERDIT (franco-ital.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; André-Bazin, 13e (337-74-39).

LES YEUX LA BOUCHE (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 11e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

GREMLINS, film américain de Joe Dante, (v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Parampunt Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

J'AI RENCONTRÉ LE PÈRE NOËL, Film français de Christian Gion : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

NEMO, film franco-britannique d'Arnaud Sélignac, (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Images, 18e (522-47-94).

HOTEL NEW-YORK, film américain de Jackie Raynal, avec Sid Geffren, Jackie Raynal, Gary Indiana, (v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (297-53-74).

Les grandes reprises

ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

L'AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07).

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

ASSURANCE SUR LA MORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'AVENTURE DE Mme MUIR (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H.sp.), 14e (321-41-01).

BEN HUR (A., v.o., v.f.) : Balzac, 8e (561-10-60).

BIQUEFARRE (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LES CHARIOTS DE FEU (Ind., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LES CHAUSSONS ROUGES (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34).

LA CORDE (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65). Parnassiens, 14e (320-30-19).

DANTON (Fr.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots. A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

DUEL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f., Lumière, 9e (246-49-07).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'ÉTAT DES CHOSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

FARREBIQUE (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14).

FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Grand Pavois, 15e (556-46-85).

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LE GANG DES BMX (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

GEORGIA (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

HOTEL DU NORD (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

INDIA SONG (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (H.sp.) (622-44-21).

J'AI LE DROIT DE VIVRE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

LA LÉGENDE DU GRAND JUDO (Jap., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

LOLITA (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

METROPOLIS (All.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (335-21-21).

OTHELLO (A., v.o.) : Reflet Logos-I, 5e (354-42-34).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

PAPA LONGUES JAMBES (A., v.f.) : Contrescarpe, 5e (325-78-57).

PARIS NOUS APPARTIENT (Fr.) : Olympic St-Germain, 6e (633-97-77).

PEAU D'ANE (Fr.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

LE PONT DU NORD (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UCG Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ROCCO ET SES FRÈRES (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

LE SANG D'UN POÈTE (Fr.) : Septième Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

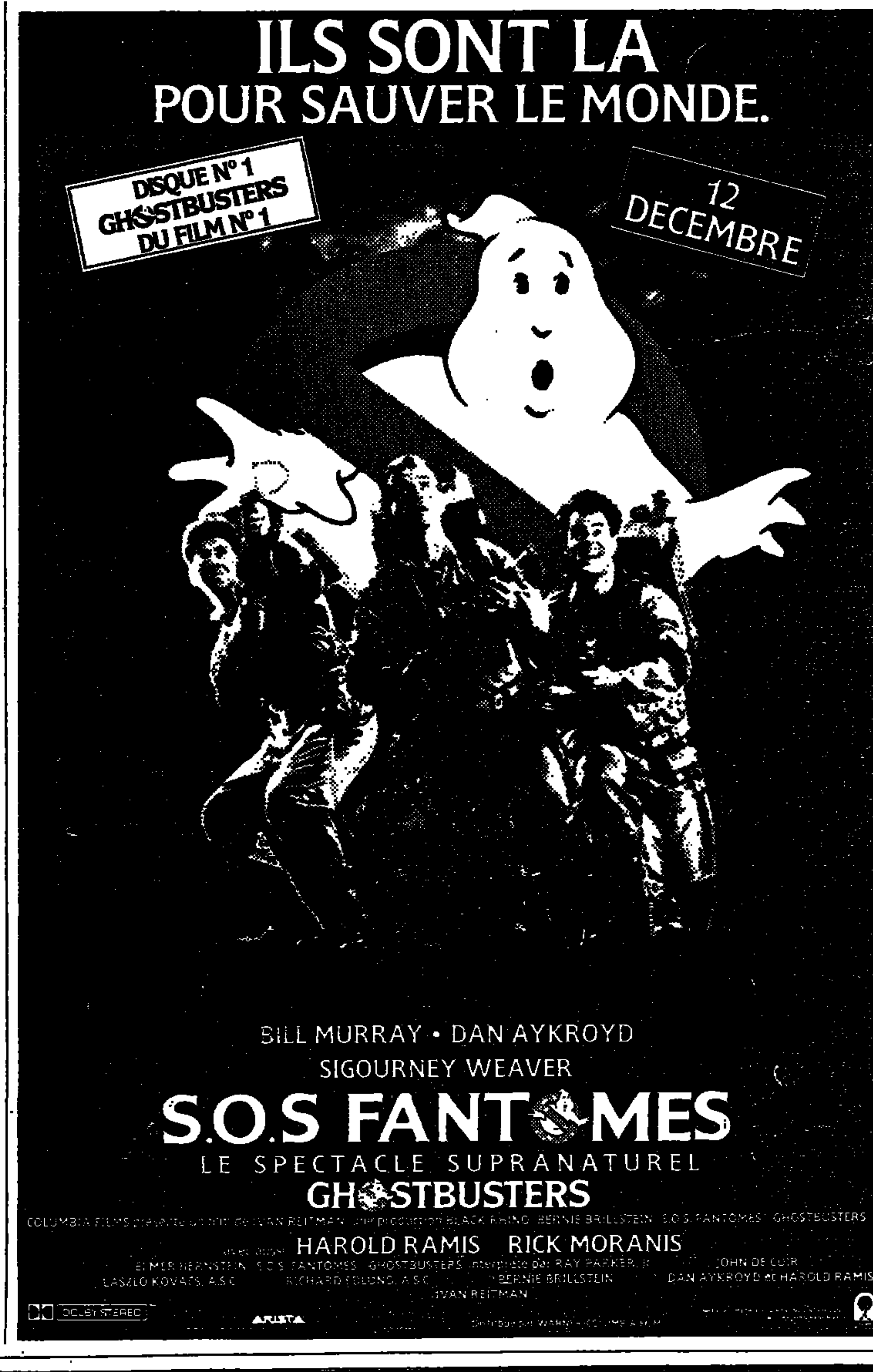
SPARTACUS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

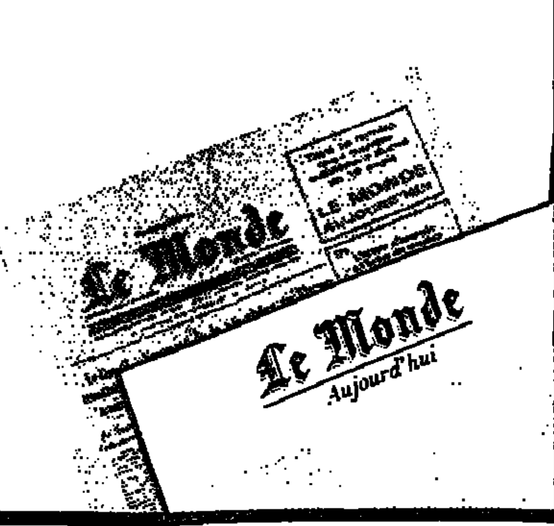
THÉORÈME (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LA VALSE DANS L'OMBRE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA VIPÈRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).





COMMUNICATION

A VOIR

Souffrance et silence

Il y a deux choses, selon le proverbe, qui ne se laissent pas regarder en face : le soleil et la mort. Il faudrait en ajouter une troisième : la souffrance. Pourtant, elle est une réalité à laquelle peu d'hommes échappent au cours de leur existence. Mais il est impossible d'en parler. Ceux qui souffrent s'y refusent par pudeur ; ceux qui ne souffrent pas se taisent par désarroi. Comme l'a dit Mgr Pierre Veuillot, ancien archevêque de Paris, pendant son agonie : « Nous savons faire de belles phrases sur la souffrance ; moi-même j'en ai parlé avec chaleur. Dites aux prêtres de n'en rien dire ! »

« Le Jour du Seigneur » a décidé de briser ce tabou, au cours de trois émissions sur la souffrance, réalisées par Marcel-Damien Avril. Dans la première, deux grands handicapés témoignent : un médecin, victime de sclérose en plaques, et une jeune fille, devenue paraplégique à dix-sept ans après un accident de moto. Pas d'apitoiement sur soi mais de la lucidité et du courage. Le médecin, croyant, déclare : « Dieu n'y est pour rien et je ne lui demande pas de comptes. » *Et la jeune fille, qui dit avoir* « une vie plus que remplie » *après avoir fait des études en psychologie, ne cache pas sa révolte et sa douleur, mais se dit surtout* « vulnérable devant la souffrance des autres », *car* « on ne peut rien dire ».

Le témoignage le plus étonnant — sujet de la deuxième émission — est celui d'un couple qui a perdu quatre enfants sur sept, atteints par la myopathie. Convaincus que « la vie vaut la peine d'être vécue », *même interrompue à dix-huit ans, ils ont fait* « un pari sur l'espérance ». *Devant une telle foi, tout discours est vain.*

ALAIN WOODROW.

★ *Le Jour du Seigneur*, TF 1, 10 h 30 - 11 heures. Les dimanches 9, 16 et 23 décembre.

Les premiers pas de l'image interactive

Entre le SICOB et le concours Lépine

Ici, un synthétiseur musical fonctionne grâce à des capteurs optiques, à partir des simples mouvements d'un chef d'orchestre improvisé. Là, un micro-ordinateur écrit *automatiquement* la partition d'une mélodie chantée devant lui. Plus loin, un vidéodisque permet de fabriquer des clips à partir d'une banque de chansons et d'images. Un autre construit à volonté des contes pour enfants en combinant des structures narratives. Au milieu de ces écrans, claviers, rayons laser, rassemblés par l'agence Octet, le ministre de la culture, M. Jack Lang, a présenté, jeudi 6 décembre, le bilan de sa politique en faveur de l'image interactive.

Interactivité : le mot est à la mode et la notion bien vague. On y mêle, au gré des colloques, le téléphone, les banques de données ou le jeu vidéo. Le ministère s'est-il laissé séduire par les charmes ambigus de la modernité et des gadgets technologiques, que lui reprochent certains tenants de la stricte tradition culturelle ? Ce n'est pas si sûr. Car, derrière ces premiers dialogues tâtonnants entre l'homme et les systèmes d'information automatisés, se profile un véritable bouleversement culturel. Relire, effacer, mettre en mémoire, choisir, modifier l'image, n'est-ce pas sortir de cette consommation passive si souvent reprochée à la civilisation des médias de masse ?

Et puis, de la technologie avancée au patrimoine le plus classique, il n'y a souvent qu'un pas : le vidéodisque Salamandre, conçu par l'Ecole des arts décoratifs, guide les visiteurs à travers les châteaux de la *Loire et leur histoire. Demain, le* même système expliquera les travaux du Grand Louvre ou le musée Picasso. Quant aux dix jeux vidéo commandés par l'agence Octet, ils mêlent habilement l'aventure électronique et les objectifs pédagogiques ou culturels.

Le ministère de la culture, aidé par ceux des PTT et de l'industrie, a consacré 21,5 millions de francs en 1983 et en 1984 à l'image interactive. Un investissement nécessaire pour déclencher une dynamique, pour rassembler informaticiens, graphistes, musiciens, éditeurs, pour commander des prototypes, pour aider quelques entreprises et faciliter des transferts de technologies. Le pari a réussi : cette année, l'image interactive est sortie des laboratoires et des colloques pour entrer dans une phase pré-industrielle. Les premières initiatives, soutenues par le ministère, ont fait boule de neige. Le 5 décembre, on présentait déjà au Carrefour international de la communication une vingtaine d'autres prototypes réalisés par l'éducation nationale, par des agences de publicité ou des partenaires privés.

Une faible avance sur les Etats-Unis

De petites entreprises, comme Ludia à Bordeaux, Imagiciel à Rennes, Image créative à Mantes, travaillent sur des logiciels pour micro-ordinateurs ou inventent des jeux télématiques. Un industriel, spécialisé dans la simulation militaire, Giravions Dorand, développe trois jeux vidéo pour les cafés, des appareils importés jusqu'à présent à grands frais des Etats-Unis ou du Japon. Une autre entreprise, Réseau Vidéo Services, songe à monter en France la première usine de pressage de vidéodisques pour répondre à ces nouveaux besoins.

D'une manière générale, la production française d'images interactives rivalise avec la concurrence américaine. Les réalisations sont moins nombreuses, mais de meilleure qualité, car elles intègrent les progrès de l'écriture vidéo. Néanmoins, l'avance est faible. Les Américains sont capables de se servir du vidéodisque interactif à une grande échelle. Ainsi, la Fondation Paul-Getty vient de lancer un projet d'indexation des images de tout le patrimoine artistique international.

Le ministère de la culture va continuer son action en 1985, en insistant sur la gestion du patrimoine, en accélérant l'informatisation de l'inventaire artistique de la France. Dans le domaine du jeu vidéo, il lance un nouvel appel d'offres pour dix logiciels. Avec la mission « TV câble », l'agence Octet va développer un prototype de chaîne interactive consacré aux jeux pour les premiers réseaux câblés.

En même temps, le ministère tente de promouvoir l'interactivité auprès du grand public. « La puce d'or », concours organisé en liaison avec TF1, Europe 1 et *Télérama*, récompensera les trois meilleurs jeux vidéo français : « Mandragore », d'Info-Gramme ; « Tennis », d'Excel-Vision ; et « La leçon de musique », de Logi-Stick. En 1985, une compétition nationale permettra de sélectionner trois entreprises ayant intégré l'informatique à la création audiovisuelle. Enfin, une grande manifestation publique célébrera ces noces de la culture et des nouvelles technologies, à mi-chemin entre le SICOB et le concours Lépine.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

LE PLAN-CABLE

Polémique gouvernement-opposition

M. Louis Mexandeau, ministre des PTT, a vivement répliqué, mercredi 5 décembre, aux déclarations faites le jour même par MM. Jean-Marie Rausch, sénateur centriste, maire de Metz et Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, au nom de l'Association nationale nouveaux médias (ANNM), qui regroupe une centaine de municipalités de l'opposition. Ceux-ci ont en effet présenté un « livre blanc », critique, sur le plan de câblage adopté il y a deux ans par le gouvernement, le jugeant « *irréaliste* ».

Le coût unitaire des prises en fibre optique, estime cette étude, n'est pas de 5 000 F comme prévu, mais de « *12 000 à 15 000 F* ». M. Mexandeau répond : « *environ 3 000 F par prise raccordable et 4 000 F par raccordement* ». Le ministre précise « *qu'aucune difficulté technique particulière n'est apparue chez les deux industriels, dont le premier a fourni dans les délais prévus un produit actuellement en cours de qualification* ». L'ANNM affirme, d'autre part, que les objectifs ne seront pas tenus : « *Le plan câble prévoyait la commande de 400 000 prises entre 1983 et 1984, suivie d'un million en 1984 (...) A ce jour, seulement 163 000 prises raccordables ont été commandées.* » Selon le ministre des PTT, l'objectif d'un niveau de commande annuel d'un million de prises, à partir de 1986, sera tenu.

Aux deux sénateurs qui affirment que « *le gouvernement a cherché et cherche encore, par tout moyen, à verrouiller l'initiative des collectivités locales, sur lesquelles repose pourtant l'essentiel de l'effort* », M. Mexandeau rappelle que « *le gouvernement français est le seul en Europe qui ait fondé le plan de câblage sur l'initiative et la responsabilité des élus locaux et que l'essentiel de l'effort d'investissement repose sur le budget annexe des PTT* ».

Le plaidoyer de l'ANNM revient en fait à laisser les collectivités locales libres d'agir, tant pour le mode de câblage que pour l'exploitation des réseaux et même les programmes. A cet égard, l'association estime que le plan-câble ne serait plus « *en panne* » si l'on donnait aux réseaux la possibilité d'attribuer « *très largement* » des programmes de télévision ; elle souhaite que la Haute Autorité de la communication audiovisuelle soit le seul organisme habilité à délivrer les autorisations. Tout retard dans le câblage, estime l'ANNM, « *bénéficie aux télévisions hertziennes. Il faut donc organiser la distibution d'images par voie hertzienne* ». Une prise de position conforme à celle de M. Jacques Chirac, qui vient de réclamer la possibilité de lancer à Paris trois chaînes locales par voie hertzienne, en préfiguration du câble (*le Monde* du 5 décembre).

RADIO-FRANCE OUTRE-MER

Une deuxième chaîne pour les Antilles

Une deuxième chaîne de télévision pour Noël aux Antilles : annoncée depuis longtemps, retardée plusieurs fois, faute d'un budget suffisant, la voici enfin en Martinique et en Guadeloupe, ce qui porte à trois les départements d'outre-mer ayant deux chaînes télévisées (La Réunion a été dotée d'un deuxième canal en 1983). Le plan de développement sur cinq ans élaboré par M. René Mahé, président de RFO (Radio-France outre-mer, la nouvelle société issue de FR 3, devenue autonome en janvier 1983 avec un budget propre), compromis chaque année par la réalité du budget (*le Monde* du 14 septembre), se met pourtant en place.

La société continue des travaux importants au centre Bourdan à Paris (installation notamment d'une régie de post-production) et un nouveau poste a été créé, celui de directeur délégué de l'information auprès du directeur des programmes, M. Jean-Jacques Mauriat. Des changements vont avoir lieu en décembre. Côté métropole, l'émission « RFO-Hebdo », diffusée chaque dimanche sur FR 3, va passer de vingt à trente minutes (son contenu devrait être amélioré) ; l'émission « DOM-TOM au quotidien », diffusée une fois par mois le jeudi sur FR 3 Paris-Ile-de-France depuis octobre, deviendra bimensuelle en janvier.

Autre changement prévu dans le courant de décembre : les informations transmises par satellite dans les départements d'outre-mer par le système Intelsat le seront dorénavant par le satellite Télécom 1 ; la réduction des coûts (de l'ordre de 50 %) permettra peut-être d'envisager l'envoi de tous les programmes de télévision (1) par ce moyen, ou au moins de doubler le volume des émissions : 1985 sera en ce domaine une année expérimentale.

Avec le budget 1985 (526,5 millions de francs contre 452 en 1984), RFO prévoit d'installer une deuxième chaîne de télévision en *Guyane et à Saint-Pierre-et-Miquelon*, un deuxième studio stéréo en Martinique et à la Réunion, d'améliorer la conservation des archives, de renouveler entièrement les discothèques.

Reste le problème entier de la création locale télévisée, pour laquelle aucun budget n'est prévu. M. René Mahé envisage de chercher des partenaires extérieurs (conseil régional, ministère de la culture, les différentes chaînes) dans des coproductions, où il offrirait son personnel et le matériel technique.

C. H.

(1) La plus grande partie des programmes est envoyée par avion, et transite dans les différents DOM-TOM, ce qui prend plusieurs mois.

En Italie

LES TÉLÉVISIONS PRIVÉES ONT REPRIS LEURS ÉMISSIONS

(De notre correspondant.)

Rome. — Les principales télévisions privées italiennes ont repris leurs émissions jeudi 6 décembre après le décret pris la veille par le conseil des ministres. Le précédent texte ayant été jugé inconstitutionnel par la Chambre des députés, les magistrats de Rome et de Turin avaient ordonné la suspension des émissions.

Ce nouveau décret, d'une durée de six mois, s'inspire des idées contenues dans le projet de loi, qui sera *prochainement présenté au Parlement*, sur le fonctionnement des télévisions en Italie. Il définit trois niveaux de transmission : le service public (RAI), qui a le monopole en particulier des transmissions par satellite ; les réseaux de télévision privées, qui se voient reconnaître le droit de transmettre en même temps le même programme préenregistré sur l'ensemble du territoire ; enfin, les télévisions locales.

Le décret instaure un principe obligeant les télévisions privées à consacrer 25 % de leur temps de transmission aux productions nationales ou européennes. Il prévoit d'autre part une réforme du système de nomination du conseil d'administration de la RAI afin de la soustraire, théoriquement, aux manœuvres politiques. Le nouveau décret a suscité des critiques du Parti communiste et des réserves du Parti républicain.

Ph. P.

LA REVUE « CROISSANCE DES JEUNES NATIONS » VA CHANGER D'ÉQUIPE

La revue mensuelle *Croissance des jeunes nations*, dont le directeur — et cofondateur avec M. Georges Hourdin — est M. Gilbert Blardonne, économiste et spécialiste du tiers-monde, va changer d'équipe en janvier et modifier légèrement son orientation, « *en élargissant les objectifs de la revue* » précise M. André Schafter, PDG du groupe Malesherbes publications (*la Vie, Télérama*), dont une des filiales édite *Croissance des jeunes nations*.

A la fin du mois de novembre, un différend a surgi entre M. Schafter et M. Blardonne au sujet de l'éditorial du numéro de décembre que celui-ci voulait faire paraître. Un référé avait même été engagé lundi 3 décembre pour trancher le conflit. Finalement, un arrangement est intervenu jeudi 6 décembre, M. Blardonne acceptant d'atténuer quelques passages de son éditorial tandis que M. Hourdin se propose d'apporter un contrepoint aux thèses développées par le directeur. M. Gilbert Blardonne abandonnera ses responsabilités au sein de la publication et du groupe le 31 décembre.

Croissance des jeunes nations est diffusé à environ 20 000 exemplaires, dont 18 000 abonnés.

EN BREF

● *La grève à TF 1 est terminée.* — La grève à laquelle avaient été appelés, le jeudi 6 décembre, certaines catégories de personnel de TF 1, ets terminée. En raison de ce mouvement, le journal de 23 heures du jeudi 6 décembre n'avait pu être diffusé, de même que le « Mini-journal » de 17 h 55. Les syndicats CFDT, CFTC et FO avaient appelé à cette action pour soutenir des revendications liées aux intégrations de personnel dans la convention collective de l'audiovisuel.

● *Grève de la rédaction au « Berry républicain ».* — Le quotidien de Bourges (Cher) *le Berry républicain*, n'a pu paraître vendredi 7 décembre, en raison d'une grève des journalistes déclenchée jeudi à l'appel des sections SNJ et SJF-CFDT. L'intersyndicale indique que « *ce mouvement intervient à l'issue du refus par la direction d'accorder à la rédaction un rattrapage de salaire de 3,2 %, rattrapage accordé aux journalistes du* Populaire du Centre *et de* la Montagne », deux journaux appartenant au même groupe, Centre-France. La direction du journal s'abstient de tout commentaire.

● *Le groupe Filipacchi lâche « Playboy ».* — Profitant de l'échéance du contrat qui le liait, depuis novembre 1973, au groupe Playboy pour l'édition française de ce magazine, le groupe Filipacchi (*Paris-Match*) a décidé de ne pas le renouveler après le numéro daté janvier 1985. En revanche, le groupe Filipacchi se préparerait à lancer une édition française de *Penthouse*, publication concurrente de *Playboy*. Début février 1985, l'édition française de *Playboy*, dont la diffusion atteint environ 100 000 exemplaires, sera éditée par la Société européenne d'édition et de diffusion (Eurédif.), dirigée par M. A. Luigi Fiore, spécialisée dans les livres d'érotisme, les romans policiers, l'espionnage et la science-fiction.

● *Prix du journalisme d'investigation.* — La Fondation pour la liberté de la presse a décidé de créer deux prix : celui du journalisme d'investigation et celui de la meilleure « une » journalistique. La date limite d'envoi des dossiers est fixée au jeudi 10 janvier 1985. Une présélection sera effectuée par le jury et rendue publique le 24 janvier. Les deux prix seront décernés le 4 février.

* Renseignements à la Fondation pour la liberté de la presse, 23, rue Jean-Giraudoux, 75116 Paris. Tél. : 723-82-10 ou 723-67-47.

● *Pas encore de cassettes pour « Tchao Pantin ».* — La cour d'appel de Paris a confirmé l'ordonnance du tribunal de grande instance qui, le 29 mai, avait réclamé la mise sous séquestre des vidéo-cassettes du film *Tchao Pantin*, pendant le délai légal d'un an après sa sortie en salles (c'est-à-dire jusqu'au 21 décembre). La Fédération nationale des cinémas de France obtient donc gain de cause au plan des principes. Le producteur, la société britannique Thorn Emi, a porté l'affaire devant la Cour de justice européenne, qui se prononcera le 10 janvier.

Vendredi 7 décembre

PREMIÈRE CHAINE

20 h 35 Variétés : Dalida idéale.
Emission de J.-C. Averty.
Une mise en scène « avertie » de notre diva nationale qui chante une vingtaine de ses succès, déguisée en déesse, en mouquère ou pharaonne... Un spectacle, assurément !

21 h 55 Téléfilm : Irène et Fred.
d'I. Stengers, D. Gille et R. Kahane. Avec D. Lebrun, B. Bouvoisin...
La rencontre d'Irène, fille de Marie Curie, et de Frédéric Joliot, deux êtres assez dissemblables, mais animés de la même passion pour la recherche scientifique...

23 h 30 Journal.
23 h 50 C'est à lire.
23 h 55 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE



20 h 35 Série : Allô Béatrice.
De Y. Lambert et A. Kantof, réal. J. Besnard. Avec N. Courcel, D. Ceccaldi, A. Consigny...
Quatrième épisode intitulé « la Chèvre » : Béatrice, mangeuse de micro sur Europe 1, s'initie au karaté et commence à prendre conscience des dangers de son émission. Une comédie légère, bien jouée, faite pour susciter les rires du plus grand nombre.

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Monuments de la République, sont invités : Max Gallo (le Grand Jaurès), *Pierre Goubert* (Initiation à l'histoire de France), *Pierre Nora* (les Lieux de mémoire), *Alain Decaux* (Victor Hugo).

22 h 50 Journal.

23 h 00 Ciné-club : les Sept Samouraïs.
D'Akira Kurosawa (1953) (cycle japonais) (1re partie), avec T. Shimura, Y. Inaba, DS. Miyaguchi, M. Chiaki, D. Kato, T. Mifume (v.o. sous-titrée, N.).
En 1572, les habitants d'un village japonais, régulièrement pillés par des bandits, recrutent sept guerriers mercenaires, pour les protéger. Chronique historique reconstituant les mœurs et les rapports sociaux du seizième siècle. Cette œuvre, la plus célèbre, sans doute, de Kurosawa, est présentée dans sa version intégrale, divisée en deux parties, au ciné-club.

TROISIÈME CHAINE

20 h 35 Vendredi : Madame la Migraine.
Magazine d'information d'André Campana. Emission médicale d'Igor Barrère.
Cinq millions de migraineux en France, qui, à un rythme régulier, souffrent de douleurs sans cause apparente et qui les handicapent pendant trois à quatre jours. Depuis peu, la médecine s'est intéressée à cette affection et a découvert que certains médicaments (bêtabloquants et les dérivés de l'ergot de seigle) peuvent avoir une action positive. Avec les professeurs Laplane, Bousser, Pradalier, Thierrée et Schwob.

21 h 30 Journal.

22 h 00 Bleu outre-mer : Festival de jazz à Fort-de-France.
Le magazine de RFO (Radio-France outre-mer) s'améliorerait-il ? On a cette fois le plaisir d'écouter l'excellent groupe d'Eddy Louiss et un pianiste inspiré, Alain Jean-Marie, enregistré au cours du dernier festival de jazz de Martinique.

22 h 55 Les cinq minutes d'écologie mentale de Muse Dalbray.

23 h 05 Prélude à la nuit.
« Toccata en sol mineur », de J.-S. Bach, interprétée par K. Richter, clavecin.

PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Humeur humour ; 17 h 10, Fraggle rock ; 17 h 35, Thalassa ; 18 h , La dernière pirogue ; 18 h 15, Six mois ailleurs ; 18 h 40, La ligne Maginot ; 18 h 55, Inspecteur Gadget ; 19 h, Feuilleton : Foncouverte ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Fragments mémoire.

CANAL PLUS

20 h 30, L'Australienne ; 22 h 00, « La Chambre des tortures », film de R. Corman (horreur) ; 23 h 15, Tous en scène ; 0 h 10, « L'Eventreur de New-York », film de L. Fulci (épouvante) ; 1 h 35, « Que le spectacle commence », film de B. Fosse (comédie) ; 3 h 35, Les KO de Canal Plus ; 4 h 35, « Fanny Hill », film de Chesley (érotique) ; 6 h, A propos de Nemo.

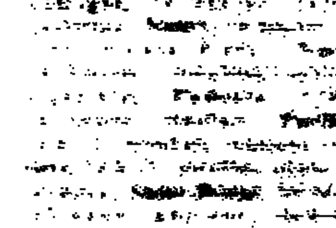
FRANCE-CULTURE

20 h 30 Regard sur le cubisme.
21 h 30 Black and blue, par L. Malson et A. Gerber : Soul bag.
22 h 30 Nuits magnétiques : Fanzine.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : concert des lauréats du concours Marguerite Long - Jacques Thibaut, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir ; P. Bender.
22 h 24 Les soirées de France-Musique : œuvres de Dvorak ; à 23 h 5, Nocturnes : œuvres de Monteverdi, Vivaldi, Schubert, Beethoven, Bartok, Berlioz, Debussy ; à 1 h, musique traditionnelle.

Les programmes du samedi 8 et du dimanche 9 décembre se trouvent dans « le Monde Loisirs »



INFORMATIONS « SERVICES »

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 8 décembre

ILE-DE-FRANCE

Nouveau Drouot, 14 heures : fourrures, bijoux, meubles, timbres ; **Argenteuil,** 14 h 15 : meubles, objets d'art, argenterie.

Dimanche 9 décembre

Chantilly, 14 h 30 : tableaux anciens, tableaux modernes ; **Chartres,** 10 et 14 heures : papiers anciens, 16 heures : machines à sous, automates ; **Enghien,** 14 h 30 : art primitif ; **Fontainebleau,** 14 heures : tableaux, meubles, objets d'art ; **Les Andelys,** 14 h 30 : meubles, argenterie ; **L'Isle-Adam,** 14 h 30 : tableaux anciens, livres, armes, bronzes ; **Meaux,** 10 h 30 : vieux postes de radio, 14 heures : meubles, tableaux, bijoux ; **Provins,** 14 heures : meubles, bibelots, tapis ; **Saint-Germain-en-Laye,** 14 heures : art nouveau, art déco ; **Vernon,** 14 h 30 : modèles réduits ; **Verrières-le-Buisson,** 14 heures : tableaux des dix-neuvième et vingtième siècles ; **Versailles-Chevau-Légers,** 10 h 15 : fourrures ; 10 h 30 : bijoux, tableaux modernes, 14 heures : argenterie, bijoux, 14 h 15 : art nouveau, art déco, timbres ; **Versailles-Rameau,** 14 heures : céramiques, argenterie, objets d'art.

PLUS LOIN

Samedi 8 décembre

Angers, 14 heures : meubles, argenterie, céramiques ; **Antibes,** 9 et 14 heures : bijoux, monnaie, meubles ; **Bordeaux,** 14 heures : tapis d'Orient ; **Châlons-sur-Marne,** 10 heures : bijoux, argenterie, 14 h 30 : tableaux, meubles, objets d'art ; **Château de Dampierre** (Calvados), 14 h 30 : vaisselle ; **Dijon,** 14 h 15 : bibliophilie ; **Fontenay-le-Comte,** 14 heures : jeux anciens et maquettes ; **Granges-lès-Valences** (Ardèche), 14 h 15 : Extrême-Orient, art primitif ; **La Grande-Motte,** 14 h 30 : meubles, objets d'art ; **Lille,** 14 heures : vins fins ; **Marseille,** 14 heures : meubles, objets d'art ; **Moulins,** 14 heures : livres ; **Orléans,** 10 h 30 et 14 h 30 : documentation sur la chasse ; **Saumur,** 14 h 30 : dessins humoristiques d'Alfred Grévin.

Dimanche 9 décembre

Aubagne, 14 heures : bibliophilie ; **Avignon,** 14 heures : archéologie ; **Auxerre,** 14 h 30 : meubles, objets d'art ; **Bayonne,** 14 h 30 : meubles, tableaux ; **Brest,** 14 h 30 : monnaies ; **Brive-la-Gaillarde,** 14 heures : meubles, tableaux ; **Castres,** 14 heures : meubles, tableaux, objets d'art ; **Chambéry,** 10 heures et 14 heures : art populaire ; **Château de Courtalain** (Eure-et-Loir), 14 h 30 : armes ; **Château de Dampierre** (Calvados), 14 h 30 : meubles, objets d'art ; **Châteaudun,** 14 h 30 : armes anciennes ; **Cognac,** 14 heures : meubles, bibelots ; **Dijon,** 14 heures : pendules et montres, meubles ; **Epernay,** 14 heures : meubles, bijoux, orfèvrerie ; **Grange-les-Valence** (Ardèche), 14 h 30 : tapis ; **Guéret,** 14 heures : meubles, bijoux ; **Laon,** 14 h 15 : tableaux anciens, meubles et objets d'art ; **Le Havre,** 14 h 30 : vins vieux ; 15 heures : archéologie ; **Limoges,** 14 heures : tableaux modernes ; **Nancy,** 14 heures : meubles, objets d'art ; **Nantes,** 14 heures : meubles, tableaux, argenterie ; **Pamiers** (Ariège), 14 heures : meubles ; **Parthenay,** 14 h 15 : meubles, tableaux ; **Pithiviers,** 14 h 15 : meubles, objets d'art, tableaux ; **Saint-Brieuc,** 14 heures : tableaux anciens, tableaux modernes, meubles ; **Saint-Dié** (Vosges), 14 heures : meubles, céramiques, tableaux ; **Saint-Quentin,** 14 h 30 : meubles, faïences, tableaux ; **Tillenay** (Côte-d'Or), 14 heures : meubles, tableaux ; **Valence,** 14 h 30 : armes ; **Vitry-le-François** (Marne), 14 heures : cartes postales, timbres, monnaies.

FOIRES ET SALONS D'ANTIQUITÉS ET BROCANTE

Bordeaux-Quinconces, **Caen, Carteret, Dourdan, Guéret** (23), **Meudon, Nîmes, Paris** (Bon marché, samedi seulement), Carré Rive gauche et rue Guénégaud, quai d'Austerlitz, ex-Bastille.

LA BASTILLE QUAI D'AUSTERLITZ

L'ancien salon des antiquaires de la Bastille émigre cette année dans le hall d'exposition du 24, quai d'Austerlitz (75013) du 8 au 17 décembre. La proximité des fêtes de Noël a incité les organisateurs à présenter une exposition sur le thème de la nativité : gravures, statues, manuscrits, tableaux, etc. Prix d'entrée : 30 francs.

Les antiquaires du Carré Rive gauche et de la *rue Guénégaud* seront ouverts samedi et dimanche. Au Bon Marché, l'exposition « La magie de l'objet » propose un choix de cadeaux à l'ancienne jusqu'à samedi soir.

JOURNAL OFFICIEL

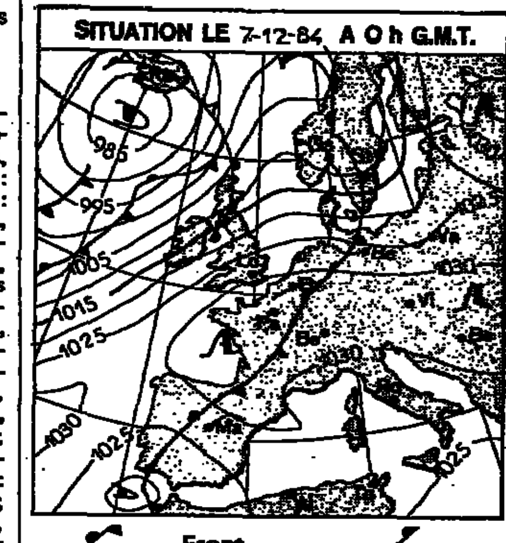
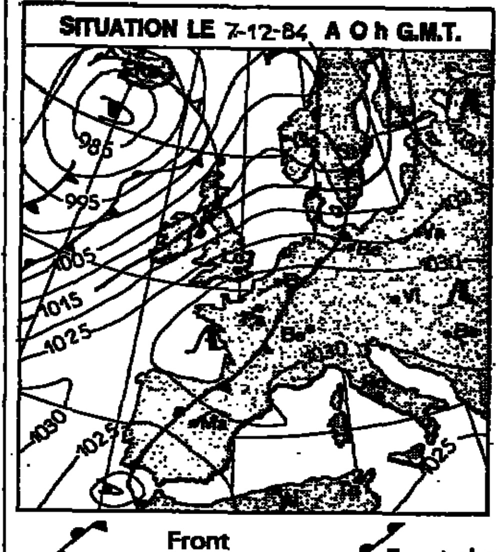
Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 7 décembre :

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret du 14 décembre 1976 portant création de centres de vote à l'étranger.

● Portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire relatif aux obligations du service national, ensemble trois annexes et un échange de lettres, signé à Alger le 11 octobre 1983.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps prévu en France entre le vendredi 7 à 0 heure et le samedi 8 à 24 heures.

Les hautes pressions, bien installées sur l'Europe, protègent la France des perturbations atlantiques mais sont favorables à la formation de brouillard.

Samedi, le risque de formation de bancs de brouillard au cours de la nuit existe pour toutes les régions ; ils seront toutefois plus fréquents du Massif Central aux régions de l'Est.

Ces brouillards, souvent givrants dans l'intérieur (excepté des Pyrénées à la Bretagne), se dissiperont plus ou moins vite au cours de la matinée, mais quelques nuages bas voileront le ciel près des *côtres* du nord-ouest.

L'après-midi, un temps frais, sec et souvent ensoleillé prédominera, mais les brouillards seront parfois tenaces sur les régions de l'Est.

Le vent, calme en général, soufflera faiblement de secteur sud à sud-ouest sur les régions de l'Ouest.

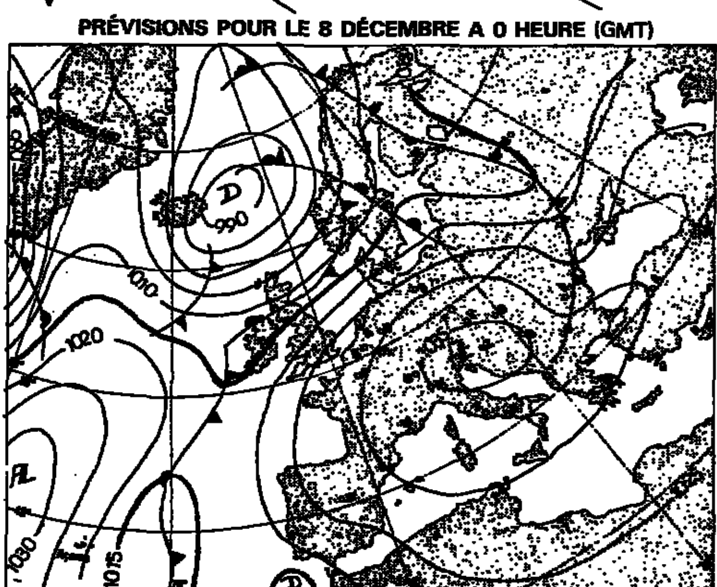
Les températures avoisineront, le matin, – 3 à + 2 degrés dans l'intérieur, 4 à 8 degrés près des côtes. L'après-midi, elles atteindront 9 à 14 degrés du nord au sud, excepté sur les régions où le temps gris persistera localement (1 à 4 degrés).

EVOLUTION POUR DIMANCHE

La situation reste stable et les conditions anticycloniques prédominent toujours.

Le temps évoluera peu par rapport à la veille ; nombreux brouillards, parfois givrants dans l'intérieur et lents à se dissiper dans l'Est. Au cours de l'après-midi, les nuages risquent d'être plus abondants de la Bretagne au Nord-Est.

PRÉVISIONS POUR LE 8 DÉCEMBRE A 0 HEURE (GMT)



La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 7 décembre, à 7 heures, de 1 033 millibars, soit 774,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 décembre ; le second, *le minimum de la nuit du 6 au 7 décembre*) : Ajaccio, 18 et 5 degrés ; Biarritz, 15 et 8 ; Bordeaux, 14 et 9 ; Bourges, 12 et 7 ; Brest, 12 et 5 ; Caen, 10 et 2 ; Cherbourg, 10 et 3 ; Clermont-Ferrand, 15 et 7 ; Dijon, 4 et 3 ; Grenoble-St-M.-H., 4 et – 1 ; Grenoble-St-Geoirs, 14 et 1 ; Lille, 7 et – 1 ; Lyon, 12 et 1 ; *Marseille-Marignane, 15 et 3 ; Nancy,* 10 et 6 ; Nantes, 6 et 0 ; Nice-Côte d'Azur, 16 et 8 ; Paris-Montsouris, 9 et 2 ; Paris-Orly, 8 et n.c. ; Pau, 16 et 8 ; Perpignan, 16 et 4 ; Rennes, 10 et 0 ; Strasbourg, 4 et – 1 ; Tours, 9 et 1 ; Toulouse, 14 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 9 ; Amsterdam, 8 et 1 ; Athènes, 13 et 5 ; Berlin, 3 et 2 ; Bonn, 9 et 1 ; Bruxelles, 8 et 0 ; Le Caire, 18 et 13 ; *Iles Canaries, 21 et 16 ; Copenha*gue, 5 et 3 ; Dakar, 27 et 21 ; Djerba, 18 et 14 ; Genève, 5 et 3 ; Istanbul, 10 et 3 ; Jérusalem, 9 et 0 ; Lisbonne, 13 et 11 ; Londres, 10 et 5 ; Luxembourg, 6 et 4 ; Madrid, 15 et 5 ; Montréal, – 3 et – 6 ; Moscou, – 2 et – 11 ; Nairobi, 27 et 16 ; New-York, 8 et 1 ; Palma-de-Majorque, 19 et 4 ; Rio-de-Janeiro, 28 et n.c. ; Rome, 17 et 6 ; Stockholm, 5 et 1 ; Tozeur, 19 et 12 ; Tunis, 19 et 11.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 9 DÉCEMBRE

« Musée Nissim de Camondo », 15 heures, 63, rue Monceau, Mme Oswald.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Senant.

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 h 30, entrée, côté parc, Mme Hulot (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Conciergerie », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Arts et curiosités de Paris).

« Hôtel d'Angoulême Lamoignon », 15 heures, 24, rue Pavée (Mme Ferrand).

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (les Flâneries).

« Hôtel de Soubise », *15 heures,* 60, rue des Francs-Bourgeois (Mme Hauller).

« Hôtel de Roquelaure », 15 heures, 246, boulevard Saint-Germain (Histoire et archéologie).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 14 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Hôtel du Châtelet et de Villeroy », 15 heures, 127, rue de Grenelle (Paris et son histoire).

« Vieux quartier de la tour de Nesle », 15 heures, métro Pont-Neuf (Résurrection du passé).

« Les coulisses de la Comédie-Française », 10 h 15, entrée place du Théâtre-Français (*Arts conférences*).

« La Conciergerie », 14 h 45, 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 9 DECEMBRE

60, boulevard Latour-Maubourg, Henri Brumfeld, 14 h 30 : *« La Thaïlande »* ; 16 h 30 : « Le bouddhisme et les Thaï » ; 18 h 30 : « Malaysia » (Rencontre des peuples).

EXPOSITIONS

L'ALSACE A LA GARE DE L'EST

(De notre correspondant)

Mulhouse. – Deux villages alsaciens présenteront à la gare de l'Est, du 10 au 21 décembre, une facette séduisante de l'Alsace, touristique, culturelle et gastronomique.

L'exposition « L'Alsace » à la gare de l'Est, qu'inaugurera le 11 décembre M. Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat auprès du ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, est organisée par la région SNCF de Paris-Est et divers organismes touristiques et culturels.

Trente-six exposants du secteur agro-alimentaire proposeront à la dégustation et à la vente les spécialités du terroir (vins, alcools, etc.). Les Musées techniques de Mulhouse investiront le hall banlieue :

● Le musée national de l'automobile y exposera une des plus belles voitures de course de tous les temps, une Bugatti T 35 B 1929, la *voiture aux deux mille victoires ;*

● Le Musée français du chemin de fer, une maquette au dixième de la locomotive 241 P, une draisine américaine à pédales et divers objets en vitrine.

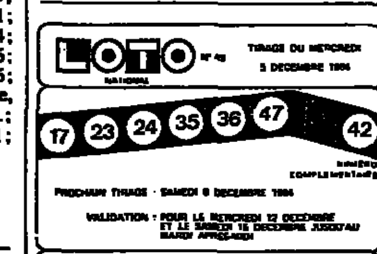
On pourra voir également des objets provenant des collections des quatre autres musées techniques de Mulhouse, ceux de l'impression sur étoffe, du papier peint, de la céramique et des sapeurs-pompiers.

Enfin, joyau de *cette exposition,* l'ossature en bois (colombages et deux portes) d'une maison alsacienne récemment démontée dans le Bas-Rhin, qui, à son retour en Alsace, trouvera place au musée d'Ungersheim.

BERNARD LEDERER.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page XII

LOTO NATIONAL N° 49 – TIRAGE DU MERCREDI 5 DECEMBRE 1984



PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 8 DECEMBRE 1984

VALIDATION : POUR LE MERCREDI 12 DECEMBRE ET LE SAMEDI 15 DECEMBRE JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS N°s	10	556 240,00 F
5 BONS N°s + complémentaire	[illegible]	53 030,00 F
5 BONS N°s	[illegible]	4 325,00 F
4 BONS N°s	[illegible]	100,00 F
3 BONS N°s	[illegible]	9,00 F

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col*	La mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Communication et recrutement

Notre rôle : conseiller les directions générales et des relations humaines dans le domaine de la publicité de recrutement et de la communication sociale.

Notre objectif : faire venir d'excellents candidats à l'entreprise et lui permettre de les garder.

Filiale d'un important groupe de communication, notre développement régulier est un des meilleurs de la profession. Une bonne image, une clientèle fidèle, des produits nouveaux et une équipe efficace nous permettent d'envisager l'avenir avec optimisme.

L'homme ou la femme qui nous rejoindra aura essentiellement un rôle de conseil auprès de nos clients. Ce poste nécessite donc une excellente formation initiale et une expérience de la communication, si possible dans notre domaine.

De bonnes dispositions commerciales, la connaissance des entreprises et de la vie économique, un intérêt certain pour les relations humaines, des idées et une parfaite maîtrise de la rédaction vous permettront de réussir.

Nous traiterons votre candidature avec la plus grande discrétion. Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à M. OGIER (référence M7) - 149, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

Rhône-Alpes
- **UN JEUNE INGENIEUR** — Réf. VM 21/1205 B

Orléans
- **RESPONSABLE PRODUCTION** — Réf. VM 1/1204 C

Caen
- **CADRE COMPTABLE** — Réf. VM 17/1078 A

Assurances-Paris 9e
- **ADJOINT DU CHEF DE BRANCHE** — Réf. VM 19/1119 C

- **CONSULTANT** — Industrie technologies nouvelles Informatique — Réf. VM 5 A 84

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri 75008 Paris.

egor — PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

média-system

LES EDITIONS BORDAS
recherchent le

RESPONSABLE DE PROMOTION H/F

du département «Beaux Livres et Encyclopédies»

De formation commerciale ou littéraire, il assurera, sous la responsabilité du Directeur Adjoint du département :
- les contacts internes avec les départements commerciaux
- les contacts externes avec les agences et conseils extérieurs
- la gestion et le suivi du budget.

La préférence sera donnée aux candidats qui auront une expérience de fonction commerciale en agence de publicité ou de promotion.

Adresser C.V. et prétentions à
Denise HIRLEMANN 11, rue Gossin
92543 MONTROUGE CEDEX

RADIALL

Société de composants électroniques
LEADER EUROPÉEN dans sa spécialité
recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-Ciaux
pour l'exportation

- Formation technique supérieure demandée
- Anglais et Allemand courant indispensables
- 1ère expérience de vente souhaitée.

Possibilité d'évolution intéressante pour candidats de valeur.

Envoyer C.V. et prétentions
101, rue Philibert Hoffmann
93116 ROSNY-sous-BOIS

bleu

BANQUE
fonction inspection/contrôle

Vous avez acquis en 4 ou 6 ans d'expérience une solide pratique des opérations bancaires.

La fonction Inspection/Contrôle vous paraît une étape nécessaire avant d'assumer des responsabilités élargies.

Nous vous proposons de l'exercer dans nos Agences et Filiales.

Afin que nous élaborions un véritables plan de carrière, adresser votre C.V. ss réf. 4228/D à : M. GUIGNARD - 86, rue Olivier de Serres 75015 PARIS *(qui transmettra)*

ÉTABLISSEMENT D'ACTION CULTURELLE RÉGION PARISIENNE recherche

ADMINISTRATEUR (trice)

Adr. C.V. à CAC Marne-la-Vallée, Ancienne Ferme du Buisson, Noisiel, 77420 Champs-sur-Marne.

COMPAGNIE D'ASSURANCES ch.

EMPLOYÉ COMPTABLE

(CAP ou BAC G2) pour son serv. comptabilité générale. Ecr. nº 173 PUBLIALE GR 27, Fg-Montmartre, Paris-9e.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune fille, 21 ans, diplômée école de commerce, recherche emploi service marketing ou assistante service publicité. Pré-expérience : études de marché, assistante chef de publicité quotidien régional. Disponible. Tél. 558-34-42.

MAITRE DE CHAI, vins et spiritueux, longue expér. ch. emploi corresp. à ses compét., soit resp. de service vente, achat, soit sommelier. Ecr. s/nº 6.702 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

emplois régionaux

CECA S.A. FILIALE DE L'UN DES PLUS IMPORTANTS GROUPES PÉTROLIERS FRANÇAIS
intervient entre autres domaines dans l'industrie Alimentaire et Chimique
Pour notre centre de recherches nous recherchons

Un technicien microbiologiste de formation BTS/DUT possédant au moins deux années d'expérience dans la conduite d'un Pilote ou d'une Unité Industrielle de fermentation. Le poste est basé à CARENTAN (50)

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à : CECA S.A. — Service du Personnel Usine de BAUPTE. — 50500 CARENTAN.

l'agenda du Monde

Canapés

COURT CIRCUIT SUR CANAPÉS

CAP, spécialiste réputé de canapé haut de gamme, vous fait profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sur sa vaste collection :

En tissu : 110 qualités et coloris, ainsi que les prestigieuses collections de Casal Ducrocq, Rubelli et Lauer...
En cuir : 9 qualités et, 44 coloris différents.

Toutes possibilités existent : 3 places, 2 places, fauteuil, déhoussables, (sommiers à lattes).

Par exemple : un ravissant canapé 2 places tissu à partir de 3.650 F, un cossu 3 places en cuir véritable à 6.920 F, en veau pleine fleur à 8.950 F.

Alors mettez le cap sur CAP vous verrez, c'est direct.

CAP, 37, rue de Citeaux 75012 Paris. Tél. 307-24-01.
CAP, 27, avenue Rapp. 75007 Paris. Tél. 555-88-22.
CAP, 47, cours de la Liberté 69003 Lyon Tél. (7) 860-02-54.

Cours

Sans apprendre la sténo, écrivez trois fois plus vite : Abrégé.
25, rue du Toulombief, 25300 Pontarlier.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE super VELOURS
12 coloris
Prix posée : 65 F/m²
MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark
Prix posée : 99 F/m²
Tél. : 658-81-12.

Equitation

35 mn NORD DE PARIS entre
SENLIS ET CHANTILLY L'ECOLE D'EQUITATION DE COYE-LA-FORET
(60580) serait heureuse de vous compter parmi ses membres ! Instruction en manège couvert ou sur ses carrières extérieures, tous les jours de 9 h à 21 h, par professeur diplômé d'Etat. Promenades en forêt de Chantilly.
Tél. 16 (4) 458-62-23.

Instruments de musique

PIANOS LABROSSE
10, RUE VIVIENNE
75002 PARIS — 260-06-39
OCCASIONS — NEUFS
Instruments sélectionnés.
Nous conseillons les clients.

Lithographie

CADEAUX — 50 %
Sur les lithographies de peintres naïfs célèbres. Affiches 40 F. Ed. Mona Lisa, 32, rue de Varenne (angle rue du Bac). Tél. : 548-17-25.

Livres

HENRI LAFFITTE
Achat comptant de LIVRES
13, r. de Buci 6e. 326-68-28.

Philatélie

ACHÈTE CHER COLLECTION TIMBRES FRANCE EUROPE OUTRE-MER.
Téléphone : 359-76-96.

Papyrus

PAPYRUS D'EGYPTE
peint à la main, gros, 1/2 gros, *détail. Exposit. perman.* 85, r. Michel-Ange, 16e, 651-61-67.

Troisième âge

RÉSIDENCES LES CÈDRES
10' porte d'Italie, Paris. Tourisme, repos, retraite, reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés, soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, av. de Vitry, 94800 Villejuif. (1) 726-69-63 (1) 638-34-14.

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES !
Votre situation exige une tenue élégante et impeccable. Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié.
GERMAINE LESECHE,
11 bis, rue de Surène,
75008 Paris, tél. 265-12-28.

Vacances — *Tourisme* — *Loisirs*

SKI DE FOND HAUT JURA
TGV 3 heures de Paris.
Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme du XVIIe confortablement rénovée, 5 chambres, 5 salles de bains, cuisine et pain maison cuit au feu de bois, limité à 12 personnes, calme, repos. Formule tout compris (pension, accompagnement, matériel de ski) du dimanche au samedi soir.
Prix de 1.750 F à 2.000 F selon période.
LE CRET L'AGNEAU,
25650 MONTBENOIT,
tél. 16 (81) 38-12-51.

Loue studio meublé pied des pistes, station ski. Liaison Corbier-Toussuire. Renseign. : Raymond Sport, 73530 Saint-Jean-d'Arves. (79) 59-70-81.

Croisière de Noël au Sénégal sur voilier (30 m) Dakar — Gambie — Casamance — Cap Skirring — Dakar. P.O. Box 16682, Amsterdam ou tél. (0) 20-260139/255104.

MEGÈVE
Magnifique appt 3 chbres et possib. de louer un studio près centre et téléphérique. Très belle vue. FF 25.000 p. mois. Tél. 1941 22/29 88 05 ou chiffre B 18-115436, PUBLICITAS, CH 1211 Genève 3.

Loue toutes périodes (05). VARS beau duplex 6 personnes, pied des pistes, balcon plein sud, garage chauffé. (1) 638-34-14 (1) 726-89-63.

SKI, Noël, février, Pâques 5 à 17 ans, encadrés par professeurs. Tél. : (1) 322-85-14.

Loue Avoriaz 27-12 au 3-1 appartement 5 pers., forfait ski, loisirs compris. (28) 42-34-42.

SKI, Noël, février, Pâques 5 à 17 ans, encadrés par professeurs. Tél. (1) 322-85-14.

Enseignement

american center
261, boulevard Raspail 75014 Paris

THE AMERICAN LANGUAGE PROGRAM
cours/american in v.o.
- session trimestrielle de janvier
- stages intensifs tous les 15 jours
- week-ends à l'American Center
- préparation au T.O.E.F.L.

inscriptions immédiates - renseignements 335.21.50

amf

---

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 555-91-82

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS QUAI D'ORLÉANS
SITUATION EXCEPTIONNELLE APPART. HORS DU COMMUN 95 m² sur Seine et Notre-Dame Prix élevé justifié. Serge KAYSER (1) 329-60-60.

5e arrdt

Mº MAUBERT
Bon imm., ch. centr. individuel, gd living, 1 petite chbre, entrée, cuis., s. de bains, w.-c. 45, BD ST-GERMAIN, samedi, dimanche, lundi, 13 h à 16 h.

8e arrdt

EUROPE 90 m²
Charmant 2/3 pièces caractère tout confort dans hôtel particulier. GARBI — 567-22-88.

11e arrdt

BD VOLTAIRE (près)
Immeuble p. de taille, 3 p., entrée, cuis., w.-c., débarras. Urgent 281.000 F. Immo Marcadet, 252-01-82.

Bel imm. ancien ravalé, asc., gd 4 p. 108 m², tt cft, parking. Prix 970.000 F. Immo Marcadet, 252-01-82.

14e arrdt

PRÊT A HABITER
ACHETEZ
4.600 F/MOIS, 3 PIÈCES
3.600 F/MOIS, 2 PIÈCES
HAMEAU MONTSOURIS
2, RUE D'ARCUEIL
SAMEDI et DIMANCHE 14 à 17 H

PERNETY
Surface à aménager
6.500 A 8.000 F le m²
300 m² + CAVES belle hauteur sous plafond s/pl. samedi 8 11-16 h., 6, imp. Sainte-Léonie.

Mº PLAISANCE
Imm. pierre de t., 3e ét., 2 p., entrée, cuis., s. d'eau, w.-c., chf. centr. individuel. PRIX INTÉRESSANT. 117, RUE DIDOT samedi, dimanche, 13-16 h.

15e arrdt

Mº LA MOTTE-PICQUET
Imm. récent, tt cft, 7e ét., 2 pces, entrée, cuis., s. de bains, w.-c., s/jardin, soleil. 146, BD DE GRENELLE, samedi, dimanche, 14 h à 17 h.

4, PL. GAL-BEURET
Bel imm. rénové.
3 p. 60 m², balcon, travaux s. de bains, 5e étage sans ascenseur. très ensoleillé.
S/pl. samedi 10 h 30-12 h 30.

18e arrdt

R. LETORT 18e. 2e ét. asc. D, bon imm., part. vend 2 P., ent., cuis., WC, dche, 35 m², chauff. ind. 225.000 F. Sur pl. sam., dim., lundi, 10-12 h, 14-18 h.

PRIX TRÈS INTÉRESSANT
Mº PTE-CLIGNANCOURT
Imm. récent, tt cft, park., séj., 1 chbre, entrée, cuis., s. de bains, w.-c., 4e ét./s jard. 53-55, RUE BELLIARD, samedi, dimanche, 13 h à 16 h.

20e arrdt

140, RUE HAXO
Excellent placement 2 Pces cuis., s. d'eau, impeccable, 2e ét. 250 000 F. Samedi 14 h/17 h.

Chaque jour dans cette rubrique Vous trouverez peut-être L'APPARTEMENT que vous recherchez

94 Val-de-Marne

BRY-SUR-MARNE
Proche RER
8 MAISONS DE GRAND STANDING DE 93 A 120 m² (plusieurs modèles, plain-pied, sous-sol ou mezzanine) sur TERRAIN de 400 à 940 m². PRÊT CONVENTIONNÉ.
Visite samedi, dimanche 10 h 30-12 h 30/14 h-19 h.
Les Coudrais, rue des Tournansis.
Téléphone : 882-33-63 ou en semaine : 385-10-58.

Province

DEAUVILLE centre
champ de courses
300 m gare SNCF
studio neuf 16 m²
cuisine équipée, cave
190.000 F
Tél. 723.31.96

appartements achats

Rech. urgent appartements ttes surfaces même à rénover. Paris ou portes. 252-01-82, même le soir.

locations non meublées offres

Paris

NOMBREUSES LOCATIONS DISPONIBLES ENTRE PARTICULIERS
C.L.P. 807-05-46
68, rue du Chemin-Vert, 75011 Paris. Mº St-Ambroise.

LOCATION DISPONIBLE entre particuliers Paris-banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES
43, rue Claude-Bernard Paris-5e. Métro CENSIER.

locations non meublées demandes

Paris

Cherche à acheter ou à louer à Paris tout local pouvant convenir à des musiciens. Tél. 887-13-26.

Pour personnel et Cadres supérieur IMPORTANTE STÉ FRANÇAISE INFORMATIQUE rech. APPTS ttes catégories STUDIOS, VILLAS PARIS ET BANLIEUE — 504-48-21.

Médecin ch. appt meublé ou non Paris ouest ou banl. ouest. Du 1er janv. 85 au 30 juin 85. Soir (59) 32-29-39.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banlieues loyer garanti. Tél. : 889-89-66 — 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

Agence allemande recherche studios et apparts à Paris en vue de locations par semaine et plus à clientèle allemande. Renseignements le soir. Tél. : (3) 916-32-19.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux Appartem. de standing 4 P. et plus. 265-11-08.

pavillons

MAISONS-ALFORT (94)
F 3, 71 m², excellent état, rez-de-chaussée surélevé ensoleillé, cave, parking en ss-sol. Transports, ttes commodités, charges modérées.
Prix : 500.000 F dont 40.000 F Prêt Pic cessible. Métro : STADE — Bus : 24. Tél. soir et week-end, 893-38-66 ; bureau : 823-85-02.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
appeler ou écrire
Centre d'information FNAIM de Paris/Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44.

villas

MONTARGIS 110 KM
Autoroute Sud. A saisir splendide villa rve, dble isolation, s/PARC CLOS 9.000 m², réception, salon, séj., cheminée, cuis. équipée, 4 chbres, bains, w.c., chf. électrique, gar. PRIX TOTAL SACRIFIÉ 425.000 F CRÉDIT 100 %.
TURPIN RELAIS MIEL
5 km sud RN 7 MONTARGIS
Tél. 16 (38) 85-22-82
et après 20 heures
16 (38) 96-22-29.

propriétés

Mesnil-St-Denis (78)
Maison bourgeoise sur terrain 1.200 m², 160 m² hab., 4 ch., 2 s. de bns, 2 w.-c., cuis. équip., séj. 45 m². S/s. 2 voit. 980.000 F. T. : (3) 041-69-57.

ST-GERMAIN-S/BRESLE (Somme). BELLE PROPR., 10 p., tt cft. Tenant riv. truites. Etang privé. Bois. Superf. : + 20.000 m². S'ad. Mº Mesrice, not., à 80430 Beaucamps-Le-Vieux. T. : (22) 90-51-01.

domaines

Vends ppté dans le Lauragais 50 km de Toulouse, 35 km de Carcassonne, 85 ha d'élevage et polyculture avec sources. Bâtiments d'élevage de porc, engraissement et maternité. Ecurie, hangars (2), matériel agricole, maison d'habitat., tt cft (5 pièces). Prix à débattre. Téléphone GIMELLO, 16 (68) 60-40-76.

viagers

Libre Fontenay/Vincennes RER imm. stand., gd studio 40 m² calme, park. Hme 76 ans. Px 240.000 F + 1.600 F/mois. Viagers F. Cruz — 266-19-00.

88.000 F comptant + 3.400 F par mois couverts par loyer 2.580 F. 2 p. 55 m² imm. récent park. Cruz 8, rue La Boétie — 266-19-00.

Envir. de Lyon, part. vd mais. rente mens. 3.000 F. Bouquet à débattre. 1 tête, 80 ans. Ecrire sous le nº T 069.384 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

immobilier information

LOCATIONS
Vous recherchez un appt à louer. Consultez le centre d'information de L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES PROPRIÉTAIRES — 504-20-00.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de Sociétés et tous services — 355-17-50.

fonds de commerce

Ventes

ROUEN GROS-HORLOGE
Exceptionnel cède pas de porte, bail neuf tous commerces, emplacement 1er ordre. 190 m² au sol + 140 m² réserves + habitation.
Ecrire sous nº 1.643 à Comesse Publicité, 2, av. de l'Opéra, 75001 Paris, qui tr.

Le Monde

économie

SOCIAL

LES RÉMUNÉRATIONS ANNEXES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Plus de 60 % des primes sont liées à la « qualité » ou au « volume » du travail

On attendait la publication du rapport de M. Alain Blanchard sur les primes dans la fonction publique, mais le gouvernement a choisi de le conserver secret, quitte à mécontenter certains syndicats comme la CFDT... En revanche, il a publié, conformément à la loi du 13 juillet 1983, un rapport sur *« les rémunérations versées aux fonctionnaires »*.

Ce bref rapport de vingt-trois pages, communiqué le 6 décembre, retrace d'abord l'évolution des rémunérations au cours des trois dernières années. Mise au point qui tombe bien, alors que M. Laurent Fabius adressait le même jour une courte lettre d'une page aux ministres exerçant leur tutelle sur le secteur public et nationalisé pour rappeler, dans la continuité de 1984, les principes de sa politique salariale (*le Monde* du 6 décembre).

M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique, devrait faire un premier tour de piste avec les syndicats sur les négociations salariales 1985 autour du 20 ou du 21 décembre.

La petite brochure jaune de M. Le Garrec laisse délibérément de côté l'évolution du pouvoir d'achat des salaires en niveau, mais constate que la masse salariale à effectif constant (incluant 0,50 % de glissement vieillesse technicité) a augmenté de 12,22 % en 1982, de 10,2 % en 1983 et de 7,61 % en 1984, soit légèrement plus que la moyenne des prix, qui a évolué respectivement de 11,8 %, 9,6 % et – selon les prévisions – 7,6 %. *« Au total*, souligne le document (qui ne convaincra pas des syndicats qui raisonnent pour la plupart en niveau), *l'ensemble des éléments concourant à la formation des rémunérations étant pris en compte, le pouvoir d'achat effectif des agents de l'Etat s'est accru de 0,56 % entre 1982 et 1984 et de 0,93 % entre 1981 et 1984. »*

La partie la plus attendue du rapport concerne les *« éléments annexes de la rémunération »* et, en particulier les rémunérations annexes, c'est-à-dire les primes. A cet égard, si la clarification n'est pas complète, le document apporte quelques informations complémentaires au rapport Douyère (*le Monde* du 8 décembre 1983). Cette analyse concerne les budgets civils de 1980 et exclut tant les avantages en nature que certaines indemnités spécifiques (celles ayant trait au logement des instituteurs, aux charges militaires, ou les indemnités liées à la résidence à l'étranger). Pour 1 967 263 agents titulaires en 1980, et une masse de rémunérations principales d'environ 109 milliards de francs, *« les rémunérations annexes représentent approximativement 15,5 milliards », soit 14,2 % » (1)*. En métropole, le pourcentage des rémunérations annexes par rapport aux rémunérations principales est de 11,7 % pour l'ensemble des fonctionnaires civils et de 25,5 % pour les fonctionnaires de la défense (hors appelés).

Le rapport distingue trois grands groupes : les enseignants (33 %), qui ont un système de primes *« relativement peu développé »* ; les fonctionnaires civils autres qu'enseignants (48 %), *« dont la rémunération principale est majorée en moyenne d'un sixième du fait des primes et indemnités »* ; et les agents du ministère de la défense, dont les primes *« représentent en moyenne le quart des rémunérations principales »*. L'importance relative des rémunérations annexes par rapport aux rémunérations principales oscille *« d'un minimum de 1,7 % pour les agents de la catégorie B de l'éducation nationale, à un maximum de 36,9 % pour les agents de catégorie A de la rubrique « divers ministères »*.

Plus généralement, *« les taux de rémunérations annexes sont plus dispersés selon la ventilation par ministère que selon celle par catégorie hiérarchique »* (2). Ainsi ces taux sont de 25,2 % au ministère des finances, de 22 % dans la rubrique « autres ministères », de 20,5 % à l'intérieur, de 17,6 % à l'équipement et aux transports, de 15,5 % aux PTT, de 15,4 % à la justice, de 10,7 % à l'agriculture, de 10,3 % aux affaires sociales, de 9,7 % à la culture, et de 5,9 % à l'éducation, qui fait figure ici de lanterne rouge. Pour chaque ministère, c'est dans la catégorie A que le taux est le plus élevé, sauf à l'intérieur

Un des aspects les plus novateurs du rapport est la description des *« éléments principaux propres à chaque régime indemnitaire »*. Dans l'armée, la magistrature, la police et l'enseignement, le système *« exclut toute personnalisation, c'est-à-dire toute variation du montant en fonction de la manière de servir »*. Cependant, l'indemnité spéciale de police (qui varie de 17 % à 22 %) a le taux le plus élevé pour le gardien de la paix et le plus faible pour le commissaire. Dans l'enseignement, le régime indemnitaire est constitué pour l'essentiel *« par la rémunération de travaux supplémentaires »*. En revanche, les ingénieurs et techniciens bénéficient d'un système de primes *« de niveau relativement élevé »* avec, pour les personnels des ponts et chaussées, une *« prime de service et de rendement »*. Le rapport Douyères avait indiqué que le pourcentage des primes en niveaux moyens par rapport au traitement de base après deux ans de carrière était de 84 % pour un ingénieur des ponts et chaussées.

D'autres informations sont apportées sur les grands corps de l'État (en 1980, par exemple, le montant des « primes » représentait en moyenne 43 % de la rémunération principale pour un inspecteur général des finances) ou sur le régime indemnitaire de la direction générale des impôts en trois niveaux (une indemnité d'assiette égale à un mois de traitement brut, une prime de rendement, une allocation spéciale fixe qui, notamment, *« rétribue la technicité fiscale »*). Aux PTT, en 1982, on a recensé plus de soixante-dix primes ou indemnités *« de niveau et d'importance très variables »*.

En conclusion, le rapport donne une répartition par nature de ces diverses indemnités : primes de rendement (33 % du total) liées *« à la qualité du travail »*, primes pour travaux supplémentaires et indemnités d'enseignement (30,2 %) *« représentatives du volume de travail accompli »*, indemnités de sujétions spéciales (25,2 %) liées à la *« nature des fonctions exercées »*, indemnités de qualification (6,4 %), dépendant des diplômes ou des spécialisations, enfin des primes classées dans les rubriques *« représentation et cabinet »* et « divers » (5,2 %).

La publication de ce document risque, dans un premier temps, de relancer les controverses entre les syndicats. La CFDT a dénoncé *« le caractère individuel et arbitraire de ces rémunérations annexes, qui ne sont pas prises en compte dans la négociation salariale »*. FO a fustigé cette *« campagne pernicieuse »* des cédétistes, tout en donnant son accord *« pour que soit abordé le problème des rémunérations accessoires, notamment en raison de son caractère inégalitaire, mais dans un cadre global »*.

M. N.

(1) En 1982, 27 milliards de francs ont été versés au titre des rémunérations annexes, soit 16 % des rémunérations principales.

(2) En moyenne, les taux de rémunérations annexes sont respectivement de 12,9 % pour la catégorie A, 6,8 % pour la catégorie B, 16,6 % pour la catégorie C, et 6,3 % pour la catégorie D.

GRÈVE A LA FNAC

Un mois de décembre perturbé

Depuis le 17 novembre, les syndicats CGT et CFDT des magasins FNAC de Paris tentent de mobiliser les quinze mille salariés des Halles de Montparnasse, de l'Etoile. Après plusieurs débrayages, un mot d'ordre de grève a été lancé pour le samedi 1er décembre. Bilan, selon la direction : « 20 millions de francs de manque à gagner pour des magasins qui font l'essentiel de leur chiffre d'affaire en fin d'année ».

C'est le refus de la direction d'engager de véritables négociations salariales pour 1985 qui est à l'origine du mouvement. *« Jusqu'à présent*, explique Mme Blandine Vecten, porte-parole de l'intersyndicale, *direction et syndicats négociaient chaque année, et un système prévoyait l'indexation sur le coût de la vie. La direction nous a informé que désormais elle ne négociait plus. » « Or*, affirment les syndicats, *l'entreprise a vu ses bénéfices augmenter de 10 % en 1984. Ce n'est pas pour des raisons financières, mais pour des raisons politiques que la direction a pris cette mesure. »*

« Nous ne voulons pas rouvrir des négociations, affirme-t-on à la direction de la FNAC, après *« un constat de désaccord »* lors de la réunion du 21 novembre. *« Nous sommes en période de crise, notre rentabilité est de plus en plus faible, nos charges augmentent. Nous avons proposé aux salariés un accroissement d'un point du pouvoir d'achat pour les salaires de moins de 6 200 F, le maintien intégral du pouvoir d'achat partiel pour les salaires jusqu'à 10 000 F, le maintien partiel pour les salaires supérieurs à 10 000 F. C'est une avancée sociale importante. La FNAC est en voie de redressement. Nous ne pouvons risquer de mettre en cause ce retour à l'équilibre. »*

A la suite des grèves du 1er décembre aux trois magasins des Halles, de Montparnasse et de l'Etoile, des syndicalistes ont été assignés en référé. Des huissiers sont venus constater des *« voies de fait »*. *« Ce n'est pourtant pas une grève de nantis*, affirment les syndicats, *cette année ce sont les salaires inférieurs à 6 200 F qui seront touchés. L'an prochain, tous les salaires seront concernés »*. Le mois de décembre risque donc d'être perturbé.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

NÉGOCIATIONS SUR LA FLEXIBILITÉ

La CGT met en garde les syndicats prêts à signer un accord

Dans une déclaration rendue publique le 6 décembre, la commission exécutive de la CGT met en garde les autres organisations syndicales (CFDT, FO, CGC et CFTC) qui pourraient signer un accord avec le CNPF et la CGPME à l'issue, le 15 décembre, des longues négociations sur la flexibilité de l'emploi (*le Monde* du 5 décembre).

« C'est au moment de se décider qu'il faut être ferme et savoir dire non, savoir refuser une signature » écrit la CGT qui estime que *« le CNPF manœuvre (...), fait semblant d'être disposé à certaines concessions pour rendre plus facile (...) la signature de ces mauvais textes »*. Rappelant *« ce qui s'est produit il y a un an lors des négociations sur l'assurance-chômage »*, la commission exécutive affirme que *« c'est le même scénario qui se prépare »*.

Aussitôt cette déclaration connue, M. André Bergeron, secrétaire général de FO, a vivement réagi.

Préventivement, M. Jean Kaspar, secrétaire national de la CFDT, avait de son côté répondu dans une interview à paraître dans le *Nouvel Observateur* daté du 7 décembre, en déclarant qu'il n'y a pas de *« ralliement aux positions patronales »*.

AFFAIRES

Nominations

● **A l'Association Ouest-Atlantique, M. MICHEL ALBERT**, PDG des Assurances générales de France, devient président. Il remplace M. Georges Chavanes, président de Leroy-Sommer. Ouest-Atlantique, dont le siège est à Nantes, rassemble des entreprises, des chambres de commerce, des comités d'expansion, des établissements financiers, des organisations patronales. Le but de l'Association est de développer et de moderniser les entreprises en Bretagne, dans les Pays de Loire et en Poitou-Charentes.

● **A BP Chimie, M. RAYMOND BLOCH** a été nommé directeur général. BP Chimie est une filiale commune de la société française des pétroles BP et de BP Chemicals International. Il prendra ses fonctions le 1er mars 1985. M. R. Bloch succède à M. Pierre Pinart, coopté administrateur et vice-président de la société Gerland dont BP est actionnaire à 42,4 %.

● **Au Comité intergouvernemental des pays exportateurs de cuivre, M. DONGE NIGU-DIA-VANGA** (Zaïre) a été nommé secrétaire général pour la période 1985-1986. Il succédera à ce poste dès janvier 1985 à M. Eduardo Llosa Barber (Pérou). Le CIPEC, dont le siège est à Paris, réunit les représentants du Chili, du Pérou, de l'Indonésie, du Zaïre, de la Zambie, de l'Australie, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et de la Yougoslavie.

● **A Rungis, M. JEAN MENGUY**, *a été nommé commissaire* à l'aménagement du Marché d'intérêt national de la région parisienne en remplacement de M. Libert Bou, qui occupait ce poste depuis 1961.

[Né en 1925 à Guingamp (Côtes-du-Nord), M. Menguy, préfet hors cadre, est également depuis 1981 président-directeur général de la Société d'économie mixte d'aménagement et de gestion du Marché d'intérêt national de la région parisienne.]

● **Au Centre national d'études supérieures de sécurité sociale, M. ALAIN MICHEL**, professeur agrégé de sciences sociales, a été nommé, par décret du 24 novembre 1984, directeur.

LE VIDÉODISQUE NE SERA PAS COMMERCIALISÉ EN FRANCE

Le groupe néerlandais Philips renonce à lancer le vidéodisque sur le marché français. Cet appareil est la version image du lecteur à laser de disques compacts audio. Le marché national est *« trop étroit »*, selon M. Thierry Meyer, PDG de la Compagnie française Philips. Mais cela ne signifie pas que Philips abandonne son procédé, dit « Laservision », lancé en Grande-Bretagne, en RFA, aux Pays-Bas, en Suisse et aux Etats-Unis. D'après M. Meyer, tous les efforts vont désormais porter sur les applications institutionnelles, c'est-à-dire dans les administrations, les grandes entreprises, les banques.

La filière polémique

« Vos chiffres, madame, sont truqués. » « Vous êtes, monsieur, un falsificateur. » La filière électronique est devenue la filière polémique.

Mme Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, avait présenté le 21 novembre en conseil des ministres un bilan *« globalement positif »* de l'action gouvernementale en faveur de l'industrie électronique. Le 5 décembre, M. Michel Noir, membre du secrétariat national du RPR chargé de l'industrie, lui a répondu par un *« dossier-vérité »*. La filière électronique, *« présentée par les socialistes comme un des grands enjeux du septennat, sera un de ses grands échecs »*. Et d'énumérer les critiques sur la *« manipulation »* des chiffres sur les aides publiques – *« on atteint tout juste 8 milliards de francs (...) et non 11 milliards comme le prétend le gouvernement »*, – sur la *« supercherie »* des résultats du commerce extérieur, les choix de mauvais partenaires – Telefunken, société ouest-allemande acquise par Thomson, – l'*« inquiétante évolution »* du secteur des télécommunications ou le *« dramatique retard »* en matière de formation.

Mme Cresson lui a renvoyé la balle le 6 décembre. Rappelant l'héritage de *« dix ans de décadence »* et la rupture de l'accord Unidata en 1975 (M. Chirac était à Matignon), qui a brisé la coopération européenne, le ministre a ajouté : *« Il faudra longtemps pour remonter la pente. »*

Qui a tort, qui a raison ? Il serait facile de distribuer bons et mauvais points. M. Noir a effectivement peu de mémoire. Mme Cresson, elle, devrait publier – enfin – un bilan clair et chiffré, seul moyen d'éviter la polémique. Il est exact aussi que le gouvernement met trop d'argent dans des secteurs en déclin et ne se donne pas assez de moyens pour les industries de pointe.

L'important reste que ces joutes politiques font très mauvais effet sur les clients et partenaires étrangers de la France.

L'inquiétant reste aussi ce que propose le RPR. Un plan « ORSEC » pour la formation d'informaticiens ? Bravo ! Un plan « OVERLORD » pour les composants électroniques ? Bravo aussi ! On se réjouira que le *« moins d'Etat »* des amis de M. Chirac soit, en la matière, relatif. Mais pourquoi faut-il abandonner – ce que propose M. Noir – la grande et moyenne informatique ? Le RPR souhaite-t-il que les clients de Bull passent demain matin chez IBM ? Est-ce cela être *« responsable »* ?

E.L.B.

Les dirigeants de Ducellier accusent la CGT de tolérer des « coups de main » dans les usines

Les dirigeants de Valeo, numéro un de l'industrie européenne de l'équipement automobile, sont inquiets sur le sort de leur nouvelle filiale Ducellier, fabricant de machines tournantes (alternateurs, démarreurs), dont le groupe a pris le contrôle au printemps dernier (*le Monde* du 12 avril). Ils l'ont dit, le 5 décembre, lors d'une conférence de presse.

Depuis plusieurs semaines des actions de commandos sont régulièrement menées dans les usines auvergnates de cette entreprise, qui non seulement perturbent les fabrications mais créent un climat d'insécurité permanente. Selon M. Armand Batteux, membre de la direction de Valeo et gérant de Ducellier, ces *« coups de main »*, à l'occasion desquels la production est bloquée, et des personnes sont souvent molestées, sont organisés par un groupe d'*« une quarantaine d'individus »* se réclamant de la CGT.

Cette situation est d'autant plus regrettable, selon M. Batteux, que, dans le règlement du volet social, tant les représentants syndicaux que la majorité des personnels s'étaient comportés *« en hommes responsables »*.

« Actions légitimes »

Le gérant de Ducellier n'accuse pas la centrale syndicale d'être à l'origine de ces troubles mais de les tolérer.

La CGT, que nous avons interrogée, est embarrassée. Elle reconnaît que *« l'agitation est provoquée par des personnes licenciées refusant leur situation »*, elle *« légitime »* leur action mais refuse, jusqu'à plus ample informé, à reconnaître leur appartenance à la centrale syndicale.

Au moment de son entrée chez Valeo, Ducellier perdait 8 millions de francs par mois. Elle était en cessation de paiement. La perte prévisible pour 1984 sera plus lourde que prévu (près de 160 millions de francs au lieu de 100 millions). Deux ans au minimum seront nécessaires pour assainir la situation, et M. A. Boisson, président de Valeo, ne prévoit pas un retour à un rééquilibre des comptes avant fin 1987.

Les responsables s'attaquent aussi au dossier industriel. Il va falloir moderniser afin que Ducellier, trop dépendant du marché français (80 % de son activité), surtout de la régie Renault, s'internationalise pour redevenir compétitif. D'ici à 1988, 180 millions de francs par an (6 % à 7 % du chiffre d'affaires) seront investis à cette fin.

A. D.

● **Le sort de l'usine Cockerill-DRC dans le Nord.** – L'homme d'affaires, M. Villepelet, qui se proposait de reprendre, avec des investisseurs, la société sidérurgique Cockerill-DRC, en liquidation de biens (*le Monde* du 5 décembre), MCa finalement renoncé. Il ne resterait, alors, que la solution de reprise par Unimétal, filiale de Sacilor.

AFFAIRES

L'« AFFAIRE » BOUSSAC

La CGT et la CFDT sont opposées à la privatisation du groupe

Les syndicats CGT et CFDT sont opposés à toute prise de contrôle du groupe Boussac par des intérêts privés, en particulier, au projet présenté par M. Bernard Arnault, PDG de la société immobilière Ferret-Savinel (Férinel), soutenu par la Banque Louis Dreyfus (*le Monde* du 21 novembre). Le communiqué commun *publié à l'issue du comité* central d'entreprise, réuni jeudi 6 décembre, est sans ambiguïté. L'opposition des syndicats à la privatisation est fondée sur la crainte d'un « retour » des frères Willot et, également, d'un démantèlement du groupe. La CGT et la CFDT reprochent à la direction de la Compagnie Boussac-Saint Frères (CBSF) de mener dans le plus grand secret une série de « *bizarres tractations* » avec les candidats à la reprise, MM. B. Arnault, B. Tapie, M. Biderman et Ch. Derveloy (président du groupe Prouvost).

La CFDT considère que « *la CBSF se trouve nationalisée de fait* », et la CGT ajoute, à l'adresse du président de la Compagnie, M. René Mayer, que « *son éventuelle incapacité à garantir l'unicité du groupe révélerait le cuisant échec de la mission qui lui a été confiée* ».

Le conseil d'administration de la CBSF devait se tenir ce vendredi *et entériner la démission de* M. Gérard Bélorgey, directeur général. D'autre part, M. René Mayer donnera le même jour une conférence de presse pour faire le point sur les négociations menées avec les différents « repreneurs ». A cette occasion, il pourrait être amené à parler notamment du projet prêté à *la CBSF de vendre le site de son* usine de Saint-Quentin (couvre-lits, soixante-dix salariés). L'acquéreur serait M. Tang, un industriel du textile installé à Hongkong, mais dont le groupe est implanté à la Réunion et à l'île Maurice, et qui figure déjà parmi les fournisseurs des sociétés françaises de vente par correspondance.

Si ce projet était mené à son terme, l'accord pourrait être signé avant la fin de l'année. Le groupe Tang investirait 25 millions de francs environ pour installer à Saint-Quentin des ateliers de filature, de tricotage et de teinture, où deux cents personnes seraient employées à la fabrication de tee-shirts.

Renault réorganise sa direction de l'automobile

Renault a décidé de renforcer – pour la rendre plus efficace – sa direction de l'automobile. C'est ce qu'a annoncé le nouveau délégué à l'automobile de la Régie, M. Pierre Séméréna.

La principale innovation concerne la création d'une direction technique confiée à M. Pierre Tiberghien, jusqu'alors délégué (*le Monde* du 5 décembre) et qui regroupe les anciennes directions : produits, petites séries, qualité, recherche et développement de l'automobile, compétition et petits véhicules utilitaires.

M. Séméréna a ainsi réduit le nombre de directions dépendant directement du délégué à l'automobile dans une volonté de « *simplifier les structures et de renforcer certains aspects de gestion* ». Cinq directions opérationnelles (technique, industrielle, commerciale, Amérique du Nord et achats) et trois directions fonctionnelles (services centraux, planification et contrôle de gestion ; enfin, affaires sociales, qui jusqu'alors dépendaient directement du directeur général) seront rattachées directement à M. Séméréna, qui se refuse à voir dans cette réorganisation d'autres motifs que l'efficacité.

Le nouveau patron de l'automobile chez Renault a, par ailleurs, annoncé qu'il faudrait rajeunir l'encadrement dans l'entreprise.

D'autre part, les huit mille deux cents salariés de l'usine Renault de Douai seront en chômage technique au cours de la dernière semaine de janvier et de la dernière semaine de février.

Cette mesure, qui a été annoncée en comité d'établissement, est prise en raison des « *prévisions de vente maussades* » pour le début de l'année prochaine de l'un des deux modèles fabriqués à Douai, la R-9, l'autre modèle étant la R-11 qui, elle, se vend bien. – *(Corresp.)*

● **L'offre publique d'achat sur Phillips Petroleum est temporairement interdite.** – La compagnie pétrolière Phillips Petroleum a obtenu d'un tribunal de l'Oklahoma l'interdiction, à titre conservatoire jusqu'au 14 décembre, de l'offre publique d'achat de 900 millions de dollars sur 10 % de son capital que s'apprêtait à lancer un groupe d'investisseurs pilotés par la société Mesa Petroleum (*le Monde* du 6 décembre).

M. T. Boone Pickens, président de Mesa, a par ailleurs indiqué à la commission fédérale de surveillance des bourses de valeurs qu'il avait pour but de prendre le contrôle du conseil d'administration de Phillips. Sur le marché, le cours des actions de la compagnie sont retombées le 6 décembre après une hausse éphémère suivant l'annonce de l'OPA.

AGRICULTURE

Les responsables de la coopération militent pour la création d'un fonds monétaire européen

La coopération agricole française milite en faveur de l'ECU. Après avoir été à l'origine d'un colloque à Bruxelles les 22 et 23 novembre, consacré à « l'ECU comme monnaie pour les échanges agro-alimentaires », la Confédération française de la coopération agricole (CFCA) a centré son assemblée générale, les 6 et 7 décembre à Paris, sur ce thème.

M. Duchalais, président de la CFCA, réélu pour trois ans, a souhaité que « *les gouvernements franchissent le plus tôt possible l'étape de la création du fonds monétaire européen* ». Depuis deux ans, la CFCA préconise la facturation des échanges en ECU. « *Ceci ne supprimera pas* ipso facto *les montants compensatoires monétaires (MCM), mais outre la minoration des risques de change, cela contribuera à créer une zone ECU qui sera un grand facteur de convergence des économies et permettra alors l'élimination définitive des MCM* », a déclaré M. Duchalais.

M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, qui intervenait à l'issue de cette assemblée, partage cette analyse, et pense que l'ECU en tant qu'instrument de paiement privé peut avoir un rôle accru. Mais le ministre a précisé qu'il fallait aller « pas à pas », car il n'y a pas de monnaie sans régulation par une banque centrale ou une autorité monétaire : « *Nous touchons là à des questions de souveraineté qui ne peuvent être traitées légèrement.* »

Le ministre s'est efforcé de rassurer la coopération agricole inquiète pour son financement. Celle-ci a bénéficié en 1984 de 35 % des aides à l'agro-alimentaire du ministère de l'agriculture, soit plus que son poids relatif dans le secteur (21 %). C'est le dispositif des aides lui-même qui est modifié. Les procédures d'attribution de la POA (prime d'orientation agricole) seront simplifiées : on pourra commencer les travaux avant la décision d'octroi de l'aide, ce qui représente en soi une petite révolution administrative. Cette POA sera attribuée principalement au secteur de la première transformation et elle financera des investissements physiques. Le FIS (Fonds d'intervention stratégique) pourra, lui, financer des programmes de développement, notamment international. Dans le budget de 1985, et c'est ce qui inquiétait la coopération, on assiste à un important transfert de crédits de la POA vers le FIS.

M. Rocard a encore indiqué que les difficultés nées de la suppression des prêts à moyen terme ordinaires, dont le remplacement par des prêts alimentés par les comptes pour le développement industriel (CODEVI) n'est pas assuré, devaient être prises en compte dans un examen d'ensemble du financement de l'agriculture. Des solutions, enfin, devraient être trouvées pour le développement des fonds propres des coopératives, dont certaines sont « *dans une situation financière alarmante* », a remarqué M. Rocard. L'éthique coopérative en effet ne permet pas de faire appel à l'épargne publique, et les certificats de développement coopératifs réservés aux seuls adhérents sont peu attrayants.

J. G.

TRANSPORTS

L'ESPAGNE REMBOURSE DES CAMIONS FRANÇAIS

Madrid (*AFP*). – Le ministre espagnol de l'intérieur a déjà versé 4,4 millions de francs (82 millions de pesetas) aux propriétaires des véhicules de transport international détruits dans des attentats en 1984. Les indemnités ont été versées selon l'ordre chronologique des attentats, à partir des procès-verbaux dressés par les préfectures de Navarre, Guipuzcoa, Biscaye et Burgos, provinces où ont eu lieu les destructions de véhicules.

Pendant l'été 1984, plusieurs dizaines de camions français avaient été incendiés ou endommagés au Pays basque espagnol en guise de représailles contre la décision du gouvernement français d'extrader des militants basques vers l'Espagne.

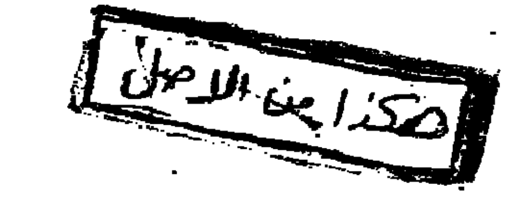
Le ministre espagnol de l'intérieur dispose, pour ces dédommagements, d'une enveloppe budgétaire de 8,1 millions de francs (150 millions de pesetas).

● **La Suisse menacée de boycottage.** – La fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR) appelle les camionneurs français à bloquer les postes frontière avec la Suisse, le 17 décembre. Tout trafic commercial sera alors stoppé entre la France et la Suisse, pour protester contre la taxe routière helvétique qui frappera les camions étrangers à partir du 1er janvier prochain.

L'union nationale des organisations syndicales de transporteurs routiers automobiles (UNOSTRA), pour sa part, a demandé au secrétaire d'État français chargé des transports d'arrêter « des mesures de rétorsion », afin d'amener les autorités helvétiques à reconsidérer leur position.

● **Le trafic aérien italien paralysé.** – Le trafic aérien a été totalement interrompu, le 6 décembre, en Italie, en raison d'arrêts de travail des contrôleurs de la navigation aérienne de la région de Milan et des personnels au sol de la direction de l'aviation civile. Ce mouvement accompagne les négociations pour le renouvellement des contrats de travail de ces catégories professionnelles. – *(AFP.)*

● **Baisse des tarifs des chemins de fer néerlandais.** – Afin d'enrayer la diminution du nombre des voyageurs transportés, les chemins de fer néerlandais réduiront, en moyenne, de 2,5 % leurs tarifs à partir du mois d'avril 1985. – *(AFP.)*



GRICULTURE

...es responsables de la coopération militent pour la création d'un fonds monétaire européen

TRANSPORT



LA COMPLEXITÉ DE L'ACTION POLITIQUE

Somnambulisme

(Suite de la première page.)

Autre signe de la propagation de la complexité : ne parle-t-on pas de plus en plus en économie d'« effets pervers », qu'il s'agisse de dévaluations, de la montée ou de la descente des taux d'intérêt, de l'encadrement du crédit, etc. Ce qui est une façon de dire qu'on ne sait plus apprécier les conséquences de telle ou telle décision prise. Et les « lois » qui paraissaient les plus solides, telle la « loi de Phillips » sur les rapports entre inflation et chômage, bafouillent, puis paraissent à nouveau s'appliquer (2).

La science elle-même s'interroge de plus en plus. Le déterminisme est assailli de toutes parts, Karl Popper reprenant le flambeau de ce combat. « *La société,* affirmait André Danzin (1), *connaît la croissance d'un système nerveux qui multiplie les réactions et les contre-réactions d'une manière apparemment incontrôlable, les États devenant trop grands pour les petites choses et trop petits pour les grandes, selon la formule de Daniel Bell.* »

Chassé-croisé

Tandis que l'économie industrielle évoluait du simple au complexe, la pensée économique, elle, allait du complexe vers le simple, selon une constatation fort excitante pour l'esprit du docteur Giarini (1). La complexification de l'activité économique a été verticale (les étapes de transformation des matières premières en produit final se sont multipliées, la spécialisation s'est affinée) et horizontale (développement des activités des services : transport, stockage, financement).

Ces dernières se sont développées plus vite que les premières et représentent aujourd'hui de 70 à 80 % du coût de tous les produits que nous utilisons. La collecte de l'épargne par les banques s'est diversifiée de plus en plus, et la fonction de recherche a été intégrée dans les firmes, il y a une cinquantaine d'années, avec l'apparition des laboratoires dans les compagnies industrielles. Plus récemment, des « métiers » de contrôle de la pollution sont apparus dans les firmes. Surtout, le système de production et de distribution devenant de plus en plus « éclaté », les tâches de coordination et d'organisation entre toutes les parties ont dû se multiplier.

Face à ce tableau de plus en plus sophistiqué du réseau industriel, la pensée économique a suivi un chemin inverse. À partir d'Adam Smith, tous les grands économistes ont plongé dans la plus vaste culture européenne, mais, peu à peu, la volonté de rendre cette science plus autonome a conduit à un certain réductionnisme : l'économique se ramenait de plus en plus à l'analyse du processus d'industrialisation et ses méthodes d'analyse se confinaient aux seuls phénomènes « monétarisés », dans le cadre d'une pensée déterministe. Brochant sur le tout, la mathématisation et la formalisation, comme le reconnaissait Edgar Morin, ont désintégré les êtres pour ne considérer comme seules réalités que les équations gouvernant les entités quantifiées.

Ce chassé-croisé, cette distorsion entre la vie économique et la manière de l'appréhender intellectuellement, n'est sûrement pas étranger au trouble ressenti dans le pilotage des affaires publiques et privées, surtout en période de crise. Comment mieux gérer la complexité ?

Vulnérabilité et inertie.

L'une des premières constatations, grosse de conséquences, est de bon sens : plus un système est complexe, plus il est vulnérable. M. Giarini a raison de noter que, pendant les années 70, les chiffres d'affaires des compagnies d'assurances dans le monde ont continué à se développer à un rythme moyen réel de presque 6 % par an, tandis que le taux de croissance économique était inférieur à 2 %. Les frais de prévention et de sécurité ont, eux aussi, augmenté plus que proportionnellement. La gestion de la vulnérabilité sous toutes ses formes sera l'une des grandes composantes du développement économique des prochaines décennies.

Autre nécessité, celle de mieux comprendre pour analyser les faits économiques et sociaux « les problèmes d'inertie » et non seulement les problèmes de probabilité, d'incertitude, voire d'indétermination. « *La concordance entre offre et demande dans l'équilibre général des économistes masque plutôt l'essentiel du phénomène : c'est-à-dire que pour une pluralité de production incertaine et qui cherche à obtenir des résultats, il y a ensuite un processus de sélection opéré par la « demande »... Mais la demande existante à chaque instant n'est qu'un des signes... parmi ceux qui stimulent la production* » (Giarini). Face à la complexité et aux nouveaux éclairages de l'action et des pensées économiques qu'elle induit, la plupart des dirigeants privés ou publics, nous l'avons dit, manifestent une sorte de somnambulisme. Hantés par les enseignements du passé, ils avancent selon certains automatismes au lieu de déléguer de plus en plus à d'autres centres le pouvoir de décider. Sans la multiplication des cellules d'auto-organisation, fédérées bien sûr pour éviter l'anarchie, comment se colleter avec les réalités de plus en plus composites ?

Des signes d'ouverture vers ces types de gestion sont heureusement apparus (décentralisation en France, dérégulation aux États-Unis), mais gare aux dérives ! On pourrait fort bien confondre chez nous déconcentration et décentralisation. Quant à la dérégulation américaine, l'expérience de la fin du dix-neuvième siècle a montré que le seul jeu de la concurrence risquait de mener à une prolifération des monopoles. Une nouvelle régulation sera sans doute nécessaire (3).

Pour conduire l'économie aujourd'hui, il faut des yeux tout autour de la tête. Les technologies nouvelles peuvent aider aux mille prises de décisions locales. Mais le regard fixé sur la route de l'avenir, avec des réflexes automatiques du passé condamne aux pires déboires.

PIERRE DROUIN.

(1) Colloque sur la science et la pratique de la complexité. Université des Nations unies, Montpellier, 9-11 mai 1984.

(2) Lire l'article de François Simon dans *le Monde* du 17 novembre 1984.

(3) Le concept de régulation paraît également indispensable sur un plan beaucoup plus général à M. Christian Beullac (*le Figaro* du 15 novembre 1984).

MUTUALISME ET PARAPHARMACIE

Les limites du libéralisme commercial

En moins d'une semaine, les pharmaciens d'officine viennent d'enregistrer une victoire et une défaite. Victoire judiciaire, à Tours, sur les pharmacies mutualistes (1), défaite à Montaigu, une petite ville de Vendée, où l'une des leurs, Mme Nicole Raveneau-Sabardeil, a *« trahi »* en prétendant vendre les produits de parapharmacie à *« des prix Leclerc »* (2).

Les deux affaires sont de nature tout à fait différentes.

Il y a fort à parier que, à Tours, il ne s'agisse que d'un nouvel épisode de la longue guerre qui oppose la pharmacie libérale à la pharmacie mutualiste : de 1967 à 1981, il ne s'en était ouvert que deux, malgré de nombreux jugements de tribunaux administratifs et d'arrêts du Conseil d'Etat en leur faveur. L'arrivée au pouvoir de la gauche, depuis longtemps *favorable à l'« économie* sociale », a renversé la vapeur et une quinzaine de ces pharmacies se sont installées. S'il le souhaite, le ministre de la santé peut très légalement retarder la fermeture des deux pharmacies tourangelles. La décision, là, est plus politique que jamais, toute démarche réglementaire ou judiciaire ne pouvant être jugée par les uns que comme une nouvelle atteinte faite au libéralisme économique et par les autres que comme un nouveau reniement des choix socialistes.

En Vendée, il s'agit bien davantage de commerce. La jeune pharmacienne de Montaigu a fait alliance sinon avec le diable lui-même – le fondateur des centres Leclerc – mais bien avec son fils, Michel-Edouard Leclerc, qui semble partager avec son père le goût de la procédure et celui de *l'« événement »* publicitaire. Elle ne pratique pas de rabais sur les prix des médicaments : ceux-ci sont réglementés et les produits munis d'un visa, vendus sur ordonnance ne peuvent faire l'objet de publicité auprès du grand public. Elle ne pratiquera pas non plus de rabais sur les spécialités grand public, qui, remboursées ou non par la Sécurité sociale, se vendent sans ordonnance et font parfois l'objet des spots télévisés. Mais elle fera du *discount* sur la parapharmacie, les produits d'hygiène, de soin de beauté, les cosmétiques, les bonbons, les eaux minérales, les pèse-personnes, etc.

Ces produits dans les officines représentent habituellement 10 % à 15 % du chiffre d'affaires. Dans les grandes pharmacies très bien situées, cela peut aller jusqu'à 40 % et au-delà. Pour Michel-Edouard Leclerc, c'est déjà une vieille idée et il n'en est pas l'inventeur. Il y a quelques années, un ou deux pharmaciens s'étaient lancés dans l'aventure du self-service et du *discount*, mais tout seuls et sans l'appui d'un panonceau aussi célèbre. Au reste, Michel-Edouard Leclerc a tenté de faire livrer au centre Leclerc de Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne) ces produits de parapharmacie ornés de l'étiquette « vente exclusive en pharmacie ». Les procès se sont multipliés.

Étiquette illégale

L'affaire n'est pas tellement de savoir si le panonceau « parapharmacie : prix Leclerc » a sa place ou non dans une vitrine de pharmacie. La justice dira le droit. Il est de fait que les vitrines d'officines s'ornent plus de publicités pour les produits parapharmaceutiques que de conseils aux usagers sur le bon usage du médicament : les industriels fournissent à foison au gré des lancements et des promotions le matériel nécessaire.

Ce qui est intéressant, c'est de savoir si Mme Raveneau-Sabardeil fera des émules.

On pourrait penser que les pharmaciens, jeunes et moins jeunes, restent traditionalistes. *Commerçants malgré eux, ils ne* connaissent que rarement, autrement que par le bouche à oreille, les méthodes modernes de commerce. Ils ont depuis une dizaine d'années été conquis par l'incitation à l'« achat d'impulsion », encombrant l'espace réservé aux clients de présentoirs nombreux qui, jusque sur le comptoir, dressent un rempart entre le pharmacien et son client. Malgré la réelle vocation que la plupart d'entre eux ont de privilégier leur fonction de conseil écouté de la population, trois circonstances économiques les conduisent à céder à la tentation de la parapharmacie.

De plus en plus d'officines s'ouvrent en dérogation à la règle du *numerus clausus*, diminuant d'autant le chiffre d'affaires garanti par l'exécution des ordonnances des médecins. La lutte contre la surconsommation médicale retient désormais la plume du médecin, ce qui a le même effet. Enfin, la stagnation du pouvoir d'achat risque encore de restreindre les dépenses qui ne sont pas absolument indispensables.

Autant de raisons d'écouter les sirènes du *discount* : amenuiser les marges dans la parapharmacie, surtout si on est parmi les premiers à le faire, permet souvent d'augmenter notablement le chiffre d'affaires et les bénéfices. Il est possible que cela se multiplie, mais il est vraisemblable alors qu'on verra apparaître d'autres lignes de produits, les fabricants souhaitant conserver le principe de la distribution sélective : on aura alors les produits vendus en grande surface, ceux vendus chez les pharmaciens « discounters » et ceux vendus chez les pharmaciens traditionnels et toujours ornés de l'étiquette – au demeurant tout à fait illégale – « vente exclusive en pharmacie ». Ce n'est de toute façon pas une question de santé, mais bien de marketing. Qu'ils en bénéficient ou qu'ils le déplorent, les pharmaciens d'officine sont aussi des commerçants.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) Le tribunal administratif d'Orléans a annulé les arrêtés autorisant l'ouverture à Tours de deux pharmacies mutualistes fonctionnant depuis février dernier (*le Monde* du 5 décembre).

(2) *Le Monde* du 1er et daté 2/3 décembre 1984.

ÉNERGIE

Il n'y aura pas de développement industriel du surgénérateur, estime EDF

M. Marcel Boiteux, président d'Electricité de France, a pris clairement position, jeudi 6 décembre, à l'occasion d'une visite du site de la centrale de Creys-Malville (Isère), contre le développement en série industrielle des réacteurs surgénérateurs avant la fin du siècle. Les centrales dites « à neutrons rapides », comme Super-Phénix, construite à Creys-Malville par EDF en association avec les Allemands de l'Ouest et les Italiens, qui produira du courant fin 1985, *« resteront, en raison des coûts, dans le domaine des prototypes, alors qu'on envisageait une filière industrielle »*, a notamment déclaré M. Boiteux.

Il y a encore trois ans, l'établissement envisageait d'utiliser dès la fin des années 80 une série de réacteurs surgénérateurs, produits à l'échelle industrielle – ce qui aurait permis de réduire les coûts. Depuis lors, le ralentissement mondial des programmes nucléaires, en réduisant les *risques de tension sur le marché* de l'uranium, et le dérapage des coûts de construction des centrales à neutrons rapides – du fait notamment de l'envolée des taux d'intérêt et de l'allongement des délais de fabrication, – ont ôté à cette filière beaucoup de son intérêt commercial. Le *coût final de Super-Phénix, a estimé* M. Boiteux, devrait atteindre 20 milliards de francs, dont 5 milliards correspondent aux frais financiers, soit plus du double d'une centrale PWR (à eau légère pressurisée) classique.

M. Boiteux a toutefois précisé qu'il convenait, pour ne pas perdre la main et pouvoir ultérieurement engager rapidement ce programme en cas de besoin, de *« faire de la gymnastique »*, c'est-à-dire de poursuivre les études expérimentales sur cette filière, en engageant un second prototype plus puissant que Super-Phénix (1000 megawatts) d'ici à 1990.

Cette prise de position d'EDF ne marque cependant pas un coup d'arrêt de la filière surgénérateurs,dont ni le Commissariat à l'energie atomique (CEA) ni les industriels intéressés n'attendaient la commercialisation avant le siècle prochain. Elle ne devrait donc pas mettre en cause la stratégie globale du programme nucléaire français, qui prévoit trois étapes successives de développement. La première phase, celle que nous vivons actuellement, est celle de l'implantation de centrales PWR, fonctionnant avec de l'uranium enrichi. Ce combustible devrait ensuite, dans une étape intermédiaire, être remplacé par un « combustible mixte » formé d'un mélange d'oxyde d'uranium et d'oxyde de plutonium. Enfin, dans une troisième phase, la stratégie prévoie le développement de surgénérateurs brûlant notamment du plutonium (1).

Le programme de recherche sur ces réacteurs à neutrons rapides reste en vigueur, de même que continuent les collaborations entre les pays européens (2) qui, en janvier dernier, ont signés un accord sur un programme de valorisation des réacteurs surgénérateurs *(le Monde* du 11 janvier). Pour M. Gérard Renon, administrateur général du CEA, cet accord *devrait permettre de « cimenter l'association des pays européens »* et s'étendre ensuite *« sous des formes appropriées »* à des pays comme les Etats-Unis et le Japon.

La décision finale quant à l'avenir des surgénérateurs reste donc entre les mains des pouvoirs publics, qui ne devraient pas se prononcer avant deux ans. Il leur faudra en effet attendre que le réacteur Super-Phénix, dont la construction s'achève sur le Rhône, entre en service – ce qui est prévu pour la fin de l'année prochaine – puis observer son fonctionnement pendant un an, avant de pouvoir prendre les décisions qui s'imposent.

ELISABETH GORDON ET VERONIQUE MAURUS.

(1) Fortement contesté par les écologistes parce qu'ils brûlent du plutonium, mais aussi parce qu'ils utilisent, pour le refroidissement, d'importantes masses de sodium liquide dont on redoute les réactions au contact de l'air et de l'eau, les réacteurs surgénérateurs sont actuellement au nombre de six en service dans les principaux pays du monde ; six autres sont en construction.

(2) *Belgique, France, Grande*-Bretagne, Irlande, Italie, République fédérale d'Allemagne.

Les Soviétiques ont accepté de renégocier le contrat gazier avec la France

De notre correspondant

Moscou. – Les Soviétiques ont accepté discrètement de renégocier le contrat gazier signé avec Paris le 23 janvier 1982 en pleine crise polonaise, a-t-on appris, jeudi 6 décembre, à Moscou. Les experts de Soyouz Gas Export et de Gaz de France vont se rencontrer dans les prochains jours afin de réviser en baisse les quantités de gaz soviétique, qui devaient être livrées à la France dans les prochaines années aux termes de l'accord initial. Tel est le résultat de la visite de quarante-huit heures qu'a achevée, jeudi à Moscou, le secrétaire d'Etat français à l'énergie, M. Martin Malvy.

Voilà plusieurs mois que les Français souhaitaient rouvrir avec les Soviétiques le dossier du gaz. La situation a, en effet, considérablemnt changé depuis janvier 1982. Héritant d'un projet déjà bien avancé par M. Giscard d'Estaing, les socialistes, dans l'euphorie de leur première année au pouvoir, croyaient à une augmentation rapide de la consommation française de gaz « portée » par la croissance économique qu'ils escomptaient alors. Il avait donc été décidé de conclure le contrat portant sur des livraisons de 1,6 milliard de mètre cubes en 1964, 6 milliards en 1985 et 8 milliards en 1986 (1).

La conjoncture est aujourd'hui très différente. Non seulement la de*mande intérieure est stagnante, mais* il y a surabondance de gaz sur le marché mondial. Les quantités inscrites dans le contrat de 1982 paraissent désormais excessives, surtout la « montée en puissance » prévue pour l'an prochain et pour 1986. Un correctif était donc nécessaire sur le calendrier de la montée en régime du contrat, ce que les Soviétiques avaient d'abord nié, puis qu'ils ont fini par admettre. Les quantités globales ne seraient en revanche pas touchées.

La suspension du prix plancher

Les prix ont déjà fait l'objet d'une première toilette. Le contrat stipule en effet qu'ils sont établis à partir d'une formule complexe qui prend en compte le cours en dollars de l'Arabian light, le pétrole léger du Golfe, et du fuel. Les fluctuations étaient cependant limitées par l'existence d'un prix plancher facilement atteint en cette période de marasme pétrolier. Les Soviétiques ont accepté, cet été, de suspendre provisoirement l'application de ce dernier. Les prix actuellement payés sont donc raisonnables, estime-t-on du côté français.

Restait le plus important : les quantités. Le voyage de M. Malvy portait essentiellement sur ce problème et les Soviétiques ont convenu du principe de l'ouverture de négociations à ce sujet. Même la montée en puissance prévue pour 1986 sera soumise à réexamen. Il ne peut s'agir évidemment que de négocier une diminution.

Tass n'a pas parlé de cette question dans la courte dépêche consacrée à l'entrevue le 4 décembre entre le secrétaire d'Etat français à l'énergie et MM. Arkhipov et Ossipov, respectivement vice-président du conseil et vice-ministre du commerce extérieur. L'agence soviétique indique seulement que celle-ci a porté sur *« les relations économiques et commerciales entre l'URSS et la France »*. Curieusement, la dépêche a fait l'objet, à trois quarts d'heure d'intervalle, d'une seconde diffusion rectifiée. Dans la première version, l'entretien était qualifié d'*« amical »*, dans la deuxième il n'était plus que *« constructif »*.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) *En fait en 1984, comme pour* 1985 et 1986, la France a fait jouer la clause qui lui permet de ne recevoir que 80 % des quantités contractuelles.

CONJONCTURE

Jour de fièvre à la Bourse

(Suite de la première page.)

Un tel instrument existe depuis longtemps déjà à l'étranger, notamment dans les pays anglo-saxons, où il constitue le pain quotidien des établissements bancaires et des sociétés. Selon le ministre, il ne s'agit que de compléter la panoplie des placements à court terme, à l'imitation de ce qui se passe à l'extérieur de nos frontières, en élargissant, au surplus, la gamme des ressources dont peuvent disposer les banques.

Les SICAV court terme

Mais voilà ! Depuis de nombreux mois, les entreprises qui, *auparavant, plaçaient leurs disponibilités* auprès des banques, sur des comptes bloqués (un mois au plus) rémunérés à un taux voisin de celui du marché monétaire à court terme, avaient été alléchées par une nouvelle formule miracle, les SICAV court *terme. Nées, au début de* 1982, de l'imagination fertile des banquiers pour tourner la sévère limitation de la rémunération des comptes bloqués édictée par le Trésor en septembre 1981, ces SICAV sont des organismes de placement collectif qui recueillent *l'épargne du particulier*, souvent liquide, pour l'investir en obligations à long terme (*le Monde* du 7 décembre). Elles procurent, ainsi, le revenu le plus élevé sur le marché, bien supérieur à celui des placements habituels à court terme (caisses d'épargne, comptes sur livrets de banque, bons de caisse, CODEVI), avec une possibilité de retrait instantanée (le jour même), et une fiscalité plus favorable (en général 15 % de taxe sur les plus-values au lieu de 26 % du prélèvement forfaitaire sur les revenus des obligations).

Bref, un formule merveilleuse, vantée par les banques à leurs clients, et dont le succès a été fabuleux : près de 200 milliards de francs recueillis en moins de trois ans, *dont 100 milliards* d'octobre 1983 à octobre 1984, le plus grand déplacement d'épargne jamais vu en France. Le phénomène a ravi les pouvoirs publics, car il a grandement contribué au développement des émissions d'obligations et au véritable boom de l'épargne à long terme. Un tel boom a permis de financer, sans création monétaire et, donc, de manière non inflationniste, non seulement une part croissante du déficit budgétaire, mais encore les investissements des entreprises publiques (EDF, SNCF, PTT, RATP, etc.), ceux de l'industrie, par les prêts que consentent le Crédit national et le CEPM sur ressource d'emprunts, sans oublier le logement avec le Crédit foncier.

Le seul ennui est que, depuis deux ans, et surtout depuis le début de 1984, le marché des obligations, placement traditionnel et sûr, utilisé par les particuliers et les grandes institutions (compagnies d'assurance, caisses de retraite, etc.), a changé de caractère avec l'arrivée de nouveaux clients, précisément les entreprises. Elles ont transféré leurs liquidités des comptes à terme dans les banques vers les SICAV court terme, plus rémunératrices, et dont elles détiendraient 50 % des parts, dit-on. Or les trésoriers d'entreprise sont des gens à l'esprit vif, susceptibles de changer d'instruments de placements en un clin d'œil. Après une période extraordinaire, en septembre et en octobre, caractérisée par une très forte baisse des taux (2 %), ces trésoriers ont pu réaliser d'importantes plus-values (4 % en deux mois) sur les cours des obligations et donc des SICAV. En outre, au début de novembre, la Banque de France a fait remonter le taux de l'argent à très *court terme, qui avait fléchi* trop rapidement. Du coup, les trésoriers prenant leur bénéfice sur les SICAV court terme, les ont quittées en hâte pour revenir vers le marché monétaire à court terme, et aussi préparer leur bilan de fin d'exercice.

*Résultat : au début de novem*bre, le marché obligataire a connu une « semaine noire », avec 4 % à 5 % de baisse des cours en quatre jours et un rétablissement fragile, vulnérable, à toute nouvelle secousse.

Or l'annonce, par M. Bérégovoy, sans aucune préparation psychologique, du lancement d'un nouvel instrument de placement à court terme destiné aux entreprises, et mieux adapté à leurs besoins dans certains cas, *ne* pouvait qu'accentuer l'exode de capitaux aux dépens des SICAV. Le plus fort est que, à la veille de cette annonce, personne n'était au courant, pas même les banquiers, et personne non plus ne savait quelles seraient les modalités du nouvel instrument, durée, rémunération, régime fiscal. Tout le monde a donc été « cueilli à froid », d'où la très forte réaction du marché que M. Bérégovoy, jeudi soir, a qualifié de *« psychologique et excessive »*, parlant de *« remettre les choses à leur vraie place »*.

L'étonnement du ministre étonne : ses collaborateurs auraient dû l'avertir que toute initiative en ce domaine devait s'entourer d'une grande prudence. Sans doute, M. Bérégovoy s'est hâté de le préciser, *après l'aboutissement de* la concertation engagée par la Rue de Rivoli et la Banque de France avec des banquiers, le certificat de dépôt verra le jour *« dans les premiers mois de 1985, et son développement sera « progressif », avec un rendement inférieur à celui des obligations »*.

Il eût, sans doute, mieux valu commencer par la concertation sur un produit qui, assurément, est devenu nécessaire. La dérégulation est une bonne chose, encore faut-il en mesurer le rythme, et ne pas s'exposer à des « accidents » de ce genre. Ce n'est pas une catastrophe pour le marché obligataire de Paris, qui reprendra probablement son rythme en janvier, mais il se serait volontiers passé de cette secousse, peu propice à son fonctionnement harmonieux et au bon renom des obligations.

FRANÇOIS RENARD.

L'explosion du marché obligataire français

(En milliards de francs)

	1973	1981	1983	1984 (estimat.)
Volume des émissions	38	107	198	260
Volume des transactions	24	84	222	390
Capitalisation boursière	183	580	982	1 230

CONTROVERSE SUR LA REPRISE DE L'INVESTISSEMENT INDUSTRIEL

Une évolution de l'ordre de 5 % à 7 % selon le CNPF

L'amélioration de la situation des entreprises a permis un redressement de l'investissement industriel, qui n'avait cessé de se dégrader depuis huit ans, avec seulement une légère reprise à la fin de 1979 jusqu'au début du deuxième trimestre de 1980. En juillet 1984, l'INSEE estimait que les investissements augmenteraient globalement de 2 % en 1984, avec une forte progression de l'ordre de 12 % pour les investissements industriels. Ce dernier chiffre est aujourd'hui révisé en baisse, mais reste néanmoins de l'ordre de 9 %.

Le CNPF conteste cette vision des choses. Son vice-président, M. Guy Brana, a rappelé, jeudi 6 décembre, devant la presse, que la situation financière des entreprises s'était moins améliorée qu'on ne le dit. *« Certes,* a-t-il dit, *le taux d'épargne brut des entreprises est passé de 8 % à 9,8 % entre 1982 et 1983, mais il reste inférieur à son niveau de 1979 (11,5%) et surtout inférieur à celui de 1973 (12,7%)*.

Aussi, selon M. Brana, la progression des investissements productifs, ne pourra être supérieure à 1,1 % pour 1984. Pour l'investissement industriel, *« la vérité nous semble devoir être une évolution d'environ 5 % à 7 % en 1984, suivie d'une hausse d'environ 5 à 7 % en 1985 »*, a affirmé le vice-président du CNPF, qui s'appuie sur les informations obtenues auprès des fédérations patronales.

EN BREF

Étranger

BRÉSIL

● ***Douze milliards de dollars* d'excédent commercial.** – L'excédent commercial du Brésil a atteint, fin novembre, l'objectif de 12 milliards de dollars fixé pour l'ensemble de 1984 dans la dernière lettre d'intention de Brasilia au Fonds monétaire international.

Selon les statistiques de la Banque du Brésil, les exportations ont totalisé 24 662 millions de dollars, de janvier à novembre 1984, tandis que les importations s'élevaient à 12 661 millions de dollars. Pour les onze premiers mois de 1983, la balance commerciale brésilienne avait enregistré un excédent de 5,96 milliards de dollars. – *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE

● **Dégradation de la balance des paiements courants.** – La balance des paiements courants britannique a enregistré, au troisième trimestre de 1984, un déficit de 542 millions de livres contre 379 millions au deuxième et un excédent de 424 millions au premier. – *(AFP)*.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE LA HÉNIN

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le mercredi *5 décembre 1984*, sous la présidence de M. Dominique Chatillon, a approuvé les comptes de l'exercice 1983-1984, clos le 31 août dernier.

Ces comptes font ressortir une augmentation du bénéfice net des opérations qui passe de 56,7 MF à 78.8 MF, *soit une progression proche de 40 %*. Cette amélioration est, pour l'essentiel, due aux bons résultats des centres commerciaux et des activités de location de véhicules automobiles.

Le bénéfice net de l'exercice, c'est-à-dire après prise en compte des éléments hors exploitation, accuse une progression plus sensible (74,4 MF contre 32,5 MF), en raison de l'absence des importantes provisions pour risques qui avaient grevé les résultats de 1983.

Les sommes distribuables au titre de l'exercice s'élèvent, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent, à 100 959 685,79 F. Elles permettent la mise en distribution d'un dividende de 13,50 F par action, auquel s'ajoute l'impôt correspondant déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 6,75 F.

Ce dividende sera mis en paiement le 12 décembre 1984.

Le règlement s'effectuera :

– par remise *d'une action « A » Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est, par groupe de vingt actions Compagnie La Hénin détenues ;*

– par le paiement *d'une somme en espèces de 13,50 F* pour chaque action Compagnie La Hénin formant rompu par rapport à la quantité ci-dessus.

Le recours aux modalités de règlement du dividende arrêtées par l'assemblée exclut le paiement en espèces de celui-ci pour toute quantité d'actions Compagnie La Hénin égale à vingt ou à un multiple entier de ce nombre.

L'assemblée générale a, par ailleurs :

– donné au conseil d'administration l'autorisation de procéder à l'émission d'obligations négociables pour un montant maximum de 300 MF ;

– renouvelé le mandat d'administrateur de M. Michel Gallot, du Crédit Foncier de France et du Crédit Industriel et Commercial, pour une durée de six ans.

***

A l'issue de cette réunion, l'assemblée générale extraordinaire a conféré au conseil d'administration l'autorisation, aux époques qu'il appréciera :

– d'augmenter le capital social pour le porter à un maximum de 700 MF ;

– d'émettre des obligations convertibles pour un montant de 300 MF, et des obligations avec bons de souscription d'actions, pour un montant de 300 MF, observation étant faite que le conseil n'a pas, au jour de l'assemblée, de projet précis d'émission relevant de ces autorisations.



Le Conseil d'Administration d'ECS s'est réuni le 5 décembre 1984 sur convocation de son président.

Ainsi qu'il en avait exprimé l'intention, M. Jean-Louis Bouchard a remis sa démission de président et d'administrateur de la société.

Le Conseil a demandé à M. Bouchard de bien vouloir reporter l'effet de cette démission au 4 janvier 1985, ce qu'il a bien voulu accepter.

Le Conseil, unanime, a rendu hommage à M. Bouchard en soulignant l'efficacité exceptionnelle de son action à la tête d'ECS depuis 1973, date à laquelle il a créé la société.

Le Conseil a coopté M. Gilles Tugendhat, directeur général, au poste d'administrateur et a décidé de le nommer président à dater du 5 janvier 1985.

M. Tugendhat est entré chez ECS en qualité de directeur général le 1er septembre 1984. Il avait précédemment effectué toute sa carrière à la Compagnie IBM France où il a occupé d'importantes responsabilités.

ECS, filiale à 66 % du groupe Société Générale, occupe une position de premier plan dans le secteur de la location et de la distribution de systèmes informatiques IBM, depuis l'ordinateur personnel jusqu'au 3084. Le chiffre d'affaires d'ECS passera de 1 360 millions de francs français en 1983 à plus de 2 milliards en 1984.



GROUPE VICTOIRE

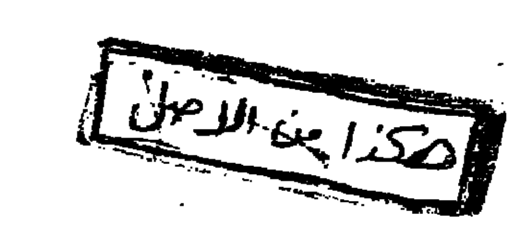
ABEILLE ET PAIX

COMPAGNIE FINANCIÈRE DU GROUPE VICTOIRE

Réunie le 5 décembre 1984 sous la présidence de M. Robert Gachet, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 août 1984 qui se soldent par un bénéfice de 226 862 621 F contre 112 589 735 F l'an dernier.

Il a été décidé de mettre en paiement le 21 décembre un dividende net unitaire de 25 F contre 22,30 F l'an dernier.

Au cours du conseil d'administration qui a suivi l'assemblée générale, M. Robert Gachet a confirmé sa décision de mettre fin, le 31 décembre 1984, à ses fonctions de président-directeur général, conformément à l'intention qu'il avait manifestée lors de sa nomination le 1er janvier 1974. Le conseil a conféré à M. Robert Gachet le titre de président d'honneur en reconnaissance de l'œuvre accomplie au cours des onze années qui ont marqué une étape capitale dans le développement du groupe Victoire. M. Philippe Chareyre, vice-président de la compagnie, à été désigné pour succéder à M. Robert Gachet.



CONTROVERSE SUR LA REPRISE DE L'INVESTISSEMENT INDUSTRIEL

Une évolution de l'ordre de 5 % à 7 % selon le CNPF

EN BREF

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE LA HÉNIN

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

6 décembre

« Coup de tabac » sur le marché obligataire

« J'ai !... J'ai ! (à vendre). » Le cri était unanime sur le marché obligataire, où les opérateurs (tous vendeurs, jeudi) se croyaient revenus un mois en arrière lorsque les valeurs à revenu fixe avaient déjà subi, début novembre, un premier « coup de tabac ». Celui-ci a été consécutif à une remontée des taux d'intérêt en France et aux retraits de SICAV court terme effectués par des trésoriers d'entreprise à l'approche de la fin de l'année.

Aujourd'hui, c'est une tout autre raison qui a provoqué le « mini-krach » du marché obligataire, en l'occurrence la décision annoncée le 5 décembre par M. Pierre Berégovoy de permettre prochainement aux entreprises de placer une partie de leur trésorerie en certificats de dépôt spécialement créés à cet effet.

Visiblement, la place financière n'a pas du tout apprécié d'avoir été mise devant le fait accompli sans connaître les modalités exactes de ces nouveaux certificats.

Ce que craignent les spécialistes, c'est la concurrence que devraient normalement exercer ces certificats de dépôt au détriment des SICAV court terme, dont on ne sait pas encore si elles devront ou non détenir des quotas de certificats de cette nature.

De sources boursières, on estimait que le volume des ventes avoisinait un potentiel de 30 à 50 milliards de francs alors que les transactions représentent, en moyenne, 3 milliards de francs par jour, entraînant de fortes baisses sur ces titres et un malaise certain sur les actions.

Ces dernières ont reculé de 1,4 % environ (Lesieur était réservée à la baisse). Lingot : 99 850 F (moins 50 F). Napoléon : 600 F (moins 1 F). Dollar : 9,40 F. Dollar-titre : 9,95/10 F.

NEW-YORK

Coup d'arrêt à la baisse

Très malmené ces derniers temps, Wall Street a réussi jeudi, malgré un nouvel accès de faiblesse, à se maintenir au voisinage immédiat du niveau auquel il était tombé la veille. Un moment passé en dessous de la barre des 1 160, l'indice des industrielles devait s'établir, en clôture, à 1 170,49 (– 1,10 point).

Le bilan de la journée a été à peu près équilibré et même légèrement positif.

Aucune nouvelle particulière n'est parvenue à la connaissance du marché. Après la baisse de ces derniers jours, le facteur technique a joué. Mais les opérateurs attendaient aussi la publication des dernières statistiques sur l'évolution de la masse monétaire. Après la séance, ils devaient apprendre qu'une fois encore ladite masse avait augmenté plus que prévu (+ 2,2 milliards de dollars au lieu de 1,5 milliard). Mais le marché était fermé.

L'événement de la journée a été la chute de l'action Union Carbide (– 12 %), en liaison avec la catastrophe de Bhopal (Inde). L'action de la société a été une des plus traitées (2,55 millions de titres échangés). D'après les analystes, la compagnie ne serait pas couverte par les assurances si sa négligence était prouvée. Union Carbide a fait savoir que le groupe avait les moyens financiers pour faire face.

L'activité s'est accrue et 96,56 millions de titres ont changé de mains, contre 88,70 millions.

VALEURS	Cours du 5 déc.	Cours du 6 déc.
Alcoa	34 1/2	34 1/2
A.T.T.	18 7/8	19
Boeing	53 1/2	59 1/8
Chase Manhattan Bank	44 3/8	44 1/2
Du Pont de Nemours	46 1/2	46 3/4
Eastman Kodak	69 3/4	69 5/8
Exxon	43 1/4	43 3/8
Ford	43 1/4	42 3/4
General Electric	54 5/8	53 7/8
General Foods	53 3/4	54 5/8
General Motors	74 1/8	74 1/4
Goodyear	24 7/8	24 7/8
I.B.M.	117 7/8	118 1/2
I.T.T.	30	31
Mobil Oil	27 1/2	27 7/8
Pfizer	38 5/8	38 3/8
Schlumberger	38 7/8	38 1/2
Texaco	33 5/8	33 5/8
U.A.L. Inc.	39 3/4	40 7/8
Union Carbide	44 3/8	38 7/8
U.S. Steel	24 1/8	24 1/2
Westinghouse	24 5/8	24 1/4
Xerox Corp.	36 1/8	36 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LESIEUR. – Le groupe prévoit pour 1984 une baisse de 25 % de son bénéfice net consolidé (part du groupe). Pour les neuf premiers mois, le résultat net (part du groupe) s'établit à 76 millions de francs français, en baisse de 42 % par rapport à la période correspondante de 1983, pour un chiffre d'affaires accru de 28 % (7,049 milliards). La marge brute d'autofinancement est de 213 millions de francs (– 19 %).

Le troisième trimestre a été mauvais, les comptes du groupe se soldant par un déficit de 6 millions de francs (part du groupe), en raison de l'évolution défavorable des activités françaises dans le domaine des corps gras. *« Outre les conséquences des facteurs précédemment mis en avant (doublement du coût des matières premières, effets du contrôle des prix), ces activités ont été pénalisées par un recul sensible des volumes vendus »*, explique Lesieur.

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ÉLECTRO-CHIMIE. – Pour la première fois depuis trente ans, ce fabricant de batteries, contrôlé à 80 % par le groupe américain Gould, ne fera pas, en 1984, de bénéfice, ou très peu (moins de 1 million de francs). Le président, Guy Bazalgette, attribue la cause du phénomène au blocage des prix, qui n'a pas permis de répercuter les hausses de matières premières.

Rien que l'enchérissement du plomb coûte à la compagnie 60 centimes le kilo. Son préjudice total s'élève à 12 millions de francs. Pour l'exercice, la CFEC aurait dû dégager un résultat net d'environ 20 millions de francs.

DUMENIL-LEBLE. – L'introduction de cette maison de titres sur le second marché, le 6 décembre 1984, a coïncidé avec l'avalanche d'ordres de vente qui a déferlé sur le marché obligataire, consécutive à l'annonce de la prochaine création de certificats de dépôts *(voir l'article de François Renard)*. On pouvait craindre que cet événement psychologique perturbe la cotation de cette nouvelle venue. Mais, les ordres ayant été passés depuis plusieurs jours, Dumenil-Leble a suscité de très importantes demandes (6,99 millions d'actions pour 60000 titres offerts). La Chambre syndicale a inscrit, le 6 décembre, un prix indicatif de 330 F, le prix d'offre étant de 300 F.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	5 déc.	6 déc.
Valeurs françaises	128,9	119,3
Valeurs étrangères	87,5	86,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	5 déc.	6 déc.
Indice général	182,5	181,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 7 décembre ...... 10 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6 déc.	7 déc.
1 dollar (en yens)	247,42	246,70

BOURSE DE PARIS — Comptant — 6 DECEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	27 80	0 681
5 %	43 10	4 235
3 % amort. 45-54	71	1 052
Emp. 7 % 1973	8840	..
Emp. 8,80 % 77	118 45	4 774
9,80 % 78/93	95 72	3 974
8,80 % 78/86	96 20	8 680
10,80 % 79/94	97 80	2 781
13,25 % 80/90	102 50	6 788
13,80 % 80/87	106 20	1 968
13,80 % 81/99	105 85	12 330
16,75 % 81/87	110 80	4 038
16,20 % 82/90	113 85	14 582
16 % juin 82	113 86	7 934
E.D.F. 7,8 % 61	....	13 425
E.D.F. 14,5 % 80-92	....	6 895
Ch. France 3 %	137 70	..
CNB Bques janv. 82	100 60	5 627
CNB Paribas	102	5 627
CNB Suez	101 80	5 627
CNI janv. 82	100 50	5 627

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	45	46
A.G.F. (St Cent.)	900	936
A.G.P. Vie	6660	6800
Agr. Inc. Madag.	83	84
Amrep	82 50	80 40
André Roudière	230	238
Applic. Hydraul.	341	340
Arbel	50 95	50
Artois	731	760
At. Ch. Loire	5 30	5 35
Ausseda-Rey	72 50	72 10
Avenir Publicité	813	828
Bain C. Monaco	103 10	103 30
Bacania	421	421
B.G.I. (ex Sogepal)	232	231
Banque Hypoth. Eur.	305	305
Blanzy-Ouest	316	314 90
B.N.P. Intercontin.	139	139
Bénédictine	2305	2345
Bon-Marché	205	210
Caff	480	480
Cambodge	325 50	325 50
C.A.M.E.	105	105
Campenon Bern.	156	149 80
Caout. Padang	457 80	457 80
Carbone-Lorraine	90 30	87 50
Carnaud S.A.	249	246
Caves Roquefort	1040	1000
C.E.G.Frig.	296	296
C.E.M.	37 50	37
Centen. Blanzy	920	919
Centrest (Ny)	105 10	105 80
Cerabati	40 50	....
C.F.C.	163	165
C.F.F. Ferrailles	265	264 90
C.F.S.	750	750
C.G.V.	122 80	122
Chambon (M.)	402	380 o
Chambourcy (M.)	1039	....
Champex (Ny)	110	112
Chim. Gde Paroisse	80	76 80
C.I. Maritime	460	445
Citram (B)	198	180
Clause	625	631
Cofradel (Ly)	500	503
Cogif	295	295 50
Comiphos	187	187
Comp. Lyon-Alem.	245	235 20
Concorde (La)	482 20	518
C.M.P.	11 75	11 60
Conte S.A. (Li)	50 10	49 90
Crédit (C.F.B.)	218	220
Créd. Gén. Ind.	490	490
Cr. Universel (Cie)	522	519
Crédinel	134 80	134 80
Darblay S.A.	410	....
Darty Act. d. p.	975	....
De Dietrich	390	397
Degremont	110	....
Delalande S.A.	740	715
Delmas-Vieljeux	730	740
Dév. Rég. P.d.C (Li)	154 90	154 90
Didot-Bottin	600	600
Dist. Indochine	449	....
Drag. Trav. Pub.	158 10	160
Duc-Lamothe	145	150 80
Eaux Bass. Vichy	1610	1610
Eaux Vittel	1021	1022
Ecco	3240	3220
Economats Centre	530	548
Electro-Banque	304 80	300
Electro-Financ.	522	520
El-Antargaz	213	215
E.L.M. Leblanc	960	960
Enafi-Bretagne	135	135
Entrepôts Paris	265	263
Epargne (B)	995	995
Epargne de France	310	....
Escaut-Meuse	800	....
Eurocom	665	669
Europ. Accumul.	26	26
Eternit	400	404
Félix Potin	1470	1470
Ferm. Vichy (Ly)	104	100
Finalens	121	122
FIPP	99	102
[illegible]	370	370
Focep (Chât. eau)	1000	1000
Foncière (Cie)	285	285 30
Fonc. Agache-W.	288	283 50
Fonc. Lyonnaise	1800	1800
Foncina	225	221
Forges Strasbourg	184	191 50
Forinter	1230	1235
Fougerolle	54 50	54
France I.A.R.D.	159 80	166 20 d
France (La)	979	982
Frankel	179 50	166 80
Fromageries Bel	1015	1015
From. Paul Renard	402 70	410
GAN	1512	1620
Gaumont	476	480
Gaz et Eaux	1600	1600
Genty S.A.	400	400
Gér. Arm. Hold.	38	39
Gerland (Ly)	431	431
Gévelot	243	245
Gr. Fin. Constr.	240	241 50
Gds Moul. Corbeil	94	93
Gds Moul. Paris	391	398
Groupe Victoire	1080	1055
G. Transp. Ind.	168 10	174 80
Hutchinson	218 80	218 80
Hydro-Energie	275	270
Hydroc. St-Denis	38 50	40 d
Immindo S.A.	260	263
Immoinvest	190	188 10
Immobail	361	369
Immobanque	595	595
Immob. Marseille	2654	2548
Immofice	444	444
Industrielle Cie	1104	1111
Invest. (Sté Cent.)	780	790
Jaeger act. nouvelle	145	145
Jaeger	18 10	....
Laffitte-Bail	395	400
Lambert Frères	56 10	56 10
Lampes	125 80	129 10
La Brosse-Dupont	120 10	120 10
Lille-Bonnières	293	295 30
Locabail Immob.	550	570
Loca-Expansion	234	228
Locafinancière	340	331
Locatel	383 10	383
Lordex (Ny)	115	112
Louis Vuitton	640	650
Louvre	560	546
Luchaire S.A.	346	343
Machines Bull	30 10	30 10
Magasins Unipix	82	85 30
Magnant S.A.	75	....
Maritimes Part.	150	150
Marocaine Cie	39 50	39 55
Métal Déployé	315	316
M. H.	74	77
Mors	185	185
Navel Worms	125	123
Navig. (Nat. de)	67 90	68
Nicolas	350	349
Nobel Bozel	6 15	6 10
Nodet-Gougis	78	75
OPB Paribas	179 50	184
Optorg	112	111
Origny-Desvroise	148	148
Palais Nouveauté	293	292
Paris France	147	150
Paris-Orléans	170	163 20
Part. Fin. Gest. Im.	368	383 d
Pathé-Cinéma	199	....
Pathé-Marconi	134	134
Piles Wonder	137 90	....
Piper-Heidsieck	340	339 60
P.L.M.	121 50	121 50
Porcher	171	....
Prouvost ex-Lain.R.	90	89 20
Providence S.A.	671	698
Publicis	1518	1500
Raff. Souf. R.	150	154 50
Ressorts Indust.	86 30	83 70 o
Révillon	360	345 80
Ricqlès-Zan	132	137 30 d
Rochefortaise S.A.	102 80	107
Rochette-Cenpa	33 30	34 60
Rosario (Fin.)	157	....
Rougier et Fils	50	50 20
Rousselot S.A.	1048	1095
Sacer	52	....
Sacilor	5 80	6
SAFAA	170	170
Safic-Alcan	252	280 20
SAFT	225 10	226
Saunier-Duval	17 50	18
Saint-Raphaël	85 10	85
Salins du Midi	270	280 80 d
Santa-Fé	150 50	152
Satam	49	48 20
Savoisienne (M)	74	....
SCAC	120	115
Senelle Maubeuge	205	205
S.E.P. (M)	177 50	....
Serv. Equip. Véh.	29 50	29 90
Sicli	34 60	34 10
Sicotel	312	320
Sintra-Alcatel	552	550
Sinvim	140	143
Siph (Plant. Hévéas)	230	233
SMAC Acieroid	125	125
Sofal financière	488	488 50
Soffo	210	218 40
Soficomi	580	560
S.O.F.I.P. (M)	90 10	....
Sofragi	840	840
Soudure Autog.	90	90
Sovabail	617	615
Speichim	145	....
S.P.I.	383 80	383
Spie Batignolles	153	153
Stemi	330	322
Taittinger	943	....
Testut-Aequitas	449	431
Thann et Mulh.	92	95 70 d
Tour Eiffel	385	379 60
Ufiner S.M.D.	92	91
Ugimo	273 50	275
Ugine Gueugnon	18 05	19 30 d
Unibail	640	650
Unidel	96	98
U.A.P.	1725	1904
Union Brasseries	65 30	66
Union Habit.	337	339
Un. Imm. France	330	330
Un. Ind. Crédit	390	394
Usinor	3 20	3 33
U.T.A.	335	336
Vicat	245	248
Virax	69 10	70
Waterman S.A.	240	245
Brass. du Maroc	155	153
Brass. Ouest-Afr.	25 20	27 d

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	350	320
Akzo	288	....
Alcan Alum	286	280
Algemeine Bank	1011	999
Am. Petrofina	585	....
Arbed	280	....
Asturienne Mines	114	....
Banco Central	109 40	108
Banco Santander	77	78
Bco Pop Espanol	117	116 80
Banque Ottomane	900	810 o
B. Régl. Internat.	29900	30900
Barlow Rand	60	59 50
Blyvoor	100	98
Bowater	....	....
Br. Lambert	342 80	319 90
Caland Holdings	82	82
Canadian-Pacific	364 10	380 10
Cominco	102	95 20
Commerzbank	585	....
Dart. and Kraft	838	840
De Beers (port.)	49 60	....
Dow Chemical	283	273
Dresdner Bank	603	598
Femmes d'Auj.	56 80	58 80
Finoutremer	249	....
Gén. Belgique	302 10	294
Gevaert	548	....
Glaxo	129	128 50
Goodyear	260	255
Grace and Co	410	404
Gulf Oil Canada	127	126
Hartebeest	61	58
Honeywell Inc.	571	579
Hoogovens	183	....
I. C. Industries	555	555
Int. Min. Chem	385	....
Johannesburg	1045	1010
Kubota	12 30	12 20
Latonia	250	245
Mannesmann	465	441
Marks-Spencer	15 40	15 60
Midland Bank Plc	49	46
Mineral-Ressourc.	72 60	70 10
Nat. Nederlanden	715	710
Noranda	135 20	138
Olivetti	25 95	25 75
Pakhoed Holding	185	....
Pfizer Inc.	386	380
Pirelli	10 30	10
Procter Gamble	551	582
Ricoh Cy Ltd	38	38
Rolinco	174	174
Robeco	195	190 10
Rodamco	390 10	399
Shell fr. (port.)	75	....
S.K.F. Aktiebolag	177	176
Sperry Rand	375 10	376
Steel Cy of Can.	152 40	....
Stilfontein	118	108
Sud. Allumettes	276 50	278 50
Tenneco	352	....
Thorn EMI	63	60
Thyssen c. 1 000	....	....
Toray indust. inc	16 65	16 45
Vieille Montagne	671	671
Wagons-Lits	400	390
West Rand	58	59 90

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1900	1880
Calberson	345	345
C.D.M.E.	597	600
C. Equip. Elect.	288	285
Dafsa	341	341
Dauphin O.T.A.	1900	1930
Guy Degrenne	720	710
Merlin Immobilier	1546	1520
Métallurg. Minière	179 90	179 90
M.M.B.	328	324
Om. Gest. Fin.	307	303
Petit Bateau	390	390
Petrofigaz	545	562
Pochet	1426	1426
Poron	366	370
S.C.G.P.M.	274	275
Sofibus	209	208
Sovac	851	851

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	220	....
Borie	295	296
Cellulose du Pin	52 50	51 90
C.G.M.	10	....
Cochery	12	....
C. Sabl. Seine	120 50	....
Coparex	580	580
Dunlop	....	....
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	80	....
Mic	206	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Pronuptia	122 40	....
Ripolin	36	....
Rorento N.V.	123	122 40
Sabl. Morillon Corv.	70	....
S.P.R.	142	141
Total C.F.N.	44 20	....
Ulinex	319	322

SICAV 6/12

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	255 77	244 17
Actions-Investiss.	271 59	259 27
Actions sélectives	375 57	358 54
Aedificandi	400 48	382 32
A.G.F. 5000	263 85	251 89
Agfimo	419 81	400 77
A.G.F. Interfonds	371 22	354 39
Altefi	224 73	214 54
A.L.T.O.	195 27	186 42
Amérique Gestion	437 38	417 53
A.M.I.	234 64	224
Assoc. St-Honoré	12338 02	12274 65
Associc	25108 19	25108 19
Bourse-Investiss.	317 97	303 55
Bred Associations	2319 55	2312 61
Capital Plus	1376 89	1376 89
Columbia (ex W.I.)	672 82	642 31
Converimmo	285 75	274 78
Cortal court terme	10156 28	10156 28
Cortexa	894 95	854 37
Credinter	372 66	355 76
Croiss. Immobil.	400 15	382
Démeter	12772 70	12747 21 ◆
Drouot-France	343 60	328 02
Drouot-Investiss.	694 68	663 18
Drouot-Sécurité	194 85	186 01
Drouot-Sélection	120 84	115 36
Energie	235 25	224 58
Eparcic	54438 58	54329 92
Eparcourt Sicav	6711 65	6694 91
Epargne Associations	24310 38	24237 67
Epargne-Capital	8107 30	8046 83
Epargne-Croiss.	1288 83	1230 39
Epargne-Industr.	445	424 82
Epargne-Inter	634 66	605 88
Epargne-Long-Terme	1162 05	1109 36
Epargne-Oblig.	186 79	178 32 ◆
Epargne-Unie	881 56	841 58
Epargne-Valeur	347 92	332 14
Eparoblig	1248 07	1246 58
Eurocic	8840 26	8439 39
Euro-Croissance	416 21	397 34
Europe Investiss.	1082 37	1033 29
Foncier Investiss.	697 37	665 75
Foncival	163 34	155 93
France-Garantie	293 44	287 68
France-Investiss.	423 18	403 97
France-Net	108 70	108 26
Fr.-Obl. (nouv.)	405 04	397 10
Francic	252 12	240 68
Fructidor	239 92	229 04
Fructifrance	467 04	445 86
Fructivar	85461 08	85297 84
Fructi-Associations	1096 43	1096 24
Fructi-Première	11001 08	10838 50
Gestilion	58869 68	58522 37
Gestion Associations	116 99	114 14
Gestion Mobilière	572 73	546 76
Gest. Rendement	486 50	464 44
Gest. Sél. France	420 59	401 52
Haussmann-Epargne	1049 33	1049 33
Haussmann Oblig.	1328 38	1268 14
Horizon	793 53	770 42
I.M.S.I.	408 37	389 85
Indo-Suez Valeurs	605 21	577 77
Ind. françaises	13638 93	13273 46
Interoblig.	10031 22	9645 40
Intersélect France	313 41	299 20
Intervaleurs Indust.	426 35	407 02
Invest. net	11917 29	11893 50
Invest. Obligataire	13882 03	13854 32
Invest. Placements	795	769 90
Invest. St-Honoré	661 51	631 51
Japacic	114 48	109 29
Laffitte-crt-terme	119098 55	119098 55
Laffitte-Expansion	663 61	633 52
Laffitte-France	217 27	207 40
Laffitte-Japon	225 58	215 36
Laffitte-Oblig.	146 70	140 05
Laffitte-Placements	109374 98	109265 29
Laffitte-Rend.	197 60	188 64
Laffitte-Tokyo	984 66	940 03
Lion-Associations	12746 61	12746 61
Lion-Institutionnels	21181 64	21128 82
[illegible]	58822 48	56259 88
Livret portefeuille	480 40	468 41
Mondiale Investissem.	327 46	327 46
Monacic	55580 06	55580 06
Multi-Obligations	451 11	430 65
Mutuelle Unie Sél.	112 24	107 15
Natio.-Assoc.	5925 86	5914 02
Natio.-Epargne	12972 81	12844 37
Natio.-Inter.	938 34	895 79
Natio.-Obligations	460 18	439 31 ◆
Natio.-Placements	62688 17	62688 17
Natio.-Valeurs	523 60	499 86
Oblicoop Sicav	....	....
Oblition	1114 48	1063 94
Oblisem	165 64	158 13
Orient-Gestion	101 12	101 12
Pacifique St-Honoré	409 10	390 55
Paribas Epargne	12923 11	12871 62
Paribas Gestion	537 45	513 08
Patrimoine-Retraite	1303 47	1277 91
Phenix Placements	250 02	248 78
Pierre Investiss.	451 27	430 81
Placement crt-terme	60147 94	60147 94
P.M.E. St-Honoré	281 45	268 69
Province Investiss.	285 26	285 26
Rendem. St-Honoré	12015 50	11956 72
Revenus Trimestriels	5371 53	5292 15
Sécur. Mobilière	416 32	397 44
Sélect crt terme	12084 47	12004 44
Sélec. Mobil. Div.	319 62	311 82
Sélection-Rendem.	180 10	175 71
Sélect. Val. Franç.	215 01	205 26
Sicav-Associations	1183 77	1161 45
S.F.I. fr. et étr.	463 81	442 78
Sicavimmo	513 10	489 83
Sicav 5000	233 30	222 72
Sivafrance	358 19	341 95
Sivam	325 79	311 02
Sivarente	202 39	193 20
Sivinter	335 19	319 99
S.I.-Est	993 78	948 72
S.I.G.	759 36	724 59
S.N.I.	1002 53	957 07
Sofrinvest	447 88	427 55
Sogepargne	331 28	319 31
Sogevar	850 39	811 83
Soginter	1089 42	1040 02
Soleil Investis.	416 50	397 61
Technocic	1060 90	1012 79
U.A.P. Investiss.	347 69	331 92
Uni-Associations	116 49	116 49
Unifrance	283 84	270 97
Unifoncier	762 85	728 26
Uni-Garantie	1157 68	1133 87
Unigestion	659 05	629 16
Uni-Japon	1121 80	1070 93
Uni-Régions	1737 68	1658 88
Univente	1882 37	1820 47
Univer	148 44	148 44
Univers-Obligations	1142 24	1104 68
Valorem	374 48	357 50
Valorg	1230 95	1229 72
Valrem	131757 63	131626

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1896	4,5 % 1973	1845	1848	1848	+ 0 18
3895	C.N.E. 3 %	4045	4058	4010	– 0 86
1500	Electricité T.P.	1572	1513	1520	– 3 30
976	Renault T.P.	1019	990	992	– 2 64
1499	Rhone-Poul. T.P.	1540	1490	1491	– 3 18
1285	St-Gobain T.P.	1299	1275	1275	– 1 84
1275	Thomson T.P.	1260	1240	1240	– 1 58
240	Accor	243 80	242	241	– 1 14
715	Agence Havas	670	630	630	– 5 97
545	Air Liquide	567	554	554	– 2 29
660	Als. Superm.	693	680	680	– 1 87
96	A.L.S.P.I.	99 20	99 90	99 90	+ 0 70
200	Alsthom-Atl.	205 80	200	200	– 2 81
245	Applic. gaz	238	239	237	– 0 42
530	Arjom. Prioux	615	615	605	– 1 62
816	Aux. Entrepr.	851	850	850	– 0 11
740	Av. Dass.-Br.	750	745	745	– 0 66
280	Bail-Equipem.	288 20	285	285	– 1 19
655	Bail-Investiss.	637	636	636	– 0 15
590	Cie Bancaire	585	580	575	– 1 70
200	Bazar H.-V.	207	200	200	– 3 38
300	Béghin-Say	312	312 80	312	....
490	Bic	513	512	508	– 0 97
240	B.I.S.	290	285	285	– 1 72
1170	Biscuit (Géné.)	1120	1100	1110	– 0 89
1740	Bongrain S.A.	1788	1774	1745	– 2 40
655	Bouygues	685	676	674	– 1 60
2530	B.S.N.	2525	2515	2511	– 0 55
1850	Carrefour	1820	1790	1785	– 1 92
890	Casino	896	895	895	– 0 11
585	Cedis	583	545	545	– 6 51
450	Cetelem	457	450	450	– 1 53
700	C.F.A.O.	724	729	721	– 0 41
82	C.F.D.E.	87	86 80	86	– 1 14
415	C.G.I.P.	443	443 10	438	– 1 12
335	Chargeurs S.A.	384 80	377	374	– 2 75
35	Chiers-Châtill.	36 50	36 20	36 20	– 0 82
300	Ciments franç.	304	295	298	– 1 97
1360	C.I.T. Alcatel	1340	1325	1325	– 1 11
1070	Club Méditerr.	1052	1049	1045	– 0 66
126	Codetel	130 70	131 90	131 90	+ 0 91
230	Colimeg	244	239	240	– 1 63
173	Coles	195	189	189	– 3 07
164	Compt. Entrepr.	159	159	159	....
450	Compt. Mod.	434	435	440	+ 1 38
640	Créd. Foncier	650	620	620	– 4 61
235	Crédit F. Imm.	258	252	252	– 2 32
580	Crédit Nat.	595	606	600	+ 0 84
25 80	Creusot-Loire	25 50	....	....	....
215	Crouzet	225 50	221	218	– 3 32
2360	Damart-Servip	2340	2290	2290	– 2 13
1200	Darty	1197	1180	1183	– 1 16
785	Docks France	792	785	765	– 3 40
122	D.M.C.	123	123	123	....
630	Dumez	638	638	630	– 1 25
530	Eaux (Gén.)	556	545	540	– 2 87
230	Elf-Aquitaine	228	225	225	– 1 31
226	– (certific.)	224	221	220	– 1 78
1070	Essilor-B-Fram.	1070	1010	1015	– 5 14
2800	Essilor	2880	2820	2820	– 2 08
570	Esso S.A.F.	566	558	545	– 3 71
985	Eurafrance	1045	1050	1045	....
795	Euromarché	765	765	765	....
820	Europe n° 1	780	780	779	– 0 12
935	Facom	939	935	932	– 0 74
736	Fichet-Bauche	683	660	661	– 3 22
193	Finextel	196 50	197	197	+ 0 25
300	Fives-Lille	302	303	303	+ 0 33
50	Fonderie (Gén.)	47 10	47 40	47 40	+ 0 63
83	Fraissinet	85	84 50	84 50	– 0 58
295	Francarep	279	274	268	– 3 94
310	Gal. Lafayette	316	321	318	+ 0 63
775	Géo. Géophys.	815	805	810	– 0 61
230	GTM-Entrepose	230	225	225	– 2 17
325	Guyenne-Gasc.	309	309	309	....
1670	Hachette	1660	1629	1629	– 1 86
360	Hénin (La)	372	369	369	– 0 80
82	Imétal	79 50	79 10	77	– 3 14
385	Imm. Plaine-M.	401	409	407	+ 1 49
1410	Inst. Mérieux	1390	1341	1341	– 3 52
460	Intertechnique? Interbail	465	467	467	+ 0 43
2030	Intertechnique	2000	2040	2040	+ 2
143	J. Lefebvre	143	142	142	– 0 69
825	Lab. Bellon	829	825	825	– 0 48
380	Lafarge-Coppée	376 50	371 10	370	– 1 72
775	Lebon	845	860	860	+ 1 77
1880	Legrand	1917	1908	1895	– 1 14
1040	Lesieur	1129	994	990	– 12 31
340	Locafrance	334	334	334	....
720	Locindus	725	740	738	+ 1 79
665	Lyonn. Eaux	653	648	648	– 0 76
186	Mais. Phénix	186	186	187	+ 0 53
1280	Majorette (Ly)	1290	1280	1280	– 0 77
103	Manurhin	99 50	98	98	– 1 50
108	Mar. Wendel	110	106	106	– 3 63
1810	Martell	1870	1810	1810	– 3 20
1440	Merlin-Gerin	1360	1344	1338	– 1 61
1690	Matra	1698	1690	1680	– 1 06
790	Michelin	778	771	774	– 0 51
1940	Midi (Cie)	2009	2011	1980	– 1 44
235	Midland Bk S.A.	231	220 50	225 10	– 2 55
88	M.M. Penarroya	69 60	69	68 50	– 1 58
1800	Moët-Hennessy	1820	1820	1810	– 0 54
440	Mot. Leroy-S.	465	460	450	– 3 22
82	Moulinex	92	92	91	– 1 08
585	Mumm	660	661	661	– 1 52
300	Navig. Mixtes	301	300	298	– 0 99
71	Nord-Est	71	70	69 30	– 2 39
400	Nordon (Ny)	389	398	398	+ 2 31
148	Nouvelles Gal.	157	155	155	– 1 27
675	Occident. (Gén.)	659	650	649	– 1 51
290	Olida-Caby	285	279 90	281	– 1 40
840	Omn. F. Paris	858	835	835	– 2 68
179	Opfi-Paribas	185	181	180	– 2 70
2470	Oréal (L')	2315	2320	2315	....
122	Papet. Gascogne	118	125	125	+ 5 93
835	Paris-Réescompte	850	820	820	– 3 52
290	Pechelbronn	286 50	289	289	+ 0 87
600	Penhoet	596	581	585	– 1 84
750	Pernod-Ricard	742	739	737	– 0 67
240	Pétroles (Fse)	250	247	244	– 2 40
57	– (certific.)	61	59 80	58 90	– 3 44
126	Pétroles B.P.	129 50	125	124 50	– 3 86
205	Peugeot S.A.	235 60	233	226	– 4 07
48	Poclain	47 20	46 60	46	– 2 54
370	Poliet	410	415	410	....
132	Pompey	132 20	138	138	+ 4 38
380	P.M. Labinal	375	367 50	367 50	– 2
1720	Presses Cité	1780	1750	1750	– 1 68
1030	Prétabail Sic.	1089	1089	1089	....
275	Primagaz	272	271	268	– 1 47
189	Printemps	193 60	194 80	192 50	– 0 56
1590	Promodès	1620	1649	1635	+ 0 92
230	Radiotechn.	248	244	240	– 3 22
79	Raffin. (Fse)	82 50	79 90	80 50	– 2 42
1220	Redoute (La)	1212	1200	1190	– 1 81
1580	Roussel-Uclaf	1605	1630	1625	+ 1 24
1280	Rousselot-C.N.I.	1279	1279	1265	– 1 09
1800	Rue Impériale	1700	1715	1715	+ 0 88
186	Sade	190	194 90	194 90	+ 2 57
1310	Sagem	1435	1410	1405	– 2 09
330	St-Louis B.	321	305	305	– 4 98
....	Salomon	2060	2095	2100	+ 1 94
535	Sanofi	595	589	577	– 3 02
340	S.A.T.	335	320	320	– 4 47
565	Saupiquet Cie	590	590	590	....
88 50	Schneider	88 50	....	....	....
64	S.C.O.A.	53 20	51 70	51 50	– 3 19
135	S.C.R.E.G.	141 10	140	139 90	– 0 85
350	Seb	361 90	361 50	355	– 1 90
280	Sefimeg	282 50	284	284 50	+ 0 70
855	S.F.I.M.	875	868	865	– 1 14
52	S.G.E.-S.B.	51 40	50 80	50 80	– 1 16
700	Sign. Ent. El.	700	689	689	– 1 57
490	Silic	573	578	588	+ 2 61
....	Simco	341	342	342	+ 0 29
170	Simnor	190	188	188	– 1 05
1720	Skis Rossignol	1741	1730	1730	– 0 63
575	Slminco	563	555	555	– 1 42
2920	Sodexho	2890	2840	2840	– 1 73
490	Sogerap	470	480	480	+ 2 12
440	Sommer-Allib.	428	411	411	– 3 97
485	Source Perrier	501	498	493	– 1 59
210	Synthélabo	200	200	199	– 0 50
425	Talcs Luzenac	449	435	439	– 2 22
2080	Tél. Electr.	2160	2130	2130	– 1 38
385	Thomson-C.S.F.	389	379	373	– 4 11
2010	T.R.T.	2010	2010	2000	– 0 49
345	U.F.B.	360	350	360	....
860	U.I.S.	861	864	864	+ 0 45
275	U.C.B.	274	275	275	+ 0 36
240	Valéo	261 60	256	256	– 2 10
83	Vallourec	83	80 50	79 10	– 4 69
2290	V. Clicquot-P.	2321	2358	2358	+ 1 59
930	Viniprix	890	915	916	+ 2 80
975	Elf-Gabon	999	999	999	....
178	Amax Inc.	172	169 80	169	– 1 74
370	Amer. Express	357 50	350	353	– 1 25
189	Amer. Teleph.	186 70	186 30	186 10	– 0 32
140	Anglo Amer. C.	131 10	130 60	130 10	– 0 76
965	Amgold	920	917	917	– 0 32
570	BASF (Akt)	573	569	569	– 0 69
610	Bayer	617	618	618	+ 0 16
446	Buffelsfont.	437	430 10	430 10	– 1 57
26	Charter	22 20	21 10	20 90	– 5 85
425	Chase Manh.	443	440	445	+ 0 45
345	Cie Pétr. Imp.	320	322	322	+ 0 62
48	De Beers	45 90	45 20	46	+ 0 21
1280	Deutsche Bank	1263	1254	1250	– 1 02
91	Dome Mines	81 90	79 30	78 85	– 3 72
305	Driefontein Cst	289	289	287	– 0 69
480	Du Pont-Nem.	480	471	471	– 1 87
760	Eastman Kodak	715	705	708	– 0 97
102	East Rand	98	98 30	98	....
290	Electrolux	278 50	283	282	+ 1 98
315	Ericsson	300	298 30	298 70	– 0 43
445	Exxon Corp.	445	435	435	– 2 24
450	Ford Motors	447 50	430	430	– 3 91
330	Free State	300	298 80	298	– 0 66
144	Gencor	140 20	140	140 20	....
305	Gén. Belgique	302 10	294	294	– 2 68
585	Gén. Electr.	561	555	550	– 1 96
775	Gen. Motors	779	760	760	– 2 43
64	Goldfields	61	60 40	60 40	– 0 98
39	GdMetropolitain	37 40	36 85	39	+ 4 27
170	Harmony	164	162 10	164	....
36	Hitachi	35 20	34 90	35 80	+ 1 70
610	Hoechst Akt.	605	603	602	– 0 49
82	Imp. Chemical	81 30	81	83	+ 2 09
111	Inco. Limited	101 50	99 20	97	– 4 43
1230	IBM	1219	1198	1190	– 2 37
101	Ito-Yokado	101 90	102	102 80	+ 0 98
270	ITT	274 50	294	292	+ 6 37
64	Matsushita	57 80	56 90	56 70	– 1 90
900	Merck	883	882	906	+ 2 60
835	Minnesota M.	802	797	797	– 0 62
295	Mobil Corp.	287	281	281	– 2 09
21670	Nestlé	21600	21410	21410	– 0 87
130	Norsk Hydro	122 50	121 30	121 10	– 1 14
1160	Petrofina	1140	1130	1150	+ 0 87
825	Philip Morris	810	804	806	– 0 49
160	Philips	156 80	153 70	157 50	+ 0 44
350	Pres. Brand	341	325 50	325 50	– 4 54
435	Président Steyn	400	382 90	393 10	– 1 72
225	Quilmès	230 50	233 50	233 50	+ 1 30
1210	Randfontein	1142	1130	1135	– 0 61
505	Royal Dutch	492	484	482	– 2 03
78	Rio Tinto Zinc	73 60	73 05	73 10	– 0 67
225	St Helena Co	214	209	210	– 1 86
400	Schlumberger	388	386	386	– 0 51
78	Shell transp.	78	77	77	– 1 28
1570	Siemens A.G.	1505	1496	1500	– 0 33
151	Sony	146 20	145 10	146 40	+ 0 13
205	T.D.K.	198	192 10	192	– 2 04
17 50	Toshiba Corp.	17 20	17 50	17 50	+ 1 74
880	Unilever	887	877	877	– 1 12
370	Unit. Techn.	366	361	365	– 0 28
1040	Vaal Reefs	990	978	980	– 1 01
465	West Deep	440	430	430	– 2 27
375	West Hold.	353	340 50	342	– 3 11
375	Xerox Corp.	385	385	385	....
1 94	Zambia Corp.	1 89	1 86	1 87	– 1 05

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/12	Cours des billets aux guichets: Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 387	9 400	9 100	9 600
ECU	6 838	6 838	....	....
Allemagne (100 DM)	306 240	306 240	292	312
Belgique (100 F)	15 210	15 185	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	271 350	271 750	260	280
Danemark (100 krd)	85 180	85 100	68	83
Norvège (100 k)	105 810	105 750	101	108
Grande-Bretagne (£ 1)	11 378	11 329	10 950	11 850
Grèce (100 drachmes)	7 432	7 455	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 952	4 965	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	370 200	371 500	355	376
Suède (100 krs)	107 220	107 400	103	110
Autriche (100 sch)	43 590	43 550	42 800	44 900
Espagne (100 pes.)	5 498	5 508	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	5 680	5 690	4 900	6 100
Canada ($ can 1)	7 108	7 105	6 850	7 200
Japon (100 yens)	3 808	3 815	3 680	3 840

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/12
Or fin (kilo en barre)	100000	100000
Or fin (en lingot)	99900	99850
Pièce française (20 fr)	601	600
Pièce française (10 fr)	411	452
Pièce suisse (20 fr)	585	581
Pièce latine (20 fr)	572	570
Souverain	725	721
Pièce de 20 dollars	4440	4350
Pièce de 10 dollars	2032 50	2032 50
Pièce de 5 dollars	1201 25	1215
Pièce de 50 pesos	3795	3780
Pièce de 10 florins	604	602

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 7 décembre 1984 *a été tiré à 457 277 exemplaires*

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

La plupart des barrages indépendantistes ont été levés

Le président de la République a adressé, le jeudi 6 décembre, un télégramme de condoléances à M. Tjibaou, président du gouvernement provisoire du FNLKS, qui a perdu deux de ses frères dans la fusillade meurtrière de Hienghène, au cours de laquelle neuf autres Canaques ont trouvé la mort. *« Je suis très affecté par le deuil très cruel qui vous frappe,* lui écrit notamment M. Mitterrand. *Agissons pour que tous puissent vivre en paix en Nouvelle-Calédonie. »*

Le chef de l'Etat s'est entretenu dans la soirée de jeudi avec M. Olivier Stirn, député (noninscrit) du Calvados, président de l'Union centriste radicale et ancien secrétaire d'Etat aux DOM-TOM sous le septennat de M. Giscard d'Estaing.

Dans le même temps, à l'hôtel Matignon, M. Laurent Fabius recevait M. Roch Pidjot, député (noninscrit) de Nouvelle-Calédonie. M. Pidjot a indiqué qu'il avait attiré l'attention du gouvernement sur la nécessité que *« la mise en place des éléments permettant au peuple canaque de se déterminer sur son devenir »* soit activée.

L'antenne parisienne du délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, M. Edgard Pisani, a été mise en place à l'hôtel Matignon. Cette antenne, qui travaillera en liaison directe avec M. Pisani et ses conseillers en Nouvelle-Calédonie, jouera également le rôle de courroie de transmission entre les services de M. Pisani et ceux de M. Fabius, qui a pris personnellement la responsabilité de ce dossier. C'est M. Jean Delorme, haut fonctionnaire, ancien chef de cabinet de M. Edgard Pisani à la Commission de Bruxelles, qui dirigera cette antenne parisienne, assisté de M. Philippe Soulard, précédemment attaché au cabinet de M. Louis Mermaz.

Dans l'opposition, M. Jacques Chirac continue de reprocher au gouvernement un manquement à sa mission de *« maintien de l'ordre républicain »*. Dans un télégramme qu'il a adressé aux présidents des conseils généraux de la Martinique, de la Guyane, de la Guadeloupe et de la Réunion, actuellement réunis à la Réunion, le président du RPR écrit notamment : *« Le pays tout entier est en ce moment secoué par une crise grave qui vient de l'outre-mer et qui illustre l'abandon par l'Etat d'une de ses missions essentielles. »* Pour M. Chirac *« ces événements douloureux ne font qu'accélérer la mobilisation de l'ensemble de l'opposition républicaine dans la France entière »*.

Le Front national de M. Le Pen demande, pour sa part, aux populations locales de *« se tenir prêtes à assurer leur légitime défense »*.

Enfin, le conseil des ministres de Polynésie française a décidé l'envoi d'une mission en Nouvelle-Calédonie pour s'informer de la situation des cinq mille cinq cents Tahitiens qui résident dans ce territoire. Cent cinquante d'entre eux se trouvent actuellement dans la cité minière de Thio, tenue par le FLNKS.

Les élus de la majorité polynésienne (apparentés RPR) ont manifesté leur solidarité avec M. Dick Ukeiwé, l'assurant même, *« le cas échéant, de leur soutien actif »*. Quant au chef du gouvernement, M. Gaston Flosse, il a adressé un télégramme au président de la République française pour lui demander d'*« assurer le fonctionnement régulier des pouvoirs publics en Nouvelle-Calédonie et le respect du statut »*, car, estime-t-il, *« en dépendent le prestige politique de la France dans cette partie du monde et la crédibilité des idées démocratiques et républicaines »*.

De nos envoyés spéciaux

Nouméa. – Vingt-quatre heures ont suffi à faire voler en éclats la version caldoche de l'embuscade de Hienghène, diffusée par Radio France Outre-Mer. Selon cette version, les onze Mélanésiens qui ont trouvé la mort mercredi soir 5 décembre – deux des blessés sont décédés à l'hôpital – auraient été victimes des représailles de colons européens, après avoir incendié la ferme d'un d'entre eux, M. Garnier.

On sait maintenant avec certitude que la ferme de M. Garnier n'était pas encore en flammes une heure après la fusillade ; de source bien informée, on affirme même qu'il est très possible que cet incendie ait été allumé par les criminels eux-mêmes, une poignée de jeunes gens de la vallée, dans la nuit, plusieurs heures après le traquenard, pour lui donner, *a posteriori*, un mobile. Rien ne permet encore, cependant, d'accréditer l'hypothèse d'un attentat fomenté à Nouméa par des éléments extérieurs à la vallée contre les deux frères de M. Jean-Marie Tjibaou, tués dans cette embuscade.

Bien des points obscurs subsistent. Le plus surprenant est le contraste entre la méticulosité des préparatifs du traquenard et l'affolement qui semble l'avoir suivi. La poignée de jeunes colons qui, ce soir-là, attendent les deux automobiles chargées de Canaques ont bien préparé leur coup. Non seulement ils ont abattu à la tronçonneuse deux cocotiers pour faire barrage sur la route, mais ils ont cassé des branchages de la haie qui sépare leur véranda de cette route pour pouvoir *ajuster et tirer plus posément*.

Le coup fait, dégrisés, ils se sont enfuis dans la montagne, abandonnant dans la villa chiens, canards et poulets, sans prendre même le temps de donner un *tour de clef*.

Sur le chemin qui mène à la tribu de Tiédanite, celle de M. Jean-Marie Tjibaou, au fond de la vallée encaissée de Hienghène, on dénombre trois fermes brûlées, dont celle des Garnier. Devant ces cendres refroidies, il est facile d'imaginer l'exaspération de ces colons, pauvres, reclus au fond de leur vallée, le *téléphone coupé un jour sur deux*, l'essence qui manque depuis trois *semaines*, *la route de Nouméa* impraticable, toute expédition au village voisin de Touho (une quarantaine de kilomètres) représentant une aventure. Ainsi est montée la *fureur*, *ainsi est né ce massacre*, froid, délibéré.

Au fond de la vallée tout le monde connaît les noms des coupables. Le substitut du procureur et le juge d'instruction, arrivés vendredi en milieu de journée à Hienghène, ne devraient pas avoir trop de mal à les apprendre à leur tour. *« S'ils reviennent, nous les tuerons »*, menace un jeune Canaque rencontré au bord du chemin. *« Là-haut, dans cette montagne qu'ils connaissent, ils peuvent tenir un an en mangeant des racines »*, suppose un gendarme, qui, lui, s'est bien gardé de s'y aventurer...

Sur le reste du territoire, il semble que, en dépit des graves incidents de mercredi, le FLNKS soit décidé à lever le dispositif qui paralysait l'ensemble de l'île, respectant ainsi les engagements pris par M. Jean-Marie Tjibaou avec le délégué du gouvernement. Vendredi, la majeure partie du dispositif du FLNKS était levée, à l'exception de la commune de Thio. Les habitants de ce village ont été autorisés à circuler *« librement »*, selon le FLNKS, dans les rues mais uniquement entre 6 h 30 et 18 h 30, heure à laquelle le couvre-feu est maintenu.

Au cours de la journée, toutes les personnes et les véhicules étaient fouillés par les militants du FLNKS, qui maintiennent bloqués les accès de la localité. Plusieurs gendarmes sont toujours enfermés dans la gendarmerie ; ils ont été ravitaillés, comme le reste de la population, par des hélicoptères militaires. Dans un communiqué du FLNKS, lu au téléphone par le maire, M. Roger Galliot (le seul élu du Front national), il était précisé que le siège de la commune serait levé progressivement et que *« Thio serait restituée lundi 10 décembre »*.

Dans le sud de la Grande-Terre, à Yaté, les barrages ont été levés, tout comme à *Lifou* (île Loyauté). A Nouméa, cinq mille personnes ont répondu à l'appel du maire de la ville, M. Roger Laroque, et du vice-président du gouvernement, M. Yves Magnier, et se sont rassemblées face au musée pour entendre le chef de l'exécutif, M. Dick Ukeiwé, rendre compte de sa mission d'une semaine à Paris et critiquer vivement le gouvernement.

DANIEL SCHNEIDERMANN et FRÉDÉRIC FILLOUX.

LE DÉTOURNEMENT DE L'AIRBUS KOWEITIEN

Les pirates de l'air menacent de tuer d'autres passagers

Les pirates de l'air qui détiennent toujours cinquante-six otages à l'aéroport de Téhéran ont annoncé qu'ils recommenceraient vendredi à tuer des passagers koweïtiens de l'Airbus si le Koweït n'acceptait pas leurs exigences. Les négociateurs iraniens avaient obtenu jeudi soir des pirates qu'ils reportent leur ultimatum fixé à 2 heures du matin vendredi. Mais on ignore quel nouveau délai a été accepté.

Le seul changement notable sur l'aéroport ce vendredi matin est l'apparition d'unités spéciales des gardiens de la révolution et un très net renforcement du dispositif de sécurité.

Téhéran, (AFP). – Un véritable massacre a marqué, jeudi 6 décembre, le détournement de l'Airbus koweïtien sur Téhéran : quatre – peut-être cinq – des otages ont été abattus par les quatre pirates de l'air, qui semblent de plus en plus nerveux et résolus au pire. Un premier otage avait été tué mardi, peu après l'arrivée sur l'aéroport de Téhéran-Mehrabad de l'appareil assurant la liaison Dubaï-Karachi.

Malgré l'arrivée d'un haut fonctionnaire koweïtien venu participer aux négociations, la journée de jeudi est rapidement devenue un cauchemar, avec le début du massacre systématique des passagers.

Moins de dix minutes après qu'un dialogue se fût engagé entre le haut fonctionnaire koweïtien et les quatre pirates qui se disent palestiniens – et pourraient être libanais, – un passager était amené dans le poste de pilotage. *« Je suis un musulman. Je suis un musulman »*, suppliait celui-ci dans la radio en communication avec la tour de contrôle. Une détonation : un passager koweïtien venait d'être tué. Moins de deux heures plus tard, un Pakistanais était conduit à la porte de l'appareil. *« Quand j'ai senti qu'ils allaient me tuer, j'ai agi instinctivement en me disant que je n'avais plus rien à perdre »*, a pu raconter aux journalistes M. Dil Dar, vingt-huit ans, qui a réussi a s'échapper, bousculant les pirates et s'enfuyant sous leur feu.

Dix minutes plus tard, un autre passager, probablement de nationalité américaine, était abattu devant la porte de l'avion.

Un photographe iranien était alors requis par les pirates pour photographier les corps dont seul le visage était visible.

Au cours des fusillades survenues dans la matinée, une troisième personne pourrait avoir été tuée, mais cette information, de bonnes sources, n'a pas été confirmée officiellement.

Chaque fois, le chantage était le même : les pirates exigeaient la libération par le gouvernement koweïtien de militants islamiques arabes condamnés au Koweït, et menaçaient de tuer un otage. Devant le refus des autorités koweïtiennes, ils mettaient leur menace à exécution.

L'après-midi débutait avec des préparatifs de départ de l'avion. Les véhicules, qui lui barraient l'accès de la piste, étaient retirés. Une équipe de nettoyage iranienne pouvait monter à bord pour fournir de l'eau et s'occuper des toilettes. Des médecins venaient en aide à des passagers souffrant de troubles cardiaques. Les pirates demandaient en vain le remplacement du pilote, un Britannique, et du copilote, souffrants, par une nouvelle équipe.

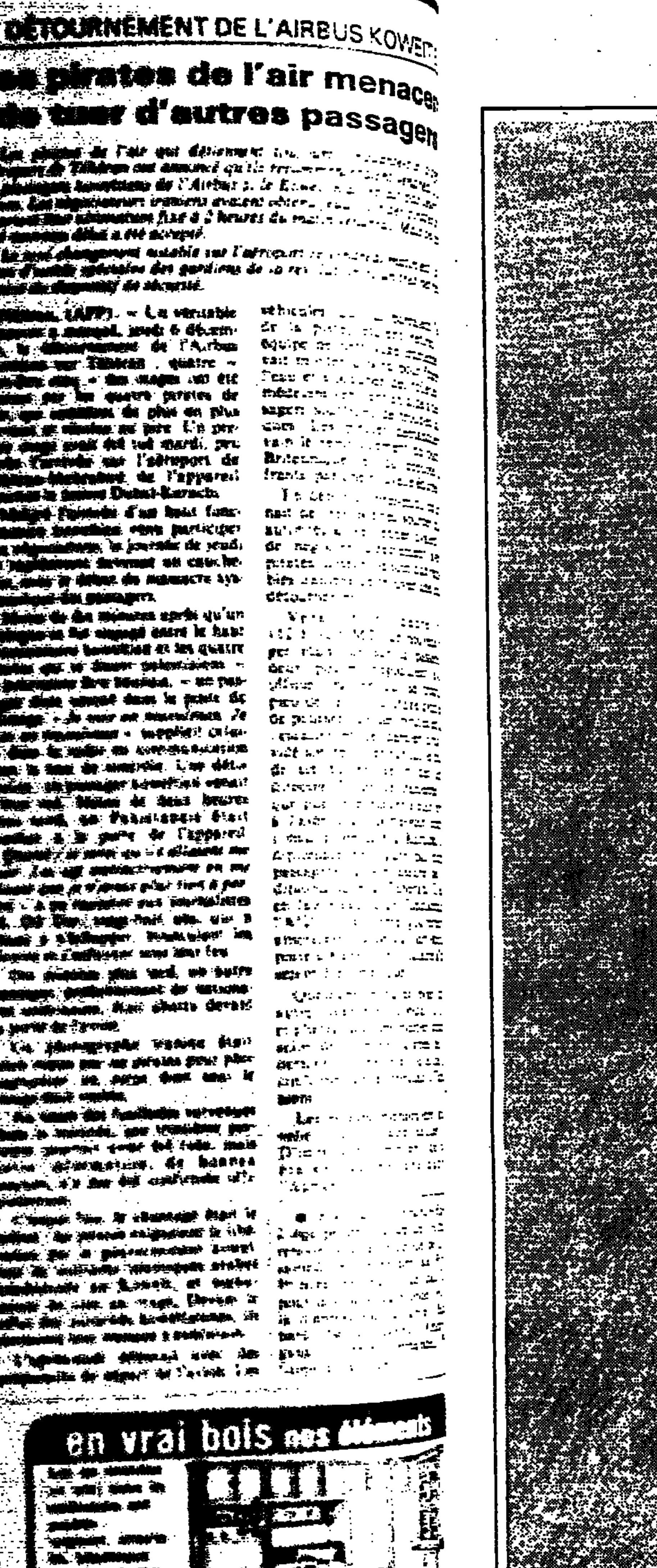
En début d'après-midi, on apprenait de très bonnes sources que les autorités koweïtiennes avaient cessé de négocier directement avec les pirates, laissant le soin aux responsables iraniens de trouver une issue au détournement.

Vers 16 h, heure locale (12 h 30 GMT) un nouveau passager était tué sur la passerelle où deux pirates négociaient avec un officiel iranien qui se trouvait au pied de l'avion. L'otage avait essayé de pousser l'un des pirates en bas de l'escalier et ce dernier avait alors vidé son revolver sur lui, le touchant de six balles, selon des témoins directes. L'agence iranienne a indiqué que ce passager s'était présenté à l'aide d'un porte-voix comme le consul américain à Karachi. Un tel diplomate ne figure pas parmi les passagers, a-t-on assuré de source diplomatique a Téhéran. Il devrait en fait s'agir d'un fonctionnaire de l'AID, l'organisme gouvernemental américain d'aide au tiers-monde, en poste à Karachi et titulaire d'un passeport diplomatique.

Quelques minutes plus tard, un autre otage était conduit à la porte et abattu dans les mêmes conditions, selon des témoins dignes de foi, ce dernier incident n'a toutefois pas été confirmé par les médias officiels iraniens.

Les pirates menaçaient une nouvelle fois de faire sauter l'avion. D'importants moyens de secours étaient acheminés auprès de l'Airbus.

● *Football : France-RDA.* – L'équipe de France de football qui rencontrera la sélection de la RDA, samedi 8 décembre au Parc des Princes, en match de qualification pour la Coupe du monde 1986, aura la composition suivante : Bats, Bibard, Senac, Bossis, Amoros, Tigana, Giresse, Fernandez, Platini, Stopyra, Bellone.


DÉTOURNEMENT DE L'AIRBUS KOWEÏ[T]

...es pirates de l'air menace[nt] de tuer d'autres passage[rs]

هكذا من الأصل

Le Monde
Loisirs

RAY CASH-COURIER MAIL/GAMMA

Actualités du cheval, page II

Supplément au n° 12399. Ne peut être vendu séparément. Samedi 8 décembre 1984.

Le Salon débridé

A la porte de Versailles jusqu'au 16 décembre.

LE Salon du cheval et du poney, treizième édition, ouvre ses portes samedi, au Parc des Expositions de la porte de Versailles, à Paris. Grande « messe » annuelle du cheval, il s'y tiendra jusqu'au 16 décembre. Sur plus de 2 hectares, des centaines de chevaux, d'exposants, d'animateurs et de cavaliers, attendent cette année environ 250 000 visiteurs. Mais pourquoi se rendre à un Salon dont quelques esprits chagrins prétendent – bien à tort d'ailleurs – qu'il est toujours le même ? Pour une multitude de raisons, et que l'on soit ou non cavalier.

D'abord, il y a la découverte d'un monde aux multiples facettes, d'une atmosphère particulière sur fond sonore de hennissements et de bruits de sabots. Ensuite, bien sûr, les chevaux ! Des poneys aux chevaux de trait, en passant par les pur-sang arabes et les andalous, ils sont venus des quatre coins du monde, du Portugal, de Jordanie ou des Etats-Unis. Certains sont « exposés », tels les bretons ou les percherons du Service des haras, la queue en chignon, trônant dans leurs stalles ; d'autres sont, au contraire, plus ou moins cachés (bâche sur les grilles des boxes), au grand regret de ceux qui ne viennent que pour les voir de près... Mais il faut savoir que leurs propriétaires entendent ainsi leur éviter des caresses répétées (parfois maladroites et cause de nervosité), ainsi que des friandises trop généreusement distribuées. Reste alors à les laisser en paix, à se glisser discrètement derrière leurs stalles, à plonger un regard furtif dans leurs boxes, et, surtout, à se délecter à les voir défiler lors des concours d'élevage. A ne pas manquer, les 8, 9 et 10, le championnat du monde du cheval arabe !

Chaque année, enfin, un certain nombre de chevaux sont vendus au Salon. Il ne s'agit pas, à proprement parler, d'une foire où tout un chacun peut trouver le compagnon de ses rêves, mais de nombreux éleveurs y présentent leurs produits. Ainsi, si l'on envisage l'achat d'un cheval de selle français, d'un haflinger ou d'un appaloosa, une visite au Salon permet de se faire une idée relativement précise des prix pratiqués.

Choix et prix : c'est également ce qu'offre, en matière de matériel, un Salon auquel il est trop souvent – et injustement – reproché son côté mercantile. Certes, les dizaines de selliers, de libraires, de spécialistes d'équipements de randonnée, etc., ont parfois des allures de marchands du Temple ; mais leur concentration permet, à qui désire acquérir un van ou une cravache, une selle ou une paire d'éperons, de le faire de la façon la plus judicieuse, au meilleur rapport qualité-prix possible. A condition, bien entendu, de faire le tour complet des stands...

De plus, le Salon est l'occasion de découvrir des innovations ou de se procurer des pièces d'équipement ou du matériel difficiles à trouver ailleurs. Parmi les nouveautés, citons, cette année, la selle évolutive, mise au point par l'UCPA ; la clôture électrique « de sacoche » pour randonneur ; les cônes de tungstène qui se posent sur les fers afin d'en limiter l'usure. Quant au choix d'un stage ou d'une randonnée, il s'apparente à un casse-tête chinois. Comment s'y retrouver, en effet, parmi tous ceux proposés sur les multiples stands des centres équestres et des organisateurs de périples à cheval ? D'autant que les expositions de photos et de cartes les plus alléchantes ne coïncident pas toujours avec les meilleures chevauchées sur le terrain... et que la gamme des produits offerts est de plus en plus vaste. Ainsi un centre équestre a-t-il mis sur pied cette année des stages conjuguant l'équitation et l'informatique ! Reste, pour celui qui recherche un stage d'un certain type (randonnée « sauvage » ou organisée, en hiver ou en été, en France ou sous le soleil des Tropiques), à visiter tous les stands, à se renseigner auprès des prestataires, à accumuler le maximun de documentation. Et à prendre son temps avant de choisir...

Pour ce qui est des enfants, familiers ou non des chevaux, un après-midi au Salon ne peut être que joyeux. Chaque jour, en effet, sont prévus à leur intention des baptêmes du poney. Et mercredi, sur les trois carrières, tout sera à leur dimension. A 15 heures, par exemple, aura lieu une course de haies... sur poneys Shetland ! Prenez garde cependant, car emmener son fils ou sa petite-fille au Salon, c'est courir le risque d'en ramener également un poney ! Car rien n'est plus brutalement contagieux que la passion du cheval.

Bien que gratuites, les places assises, autour des carrières, sont aussi les plus chères ! Car difficiles à conserver. Aussi, si l'on veut assister confortablement aux diverses animations, il est prudent d'arriver de bonne heure – surtout durant les week-ends – et, une fois installé, d'éviter de quitter son siège. Quant aux animations, elles sont aussi variées que surprenantes : matches de horse-ball (basket à cheval), épreuves de dressage costumées (l'art et le panache), concours d'amazones (un peu de nostalgie) et jeux camarguais. Sans oublier des baptêmes d'attelage, l'équitation américaine, le baby Cadre noir et les écuyers portugais.

Bouquet de ce Salon : le Jumping international de Paris, les 13 et 14 à 20 h 30, et les 15 et 16 à 15 h et 20 h 30. A en juger par le succès remporté l'an dernier, il est prudent d'arriver bien avant le coup d'envoi si l'on veut accéder à l'une des 6 000 places qui entourent la carrière, cette année sans poteaux. On nous promet non seulement la participation du gratin mondial (cavalières et cavaliers) du saut d'obstacles, mais aussi des intermèdes-surprises destinés à faire de cette réunion un authentique spectacle, sérieux, mais non guindé.

JEAN-FRANÇOIS BALLEREAU.

● Salon du cheval et du poney, Parc des expositions, porte de Versailles, hall I, près du Palais des sports. Entrée : adultes, 27 francs ; cinq à seize ans, 22 francs ; moins de cinq ans, gratuit. Jumping international de Paris : places de 50 à 140 francs. Pour plus de renseignements, téléphoner au (1) 271-88-44.


GERBER/RUSH

Hippo-ciné

A L'OCCASION du Salon du cheval, la Société hippique rurale du domaine de l'Habitarelle (Lozère) organise des projections de films de randonnées et d'expéditions équestres en France et à l'étranger. Le 12 décembre, à 20 h 45 : parc national des Cévennes, Ouest américain et hauts plateaux du Kenya. Le 13 décembre, à 20 h 45 : Ouest américain, Mexique et Cévennes. Ces films seront projetés au Vieux Campeur, 48, rue des Ecoles, 75005 Paris (entrée gratuite).

L'Habitarelle propose des itinéraires en France ainsi que des expéditions à l'étranger, en Espagne, au Mexique, au Kenya, aux Etats-Unis, en Islande et au Maroc.

● Société hippique rurale du domaine de l'Habitarelle, 48170 Châteauneuf-de-Randon. Tél. : (66) 47-90-10.

Pour ne plus tourner en rond

La méthode de Jean-Yves Bonnet.

BIEN que l'instruction de l'équitation ait sérieusement évolué au cours de ces dernières années, la reprise au manège consiste encore pour trop de cavaliers à « tourner en rond », à « bouffer de la sciure », à « faire la meule ». C'est cela, selon l'avis de beaucoup, sans atteindre à de réels progrès. Sans joie non plus... Parmi les diverses méthodes permettant de rendre la reprise attrayante et profitable, celle de Jean-Yves Bonnet est sans doute la plus originale. La plus étrange aussi. Et pas la moins efficace.

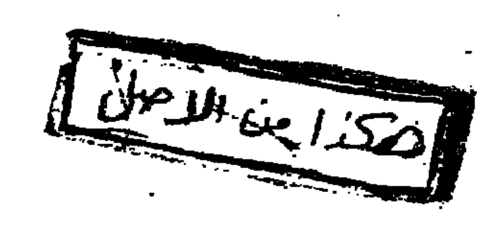
Jean-Yves Bonnet n'est tout d'abord pas de ceux qui font « tourner » les cavaliers en donnant des directives du haut de la tribune du manège, assis dans un fauteuil. Il conduit la reprise en selle en se donnant pour exemple. Ensuite, il inclut dans ses reprises, indifféremment, néophytes et cavaliers confirmés. Enfin, loin de lancer des ordres, d'imposer des mouvements ou une position, il se contente de monologuer, presque de philosopher. Ce qui donne à peu après ceci :

« On marche au pas. On ferme les yeux et on s'efforce de sentir un à un le lever des quatre pieds du cheval, les antérieurs, les postérieurs. L'équitation est un acte sportif qui se pratique en compagnie d'un coéquipier, le cheval, avec lequel il s'agit de s'entendre, d'agir de concert. C'est donc une recherche du cheval et de soi, une éducation de l'homme par le cheval, et vice-versa. *Ça se gagne. Ça ne s'acquiert pas avec de l'argent. On se fait souple. On se met à l'unisson des mouvements du cheval. On ne le gêne pas, car on le respecte. On se fait quelque peu oublier de lui. On respecte sa morphologie, à laquelle on s'efforce de se souder, on respecte son travail, son moral aussi... Et puis, on cherche les moyens de communiquer avec lui, de faire la conversation. Les moyens de le prier. On lui parle, on le prie avec la main, avec les jambes. Si on le lui demande de la bonne manière, on atteint le stade où le cheval, par son attitude, répond :* « Demande-moi ce que tu voudras et je te le donnerai »... *On rouvre les yeux et l'on continue à sentir les successives levées des postérieurs... des antérieurs. On continue à chercher le cheval. Ce n'est pas moi qui peux vous apprendre l'équitation, c'est vous qui devez acquérir la connivence avec votre monture. Education du sentiment... Education de soi-même.*

» Le cheval est un athlète qu'au sortir de l'écurie nous venons de réveiller au pas. Nous allons maintenant lui offrir son footing. Un temps de trot. Au trot, on demeure souple. On se fait toujours oublier du cheval. On l'aide aussi en tendant souplement la main sur les rênes. Comme pour recevoir une pomme. Education de soi... gymnastique du cheval... gymnastique du cavalier... L'équitation est un art martial en cela qu'elle implique une attitude de générosité, de don du corps humain. On est droit. D'aplomb. Nombril en avant, regard haut. On se sent volontaire. Prêt à communiquer. L'équitation, ce n'est pas compliqué. C'est avant tout une union qu'il suffit de vouloir. »

Ce n'est là qu'un aperçu, un condensé de la façon dont Jean-Yves Bonnet dirige ses reprises. Pas – ou rarement – de conseils. Des indications seulement. Et encore, apparemment fort vagues. Du « bla-bla » en somme, peut-on penser, et qui ne peut apporter grand-chose au cavalier. Pour se convaincre du contraire, il suffit d'observer – par exemple – la position en selle de tel débutant qui, au commencement de la reprise, avait ses pieds presque sur les épaules du cheval et qui, au bout d'une heure, décontracté, se trouvait dans cette « *attitude généreuse qui permet la communication* ». Et puis, comment ne pas noter les regards heureux de ceux qui, au moment de rentrer les chevaux à l'écurie, ont le sentiment d'avoir goûté à tout autre chose qu'à la sciure, d'avoir fait tout autre chose que « la meule ». Certes, l'un a éprouvé quelques difficultés à faire travailler sa monture à pied, l'autre appréhendait « l'épaule en dedans », mais tous ont connu la joie de converser – même mal – avec le cheval. Le manège de Jean-Yves Bonnet vous tente ? Vous êtes assuré de ne vous y faire réprimander que dans un seul cas. Celui où, d'une manière ou d'une autre, vous feriez souffrir votre monture. Car son maître-mot est : respect du cheval.

J.-F. B.





urner en rond

Premier galop en sécurité

Apparition d'une selle évolutive.

QUE la pratique du sport puisse être étroitement associée aux vacances, qu'elle puisse rimer avec détente et plaisir, certains, avant d'autres, l'ont compris et appliqué. Pionniers et précurseurs, ils ont ouvert la voie ou sont, aujourd'hui, suivis et copiés. Tel est le cas, par exemple, du Club Méditerranée ou de l'Union nationales des centres sportifs de plein air (l'UCPA), temples modernes de la civilisation des loisirs.

Ainsi, l'UCPA s'est-elle donné pour vocation de rendre les sports de plein air accessibles au plus grand nombre. Avec près de 150 000 stagiaires par an, c'est actuellement l'un des tout premiers organisateurs de loisirs sportifs en France. Mais également – et là réside sans doute sa principale originalité – un vaste laboratoire de recherche sur les loisirs.

Ainsi, après avoir été l'un des plus importants promoteurs de la méthode du ski évolutif, l'UCPA s'est intéressée aux domaines de la planche à voile, de la navigation, ou du parachutisme sportif : arrivé le lundi matin, le stagiaire effectue son premier saut le lundi soir !

Dans un cas comme dans l'autre, une même philosophie, un seul objectif : entrer le plus rapidement possible dans le vif du sujet, se faire plaisir aussi vite que possible. Et, pour ce faire, vaincre l'appréhension de tout débutant.

Un phénomène auquel n'échappe pas l'apprenti cavalier et dont la prise en compte a présidé à l'élaboration d'une nouvelle méthode d'initiation. Car si l'équitation est régulièrement pratiquée en France par quelque 300 000 cavaliers, elle n'en reste pas moins un exercice qui n'est pas, à proprement parler, à la portée du premier venu.

Prenez, par exemple, un volontaire *normalement constitué* et décidez, un beau matin, de le jucher sur un animal qui, en moyenne, mesure, *au bas mot*, 1,60 m au garrot et nettement plus si on fixe les oreilles...

Dans la plupart des cas, le débutant n'en mène pas large *et serre aussi fort* les rênes que les fesses. Confrontation pour le moins inégale, en effet, que celle de ces 70 à 90 kilos humains (en moyenne) face à 450 à 550 kilos de chair et de muscles.

Ainsi, si l'on tient vraiment à parler d'équitation en termes de conquête, il s'agit d'abord pour l'apprenti cavalier de sa propre conquête, c'est-à-dire de sa capacité à dominer son appréhension.

Reste que cela est beaucoup plus facile à dire (ou à écrire) qu'à faire. Et que l'atmosphère qui règne généralement dans les manèges traditionnels n'est pas nécessairement la meilleure pour mettre l'apprenti cavalier en confiance. N'y célèbre-t-on pas le culte du cheval dans un curieux mélange de complicité aristocratique et de familiarité bourrue, de naturel paysan et d'ésotérisme élitiste, d'élégance naturelle et de raideur militaire. Du manège considéré comme une synthèse de temple et de prytanée, de « club » à l'anglaise et de monastère où l'on entrerait en équitation comme on entre en religion. Une confrérie avec son code et ses rites. Une cérémonie où l'on s'équipe et on harnache. Une discipline à tous les sens du terme, où l'on mène les chevaux à la cravache et les débutants à la baguette. Une initiation où, lors de « reprises » pour le moins fastidieuses, *on se moule et on se plie* avant d'imposer sa volonté à sa monture.

Il y en a qui aiment. Des purs et des durs qui *s'accrochent et s'obstinent*, piétinent puis progressent pour, un jour, être enfin intronisés dans « la » *famille*. D'autres, *plus cool*, plus décontractés, plus fumistes aussi ou moins compliqués, *moins masos, plus jouisseurs*, qui voudraient, tout simplement, grâce à ces quatre *sabots-là, prendre leur pied*, par monts et par vaux, à pleins poumons, à travers la forêt. Et, *si possible, le plus rapidement* possible. Ceux-là, égarés dans la filière traditionnelle, décrocheront vite, lassés du « tape-cul » et découragés par un enseignement rébarbatif, répétitif, voire coercitif, et où l'on n'en finit pas de tourner en rond. Les déçus du manège. Victimes, aussi, et peut-être perdus à jamais pour une équitation qui, après avoir connu une progression impressionnante, est aujourd'hui à la recherche de son second souffle.

Encore que, là comme ailleurs (au golf par exemple), les choses bougent, les esprits évoluent, les mentalités changent. Ainsi le jodhpurs, pantalon en voie d'extinction, a-t-il été balayé par la vague et la vogue du jeans. Et côté bottes, le caoutchouc l'a-t-il emporté, de plus en plus, sur le cuir, quand il n'a pas *capitulé* devant les « tennis ». Seule la bombe (sécurité oblige) résiste encore au *changement. Mais elle est déjà* souvent remplacée par un simple casque.

A l'écoute des besoins et des aspirations, sensible aux *mentalités nouvelles, l'UCPA* ne pouvait que s'engouffrer dans la brèche, occuper ce créneau, répondre à l'attente de milliers de cavaliers potentiels. Depuis deux ans déjà, une nouvelle méthode d'initiation a été mise en place. A partir d'un constat : la peur de tomber et l'ennui engendré par des séances de manège monotones sont à l'origine de l'abandon de l'équitation par 40 % des cavaliers néophytes. Pour éviter ces écueils, l'enseignement élaboré utilise des chevaux de petite taille, particulièrement dociles, peu impressionnants, de race camargue, chevaux équipés d'une selle adaptée permettant d'éviter les chutes.

Jeux équestres, promenades en forêt et séances de manège alternent suivant un rythme précis destiné à faire perdre toute appréhension au débutant et à lui permettre d'acquérir, en s'amusant, une « bonne assiette ». Une méthode qui présentait cependant deux inconvénients. D'une part, la lourdeur et le prix – environ 4 000 francs – de la selle camarguaise utilisée jusqu'à présent ; d'autre part, la difficulté, pour le cavalier ainsi initié, de se reconvertir à l'équitation classique.

C'était sans compter sur l'imagination des chercheurs de l'UCPA. Ces derniers viennent en effet de mettre au point, en collaboration avec les établissements Forestier, une selle évolutive qui, grâce à ses hauts rebords, à l'avant et à l'arrière, offre au cavalier débutant une grande stabilité. En fait, il s'agit d'une « surselle » très légère qui se fixe sur une *selle classique et s'installe aussi* facilement qu'elle s'enlève. Ainsi offre-t-elle les avantages de la méthode en selle creuse (stabilité accrue, mais l'assiette est maintenue en place *sans que le bassin soit coincé*) et de la méthode classique (elle confère une attitude de base permettant *d'évoluer sans* transition vers toutes les disciplines), ce qui permet, dès que le débutant a pris confiance et trouvé son équilibre, de la supprimer sans aucun problème.

Réduisant au minimum le risque de chutes, la surselle, ainsi que nous avons pu le constater par nous-même, permet au débutant de se décrisper et de prendre progressivement confiance en lui-même. De plus, elle lui épargne de longues et fastidieuses séances de manège.

On fixe sa surselle. On enfourche sa monture. On apprend le B.A.-BA : main ouverte à droite, le cheval tourne à droite ; main ouverte à gauche, il *tourne* à gauche ; rênes tirées, il stoppe ; pression des talons, il avance. Simple *comme bonjour. Un petit tour* dans la carrière voisine, histoire de passer de la théorie à *la* pratique (et de *découvrir* que le cheval n'a pas forcément les mêmes intentions que le cavalier...), et vous voilà parcourant les allées de la forêt de Rambouillet. 27 000 hectares où, vous affirme-t-on, on peut galoper pendant trois jours sans jamais emprunter le même chemin. Le galop, comme le trot, vous y goûterez également, dès votre première sortie. Pour découvrir avec étonnement – et quelque fierté – que vous faites mieux que de limiter les dégâts. Vous n'êtes d'ailleurs pas au bout de vos surprises. Ainsi, de retour au centre de Saint-Léger-en-Yvelines, vous vous trouverez engagé dans une partie endiablée de *horse-ball, une sorte de basket à cheval* qui, pour ramasser un ballon des plus convoités, vous conduira à des prouesses dignes des meilleurs cavaliers afghans.


D.R.

Pour qui assiste à cet étonnant spectacle, il est difficile de croire que les cascadeurs qui s'ébattent ainsi dans l'arène ont, pour la plupart, posé pour la première fois, le matin même, leurs fesses sur un cheval. Miracle du jeu, certes, qui, l'émulation aidant, fait oublier sa monture, mais surtout miracle d'une surselle qui, grâce à son assise sécurisante, vous donne et confiance et plaisir. *Un remarquable matériel* pédagogique qui ne coûte que 800 F et qui, une fois retiré, après trois ou quatre jours *d'initiation*, permet *au* débutant, débarrassé de ses appréhensions, de poursuivre avec ai*sance sa progression et* d'aborder l'équitation classique sur une selle anglaise.

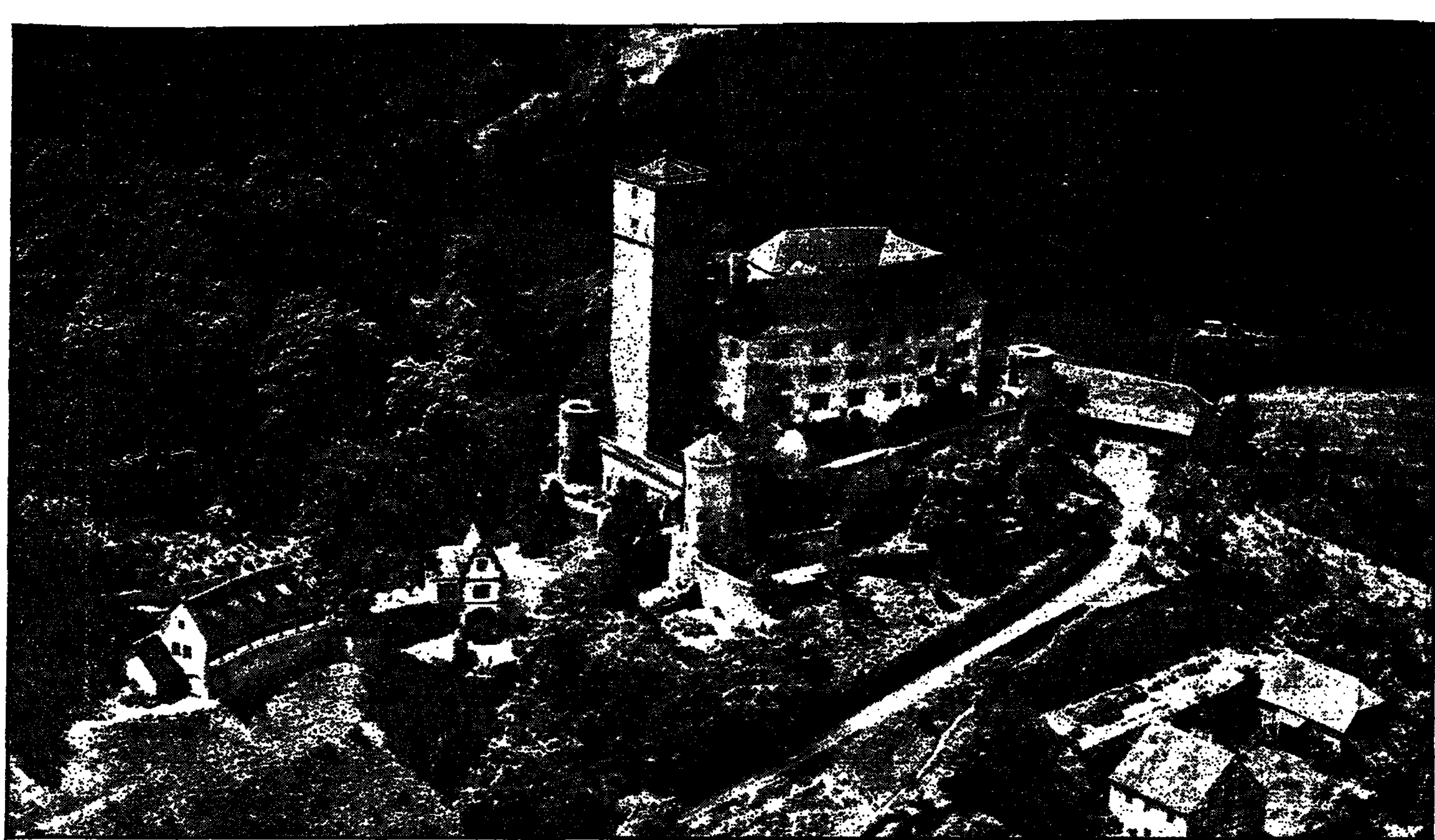
Une selle où vous n'aurez plus, désormais, la désagréable impression d'être assis sur une plaque de verglas.

PATRICK FRANCÈS.

● **UCPA, 62, rue de la Glacière, *75013 Paris - Tél.* : (1) 336-05-20. Catalogue gratuit sur demande.**

D'un Bade-Wurtemberg l'autre

Au pays des mille châteaux.



D. R.

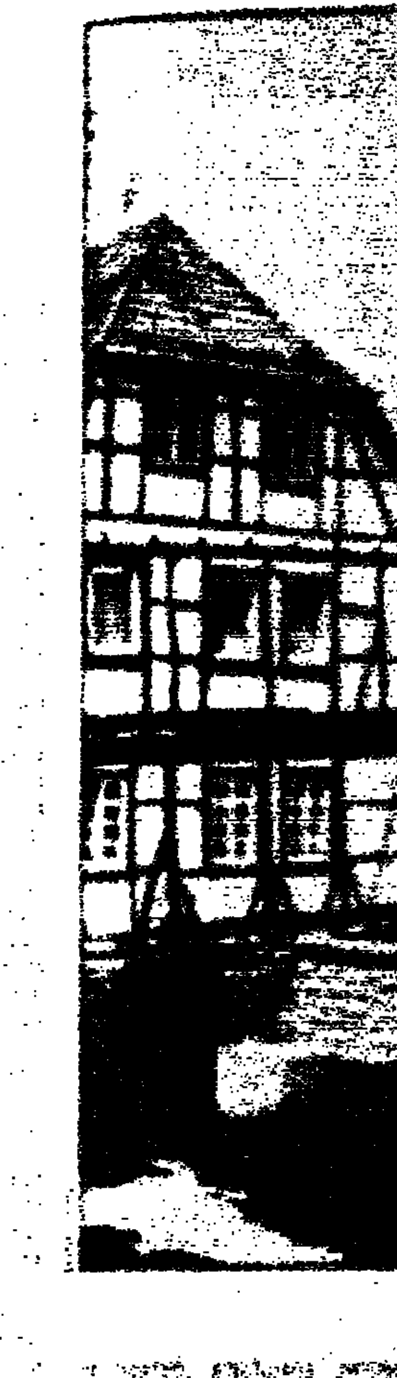
PROMIS juré, il y a mille châteaux dans le Bade-Wurtemberg ! Et mille Allemagne à rencontrer, faudrait-il ajouter, de la plus classique à la plus inattendue : l'étoile à trois branches posée sur la gare de Stuttgart rappelle sans modestie qu'on est ici au royaume de l'automobile ; les soldats qui visitent Heidelberg et les Phantom survolant à basse altitude les boucles du Neckar signent bruyamment une page d'histoire, sale blessure qui hante encore toutes les mémoires ; la campagne enfin, hérissée de pylônes électriques, et les usines, trahies de loin par un panache de fumée blanche, expliquent si nécessaire la vitalité du mark autant que l'élan alternatif. Mais au-delà du cliché, l'Allemagne réserve de belles émotions à qui sait prendre le temps de s'y promener en rase campagne, de s'attarder dans les ruelles tortueuses d'un village au passé prestigieux, ou encore d'écouter battre le pouls de la ville. C'est alors un donjon piqué sur la colline qui raconte l'Allemagne millénaire. C'est encore la rencontre imprévue avec une Birgit aux yeux pâles, français courant et « coccinelle » pétaradante, qui montre le sentier bordé de mûriers, construit l'Europe solidaire en ramenant ses mèches blondes et part en fredonnant une chanson de Nena. C'est enfin la table princière (château de Friedrichruhe par exemple) où le filet de turbot côtoie la mousse de saumon en sauce homardine, et les tavernes de Heidelberg, qui conjugent bière et rock jusque tard dans la nuit.

A soixante-dix minutes de Roissy et à 160 kilomètres de Strasbourg, le Bade-Wurtemberg et ses mille châteaux offrent l'Allemagne à la mesure d'un week-end. Il faut donc saluer l'initiative des responsables locaux du tourisme qui, en association avec les propriétaires de châteaux-hôtels de la région, proposent un circuit pédestre à la carte dans la vallée du Neckar, entre Mosbach et Bad-Wimpfen. La philosophie en est simple : découvrir à pied une région par le chemin des écoliers, visiter ses plus beaux châteaux, séparés les uns des autres par quelques kilomètres d'excursion tranquille, et ne pas s'encombrer des bagages dont l'acheminement est organisé par la route. Au programme du séjour, les châteaux de Hochhausen, Hornberg, Guttenberg, Heinsheim, la visite du splendide village de Bad-Wimpfen, autant d'étapes qui assurent gîte et couvert. Ce parcours peut bien sûr être agrémenté des visites de Stuttgart, de Heidelberg ou de Ludwigsburg.

Un château, Hochhausen ? Pas au sens où on l'entend sur les bords de Loire ou en pays cathare. La demeure est bourgeoise, plus cossue que grandiose, plus coquette que prestigieuse. Simplicité d'abord, telle est la devise de ses jeunes propriétaires, le comte et la comtesse von Helmstatt, qui préfèrent le pantalon de velours au costume d'apparat. Ce n'est pas étonnant quand on sait qu'ils s'affairent eux-mêmes aux cuisines et présentents les plats à leurs convives dans la galerie des portraits de famille devenue salle à manger. Le comte a vécu en France et son épouse est d'origine belge. C'est donc en français qu'ils évoquent leurs ancêtres, installés ici depuis 1752, et la chasse au chevreuil régulièrement organisée sur la propriété. Un chemin de terre la traverse avant de toucher le Neckar, enjambé à l'écluse. Une péniche ronronne, prisonnière des lourdes portes, un signe de la main et le promeneur gravit les pentes douces de la forêt qui dissimule le château de Hornberg.

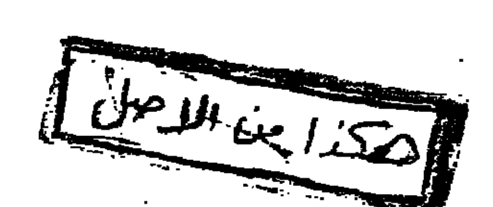
L'endroit est fameux en Allemagne depuis qu'un de ses propriétaires, Götz von Berlichingen, au mépris de ses nobles origines, prit la tête de la fronde paysanne de 1517. Au cours d'une bataille, il perdit une main, handicap que le forgeron du château répara en fabriquant une remarquable prothèse articulée, dont les ingénieux schémas sont exposés au bas du donjon. Mais, outre le courage, l'homme à la main de fer avait un solide sens de la répartie. Götz von Berlichingen est resté dans la mémoire allemande à la manière dont Cambronne devint immortel dans l'histoire de France : alors que ses troupes paysannes affrontaient l'armée régulière, il reçut un émissaire de l'empereur qu'il renvoya avec pour mission de présenter à Sa Majesté mille respects et à son général la partie beaucoup moins noble mais notoirement plus charnue de son individu. Le tout exprimé, comme on s'en doute, en termes particulièrement crus. Goethe consacrera le châtelain en écrivant le récit de son épopée.

Aujourd'hui, le château de Hornberg domine pacifiquement la campagne environnante, et le baron von Gemmingen, maître des lieux, est d'une exquise courtoisie. Les chambres aménagées dans les dépendances s'ouvrent sur la forêt et promettent un réveil au chant du rossignol, du rouge-gorge ou du pivert. Quel contraste avec l'esplanade du château de Guttenberg, où, quelques kilomè-













tres plus loin, les oisillons inoffensifs ont cédé la place à de redoutables rapaces !

Le donjon et la courtine de Guttenberg datent du douzième siècle, et la même famille, les barons von Gemmingen-Guttenberg, occupe les lieux depuis dix-sept générations ! Remarquablement conservé et restauré, le bâtiment est un modèle de construction médiévale et le musée qu'il abrite mérite la visite pour trois raisons au moins : les reconstitutions historiques, d'abord, qui, avec des centaines de soldats de plomb disposés sur les maquettes de la région, représentent les grandes batailles du passé ; la bibliothèque, ensuite, qui expose près de deux mille volumes (dont certains rarissimes) allant du Nouveau Testament daté de 1434 aux ordonnances impériales signées commandant Danger, définissant la ration alimentaire du soldat français logé chez l'habitant ; enfin, le fabuleux herbier, quatre-vingt-dix-huit volumes en forme de livres, attribué au moine Candide Huber (1780). Chaque ouvrage est recouvert de l'écorce de l'arbre présenté. A l'intérieur sont soigneusement disposés une branche, la fleur, le fruit, la feuille et la description botanique de l'essence. L'œuvre est unique. Elle jouxte, dans une vitrine voisine, l'un des plus petits livres du monde, moins de 1 centimètre de longueur, sur lequel est rédigé le *Pater Noster* en... sept langues !

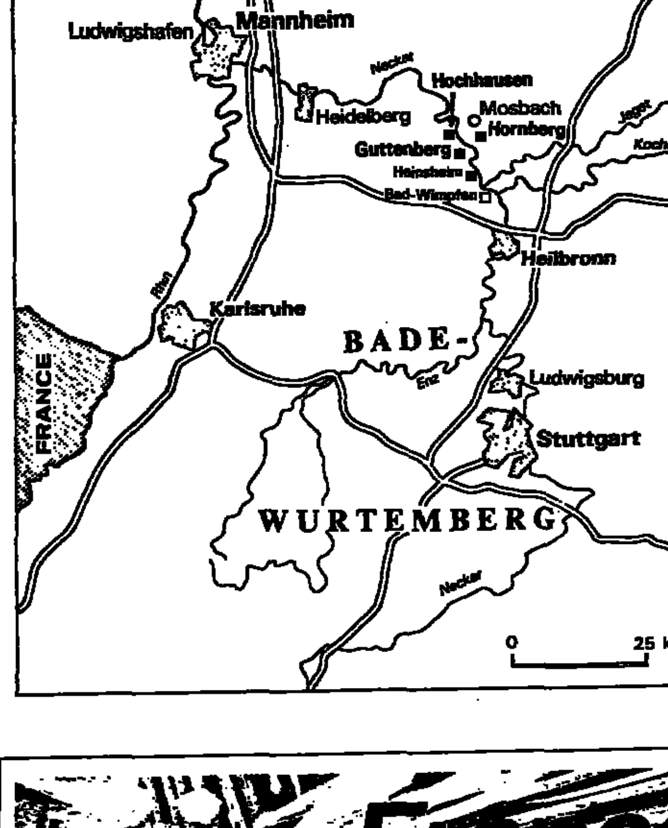
Pourtant, les visiteurs qui, chaque week-end, se rendent nombreux au château de Guttenberg s'attardent moins devant les rayons de la bibliothèque que sur l'esplanade qui domine la vallée du Neckar : c'est là qu'une dizaine de rapaces – aigles, milans, vautours (les volières du château abritent près de deux cents pensionnaires) – donnent chaque jour une démonstration, dirigés par la poigne gantée de cuir de leur dresseur. Les oiseaux n'attendent qu'un signal de leur maître pour se poser sur son avant-bras, saisir le poussin qui les y attend (les rapaces en consomment au total trois mille par jour !) et repartir, majestueux, survoler la campagne ou se poster sur les remparts. A l'applaudimètre, ce show aérien insolite, mais savamment orchestré, enchante petits et grands.



SCHATTENG

Une heure et demie plus avant, le château de Heinsheim offre une pause gourmande. Ici, l'hôtellerie confortable a pris le pas sur les pierres usées par le temps : nul chemin de ronde, nulle meurtrière pour défendre le royaume, mais une table accueillante plus endimanchée que seigneuriale. Du reste, la demeure intègre sans le dominer le village, dont le calme absolu n'est troublé que par les cloches de l'église. Etape plaisante, Heinsheim est surtout le point de départ d'une ultime randonnée (5 kilomètres environ) vers Bad-Wimpfen, la célèbre cité médiévale. Le chemin reliant les deux villages traverse d'abord la forêt, où abondent sureaux et noisetiers, puis longe une voie ferrée empruntée par une locomotive poussive, borde enfin le Neckar sur lequel croisent les péniches pétrolières. Alors, un escalier moussu mène aux premières façades à colombage de Bad-Wimpfen. Plus de dix siècles d'histoire à raconter ! Citons, pêle-mêle, la tour en pierres bleues (douzième siècle), les maisons romanes, des céramiques médiévales, les arcades du palais impérial, l'église dominicaine (quatorzième siècle), la maison de prières juive, la fontaine Renaissance, le calvaire du seizième siècle, le Christ aux bras articulés, coiffé de vrais cheveux... Une journée entière suffit à peine pour explorer tous les recoins de ce village témoin de l'Allemagne à travers le temps. Cette Allemagne, tour à tour campagnarde, industrieuse, médiévale, posée le long des caprices du Neckar. Depuis la place centrale de Bad-Wimpfen, fleurie d'impatiens, un seul regard suffit pour saisir les différents visages du pays. Cette région les rassemble tous. Promis, juré ! Il y a mille châteaux dans le Bade-Wurtemberg !

JEAN-PIERRE CHANIAL.



PARTIR

Office central allemand du tourisme, 4, place de l'Opéra, 75002 Paris.

Tél. : (1) 742-04-38.

Château-hôtel Hochhausen, 6954 Hassmersheim-Hochhausen.

Tél. : (0-62-61) 31-42.

Château-hôtel Burg Hornberg, D 6951-Neckarzimmern. Tél. : (0-62-61) 40-64/40-65.

Château-hôtel Guttenberg, 6954-Burg Guttenberg.

Tél. : (0-62-66) 388.

Château-hôtel Heinsheim, D 6927 Bad-Rappenau-Heinsheim.

Tél. : (72-64) 10-45/10-46.

Office du tourisme de Bad-Wimpfen Marktplatz 1 7107-Bad-Wimpfen.

Tél. : (0-70-63) 70-51/70-53.

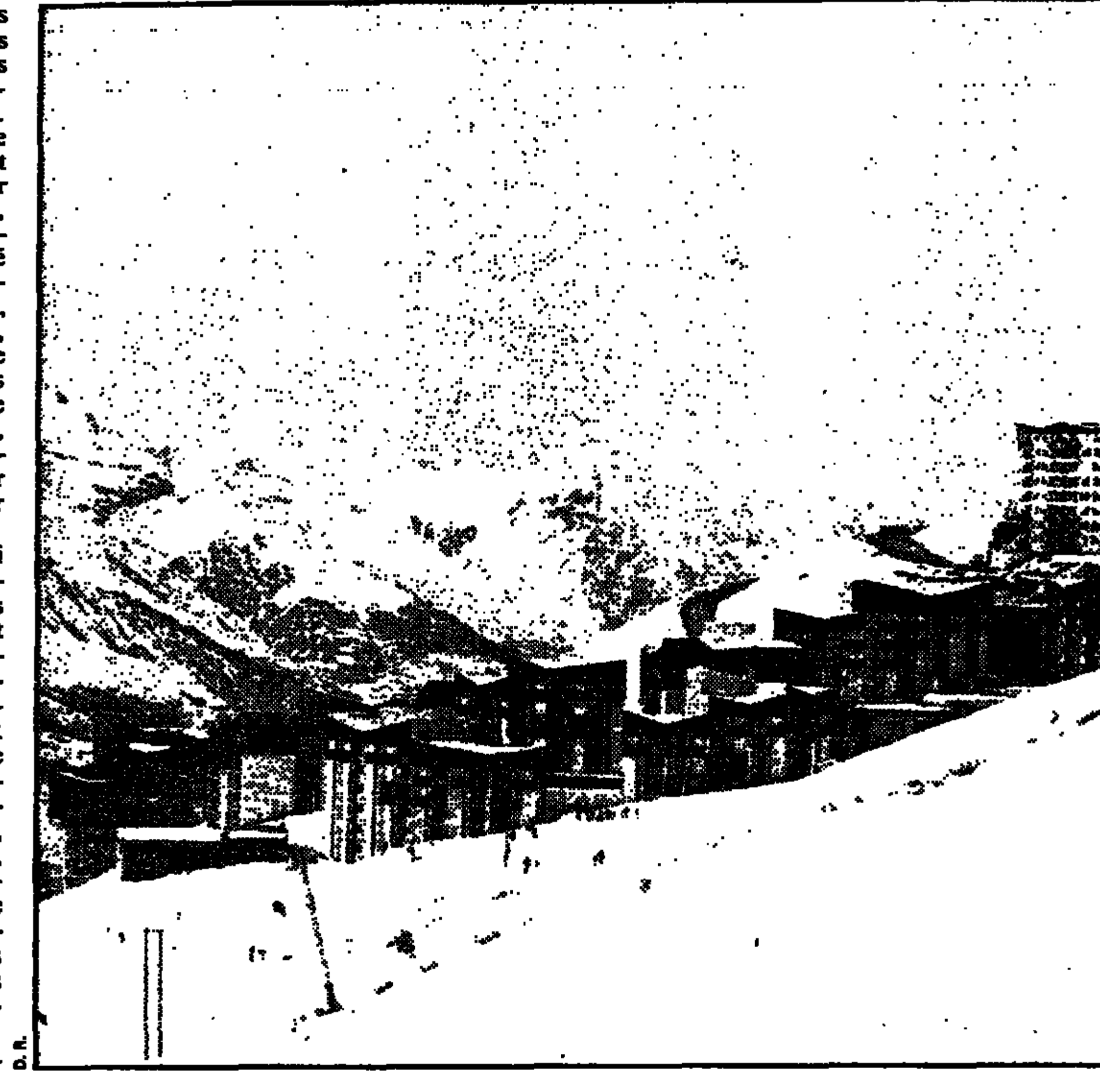
Vol Air France Paris-Stuttgart et retour à partir de 1 205 F.

Les Menuires : pentes tout confort

Brutalité de l'architecture mais douceur de la glisse.

ICI a été imaginée puis construite au cours des vingt dernières années l'une des plus belles « machines à skier » des Alpes. Lorsque les « découvreurs » de la vallée des Bellevilles ont posé pour la première fois leur regard sur ce désert blanc, privé l'hiver de toute végétation et barré à son extrémité par un cirque grandiose dominé par les glaciers de Péclet, de Thorens et de Chavière, eux-mêmes surmontés par le roc des Saints-Pères (3 470 mètres) et l'aiguille de Péclet (3 561 mètres), s'imaginaient-ils déjà qu'ils faisaient glisser leurs spatules sur l'une des plus riches mines d'or blanc du monde ?

La montagne s'est parée ici de ses meilleurs atouts pour séduire les skieurs. La vallée des Bellevilles longue de vingt et un kilomètres, forme une immense vague blanche qui déferle de part et d'autre de la rivière du Doron. Deux immenses pans de montagne presque parallèles, au relief généralement mou, privé de forêts, de ravins et de falaises, mais aussi de fortes pentes, rendent la pratique du ski exceptionnellement confortable et sécurisante, sur des kilomètres et des kilomètres de pistes balisées ou le long d'itinéraires laissés en neige vierge et poudreuse.


D.R.

Aux quatorzième et quinzième siècles, des milliers de pèlerins venaient chaque année visiter une admirable chapelle située juste à l'entrée de la haute vallée des Bellevilles, Notre-Dame de la Vie. Aujourd'hui, les nouveaux « dévots » sont des fanatiques de la poudre blanche qui jettent un fugitif regard sur la chapelle mais s'extasient sur le paysage qui lui sert de cadre.

Pourquoi et comment a-t-on pu un jour décider de construire dans ce site admirable une station à l'architecture si brutale et urbaine où s'entremêlent des immeubles-barre et des tours s'élevant comme des pics hideux vers le ciel ? Les skieurs-citadins des Ménuires rechercheraient-ils d'abord le côté fonctionnel des longues galeries marchandes qui serpentent à l'intérieur des immeubles ? Ou encore se sentiraient-ils plus en sécurité dans ce cadre moderne que dans les rustiques et austères villages savoyards aux épaisses maisons de pierre recouvertes de toits de lauze ?

La seconde « cité » des Bellevilles, Val-Thorens, s'est installée à 2 300 mètres d'altitude dans un paysage minéral et glaciaire, presque lunaire. Cet audacieux pari lancé au début des années 70 n'aura finalement pas fait « boule de neige ». Val-Thorens reste aujourd'hui la station la plus haute d'Europe. Sa situation élevée la rend très vulnérable aux conditions météorologiques mais lui assure pendant tout l'hiver un enneigement exceptionnel en quantité comme en qualité.

Les Menuires et Val-Thorens, installées sur le même territoire communal – huit kilomètres seulement séparent les deux stations – n'ont jamais entretenu de relations très amicales. Concurrence oblige : pendant de nombreuses années, il fut plus facile de gagner Val-Thorens à ski par les remontées mécaniques de la vallée voisine de Méribel-Mottaret que par celle des Menuires : Val-Thorens craignait à l'époque que ses pistes ne se transforment en stade de neige pour les skieurs des Menuires, ce qui aurait court-circuité son propre programme immobilier. Depuis trois saisons, les liaisons entre les deux « stations sœurs » se sont beaucoup améliorées. Val-Thorens et les Menuires ont même mis en place depuis 1982-1983 un forfait commun pour leurs remontées mécaniques !

Mais les habitants de la vallée des Bellevilles ne semblent toujours pas disposés à accepter les « étrangers » installés en grand nombre à 2 300 mètres. *« En 1972, lorsque débuta la construction de Val-Thorens, les habitants des Menuires n'ont pas cru en leur sœur jumelle. Les places ont alors été prises par d'autres »*, explique Jean-Paul Rapin, directeur de l'école de ski de Val-Thorens, lui-même originaire de Valloire.

Quant aux stations elles-mêmes, elles dépensent chaque année beaucoup d'argent pour imposer leur nom sur le marché des sports d'hiver, mais aussi pour affirmer leur propre image auprès des skieurs : plus familiale et sociale pour les Menuires, plus sportive pour Val-Thorens.

En installant l'hiver dernier une chaîne de trois télésièges qui prennent leur envol à 1400 mètres d'altitude, la vallée des Bellevilles s'est offert une nouvelle station « villageoise » cette fois. Le bourg multi-centenaire de Saint-Martin-de-Belleville est désormais relié aux pistes des Menuires et donc de Val-Thorens, mais aussi de Méribel et ainsi à la « galaxie des trois vallées.

Après avoir aménagé le haut de la vallée, c'est au tour du bas à bénéficier des retombées de l'aménagement du désert blanc des Bellevilles.

Saint-Martin-de-Belleville propose déjà un autre type de vacances à la neige, plus proche de la vie rurale et montagnarde, et moins soumis aux contraintes météorologiques que les stations d'altitude. Le village de Saint-Martin et les nombreux hameaux alentour seront progressivement aménagés et transformés pour abriter des gîtes ruraux et des petits hôtels. Le village, agrandi de quelques constructions nouvelles, recevra à terme plus de quatre mille skieurs.

La vallée des Bellevilles, dont la superficie est cinq fois supérieure à celle de Courchevel et trois fois plus grande que celle de Méribel, pourrait supporter cent mille lits. Il y en a aujourd'hui moins de trente mille. Elle pourrait également supporter deux cents à trois cents remontées mécaniques (soixante-six ont été installées) et devenir la plus grosse station de sports d'hiver du monde. Actuellement, à peine la moitié de ce fantastique gisement de neige est exploitée. D'immenses ressources restent dissimulées dans de larges et profondes vallées. Ainsi celle des Encombres – paradis du hors-piste – pourrait à elle seule devenir une station à part entière tellement le territoire, long de 12 kilomètres, est vaste.

Le choix des responsables des Bellevilles réside précisément dans l'aménagement ou non de ces immenses secteurs restés sauvages, comme le bassin du Lac-du-Loup, que l'on atteint cependant en hors-piste à partir du téléphérique de la cime Caron (3 000 m) et des pentes supérieures de la Pointe de la Masse (2 808 m). Ils constitueront sûrement dans dix ou quinze ans la grande richesse et la principale originalité de la vallée des Bellevilles. Celle-ci disposera alors de formidables réserves de hors-piste facilement accessibles grâce aux remontées mécaniques existantes, comme les combes des Yvoses et de Jeffriand, situées en aval des Menuires. *« Il est beau qu'au sein du vaste complexe skiable des trois vallées dans lequel s'inscrivent les stations des Menuires et de Val-Thorens, on trouve une certaine alternance entre des secteurs très équipés comme ceux de Courchevel ou de Val-Thorens et des secteurs préservés ou équipés de façon légère »*, explique le maire de Saint-Martin-de-Belleville, M. Georges Cumin.

La vallée des Bellevilles, qui lorgne également sur une « quatrième vallée », la Maurienne, qu'on atteint aisément depuis la cime Caron et la Pointe de la Masse, aborde sans complexe le ski du vingt et unième siècle qui sera un ski de grands déplacements conduisant les skieurs de vallée en vallée et de massif en massif. Val-Thorens et les Menuires, qui possèdent un réseau remarquable de pistes, le plus souvent douces et larges, dessinées dans d'anciennes moraines glaciaires, mettent également à la disposition de leurs hôtes l'un des plus beaux skis sauvages des Alpes françaises facilement accessibles et contrôlées. Un remarquable – mais peut-être fragile – équilibre.

CLAUDE FRANCILLON.

Trois vallées

DEUX stations – les Menuires et Val-Thorens – forment deux « camps de base » avancés dans un univers blanc de 15000 hectares. La vallée des Bellevilles, qui s'étend sur 25 kilomètres de long entre 1400 et 3200 mètres d'altitude, est recouverte de neige six à sept mois sur douze. En fond de vallée, sur les glaciers de Péclet et de Chavière, se pratique le ski d'été.

Quelques chiffres : Val-Thorens et les Menuires, ce sont 66 remontées mécaniques, 200 kilomètres de pistes raccordées avec celles de Méribel et de Courchevel pour former les Trois-Vallées, dans un réseau de 180 remontées mécaniques, de 450 kilomètres de pistes.

● *Accès.* – Gare SNCF Moûtiers, puis liaisons par cars (distance Moûtiers/stations : 30 kilomètres). La vallée des Bellevilles est à 105 kilomètres de Chambéry, 183 kilomètres de Lyon et 650 kilomètres de Paris.

● *Hébergement.* – Val-Thorens et les Menuires disposent respectivement de 10000 et de 18000 lits. Le village de Saint-Martin-de-Belleville et la quinzaine de hameaux qui l'entourent offrent d'autres formes d'hébergement, notamment en gîtes ou en hôtels. Les Menuires disposent pour leur part de 4 hôtels seulement et Val-Thorens de 8 hôtels.

● *Renseignements.* – Aux Menuires : Institut du tourisme (79) 08-20-12 ; École de ski : 00-61-43 ; Bureau des guides : 08-02-12.

A Val-Thorens : Office du tourisme : (79) 00-08-08 ; Ecole de ski : 00-02-86.

● *Remontées mécaniques.* – Des forfaits sectoriels ou globaux assurent un grand choix de formules pour les skieurs. Le prix d'un forfait à Val-Thorens seulement – tél. : (79) 00-01-06 – est, pour un jour, de 91 F (six jours : 478 F). Le forfait pour la vallée des Bellevilles – tél. : (79) 00-62-75 – est, pour un jour, de 107 F (six jours : 567 F). Forfait Trois-Vallées, un jour : 114 F (six jours : 618 F).

● *Stages.* – Aux Menuires, l'Ecole de ski français organise des stages de compétition durant les vacances scolaires. La formule est la suivante : six jours d'entraînement à la compétition, correction par vidéo, tests chronométrés, enseignement technique. Prix : 800 F. Renseignements : (79) 00-61-43. Stage ski-espace : six jours de hors-piste et de descente sauvage à travers les vallées de la Tarentaise et de la Maurienne. Encadrement par des moniteurs-guides de haute montagne. Prix 800 F. Renseignements : (79) 00-61-43. Stage Bouquetin : encadrement pendant six jours pour la découverte en toute sécurité des Trois-Vallées. Prix : 600 F.

A Val-Thorens (2300 mètres d'altitude) : la station dispose d'un complexe sportif remarquable comprenant, notamment, six courts de tennis couverts, une piscine ainsi que des salles de squash et de musculation. Géré par Pierre Barthès, ce centre organise de nombreux stages de tennis ou de ski-tennis pour tous niveaux. Stage intensif : cinq jours et demi, quatre heures par jour. Accès à toutes les installations du complexe sportif. Prix : 1800 F. Stage mi-temps : deux heures par jour. Prix : 1000 F. Stage ski-tennis. Prix : 1600 F. Renseignements : (79) 00-00-76.

● *Original.* – Aux Menuires : Balade en raquettes avec un accompagnateur dans les vieux villages et hameaux de la vallée des Bellevilles. Soirée raclette ou fondue savoyarde dans les restaurants d'altitude, suivie d'une descente à ski en pleine nuit muni d'une lampe frontale. Le Club Méditerranée a ouvert aux Menuires, en décembre 1983, son premier village dans les Trois-Vallées. Le bâtiment, qui s'élève juste au-dessus de la station, a beaucoup plus l'aspect d'un vaisseau des neiges que d'une maison savoyarde. Le « village » des Menuires, qui peut accueillir cinq cents personnes, est équipé d'un atelier d'informatique, chapeauté par une équipe de « GO » informaticiens.

Program



films de la semaine.

Programmes de fêtes

Le Noël télévisuel est comme à l'habitude : copieux et varié.

TF 1, tous publics, chaîne dite populaire, opte pour la sérénité dans les foyers. Antenne 2 sourit aux enfants et s'évade en Louisiane, une série en six épisodes diffusée sur une semaine. FR 3 continue d'aller au cinéma brillamment, lance treize fictions régionales et tient chaque après-midi les bambins en place.

TF1... cocomicociné comico...

PAS de disputes familiales autour du petit écran pendant les fêtes. C'est un programme tous publics – ou presque – qu'offre la chaîne. Cinéma, variétés, divertissements, fictions, ont été habilement choisis pour que règne la sérénité dans les foyers. Ce ne sont pas les onze jours (du 24 décembre au 3 janvier) du « Cocomicocinécomico » de Stéphane Collaro qui le démentiront.

Aux jeunes vacanciers, « La semaine enchantée de Chantal Goya », servie en apéritif du 24 au 28 décembre et suivie de quatre heures d'émissions bien à eux, chaque après-midi. « Destination Noël », de Catherine Malaval, en est le morceau de choix que l'on dégustera pendant onze jours. Un véritable show quotidien dans un cadre de BD-jungle (deux Rouletabille y évolueront sur des chemins semés d'embûches), assaisonné d'une vingtaine de dessins animés à découvrir ou à revoir, de feuilletons, humoristique : *Ricky ou la belle vie*, ou musical : *la Fusée de Noé*. Sans oublier le spécial *Noël au cœur* de « Temps libres » du 21 décembre, où seront invités deux mille enfants du quart-monde.

Pour les aînés, que les amateurs de saine gaieté jettent un œil (le 21 décembre) sur le premier épisode de l'*Histoire du rire* proposée par Daniel Costelle. Six autres suivront. Côté cinéma, TF 1 offre trois films prestigieux, inédits à la télévision : *West Side Story* (23 décembre), *le Pont de la rivière Kwaï* (30 décembre) et la version cinéma du film-fresque de Claude Lelouch, *les Uns et les Autres* (27 décembre). Un autre monument du septième art à apprécier pendant la nuit de la Saint-Sylvestre : *Chantons sous la pluie*, célèbre comédie musicale de Gene Kelly et Stanley Donen.

Côté fiction, à noter : *Christmas Carol*, avec Michel Bouquet, d'après un conte de Dickens (25 décembre), et *le Voyage des innocents*, histoire du tour d'Europe souriant de Mark Twain (23 décembre).

Enfin, un « Spécial Bonne année » animé par Patrick Sabatier : des variétés, encore des variétés, truffées d'astrologie. Drôle de mélange ou mélange drôle : une soixantaine d'artistes face à quatre astrologues. Et, pour commencer 1985 dans une atmosphère d'Europe centrale, il faut écouter le traditionnel concert du Nouvel An de Vienne retransmis en direct, le 1er janvier, à 12 h 30. L'heure est honnête, même pour les réveillonneurs.

A. Rd.

A2... Louisiane et tango...

NOSTALGIE, quand tu nous tiens... Le cœur d'Antenne 2 bat pour *Louisiane*, la création en six épisodes inspirée du best-seller de notre confrère Maurice Denuzière, réalisée par Philippe de Broca et diffusée tous les jours (du 24 au 30 décembre). Noël aux antipodes du XIXe siècle, ou quelques décennies plus tôt, avec *Jacques le Fataliste* du divin Diderot, mis en scène par Claude Santelli. Plus proche de nous, dans les campagnes françaises, Maurice Failevic nous offre un conte moral, *l'Héritage*, avec Fernand Ledoux, tandis que Daniel Goldenberg célèbre la douceur de *l'Age vermeil*, avec Danielle Darrieux et Jean-Pierre Aumont. A ces quatre créations s'ajoutent quelques films grand public : *Diva* de Jean-Jacques Beneix (le 25), le film fétiche des années 80, l'inévitable hommage à Chaplin (*le Cirque*, le 25), suivi d'autres : à Pierre Dac (*Signé Furax*, le 27), à Louis de Funès, monté par André Halimi, ou encore à Jean Marais (le 23). Pour finir, un superbe western, la *Prisonnière du désert* de John Ford, avec John Wayne.

Côté distractions variées, l'émission « Les enfants du rock » célèbre sagement, en deux soirées consécutives, les Beatles (les 28 et 29) et s'encanaille avec Bernard Lavilliers (le 22). Variétés assez peu originales : un spécial « Champs-Élysées » le 31 décembre, avec Nana Mouskouri et Enrico Macias, une Sheila en clip tapageur le 19 (signé INA), et enfin, plaisir du frisson argentin, en compagnie de Milva et Astor Piazzola : un régal kitsch... Au carrefour encombré des variétés et des sports, les téléspectateurs n'éviteront pas les pompeux « Trophées de fin d'année » (le 1er janvier), et les prestigieuses galipettes de « Gym-tonic au Crazy Horse » ainsi que le spectacle sulfureux de l'Alcazar de Paris (les 30 décembre et 1er janvier).

Musique belle, jouée ou dansée : *la Veuve joyeuse*, rafraîchie par Jérôme Savary, et *les Quatre Saisons* de Vivaldi, en ballet signé Roland Petit.

Les enfants seront une nouvelle fois scandaleusement gâtés : cocktail de dessins animés (Walt Disney, *Flash Gordon*) et de créations et de créatures (Dorothée) merveilleuses : *Pour l'amour de Benji*, le Laurence Olivier du monde canin, *Peau d'âne* avec Catherine Deneuve, ou encore *Allons enfants de la télé*, qui permettra à nos jeunes cervelles de juger leur distraction préférée en toute liberté.

M. G.

ANTENNE 2

Margot Kidder : au cœur de « Louisiane ».

FR3... cinoche à gogo

C'EST dans le domaine du cinéma que la troisième chaîne a encore frappé. FR 3 remporte la palme dans ce domaine : elle a élaboré un programme cohérent et excitant, dosant films rares et films plus connus, treize films en tout, presque un par jour, et un nombre assez impressionnant de stars. On verra *Tout feu, tout flamme* (le 17), une comédie avec Yves Montand et Isabelle Adjani ; un « Spécial Errol Flynn » (le 18) avec deux films consacrés au comédien hollywoodien, puis *Barrabas* (le 20) avec trois monstres, Anthony Quinn, Silvana Mangano et Vittorio Gassman ; mais surtout un Marx Brothers jamais vu sur le petit écran, *Un jour aux courses* (le 19), et un film presque inconnu de Greta Garbo, *Anna Christie*, que la chaîne a le bon goût de montrer en version allemande (le 23). Citons encore *Moby Dick* et *les Enfants du paradis* (en version intégrale), *le Magicien d'Oz*, *Mort à Venise* de Luchino Visconti et... *le Chien andalou* de Luis Bunuel.

Divertissements attendus et habituels : excepté *le Dernier Tango à Paris*, qui témoigne d'un relatif esprit de recherche (A 2 a eu la même idée !), et « La France poker de reine », où l'on retrouvera notre Léon Zitrone lui-même dans une fantaisie consacrée au mythe de la royauté (est-ce de l'humour au deuxième degré ?), Julien Clerc, Dalida, Sylvie Vartan. Et, ici et là, des petites choses, des petits billets de trois minutes surréalistes ou fantaisistes comme « Fats Blues » ou « les Confidences d'un dinosaure ». Côté fiction, on annonce *le Tueur triste*, avec la grande Edwige Feuillère, *le Cœur dans les nuages*, avec Ronny Coutteure, *Gaspard de la Meije*, une épopée sur les premiers fous de la montagne (le film a déjà remporté plusieurs prix). Initiative intéressante, on verra treize fictions, résultat du concours organisé par FR 3 avec le ministère de la culture, treize premières œuvres réalisées par de jeunes auteurs, des mini-fictions à découvrir en fin de soirée.

Enfin, comme chaque année, les enfants pourront écarquiller les yeux (et nous laisser tranquilles) tous les jours du 21 décembre au 2 janvier. De 14 heures à 17 heures (un peu plus le samedi et le dimanche), ils regarderont leurs émissions habituelles, les abominables bêtes adorables, les *Fraggle Rock*, dans de nouvelles aventures, des dramatiques venues de tous les coins d'Europe et diffusées en langue originale. *La journée de Noël et le Jour de l'an leur seront consacrés*, avec *le Magicien d'Oz* et *l'Oiseau bleu*. On a le droit, nous aussi, de regarder.

C. H.



Le compte n'est pas bon

Quel beau regard studieux, mouillé de timidité ! Ce séduisant jeune homme sera mangé tout cru, se dit-on. C'est vrai. Impossible de s'en sortir. Coincé ! La banque dans laquelle Marc Detienne travaille – le plus consciencieusement du monde – et son directeur si peu recommandable veulent sa peau. Que lui reproche-t-on ? En fait, rien. Des langues malintentionnées le couvrent d'im*mondes calomnies. Pour chuchoter* hypocritement de sales histoires et décapiter un aussi *brillant jeune homme. Tous comptes faits*, de Michel Wyn, inspiré d'un roman de Georges Conchon, ne mettra pas le nez dehors. C'est un téléfilm d'« intérieur », dont les enjeux dramatiques sont proches du huis-clos théâtral. La question centrale : faut-il liquider un PDG crapuleux et mettre en péril la société, ou sacrifier un honnête employé ? Mettre la réputation de la banque en jeu, en face de celle d'un homme ?

Sujet ambitieux ! Les acteurs sont individuellement bons, crédibles – Jean-François Garreaud (Marc Detienne) surtout –, la mise en scène parfois astucieuse. Malheureusement, Michel Wyn n'a pas trouvé le tempo adéquat, hésitant entre la satire expressionniste et le doux réalisme. Sans trouver la juste mesure. Ce qui fait qu'avec *Tous comptes faits* l'on n'a pas son compte.

MARC GIANNÉSINI.

● **Tous comptes faits**, TF 1, samedi 8 décembre, 20 h 40 (90 minutes).

Les « noirs » et les blonds

Naturalisme tragique, lyrisme, brutalité, tendresse. *Le Rapt*, film sur la paysannerie d'une grande authenticité, ne peut laisser indifférent. Tout est pesé, lent. Chaque image compte, comme chaque geste *compte dans la vie de ces paysans* des montagnes suisses. Force implacable, cruelle, de la nature ; force latente, entrecoupée de haine, de ces hommes et de ces femmes qui se regroupent pour faire face à ce qu'ils croient être des maléfices venus d'ailleurs, de l'autre côté de la vallée... Mais aussi naissance balbutiante d'un amour à travers la reconnaissance, l'acceptation de la différence.

Pierre Koralnik, réalisateur de ce téléfilm, et Jacques Probst, coauteur avec lui du scénario, ont tenu une gageure en reflétant aussi fidèlement l'esprit du roman de Charles-Ferdinand Ramuz, *la Séparation des races*. On y retrouve toute l'inspiration tantôt moraliste, tantôt visionnaire, tantôt expressionniste, que cet écrivain suisse, de langue française, profondément lié à son terroir vaudois, a toujours voulu imprimer à ses œuvres.

Il ne servirait à rien de résumer l'intrigue. *Une phrase prononcée au détour des premières images suffit à en dévoiler la trame : « Il y a ceux qui sont pauvres et noirs, et il y a ceux qui, de l'autre côté du col, sont blonds et riches. Ils croient en un autre Dieu. Ils ne parlent pas la même langue. Ils sont d'une autre espèce. »* Firmin (Pierre Clémenti) appartient aux *« noirs »*. Il rêve de Frieda, *« la blonde, la rose »* (Danièle Silverio). Il l'enlève. La garde prisonnière, comme on le ferait d'un trésor rare. Il est francophone. Elle parle l'allemand...

ANITA RIND.

● **Le Rapt**, A 2, mercredi 12 décembre, 20 h 35 (100 mn).

Images congelées

Un bruit court, les images seraient une représentation de la réalité. Cette dernière n'est pas toujours bonne à voir – dit-on, – et leur reproduction filmique encore moins. On coupe. Censure, décrète une commission qui s'appuie sur la loi. Pour de *multiples raisons*, d'ordre politique, au nom des bonnes mœurs, une séquence d'une œuvre, *et parfois même l'intégralité de l'œuvre*, est mise au placard. Quelques grands noms du cinéma – de Vigo à Godard, en passant par Renoir, Bunuel, Resnais – ont été victimes de ce procédé. La censure cinématographique est-elle encore en pratique en France ? Si l'on en croit M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, la censure a disparu. Côté réalisateurs, les sons de cloche semblent plus mesurés. On invoque l'insidieuse censure économique, celle qui empêcherait un film de voir le jour – ce qui serait en quelque sorte un moyen radical d'éviter le coup de ciseaux.

Extraits de films... Interviews des différents représentants des milieux du cinéma – de M. Toscan du Plantier, directeur général de Gaumont, de réalisateurs de télévision et du septième art. « Sauve qui peut les images » est une enquête sérieuse sur le droit de créer.

M. G.

● **Sauve qui peut les images**, TF1, mercredi 12 décembre, 21 h 25 (70 mn).

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 9 DÉCEMBRE

La Bataille des Ardennes ■

Film américain de Ken Annakin (1965), avec H. Fonda, R. Shaw.
TF1, 20 h 35 (165 mn).

En décembre 1944, dans les Ardennes belges, les Américains, qui croient la guerre gagnée, sont surpris par une ultime offensive allemande. Faits authentiques reconstitués d'une façon claire et précise (sabotages par infiltration dans les lignes américaines, avance des tanks, investissement de Bastogne). Des acteurs célèbres incarnent, d'un côté et de l'autre, des personnages typiques de cette page d'histoire militaire.

Satan met a Lady ■

Film américain de William Dieterle (1936), avec B. Davis, W. William (v.o. sous-titrée. N.).
FR3, 22 h 30 (70 mn).

Si l'on connaît bien le Faucon maltais, *grand film noir de John Huston, avec Bogart et Mary Astor, cette version du roman de Dashiell Hammett (la deuxième, il y en avait déjà une réalisée par Roy del Ryth en 1931 !) est à découvrir. Warren William, détective privé excentrique, rencontre Bette Davis, jeune et blonde, dans un train allant à San Francisco. Après, cela se complique. La mise en scène, habile, de Dieterle, n'a rien à voir avec celle de Huston. On vous laisse la surprise.*

LUNDI 10 DÉCEMBRE

Domicile conjugal ■■

Film français de François Truffaut (1970), avec J.-P. Léaud, C. Jade.
TF1, 20 h 35 (95 mn).

Antoine Doinel, marié et père d'un petit garçon, se conduit toujours en adolescent jouant avec la vie. Il y a des gags dont certains rendent hommage à Tati (Monsieur Hulot apparaît sur un quai de métro), des situations farfelues, mais aussi une grande finesse psychologique pour dire la difficulté d'être adulte, les blessures de l'amour et la fêlure d'un couple. Léaud-Doinel se laisse aller à ses faiblesses, pirouette dans les compromis, face à Claude Jade, jeune femme qui, elle, a bien les pieds sur terre. Truffaut avait l'art d'exprimer des choses graves par la fantaisie et les dérapages de la réalité. Il nous manque.

Piège au grisbi ■

Film américain de Burt Kennedy (1965), avec G. Ford, E. Sommer. (N).
FR3, 20 h 35 (90 mn).

Un inspecteur le la brigade criminelle de San Francisco, en difficultés financières, cède à la corruption, au cours d'une enquête. Atmosphère tendue, violente, résurgence du film noir des années 40-50. Scène nostalgique où Glenn Ford rencontre son ancienne partenaire de Gilda : *Rita Hayworth vieillie.*

MARDI 11 DÉCEMBRE

François Ier ■

Film français de Christian-Jaque (1937), avec Fernandel, M. Goya (N.).
A2, 20 h 40 (90 mn).

D'un théâtre ringard de la foire du Trône, Fernandel est transporté, sous hypnose, à la cour de François Ier, où il prédit l'avenir avec un Petit Larousse. Cette comédie, rondement menée, cultive l'anachronisme à la manière des opérettes d'Offenbach. Son succès populaire dure encore.

Bandolero ■

Film américain d'Andrew McLaglen (1968), avec J. Stewart, D. Martin.
FR3, 20 h 35 (105 mn).

Texas 1867. Un bandit, condamné à mort, échappe à la potence grâce à son frère. Début d'un western mouvementé dont les personnages, bons et mauvais, sont marqués par les séquelles de la guerre de Sécession. Primauté aux scènes d'action, dont l'attaque foudroyante des « bandoleros » mexicains.

JEUDI 13 DÉCEMBRE

Chroniques martiennes

Film américain de Michael Anderson (1979), avec R. Hudson, G. Hunnicut.
A2, 14 h 50 (110 mn).

Version réduite pour le cinéma d'une série de télévision en trois épisodes, diffusée sur Antenne 2 en 1982. Colonisation de la planète Mars par les Américains, menacés d'une guerre atomique, aux environs de l'an 2000. L'admirable fable d'anticipation de Ray Bradbury, déjà malmenée dans la série, est, ici, décousue et pleine de trous. Un massacre.

VENDREDI 14 DÉCEMBRE

Les Sept Samouraïs ■■

Film japonais d'Akira Kurosawa (1953), avec T. Shimura, T. Mifune (v.o. sous-titrée. N).
Deuxième partie
A2, 23 h (90 mn).

Escarmouches entre les bandits et les samouraïs, puis attaque du village. Ici, la chronique se fait épopée, les assauts successifs donnent lieu à des scènes spectaculaires dont la violence n'est pas gratuite. Les villageois, qui ont pris conscience de la valeur et de l'honneur des samouraïs, défendent leur liberté et leur dignité. La mise en scène, admirable dans le tohu-bohu des batailles (la dernière, sous la pluie, devient extraordinairement symbolique), ne perd jamais de vue l'aspect moral et humain des guerriers professionnels se sacrifiant pour que les paysans retrouvent une existence paisible.



« SLAM » swingue

Ça s'appelle « Surtout l'après-midi », mais pour les initiés, « SLAM ». « SLAM », un nom évident, qui chatouille les oreilles, roule et coule sur la langue. Mais ne nous fions pas à ces douces sonorités : SLAM est *« un travail de fou »,* affirme son créateur et producteur Antoine de Caunes. Oui, affirme-t-il, non sans une certaine fierté, *« c'est la première émission quotidienne de rock, en direct, en Europe ».* Quelle expérience excitante ! Tous les jours, ce jeune homme formé à l'école Pierre Lescure, directeur des programmes de Canal Plus, ancien collaborateur de l'illustre institution médiatique « Les enfants du rock », a sa tranche horaire. Carte blanche, lui a-t-on chuchoté. La passion du direct sur le plateau pour une émission conçue comme un magazine pour le public branché. Les exigences de SLAM ? Suivre toute une forme de culture contemporaine anglo-saxonne, américaine et, partiellement, française : la musique rock *(hard* ou *soft),* soul, blue, afro ; le cinéma de science-fiction, ou fantastique, ou américain, la bande dessinée. SLAM, par définition, est ouvert à tout ce qui remue (l'*underground*). Peu de clips vidéo, des séquences d'archives, des extraits de spectacles, grâce à des abonnements avec des chaînes anglaises (Channel Four) et américaines, de petits reportages filmés. Pour l'instant, SLAM est tourné grâce aux moyens techniques de la société VTF. Bientôt, cette émission aura son propre studio dans les locaux de Canal Plus. SLAM coûte cher : 120 000 F par jour, mais SLAM swingue.

M. G.

Flash d'information chaque jour, du lundi au samedi, à 13 h, 17 h 55 et 20 h, le dimanche à 11 h, 13 h, 17 h 55 et 20 h 25, le soir après les films. Les programmes en gras sont décodés

SAMEDI 8 DÉCEMBRE

7.25 Les ballets Trockadero de Monte-Carlo 8.15 Batman (et à 6.15) 8.45 Gym à gym 9. *Paradis pour tous,* film d'A. Jessua (fantastique) 10.55 *Que le spectacle commence,* film de Bob Fosse (comédie) 13.5 Jeu 13.30 les Minipouss 13.50 Benji 14.20 A propos de Nemo 19.15 Hill street blues 16.5 Football américain 17.30 Coca-Cola rock concert : les Who (et à 4.15) 18.15 Touareg à Tchin Tabaraden 19.15 Spécial Tous en scène 20.30 Un Anglais à l'étranger 21.20 Raffaella Carra 22.10 Le radeau d'Olivier 23. *Cauchemars à Daytona Beach,* film de R. Scavolini (horreur) 0.40 *la Ballade de Narayama,* film de Sh. Imamura (drame) 2.50 *Fanny Hill,* film de S. Chesley et J. O'Hara (érotique) 4.55 *la Chambre des tortures,* film de R. Corman (horreur).

DIMANCHE 9 DÉCEMBRE

7. Spécial Tous en scène 7.40 Chine, l'enfant unique 8.40 Sherlock Holmes 9. Paul et les Dizygotes 9.25 Mister T. 9.50 Les 4 filles du Dr March 10.10 Benji 10.45 Gym à gym 11. *le Grand Frère,* film de F. Girod (policier) 13.30 Max Romana 14. L'Australienne 14.50 Soap 15.15 Batman 15.50 Sur la piste du bison blanc 16.45 Jean Carmet ou le piéton décapotable 17.45 Top 50 **19.15 Club de la presse : Simone Veil** 20.30 *A nos amours,* film de M. Pialat (drame) 22.10 *Que les gros salaires lèvent le doigt,* film de D. Granier-Deferre (comédie) 23.45 *Et la terreur commence,* film de E. Matalon (suspense) 1.15 Les ballets Trockadéro de Monte-Carlo 2.5 Touaregs à Tchin Tabaraden.

LUNDI 10 DÉCEMBRE

7. 7/9 M. Denisot 9. *Que les gros salaires lèvent le doigt,* film de D. Granier-Deferre (comédie) 12.20 Batman 13.5 Jeu 13.30 Isaura (et à 18.40) 14.5 Raffaela Carra 14.55 Un Anglais à l'étranger 15.45 Touaregs à Tchin Tabaraden 16.40 Hill street blues 17.25 Les Minipouss 18. Surtout l'après-midi **19.15 Tous en scène 20.5 Top 50** 20.30 *Next stop, Greenwich Village,* film de P. Mazursky (drame) 22.20 Sport 23.20 Football américain 1.25 *Cauchemars à Daytona beach,* film de R. Scavolini (horreur).

MARDI 11 DÉCEMBRE

7. 7/9 M. Denisot 9. L'Australienne 9.50 Jean Carmet ou le piéton décapotable 10.40 Next stop, Greenwich Village, de P. Mazursky (drame) 12.25 Paul et les dizygotes 13.5 Jeu 13.30 Isaura (et à 18.35) 14.5 *le Refrain de mon cœur,* film de W. Lang (comédie musicale) 16. *Et la terreur commence,* film de E. Matalon (suspense) 17.30 Max Romana 18. Surout l'après-midi **19.15 Tous en scène 20.5 Top 50** 20.30 *Le père Noël est une ordure,* film de J.-M. Poiré (comédie) 22. *le Malin,* film de J. Huston (fantastique) 23.50 Tous en scène 0.35 *la Chambre des tortures,* film de R. Corman (horreur) 1.50 Portrait de John Huston.

MERCREDI 12 DÉCEMBRE

7. 7/9 M. Denisot 9. Les Minipouss 9.20 Benji 9.45 Gil et Jo 10.20 Sur la piste du bison blanc (et à 1.40) 11.10 Raffaela Carra 12. Un Anglais à l'étranger 13.5 Jeu 13.30 Isaura (et à 18.30) 14.5 Max Romana 14.25 Sherlock Holmes 14.50 Paul et les dizygotes 15.15 Mister T 15.35 Les 4 filles du Dr March 16. L'Australienne 17.10 Coca-Cola rock concert : les Who 18. Batman (et à 2.30) **19.15 Tous en scène 20.5 Top 50** 20.30 Hill street blues 21.15 Soap 22. *Et la terreur commence,* film de E. Matalon (suspense) 23. Tous en scène 0.15 *Fanny Hill,* film de S. Chesley et J. O'Hara (érotique).

JEUDI 13 DÉCEMBRE

7. 7/9 M. Denisot 9. *Le père Noël est une ordure,* film de J. M. Poiré (comédie) 10.30 *Le refrain de mon cœur,* film de W. Lang (comédie musicale) 12.30 Benji 13.30 Isaura (et à 18.35) 14.5 *le Malin,* film de J. Huston (fantastique) 15.45 *Que le spectacle commence,* film de B. Fosse (comédie) 18. Surtout l'après-midi **19.15 Tous en scène 20.5 Top 50** 20.30 Jackie Chan 22.5 *A nos amours,* film de M. Pialat (drame) 23.40 Tous en scène 0.25 *Next stop, Greenwich village,* film de P. Mazursky (comédie) 2.10 Coca-Cola rock concert : les Who.

VENDREDI 14 DÉCEMBRE

7 7/9 M. Denisot 9. *le Malin,* de J. Huston (fantastique) 10.40 Touaregs à Tchin Tabaraden 11.30 Hill street blues 12.20 Soap 13.5 Jeu 13.30 Isaura (et à 18.30) 14.5 *le Grand Frère,* film de F. Girod (policier) 16.5 *la Chambre des tortures,* film de R. Corman (horreur) 17.25 Mister T 18. Surtout l'après-midi **19.15 Tous en scène 20.5 Top 50** 20.25 Championnat de France de football. 22.20 *Autopsie d'un meurtre,* film de O. Preminger (suspense) 1. Tous en scène 1.45 *Fanny Hill,* film de S. Chesley et J. O'Hara (érotique) 3.10 *Cauchemars à Daytona Beach,* film de R. Scavolini (horreur) 4.45 Batman 5.10 *A nos amours,* film de M. Pialat (drame).

Samedi 8 décembre — Dimanche 9 décembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Samedi 8 décembre

- **8.30** **Journal.**
- **9.00** **Téléforme** (et à 10 h 15).
- **9.20** **Reprise : Concert.** *« L'Oiseau de feu », de I. Stravinski.*
- **10.35** **Sept jours en Bourse.**
- **10.50** **Aventures inattendues.**
- **11.15** **Un métier pour demain :** Physicien.
- **11.30** **Pic et Poke et Colegram.** Magazine de l'informatique.
- **12.00** **Bonjour, bon appétit :** Cacao ro-coco et soufflé au chocolat.
- **12.25** **Amuse-gueule.**
- **13.00** **Journal.**
- **13.35** **La Séquence du spectateur.**
- **14.05** **Dessin animé : Capitaine Caverne.**
- **14.20** **Série : Pour l'amour du risque.**
- **15.15** **Dessin animé : Le voyage de Nils Holgersson.**
- **15.50** **Temps X.**
- **16.35** **Casaques et bottes de cuir.** Magazine du cheval.
- **17.05** **Série : la Cloche tibétaine.**
- **18.05** **Trente millions d'amis.** *Les cosaques de La Ciotat ; Gros plan : Airedale terrier.*
- **18.35** **Auto-Moto.**
- **19.05** **D'accord pas d'accord (INC).**
- **19.15** **Emissions régionales.**
- **19.40** **Cocoricocoboy.**
- **20.00** **Journal.**
- **20.35** **Tirage du Loto.**
- **20.40** **Téléfilm : Tous comptes faits.** De Michel Wyn, avec J.-F. Garreaud, J. Dacqmine, J. Desailly. *(Lire notre article.)*
- **22.20** **Droit de réponse : les BOF (le commerce).** Emission de Michel Polac. Avec J.-M. Bockel, secrétaire d'Etat auprès du ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme ; M.-E. Leclerc, PDG ; J.-J. Fougerat, directeur de Mammouth ; R. Lanusse-Croussé, président du Syndicat national des maisons d'alimentation à succursales.
- **0.05** **Journal.**
- **0.20** **Ouvert la nuit.** Alfred Hitchcock présente... « l'Heure du thé ». Extérieur nuit : *Les frustrés de la nuit ; Le rêve de devenir danseuse-étoile ; Portrait d'un fringant tombeur de dames.*

Dimanche 9 décembre

- **8.30** **Journal.**
- **9.00** **Emission islamique.**
- **9.15** **A Bible ouverte.**
- **9.30** **Source de vie.**
- **10.00** **Présence protestante.**
- **10.30** **Le jour du Seigneur.**
- **11.00** **Messe à Saint-Pierre de Neuilly.**
- **12.00** **Midi presse.** Emission de Pierre-Luc Séguillon. *Invité : M. Edmond Maire.*
- **12.30** **Télé-foot.**
- **13.00** **Journal.**
- **13.25** **Série : Starsky et Hutch.**
- **14.20** **Sports-dimanche.** *Tennis : open d'Australie (finale).*
- **16.30** **Variétés : La belle vie.** De Sacha Distel. Avec : Yves Duteil...
- **17.30** **Les animaux du monde.** La saga de l'ours blanc.
- **18.10** **Série : Alambic et Torpédo.**
- **19.00** **Magazine : 7 sur 7.** Présenté cette semaine par Jean Lanzi. Avec l'acteur humoriste Peter Ustinov.
- **20.00** **Journal.**
- **20.35** **Cinéma : la Bataille des Ardennes.** Film de Ken Annakin.
- **23.20** **Sports dimanche soir.** *L'actualité du week-end.*
- **23.50** **Journal.**
- **0.10** **C'est à lire.**
- **0.15** **Clignotant.**

ANTENNE 2

Samedi 8 décembre

- **10.00** **Journal des sourds et des malentendants.**
- **10.20** **Vidéomaton.**
- **10.35** **Platine 45.** *Jermaine Jackson, Pia Zadora, Quai des brumes, Lizzy Mercier Descloux, Barry Gibb.*
- **11.05** **Les carnets de l'aventure.** *Sylvia Earle : Apocalypse Snow.*
- **12.00** **A nous deux.**
- **12.45** **Journal.**
- **13.30** **Série : L'homme qui tombe à pic.**
- **14.15** **Numéro 10.** Magazine du football présenté par Michel Platini.
- **14.55** **Les jeux du stade.** *Ski : Critérium de la première neige ; rugby : Ecosse-Australie ; ski de fond : coupe du monde.*
- **17.00** **Terre des bêtes.** *Les voleurs de chevaux.*
- **17.30** **Récré A 2.** *Johan et Pirlouit ; Téléchat.*
- **17.55** **Le magazine.** Magazine d'information de la rédaction.
- **18.50** **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- **19.10** **D'accord pas d'accord (INC).**
- **19.15** **Emissions régionales.**
- **19.40** **Le théâtre de Bouvard.**
- **20.00** **Journal.**
- **20.30** **Football : France-Allemagne de l'Est.** En direct du Parc des Princes.
- **22.10** **Magazine : Les enfants du rock.** De P. Blanc-Francard. *Jean-Jacques Goldman, clichés avec retouches ; « Rock-line », avec U2, XTC, Heaven 17, Bronski Beat, OMD, Sade...*
- **23.20** **Journal.**
- **23.35** **Bonsoir les clips.**

Dimanche 9 décembre

- **9.35** **Journal et météo.**
- **9.40** **Récré A2.**
- **10.10** **Les chevaux du tiercé.**
- **10.40** **Gym tonic.**
- **11.15** **Dimanche Martin.** Entrez les artistes.
- **12.45** **Journal.**
- **13.20** **Dimanche Martin (suite).** Si j'ai bonne mémoire ; 14.30, Série : Loterie ; 15.15, L'école des fans ; 16.00, Dessin animé ; 16.15, Thé dansant.
- **17.00** **Série : l'Homme de la nuit.** D'après G. Leroux, réal. J. Buñuel. *Premier épisode d'une histoire de vengeance.*
- **18.00** **Stade 2** (et à 20 h 20).
- **19.00** **Série : Dans la tourmente.**
- **20.00** **Journal.**
- **20.45** **Jeu : Le grand raid.** De J. Antoine. Le Cap - Terre de Feu. Premier numéro de la nouvelle émission d'aventure qui remplace dorénavant « La chasse aux trésors ». L'idée centrale : cinq équipes de deux personnes (représentant cinq télévisions francophones) partent autour du monde, et rapportent à chaque étape un reportage qui sera ensuite noté par les membres d'un jury composé de dix personnes. *(Le Monde* du 1er décembre).
- **21.45** **Sports : Super cross moto, à Bercy.**
- **22.35** **Concert magazine** (en liaison avec France-Musique). *L'Orchestre national de France, dir. V. Neumann, interprète la « Symphonie nº 1, Titan » de Mahler.*
- **23.05** **Journal.**
- **23.20** **Bonsoir les clips.**

FRANCE RÉGIONS 3

Samedi 8 décembre

- **12.30** **Les pieds sur terre.**
- **13.15** **Repères.** Emission du ministère du travail avec l'ANACT, l'INRS et le CNAM.
- **13.30** **Action :** Le magazine du bien-vivre.
- **14.00** **Entrée libre.** Emission du CNDP.
- **16.15** **Liberté 3.** Magazine des associations.
- **17.30** **Emissions régionales.**
- **19.55** **Dessin animé : les Wombles.**
- **20.05** **Les jeux.**
- **20.35** **Au nom de l'amour.** *Démarche exceptionnelle cette semaine : Pierre Bellemare traitera de la disparition des deux auto-stoppeuses belges disparues en France il y a quelques mois ; on débouchera sur le problème des disparus.*
- **21.30** **D'amour et de Kriss.** Emission de Kriss et Inoxydable.
- **21.45** **Journal.**
- **22.10** **Feuilleton : Dynastie.** *Blake et Jeff tentent désespérément de joindre Neal McVane pour obtenir un prêt du gouvernement. Drame familial.*
- **22.55** **La vie de château.** *Jean-Claude Brialy reçoit trois invités vedettes, selon l'actualité culturelle.*
- **23.25** **Musiclub.** *Trois mélodies de Schubert et de Brahms, interprétées par P. Schreier et R. Buchbinder au piano.*

Dimanche 9 décembre

- **10.00** **Mosaïque.** Emission de l'ADRI. *Les responsables d'entreprises de nationalité étrangère dont le dynamisme participe à la richesse économique française.*
- **12.00** **Demain l'Europe.**
- **13.00** **Quatre-vingt-quatre.** Emission du GMF.
- **14.40** **Objectif entreprise.** Emission de l'APIE.
- **15.00** **Musique pour un dimanche** (et à 17 h 55).
- **16.05** **Théâtre : Naïves hirondelles.** de Roland Dubillard, spectacle donné au Théâtre Dejazet à Paris avec F. Christophe, J.-P. Moulin, T. Fortineau... *Deux garçons, Bertrand et Fernand, semblent s'entendre parfaitement, jusqu'au jour où arrive une certaine Germaine, jeune orpheline. Jeux de mots, humour proche du théâtre de l'absurde.*
- **18.00** **Emissions pour la jeunesse.**
- **19.40** **RFO Hebdo.**
- **20.00** **Fraggle Rock.**
- **20.35** **Témoins : Philippe Soupault et le surréalisme.** Deuxième partie. *L'un des derniers survivants de l'époque magique du surréalisme évoque les figures littéraires qu'il a rencontrées : Claudel, Céline, Jouhandeau, Aragon. Philippe Soupault, âgé de quatre-vingt-cinq ans, coauteur des « Champs magnétiques » avec André Breton, a la mémoire tenace et coriace. L'histoire illustrée des écrivains du milieu du siècle.*
- **21.30** **Aspects du court métrage français.** *Le Rat noir d'Amérique,* de Jérôme Enrico ; *le Penseur du métropolitain,* de Pascal Fellous.
- **22.00** **Journal.**
- **22.30** **Cinéma de minuit : Satan met a Lady.** Film de William Dieterle.
- **23.55** **Prélude à la nuit.** Canzonetta, opus 19, *de G. Pierné, interprétée par Guy Dangoin, clarinette, et Jean Koerner, piano.*

PÉRIPHÉRIE

Samedi 8 décembre

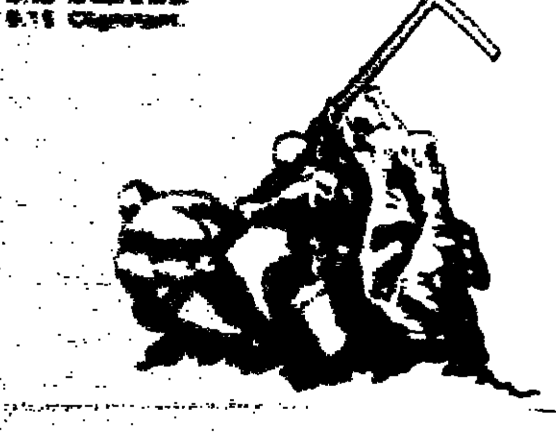
- **RTL** 20 h, A vous de choisir : *l'Odyssée du « Hindenbourg »,* film de R. Wise, ou *Hôtel Paradiso,* film de P. Glenville et J.-C. Carrier ; 22 h, Intrigues : Connaissez-vous Maronne ? 23 h, Variétés : Souvenirs, souvenirs ; 23 h 30, Ciné-club : *le Grand Jeu,* film de Jacques Feyder.
- **TMC** 20 h, Jeu : le Grand Raid ; 20 h 55, la photo-mystère ; 21 h, Série : les Six Femmes d'Henri VIII ; 22 h 40, Monte-Carlo magazine ; 22 h 55, Clip n'roll.
- **RTB,** 20 h, Série : Le jardin extraordinaire ; 20 h 35, Grand jeu de l'hiver ; 20 h 40, *La fiancée qui venait du froid,* film de Charles Nemes ; 22 h 10, Ciné-clips : le film comique.
- **TSR** 20 h 5, Magnum ; 21 h, Festival pop de la Rose d'or de Montreux ; 22 h 20, Sports ; 23 h 30, *Allons z'enfants,* film d'Yves Boisset.

Dimanche 9 décembre

- **RTL** 20 h, *l'Horloger de Saint-Paul,* film de Bertrand Tavernier ; 21 h 50, Soap ; 22 h 20, le Grand Jury RTL-*le Monde ;* 22 h 35, Autour d'un événement : l'Inde.
- **TMC** 20 h, Lou Grant ; 20 h 55, Dessin animé ; 21 h, *Cour martiale,* film de Kurt Meisel ; 22 h 40, Émission spéciale : Xe Festival international du cirque ; 22 h 55, Clip n'roll.
- **RTB** 20 h 15, Variétés : A qui le gant ? ; 21 h 40, 1944-1984 : la bataille des Ardennes.
- **TSR** 20 h, Jeu : le Grand Raid (Le Cap-Terre de feu) ; 20 h 55, Tickets de premières ; 21 h 50, Cadences : Bernard Demierre ; 22 h 15, Journal.

Dimanche
9 décembre

Cinéma : la Bataille des Ardennes



Jeu : Le grand raid.

Cinéma de minuit

Lundi
10 décembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.20 TF 1 Vision plus.
11.50 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : le jeune Fabre.
12.30 La bouteille à la mer.
Invitée de la semaine : Sylvie Vartan.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
La petite maison dans la prairie ; 14.45 Accroche-cœur ; 15.00 Reprise : Sept sur sept (diffusé le 9 décembre) ; 15.55 La maison de TF 1 ; 17.25 Aventures inattendues : « A voir absolument ».
17.55 Mini-journal pour les jeunes.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Série : Danse avec moi.
19.15 Emissions régionales.
19.35 Emissions d'expression directe.
Le Sénat, le budget de l'Etat.
20.00 Journal.
SOIRÉE TRUFFAUT
20.40 Cinéma : Domicile conjugal.
Film de François Truffaut.
22.20 Etoiles et toiles.
Emission de Frédéric Mitterrand et Martine Jouando.
Spécial Truffaut en hommage au cinéaste disparu le 21 octobre dernier. Des extraits de films, la participation de Jean-Pierre Léaud et Marie-France Pisier.
23.40 Journal.
0.00 C'est à lire.
0.05 Clignotant.

ANTENNE 2

12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie. *L'éloge du mensonge.*
14.50 Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
15.40 Reprise : Apostrophes.
Monuments de la République (diffusé le 7 décembre).
16.55 Divertissement : Thé dansant.
17.40 Récré A 2.
Johan et Pirlouit ; Latulu et Lireli ; Tchaou et Grodo... ; Pac Man ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Emmenez-moi au théâtre : la Dame de la mer.
De H. Ibsen, réal. P. Bronken. Avec L. Ullmann, F. Kvalem, O. Furoy...
Une pauvre jeune fille épouse un médecin, veuf avec deux filles. Sa passion « pathologique » pour la mer inquiète son mari. Ellida est sombre comme l'océan. Un étranger apporte un courrier d'Angleterre. Une marin la hante... le fantôme d'un navigateur...
22.40 Magazine : Plaisir du théâtre.
De P. Laville. Avec Delphine Seyrig.
Au sommaire : « Bérénice », à la Comédie-Française ; autour de « Gigi », de Colette ; « Kidnapping », au théâtre Montparnasse...
23.35 Journal.
23.50 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma : Piège au grisbi.
Film de Burt Kennedy (cycle « Le grand frisson »).
22.05 Journal.
22.30 Thalassa.
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
De l'autre côté de la dune, de Denys Piningre, sur la mytiliculture et l'ostréiculture en Normandie.
23.15 Les cinq minutes d'écologie mentale de Muse Dalbray.
Comédienne de quatre-vingt-un ans, Muse Dalbray a décidé de devenir redresseur de torts. Elle ne mâche pas ses mots, bataillant contre des comportements, des idées adoptées par ses concitoyens. Dommage que se mêlent parfois à ses propos des combats d'arrière-garde ou une mièvrerie agaçante.
23.25 Prélude à la nuit.
« Concerto pour harpe en si bémol majeur nº 6 » de Georg Friedrich Haendel, interprété par l'Orchestre de chambre de Radio-Télé-Luxembourg, avec Suzanne Mildonian, soliste, sous la direction de Louis de Froment.

PÉRIPHÉRIE

- RTL 20 h, Série : Dynastie ; 21 h, Télésuite : Célébrité ; 23 h 5, la Joie de lire ; 23 h 10, Portrait d'artiste : Roger Bissière, peintre.
- TMC 20 h, Série : la Chambre des dames ; 20 h 55, la photo-mystère ; 21 h, *les Demoiselles de Wilko*, film d'A. Wajda ; 23 h 5, Monte-Carlo magazine ; 23 h 20, Clipn'roll.
- RTB 20 h 30, Ecran témoin : *Scorpio*, film de Michael Winner.
- RTB-TÉLÉ 2 20 h, Le temps retrouvé ; 20 h 30, Théâtre wallon : *Mouscron in foufele ;* 22 h, Indépendants, à votre service : le financement des entreprises.
- TSR 20 h 15, Spécial cinéma ; 23 h, Journal ; 23 h 15, L'antenne est à vous.

Mardi
11 décembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.20 TF1 Vision plus.
11.50 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : le jeune Fabre.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
La petite maison dans la prairie ; 14.45, Ces chers disparus : Louis Jouvet ; 15.00 Reprise : Le deuxième sexe (diffusé le 4 décembre) ; 15.55 Les choses du mardi : Amérique latine : du précolombien aux arts d'aujourd'hui ; 17.20 Histoires naturelles.
17.55 Mini-journal pour les jeunes.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Série : Danse avec moi.
19.10 Tify, s'il te plaît, raconte-moi une puce.
Magazine de l'informatique.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 L'Odyssée sous-marine de l'équipe du commandant Cousteau. La baleine qui chante.
Au large des Bermudes, le commandant Cousteau et son équipe filment les baleines blanches, dont une mère et son petit, et évoquent la mystérieuse sympathie des hommes et des mammifères.
21.35 Ballet : la Belle au bois dormant.
En trois actes, d'après le conte de Ch. Perrault, musique de P.I. Tchaïkowski, spectacle du Royal Opera House de Covent Garden (Londres) avec M. Park, D. Wall, R. Jude...
23.35 Journal.
23.55 C'est à lire.
0.00 Clignotant.

ANTENNE 2

10.30 Antiope.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
L'esprit de sacrifice.
14.50 Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
15.40 Reprise : Le grand raid.
diffusé le 9 décembre.
16.45 Le journal d'un siècle, de L. Bériot.
Édition 1895 : les frères Lumière inventent le cinéma ; Röntgen découvre les rayons X.
17.45 Récré A2
Les devinettes d'Epinal ; les quat' z'amis ; Latulu et Lireli ; Terre des bêtes ; C'est chouette ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.40 Cinéma : François Ier.
Film de Christian-Jaque.
22.20 Mardi cinéma.
Avec Véronique Jannot, Agnès Soral, Richard Anconina et Thierry Lhermitte.
23.30 Journal.
23.45 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Cinéma : Bandolero.
Film de Andrew V. Mc Laglen.
22.20 Journal.
22.50 Les cinq minutes d'écologie mentale de Muse Dalbray.
22.55 Prélude à la nuit.
Les « Tableaux d'une exposition », de Moussorgski, interprétés par M. Rudy, piano.

PÉRIPHÉRIE

- RTL 20 h, Série : Chips ; 21 h, Télésuite : Célébrité ; 23 h 5, la Joie de lire.
- TMC 20 h, Grands cirques ; 20 h 55, la photo-mystère ; 21 h, *Des vacances en or*, film de Francis Rigaud ; 22 h 50, Monte-Carlo magazine ; 23 h 5, Clipn'roll.
- RTB 20 h 5, Feuilleton : Clémence Aletti ; 21 h 5, Vive la science ; 22 h 5, *Écritures ; 23 h 25, Shema Israël.*
- RTB-TÉLÉ 2 20 h, Le point de la médecine : le siècle des chirurgiens ; 21 h, *Seule dans la nuit*, film de Terence Young.
- TSR 20 h 10, Châteauvallon, téléfilm de P. Planchon et S. Friedman ; 21 h 15, Pintubi : vie et destin d'un peuple ; 22 h, Journal ; 22 h 25, Document : la légende inachevée ; *22 h 50, Hockey sur glace.*

Mercredi
12 décembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 TF 1 Vision plus.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Le jeune Fabre.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.40 Vitamine.
Les séquences habituelles, dessins animés, variétés...
16.25 Microludic. Magazine de l'informatique.
16.50 C'est super : *la natation synchronisée.*
17.10 Hip-hop, magazine des nouvelles danses avec Sidney.
17.25 Jack spot.
17.50 Journal.
18.00 Des jouets par milliers.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Série : Danse avec moi.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
19.53 Tirage du Tac-o-tac.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Série : Dallas.
J. R. continue son enquête sur le passé de Clayton.
21.25 Documentaire : Sauve qui peut les images.
Emission de P. Le Gall.
(Lire notre article).
22.35 Branchés-musique : 22 v'la le rock.
23.20 Journal.
23.40 C'est à lire.
23.45 Tify s'il te plaît, raconte-moi une puce.
0.10 Clignotant.

ANTENNE 2

10.30 Antiope.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Dessins animés : Wattoo-Wattoo ; X'Or.
14.15 Récré A 2.
Johan et Pirlouit ; Les quat'z'amis ; Pac Man ; Latulu et Lireli ; Maraboud'ficelle ; Les devinettes d'Epinal ; Harold Lloyd...
16.50 Micro-Kid.
17.25 Les carnets de l'aventure.
« Kayak 7 », de P. de Lespinois.
18.00 Platine 45.
Steve Allen ; Sade ; Elton John ; Serge Gainsbourg.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : Le Rapt.
De P. Koralnik, avec P. Clementi, D. Silverio...
(Lire notre article).
22.10 Magazine : les jours de notre vie.
De D. Thibault, réal. B. d'Abrigeon.
L'enfant et l'école. La fatigue accumulée sur une journée est-elle compensée par le weeek-end ou les vacances ? L'école tient-elle compte des différences, de la durée des cours ?
23.15 Journal.
23.30 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

14.55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les Jeux.
20.35 Ring-Parade : Cadence 3.
Emission de Guy Lux.
Avec Sheila.
22.00 Journal.
22.20 Téléfilm : La prison sur la mer.
Réalisation J. Ordines avec J. Guiomar, M. Bonnet, J.-P. Dauty.
1710 : condamnés par l'Eglise et par le roi Louis XIV, les protestants qui refusent d'abjurer leur foi sont envoyés aux galères. Ceux qui se révoltent à bord des galères sont enfermés dans les cachots de la « prison sur la mer ». Trois hommes ne renoncent pas et, malgré leurs souffrances, chantent leurs convictions...
23.15 Les cinq minutes d'écologie mentale de Muse Dalbray.
23.20 Prélude à la nuit.
Festival de Prades 1984 : « la Nuit transfigurée » de Schoenberg interprétée par le Sextuor Streich de Vienne.



PÉRIPHÉRIE

- RTL 20 h, Série : La croisière s'amuse ; 21 h, *les Ponts de Toko-Ri*, film de Mark Robson ; 22 h 55, La joie de lire.
- TMC 20 h, Série : L'homme de Suez ; 20 h 55, la photo-mystère ; 21 h, Série : le Temps d'une république ; 22 h 50, Monte-Carlo magazine ; 23 h 5, TMC Sports.
- RTB 20 h, Cap 60 ; 21 h 5, Feuilleton : Au nom de tous les miens ; 21 h 55, Documents : photos de mode.
- RTB-TÉLÉ 2 20 h, Caméra sports.
- TSR 20 h 10, Variétés : Studio 4 ; 21 h 25, Télescope, magazine de la science ; 21 h 55, Plaidoyer pour l'humanité ; 22 h 40, Journal ; 23 h 5, Football.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Jeudi 13 décembre

11.15 TF 1 Vision plus.
11.50 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : le Jeune Fabre.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.50 A pleine vie.
Série : La petite maison dans la prairie ; 14.45, Portes ouvertes, magazine des handicapés ; 15.00, Images d'histoire ; 15.25, Quarté en direct de Vincennes ; 15.55, Santé sans nuages : plus loin sur l'aérophagie ; médecines d'ailleurs ; le jardin de la santé ; 17.00, La chance aux chansons.
17.55 Mini-journal pour les jeunes.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Série : Danse avec moi.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : la Dictée.
Réal. J.-P. Marchand avec V. Garrivier, C. Salviat, E. Dufay...
Jaurès est assassiné. Laurent Meissonnier découvre le vrai visage de la guerre. Cinquième épisode d'une saga-chronique sur les instituteurs et l'instruction publique à la fin du siècle dernier.
21.30 Les jeudis de l'information : L'enjeu.
Magazine économique et social présenté par F. de Closets, E. de La Taille et A. Weiller.
M. Jean Bousquet, maire de Nîmes.
Le « western » Cacharel ; automobile : à l'ombre des géants ; hôpitaux « clés en mains » ; Taïwan : le triomphe de David ; Chine : le réveil de Goliath et les caricaturistes Trez et Wolinski.
22.45 Journal.
23.05 C'est à lire.
23.10 Le jazz et vous.
Emission de J. Diéval.
Claude Luter, Persiany Trio, P. Rabbath...

Vendredi 14 décembre

11.15 TF 1 Vision plus.
11.45 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Le jeune Fabre.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.50 A pleine vie.
13.50 Série : la petite maison dans la prairie ; 14.45 : Reprise : l'Enjeu (diff. le 13 déc.) ; 16.05 : Temps libre... aux contours.
17.55 Mini-journal pour les jeunes.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Série : Danse avec moi.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Pierre Perret, un air de liberté.
Emission de C. Dupuis, réal. G. Barrier.
Une douzaine de succès d'un des chanteurs les plus populaires : « Marcel », « le Zizi », « la Louve », etc.
21.45 Multifoot.
Sport et divertissement. Présenté par T. Roland.
Avec des extraits de quatre rencontres du championnat de France : Bordeaux-Nancy, Auxerre-Laval, Metz-Strasbourg et Marseille-Nantes.
Invité : Jean-Loup Dabadie, scénariste, compositeur et grand amateur de sport.
23.15 Journal.
23.35 C'est à lire.
23.40 Clignotant.

Le prochain week-end

Samedi 15 décembre

8.30 Journal ; 9.00 Télé-forme (et à 10 h 15) ; 9.20 Concert ; 10.35 Sept jours en Bourse ; 10.50 Aventures inattendues ; 11.15 Un métier pour demain ; 11.30 Pic et Poke et Colegram ; 12.00 Bonjour, bon appétit ; 12.25 Amuse-gueule ; 13.00 Journal ; 13.35 La séquence du spectateur ; 14.05 Dessin animé : Capitaine Caverne ; 14.20 Série : Pour l'amour du risque ; 15.15 Dessins animés ; 15.50 Temps X ; 16.35 Casaques et bottes de cuir ; 17.05 Série : la Cloche thibétaine ; 18.05 Trente millions d'amis ; 18.35 Auto-moto ; 19.05 D'accord, pas d'accord ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Cocoricocoboy ; 20.00 Journal ; 20.35 Tirage du Loto.
20.40 Au théâtre ce soir : Un parfum de miel.
D'E. Westphal, avec D. Paturel, A.M. Philipe, O. Lebeau...
22.35 Droit de réponse ou l'esprit de contradiction : Revue de presse.
Emission de Michel Polac.
0.05 Journal.
0.25 Ouvert la nuit...
Alfred Hitchcock présente « le Coyote de la lune » ; Extérieur nuit : Visages de la Goutte-d'Or.

Dimanche 16 décembre

8.30 Journal ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Foi et tradition des chrétiens orientaux ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe ; 12.02 Midi-Presse ; 12.30 Télé-foot ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Starsky et Hutch ; 14.20 Sports dimanche ; 16.30 Variétés ; 17.30 Les animaux du monde ; 18.00 Série : Alambic et Torpédo ; 19.00 Sept sur sept : le magazine de la semaine ; 20.00 Journal.
20.35 Cinéma : l'Ultime attaque.
De Douglas Hickok.
22.20 Sports dimanche soir : Finale de la Coupe Davis.
23.30 Journal.
23.50 C'est à lire.
23.55 Clignotant.

ANTENNE 2

Jeudi 13 décembre

10.30 Antiope.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Ces hormones qui nous gouvernent.
14.50 Cinéma : Chroniques martiennes.
Film de Michael Anderson.
16.40 Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini.
La guerre des plantes.
17.45 Récré A 2.
Poochie ; Les devinettes d'Epinal ; Mes mains ont la parole ; Latulu et Lireli ; Les légendes du monde ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.35 Expression directe.
PC ; Assemblée nationale (groupe RPR).
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : la Fureur des anges.
De R.-L. Joseph, d'après le livre de S. Sheldon, réal. B. Kulik. Avec J. Smith, K. Howard...
Aventures et mésaventures d'une journaliste accusée de meurtre. Manipulations politiques et problèmes de droit commun. Un feuilleton à l'américaine efficace.
21.30 Magazine : Musiques au cœur.
De E. Ruggieri et P. Camus.
Des voix blanches sous un ciel bleu : les castrats. Pyrotechnies vocales, cascades de fioritures et de roulades exécutées dans des décors féeriques : l'opéra napolitain, filmé à Naples et dans les environs d'Herculanum, de Cumes. Eve Ruggieri tente de percer les mystères du monde des castrats.
22.45 Histoire courte.
« L'ombre de Marie », de M. Pierlot.
23.15 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

Vendredi 14 décembre

10.30 Antiope.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Comment devient-on saint ?
14.50 Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
15.40 La télévision des téléspectateurs.
16.00 Reprise : Lire c'est vivre.
L'enfant et l'école (diffusé le 12 décembre).
17.00 Itinéraires, de Sophie Richard.
Maroc : Julia chez les Berbères.
17.45 Récré A 2.
Poochie ; Sphères ; Latulu et Lireli ; les maîtres de l'univers ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Série : Allô Béatrice.
D'Y. Lambert et A. Kantof, réal. J. Besnard. Avec N. Courcel, D. Ceccaldi, A. Cosigny...
Enquête à l'italienne. A son arrivée à Rome, Béatrice est reçue par le correspondant d'Europe 1. Dernier reportage d'une mangeuse de micro, derniers clins d'œils d'une comédie légère, bien interprétée.
21.40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : la gourmandise, sont invités : Georges Blanc (Ma cuisine des saisons), *François Bonal* (Le livre d'or du champagne), *Martine Chatelain-Courtois* (les mots du vin et de l'ivresse), *Bernard Ginestet* (margaux, saint-julien, pomerol et côtes de Bourg) ; *Robert Freson* (le goût de la France) ; *Hugh Johnson* (le Guide mondial du connaisseur de vin).
22.50 Journal.
23.00 **Ciné-club : les Sept Samouraïs.**
De Akira Kurosawa (cycle japonais). (2e partie.)

Le prochain week-end

Samedi 15 décembre

10.00 Journal des sourds et des malentendants ; 10.20 Vidéomaton ; 10.35 Platine 45 ; 11.05 Les carnets de l'aventure (la 7e planète) ; 12.00 A nous deux ; 12.45 Journal ; 13.25 Série : L'homme qui tombe à pic ; 14.15 Numéro 10, magazine du football ; 14.55 Les jeux du stade ; 17.00 Terre des bêtes ; 17.30 Récré A2 ; 17.55 Le magazine de la rédaction ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le théâtre de Bouvard ; 20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées, de Michel Drucker.
Avec Michel Leeb.
22.05 Magazine : Les enfants du rock : Spécial MTV show.
De P. Manœuvre et J.-P. Dionnet.
23.20 Journal.
23.55 Bonsoir les clips.

Dimanche 16 décembre

9.35 Informations et météo ; 9.40 Récré A 2 ; 10.10 Les chevaux du tiercé ; 10.40 Gym tonic ; 11.15 Dimanche Martin (Entrez les artistes) ; 12.45 Journal ; 13.15 Dimanche Martin (suite) : Si j'ai bonne mémoire ; 14.25 Série : Loterie ; 15.15 L'école des fans ; 16.00 Dessin animé ; 16.15 Thé dansant ; 17.00 Série : L'homme de la nuit ; 18.00 Stade 2 (et à 20 h 20) ; 19.00 Série : Dans la tourmente ; 20.00 Journal.
20.35 Jeu : Le grand raid.
Le Cap-le lac Kariba.
21.45 Magazine : Lire c'est vivre.
«Poil de carotte» de Jules Renard, lu par des enfants.
22.35 Désirs des arts.
Daniel-Henry Kahnweiler.
23.05 Journal.
23.20 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Jeudi 13 décembre

14.25 Questions au gouvernement au Sénat.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.35 Téléfilm : le Grand valet.
Réal. P.-A. Picton, avec P. Rousseau, A. Degroote, G. Le Meur...
Un drame autour de la possession de la terre. Yann Konan, le maître du « pays » possède 100 hectares et deux filles, Maria, l'aînée et God la cadette. La coutume du droit d'aînesse donnera un jour la ferme à Maria, qui ne peut qu'épouser un riche héritier, pour garder son rang. Machinations, héritages...
22.05 Journal.
22.30 Les cinq minutes d'écologie mentale de Muse Dalbray.
22.35 Prélude à la nuit.
Festival de Prades 1984 : Trio pour violon, violoncelle et piano opus 100 de Schubert, interprété par J.-J. Kantorow, violon, A. Noras, violoncelle, B. Rigutto, piano.

Vendredi 14 décembre

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.35 **Vendredi : Le cinéma de la vie.**
Magazine d'information d'André Campana.
Réalité et fiction. L'acteur Richard Bohringer ici téléspectateurs, à partir d'extraits significatifs du magazine Vendredi de cette année, juge, pèse la réalité. Ce numéro de vendredi « est monté comme une parodie d'un roman de la série noire. Des extraits des reportages, de milliards en cavale », de Carte blanche à Anne Gaillard.
21.30 Journal.
21.55 Documentaire : Pile et face.
Réal. Jean-Claude Bois.
Sur les lieux du tournage du film « le Matelot 512 », de René Allio, avec acteurs Dominique Sanda, Jacques Penot, Bruno Cremer.
22.20 Espace francophone : le Vietnam.
Magazine du monde d'expression française de D. Gallet.
Enquête de Mora Makki autour de la culture du peuple vietnamien. Le théâtre traditionnel, les marrionnettes sur l'eau, le chant (Catru et Quan Ho). Extraits d'œuvres et entretiens avec des créateurs.
22.50 Les cinq minutes d'écologie mentale de Muse Dalbray.
22.55 Musiclub.
Concerto pour violon Op. 61 de L. Van Beethoven, soliste I. Perlman, sous la direction de Carlo Maria Giulini.

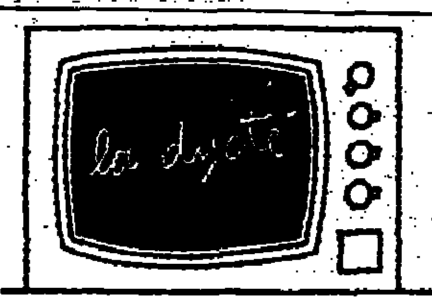
Le prochain week-end

Samedi 15 décembre

12.30 Les pieds sur terre ; 13.15 Repères ; 13.30 Horizon ; 16.15 Liberté ; 17.30 Émissions régionales ; 19.55 Dessin animé : les Wombles ; 20.05 Les jeux.
20.35 Au nom de l'amour.
Emission de Pierre Bellemare.
But de cette émission : réunir ou remettre en présence pour quelques heures deux personnes qui ont vécu un « bel amour » et que le hasard, le destin ou la vie ont séparés.
21.30 D'amour et de Kriss.
Emission de Kriss et Inoxydable.
21.45 Journal.
22.05 Feuilleton : Dynastie.
22.50 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit trois invités vedettes selon l'actualité culturelle.
23.20 Prélude à la nuit.
« Mazurka posthume », de F. Chopin, et « Miniatures polonaises », de M. Magin, interprétées par M. Magin.

Dimanche 16 décembre

10.00 Mosaïque ; 12.00 Oser ; 13.00 Magazine 84 ; 14.30 Objectif entreprise ; 15.05 Musique pour un dimanche ; 16.00 Théâtre : l'Oiseau vert, de B. Besson ; 18.00 Emission pour la jeunesse ; 19.40 RFO Hebdo ; 20.00 Fraggle Rock.
20.35 Témoins : Philippe Soupault et le surréalisme.
(Troisième partie). Vu par Bertrand Tavernier et Jean Aurenche.
21.35 Aspects du court métrage français.
« Le Perroquet des îles », de J.-L. Gaget ; « Passe-moi l'sel », de P. Dorison.
22.00 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : Jet Pilot.
Film de Josef von Sternberg (cycle curiosités).
0.10 Prélude à la nuit.
« Da tanti affanti oppressa, de G.F. Haendel, interprété par N. Anfuso, soprano.



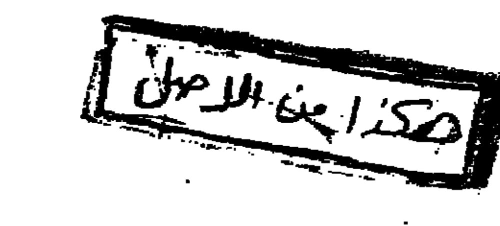
PÉRIPHÉRIE

Jeudi 13 décembre

- **RTL** 20 h, Série : Dallas ; 21 h, *Chronique des années 30*, film de Richard Sarafian ; 23 h 15, La joie de lire ; 23 h 20, Essais automobiles.
- **TMC** 20 h, Série : Magnum ; 20 h 55, la photo-mystère ; 21 h, *Salut la puce*, film de Richard Balducci ; 22 h 45, Monte-Carlo Magazine ; 23 h, Clip n'roll.
- **RTB** 20 h, Autant savoir : les anti-inflammatoires ; 20 h 25, *les Filles de Grenoble*, film de Joël Le Moign ; 22 h, Carrousel aux images.
- **RTB-TÉLÉ 2** 20 h, l'Ordre nouveau.
- **TSR** 20 h 10, Temps présent ; 21 h 10, Série : Dynastie ; 22 h 5, Journal ; 22 h 35, Scénario de « Passion », de J.-L. Godard.

Vendredi 14 décembre

- **RTL** 20 h, Série : Chronique des années 30 ; 21 h, Série : Hôtel ; 22 h, Numéro 10, magazine du football ; 22 h 50, *Terreur aveugle*, film de Richard Fleischer.
- **TMC** 20 h, Variétés : C'est assez chaud ; 20 h 55, la photo-mystère ; 21 h, Série : Dynastie ; 22 h, *la Désobéissance*, film d'Aldo Lado.
- **RTB** 20 h, A suivre : SOS faillites ; 21 h 5, Ciné-club : *le Lit*, film de Marion Hansel.
- **RTB-TÉLÉ 2** 20 h 5, Billet de faveur : les Deux Vierges, de J.-J. Bricaire et M. Lasaygues, réal. M. Rochat.
- **TSR** 20 h 10, Tell Quel ; 21 h 45, *On a volé la cuisse de Jupiter*, film de P. de Broca ; 22 h 25, Contes et légendes de Fribourg ; 22 h 55, Journal ; 23 h 10, Happy new century.



Le prochain week-end

Samedi 15 décembre

22.30 Droit de réponse ou l'esprit de contradiction.

Dimanche 16 décembre

Samedi 15 décembre

Dimanche 16 décembre

Samedi 15 décembre

Dimanche 16 décembre



A Ecouter

D'où vient, où va l'opéra-comique ?

Opérette, opéra-bouffe, comédie lyrique, comédie musicale... Connaissez-vous la différence ? Comment s'y retrouver ? Sylvie Février et Jean Roy sont partis à la recherche de la naissance de l'opéra-comique, ont suivi l'itinéraire d'un genre qui s'est affirmé au dix-huitième siècle, et a maintenu au dix-neuvième siècle – à contre-courant de l'opéra italien et de l'opéra allemand – une certaine tradition française. Une série d'émissions *qui permettront d'écouter au* passage des pages de Philidor, Monsigny, Dalayrac, Grétry, Boieldieu, Auber, Hérold.

● **Le matin des musiciens : à la recherche de l'opéra-comique**, du lundi 10 au vendredi 14 décembre, France-Musique, de 9 h 8 à 12 h.

Deux femmes, deux pianos, Saint-Saëns...

Elle s'appelle Jeanne-Marie Darré. *Née en 1905, premier* prix de piano au Conservatoire de Paris à... quatorze ans, elle a commencé aussitôt une carrière brillante, se faisant remarquer par sa technique et son raffinement, interprétant Liszt et *Saint-Saëns. Née dix ans plus* tard, en 1915, Monique de la Brucholllerie, a remporté elle aussi un premier prix de piano au Conservatoire de Paris très jeune (à treize ans) ; son répertoire est plus large que celui de Jeanne-Marie Darré, il va de *Haydn à Mozart, de Chopin à* Beethoven, de Tchaïkovski à Brahms. Henri Goraieb a consacré son émission à ces deux *grandes pianistes françaises :* on pourra écouter des 78 tours originaux par Camille Saint-Saëns et le premier enregistrement en 78 tours de Samson François dans *Scarbo*, de Maurice Ravel, réalisé en 1947 !

● **Club des archives : sous le signe de Saint-Saëns**, samedi 8 décembre, France-Musique, de 22 h 34 à 1 h.

Mer belle, peu agitée, vent d'ouest...

« Après *la pluie, le beau* temps », « Noël au balcon, Pâques aux tisons », « Quand il pleut à la Saint-Médard, il pleut quarante jours plus tard ». Dans la Grèce antique, le soleil, la pluie, le vent étaient la volonté des dieux. Dans notre civilisation vacancière et économique, il est lié aux menues activités humaines. Hier on écoutait le *chant des grenouilles*, aujourd'hui on attend les bulletins météorologiques. Une science vieille d'un peu plus d'un siècle, qui progresse à mesure que les systèmes de transmission et les moyens d'analyse deviennent plus rapides, plus précis et plus sophistiqués. Homme des villes, homme des campagnes ou homme des mers, chaque être humain s'attache à connaître le *temps de demain. Un temps qui* joue sur nos activités, sur notre comportement, sur notre caractère, et qui trouve sa place dans nos conversations quotidiennes. Paule Chavasse va tenter pendant une semaine de confronter *ou de rapprocher le savoir populaire* au savoir scientifique : « Le regard météorologique et son histoire », « Le savoir populaire et l'autre savoir », « Le temps, la récolte et la santé »... On vivra donc au rythme du temps et *en compagnie* des spécialistes de la météorologie, des ethnologues, des historiens.

C. Ur.

● **Les chemins de la connaissance**, du 10 au 14 décembre, France-Culture, à 10 h 50.

Miles funky

Pour les inconditionnels de Miles Davis – ils sont nombreux – France-Inter retransmet une partie du concert donné le 6 novembre dernier au Centre omnisport de Bercy : près de six heures de musique, plus de 14 000 spectateurs assis, debout... pour écouter le grand musicien noir, entouré de Bob Bergh, Bob Irving, John Scoffiels, Darryl Jones, Al Foster et Steve Thornton. Pureté du son, simplicité du multiple, une soirée magique.

● **Stars jazz, d'André Francis**, samedi 8 décembre, France-Inter, de 18 à 19 h.

Opération Noël

Comme tous les ans, les médias s'associent aux mouvements d'entraide pour Noël.

● *Sur RTL*, dans le cadre de son émission « *Et pour vous* qu'est-ce qu'on peut faire ? », vendredi 14 à 14 h, Anne-*Marie Peysson lance une nouvelle* grande opération de solidarité baptisée : « Une famille pour Noël ». Ce jour-là, elle demandera aux auditeurs d'ouvrir leur porte et leur table aux personnes seules pour le réveillon. Tous ceux que cette initiative intéresse peuvent écrire à « Une famille pour Noël – BP 736 – 75822 Paris cedex 17.

● *Sur RMC*, le 15 décembre, l'opération « Enfants sans Noël » fait appel à la générosité de tous. Dans seize villes du sud de la France, un arbre de Noël sera dressé, sous lequel les *auditeurs seront invités à apporter* un jouet. Pour suivre cette journée, un dispositif est mis en place :

– entre 10 h et 19 h, trois émissions spéciales : « Enfants sans Noël » présentées par José Sacré à Monaco, pour vivre l'opération en direct, avec des interventions des animateurs de RMC et tous les participants. *Trois émissions seront supprimées* : « Mieux vivre avec RMC », « Cocorico » et « Entre les lignes entre les signes ».

– *à 18 h 50, un premier bilan* sonore de la journée, en direct.

Radio-France Internationale

Informations toutes les demi-*heures*, de 4 h à 9 h et à : 11 h 30, 13 h, 20 h 45, 22 h 15, 23 h, 23 h 30, 0 h, 0 h 30 et 2 h 30.

PARMI LES MAGAZINES, SIGNALONS :

● *Cinéma d'aujourd'hui, cinéma sans frontière*, dimanche 9, à 12 h, propose un bilan du film fantastique à Paris ; pour « le cinéma d'ailleurs », le réalisateur algérien Merzak Allouache est allé à Tokyo, à l'occasion du premier symposium *du cinéma africain* au Japon.

● *Carrefour*, le magazine de l'actualité politique et culturelle, tous les jours à 14 h 15, est consacré lundi à Saint-Domingue (portrait de l'île), mercredi à la charte des Nations Unies et *ses contradictions*, jeudi à la politique soviétique, au Proche-Orient, vendredi au jubilé de *Jeune Afrique*.

● *Arts hebdo*, jeudi 13 à 17 h, s'intéresse aux dictionnaires. Dictionnaire des philosophes, avec Denis Huisman, des religions, avec le Père Vidal, du cinéma avec Jean Tulard, des littératures françaises avec Alain Rey, et de la poésie avec *Jean-François Revel*.

● *Priorité santé*, le jeudi 13 à 10 h, est consacré à la Tunisie, *l'un des rares pays d'Afrique* à avoir vaincu le paludisme et au témoignage de Manuel Pietri, secrétaire général de l'Action internationale contre la faim, qui vient de rentrer d'Ou ganda.

● *Arc en ciel*, le vendredi 14 à 20 h 45 les musiques de Cuba ayant des origines *noires*.

● Parmi les émissions en langues étrangères : – en *anglais, du lundi* 10 au vendredi 14, à 17 h, des émissions spéciales sont diffusées à partir du Burundi, du Zaïre et de la République centrafricaine à l'occasion de la visite du président Mitterrand dans ces pays.

France-Culture

SAMEDI 8 DÉCEMBRE

7.03 Fréquence buissonnière.
8.04 Littérature pour tous : Colette.
8.30 Voix du silence : Marx.
9.05 Matinée du monde contemporain.
10.30 Musique : les illustres méconnus (le prince Albert).
11.00 Grand angle : France, l'art en dollars.
12.00 Panorama.
14.00 John Cooper Powys ou le goût du bonheur.
15.30 Le bon plaisir de... André Brink.
19.15 Passage du témoin, par T. Ferenczi. Avec Rudi Fuchs et Gérard *Mortier*.
20.00 Musique : maintenance (le mécénat d'Etat).
20.30 Nouveau répertoire dramatique : « Un meurtre à la campagne », de V. Haïm. Avec B. Le Saché, F. Périer, M. Epin...
22.10 Démarches avec Eric Vatré.
22.30 Musique : Ricercare. L'inspiration poétique, mélodies de Fauré.

DIMANCHE 9 DÉCEMBRE

7.03 Chasseurs de son.
7.15 Horizon, *magazine religieux*.
7.25 La fenêtre ouverte.
7.30 Littérature pour tous : « Les Frangipaniers de Féline », de J.-M. Drot.
7.45 *Dits et récits : le Cœur du printemps.*
8.00 Foi et tradition.
8.25 Protestantisme.
9.05 Ecoute Israël.
9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : la Libre-pensée française.
10.00 Messe à Saint-Laurent, à Paris.
11.00 Chronique de la langue parlée : goguettes.
12.00 Des papous dans la tête.
13.40 L'exposition du dimanche : Kandinsky au Musée national d'art moderne.
14.00 Le temps de se parler.
14.30 La Comédie-Française présente (en direct de la salle Richelieu) : « Bérénice », de Racine. Avec C. Samie, L. Mikael, R. Fontana...
17.15 La tasse de thé. Rencontre avec C. de Rivoyre et F. Marceau ; histoire-actualité ; revue de presse internationale.
19.10 Le cinéma des cinéastes : cinéma moderne ?
20.00 Musique : collection de timbres.
20.30 Atelier de création radiophonique : Carlo Emilio Gadda II. Avec *F. Bettini, J. Cattaneo...*
22.30 Musique : passion blanche. Rock opéra.

LUNDI 10 DÉCEMBRE

7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : ce terrifiant roman gothique anglais (et à 10.50 : Après la pluie, le beau temps).
9.05 Les lundis de l'histoire : Guillaume Le Maréchal ou le meilleur chevalier du monde.
10.30 Musique : Miroirs (et à 17 h).
11.10 Passeport *pour l'avenir : le niveau* des élèves à l'entrée en sixième.
11.30 Du côté de O'Henry.
12.00 Panorama.
13.40 *Le quatrième coup : le théâtre de* Bretagne.
14.00 Un livre, des voix : « Le point de fuite », de Christian Giudicelli.
14.30 Grands documents : la deuxième génération d'immigrés.
15.30 Les arts et les gens : mises au point ; à 16 h : Périscope ; à 16 h 20 : Enquête : Valerio Adami.
17.10 Ile-de-France, chef-lieu Paris : l'observatoire de Paris.
18.00 Subjectif : Agora (semaine spéciale musique, avec Marcel Schneider) ; à *18 h 35, Tire ta langue...*
19.30 Perspectives scientifiques : aquatique apesanteur (l'itinéraire d'I. Tcharkovsky).
20.00 Musique, *mode d'emploi : musique du Zaïre.*
20.30 « Le tiroir oublié de la commode Louis XV » : quelques instants de l'existence passionnée du chevalier Faublas.
21.40 Musique : latitudes, musiques traditionnelles.
22.30 Nuits magnétiques : « Ça suit son cours ».

MARDI 11 DÉCEMBRE

7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : ce terrifiant roman gothique anglais ; (et à 10 h 50 : après la pluie, le beau temps).
9.05 La matinée des autres : la parure et la mort.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école des parents et des éducateurs : les parents et l'école, des rapports à construire.
11.30 Du côté de O'Henry : le manuel du *mariage*.
12.00 Panorama.
13.40 Instantané, magazine musical.
14.00 Un livre, des voix : « Le diable en *tête », de Bernard-Henri Lévy.*
14.30 Les petits gros n'ont pas peur de rien, d'Eric Westphal.
15.30 Les mardis du théâtre : théâtre et pouvoir.
17.10 Le pays d'ici : Uriage et Méaudre.
18.00 Subjectif : Agora, avec Jay Gottlieb ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; à 19 h 15, Rétro : à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19.30 Perspectives scientifiques.
20.00 Musique, mode d'emploi : musiques du Zaïre.
20.30 *Pour ainsi dire* : Pierre Reverdy.
21.30 Musique : Diagonale ; libre parcours variétés.
22.30 Nuits magnétiques : la naissance ; contes arabes.

MERCREDI 12 DÉCEMBRE

7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : ce terrifiant roman gothique anglais (et à 10 h 50).
9.05 Matinée : la science et les hommes. Les trous noirs.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 Le livre, ouverture sur la vie : rencontre avec Yak Rivais.
11.30 Du côté d'O'Henry.
12.00 *Panorama.*
12.45 Avant-première : Zouc.
14.00 Un livre, des voix : « Lamentation des ténèbres », de Jean-Paul Goux.
14.30 *Passage du témoin, par* T. Ferenczi. Avec Rudi Fuchs et Gérard Mortier (rediffusion de l'émission du 8 décembre).
15.30 Lettres ouvertes, avec E. Schlumberger, P. Besson, C. Giudicelli et J.-P. Horn.
17.10 Le pays d'ici : Uriage et Méaudre.
18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19.30 Perspectives scientifiques : la biologie végétale (à la découverte des galles).
20.00 Musique, mode d'emploi : musiques du Zaïre.
20.30 Antipodes : trois écrivains face aux *grand-mères des antipodes.*
21.30 Musique : pulsations, femmes et musique.
22.30 Nuits magnétiques : la naissance ; *contes arabes.*

JEUDI 13 DÉCEMBRE

7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : ce terrifiant roman gothique anglais (et à 10 h 50 : après la pluie, le beau temps).
9.05 *Les Matinées. Une vie, une œuvre* : Wilhelm Reich, ou le déchaînement de la matière.
10.30 Musique : miroirs.
11.10 Répétez, dit le maître.
11.30 Du côté d'O'Henry : les lignes de la main.
12.00 Panorama.
13.40 Peintres et ateliers : Rütjer Ruehle.
14.00 Un livre, des voix : « Pologne », de James Michener.
14.30 Radio Canada présente : « L'écrivain et l'espace ».
15.30 Musique : mélismes ; la musique judéo-espagnole ; « le Prince de feu », de Martin Buber ; décodage.
17.00 Textes : « Le terme », de *M. Lecamp*.
Le pays d'ici, Uriage et Méaudre.
18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue...
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : les prix Nobel de médecine et de physiologie.
20.00 Musique, mode d'emploi : musiques du Zaïre.
20.30 Nouveau répertoire dramatique : « Boucherie de nuit », de J.-P. Wenzel.
21.30 Musique : vocalise.
22.30 *Nuits magnétiques : la naissance ;* contes arabes.

VENDREDI 14 DÉCEMBRE

7.00 Le *goût du jour.*
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : ce terrifiant roman gothique anglais ; (et à 10 h 50 : après la pluie, le beau temps).
9.05 Matinée du temps qui change : visages et masques du terrorisme.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école hors les murs.
11.30 Du côté de O'Henry : vingt ans après.
12.00 Panorama.
13.40 On commence...
14.00 Un livre, des voix : « Paradis-paradis », de Jean-Marie Dallet.
14.30 Sélection prix Italia : « La fille de Londres », de P. Mac Orlan et A. Lanoux.
15.30 L'échappée belle : 8e festival du film d'aventures vécues », en direct de La Plagne.
17.10 Le pays d'ici : Uriage et Méaudre.
18.00 Subjectif : Agora, avec Aldo Ciccolini ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; à 19 h 15, Rétro ; *à 19 h 25, Jazz à* l'ancienne.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : l'organisation *mondiale météorologique.*
20.00 Musique, mode d'emploi : musiques du Zaïre.
20.30 Regard sur le cubisme.
21.30 Black and blue : *jeux de plage.*
22.30 Nuits magnétiques : la naissance ; contes arabes.

France-Musique

SAMEDI 8 DÉCEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Leopold Stokowski.
7.03 Avis de recherche : œuvres de Haendel, Jolivet, Liszt, Auric, Granados.
9.05 Carnet de notes.
11.05 Opéra : « Don Juan », de Mozart, par l'Orchestre et le chœur de la radio de Cologne, dir. Otto Klemperer.
14.04 Le temps du jazz : jazz, s'il vous plaît ; Hexagonal.
15.03 Désaccord parfait : avec Marcel Marnat autour de « Boris Godounov » ; à 17 h, concert : œuvres de Prokofiev, Scriabine, Moussorgski par Michaël Rudy, piano.
18.02 *Les cinglés du music-hall* : femmes et sports.
19.05 Concert : musique traditionnelle d'Algérie.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : « Tarass Boulba », de Janacek ; Concerto pour piano et orchestre n° 2 en la majeur, de Liszt ; Symphonie n° 3 en fa majeur, de Brahms, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Tcharakov ; sol. J.-B. Pom*mier, piano ; J.-L. Gil, orgue.*
22.34 Les soirées de France-Musique : le club des archives sous le signe de Saint-Saëns ; à 1 h, l'arbre à chansons : Anna Prucnal.

DIMANCHE 9 DÉCEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : objets volants identifiés.
7.03 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère.
9.05 Cantate de Bach.
10.00 Gustav Mahler : œuvres de Mahler, Rubinstein, R. Strauss.
12.05 Magazine international.
14.04 Programme musical de disques compacts : œuvres de Bach, Mozart, Liszt.
17.00 Comment l'entendez-vous ? Paul Quilès ; œuvres de Chopin.
19.05 Jazz vivant : le Festival de big bands de la Défense.
20.04 *Avant-concert : « Divertimento »* K 136, de Mozart.
20.30 Concert (Festival de Berlin 1984) : œuvres de Szymanowski, Reger, *Zemlinsky, Ansorge, Pfitzner,* Schoenberg, Schnabel, Webern, R. Strauss ; vers 22 h : Concerto n° 2 en la majeur pour piano et *orchestre, de Liszt, par D. Fischer*-Dieskau, baryton ; A. Reimann, piano ; K. Blacher, violon.
22.36 Les soirées de France-Musique. *Concert (en simultané sur* Antenne 2) : « Symphonie n° 1 en ré majeur, le Titan », de Mahler, par l'Orchestre national de France, dir. V. *Neumann ; vers 23 h 35 : récital* Josef Lhévinne, piano (œuvres de Schumann, Chopin, Rubinstein.
24.00 Musique de chambre : œuvres de Debussy, Zemlinsky, Mozart.
1.00 Les mots de Françoise Xenakis.

LUNDI 10 DÉCEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Camille Maurane.
7.10 Actualité du disque.
9.08 Le matin des musiciens : à la recherche de l'opéra-comique (les origines, les tréteaux de la foire), les premiers opéras-comiques français, « Robin et Marion » : œuvres de La Halle, Danican-Philidor, Dauvergne, *Pergolèse, Mozart, Rameau, Gluck.*
12.05 Concert (cycle symphonique) : œuvres de Xenakis, Bartok, Messiaen, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy ; sol. M. Beroff, piano.
13.32 Le royaume de la musique : œuvres de Marais, Telemann.
14.02 Repères contemporains : Francis Miroglio.
15.00 Italie des XVIIe et XVIIIe siècles : œuvres de Grandi, Turini, Carissimi.
16.00 Stars and sounds : œuvres de Copland, Sibelius, Debussy, Ibert, Berlioz, par l'Orchestre symphonique de Boston.
18.00 L'imprévu.
19.15 Le temps du jazz : actualités ; intermède ; feuilleton « Tout Duke ».
20.00 Les muses en dialogue.
20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Jeux », de *Debussy ; « Alborada del gracioso »*, « Une barque sur l'océan », de Ravel ; « Adagio et stretto », d'Amy ; « Poèmes pour Mi », de Messiaen, par l'Orchestre national de France, dir. P. Boulez, sol. P. Bryn-Julson, soprano.
23.00 Les soirées de France-Musique : « Werther » 1930.

MARDI 11 DÉCEMBRE

6.00 Musique légère.
7.10 Actualité du disque.
9.08 *Le matin des musiciens. A la* recherche de l'opéra-comique : la querelle des bouffons, l'évolution du répertoire au XVIIIe siècle.
12.05 *Concert : œuvres de Scriabine,* Markevitch, par les chœurs et l'Orchestre symphonique de la radio autrichienne et les chœurs Arnold *Schoenberg*, dir. O. Caetani.
13.32 Repères contemporains : Jacques Lejeune.
14.30 Les enfants d'Orphée.
15.00 *Italie des XVIIe et XVIIIe siècles :* œuvres de Vivaldi, Bononcini, Marcello.
16.00 Stars and sounds : œuvres de *Brahms, R. Strauss, Janacek,* Debussy, Stravinsky, par l'Orchestre de Cleveland.
18.00 L'imprévu.
19.15 Le temps du jazz : portrait d'un jazzman ; intermède ; feuilleton « Tout Duke ».
20.00 Premières loges : œuvres de Schu*bert, Wagner, Gall, Heins*-Grossmann, par Franz Völker, ténor.
20.30 Concert (festival Mozart) : Symphonie n° 38 en ré majeur K 504 « Prague », extraits des « Noces de Figaro », de Mozart, par l'Orchestre de chambre européen, dir. G. Solti, sol. Kiri Te Kanawa, soprano.
22.24 Les soirées de France-Musique : « Werther » 1930 ; à 23 h 5, Jazz-club : le chanteur et pianiste Memphis Slim.

MERCREDI 12 DÉCEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Hans Eisler.
7.10 Actualité du disque.
9.08 *Le matin des musiciens : à la* recherche de l'opéra-comique – l'opéra comique à l'époque romantique ; œuvres de Boieldieu, Auber, Weber, Schubert, Herold, Chopin, Adam, Donizetti.
12.05 Concert : œuvres de Spohr, Pfitzner.
13.32 Les chants de la terre.
14.02 Jeunes solistes : œuvres d'Enesco, Scriabine par L. Jardon (piano), et de Ravel, Debussy, Poulenc par J.-F. Gardeil (baryton), J. Cohen *(piano)*.
15.00 Italie des XVIIe et XVIIIe siècles : œuvres de Scarlatti.
16.00 Stars and sounds : œuvres de Chabrier, Saint-Saëns, R. Strauss, Copland, Bartok, par l'Orchestre de Detroit.
18.00 L'imprévu.
19.15 Le temps du jazz : où jouent-ils ? Intermède ; feuilleton « Tout Duke ».
20.00 Musique contemporaine. Magazine.
20.30 Concert : *Miles Davis à Juan-les-Pins, le 20 juillet 1984* – œuvres de Davis, Scoffield, Train, Lauder par Miles Davis, Bob *Berg, saxophones soprano et ténor,* B. Irbing, claviers, J. Scoffield, guitare, D. Jones, guitare basse, A. Foster, batterie, S. Thornton, *percussions.*
22.34 Les soirées de France-Musique : les entretiens des Francis Poulenc avec Claude Rostand ; à 1 h. *Poissons d'or.*

JEUDI 13 DÉCEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : George Szell.
7.10 Actualité du disque.
9.08 L'oreille en colimaçon.
9.20 Le matin des musiciens : à la *recherche de l'opéra-comique* – l'éclatement de l'opéra-comique ; œuvres de Massé, Gounod, Bizet, Delibes, Massenet, Thomas, Offenbach.
12.05 Concert : œuvres de Marie, Ballif, Fourchotte, Schnittke par l'Orchestre Cannes-Provence-Côte d'Azur.
13.32 Opérette-magazine.
14.02 *Repères contemporains : Alain* Louvier.
15.00 Italie des XVIIe et XVIIIe siècles : œuvres de Ruggieri, Cavalli.
16.00 Stars and sounds : œuvres de Sibelius, Brahms, de Falla, Gershwin par l'Orchestre de Pittsburg.
18.00 L'imprévu.
19.15 Le temps du jazz : le bloc-notes ; *Intermède ; feuilleton « Tout* Duke ».
20.00 Concours international de guitare.
20.30 Concert (Festival de Lausanne 1984) : « la Tosca », opéra de Puccini, par l'Orchestre philharmonique de Turin, dir. G. Patane, sol. R. Kabaïwanska, P. Visconti, *I. Wixell, F. Corena, B. Marangoni...*
23.00 Les soirées de France-Musique : œuvres de Palestrina, Liszt, Respighi, Scarlatti, Monteverdi ; 1 h, Cycle acousmatique : œuvres de Sikora, Levinas.

VENDREDI 14 DÉCEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Fred Astaire.
7.10 Actualité du disque.
9.08 Le matin des musiciens : à la recherche de l'opéra-comique – l'opéra-comique au XXe siècle : de Chabrier à...
12.05 Concert : œuvres de Maderna, Haubenstock-Ramati, Debussy, par le Quatuor à cordes de la radio autrichienne.
13.32 *Les chants de la terre.*
14.02 Repères contemporains : P. Tod Lewis, H. Rovics.
14.30 Les enfants d'Orphée.
15.00 Verveine-scotch : œuvres de Delerue, Bower, Carlos, Rota.
17.00 Histoire de la musique.
18.00 L'imprévu.
19.15 Le temps du jazz : le clavier bien rythmé ; intermède ; feuilleton « Tout Duke ».
20.00 Avant-concert.
20.15 Concert (en direct de Baden) : « *Alla Marcia* », de Gropp ; Concerto pour piano et orchestre n° 22 en mi bémol majeur, de Mozart ; Symphonie n° 4 en fa *mineur de Tchaïkovski*, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. K. Kord, sol. C. Zacharias, piano.
22.24 *Les soirées de France-Musique :* les entretiens de Francis Poulenc avec Claude Rostand ; vers 23 h 5 : Kurt Weill Story ; à 1 h, musique traditionnelle.

échecs

N° 1102

Le flux et le reflux

(Tournoi Interpolis, Tilburg, 1984)

Blancs : Lajos Portisch (Hongrie)
Noirs : Tony Miles (Grande-Bretagne)

Défense ouest-indienne

1. d4	Cf6	29. Té-ç8!	Th-d5
2. ç4	é6	30. Dé8(z)	Dd7
3. Cf3	b6	31. Dé2	Db7
4. Cç3	Fb7	32. Tg8(aa)	Cd8!
5. a3(a)	d5	33. Ta1	f6!
6. çxd5	Cxd5	34. Té8	Td7
7. é3(b)	Cd7(ç)	35. g3	Td3!
8. Fd3(d)	ç5(é)	36. Té3	Txé3
9. é4(f)	Cd5-f6(g)	37. Dxé3	Dd5!
10. Ff4	a6(h)	38. Rg1	Cç6
11. d5!(i)	éxd5	39. Dé2	Dd3
12. éxd5	Cxd5	40. Dé6	Td6
13. Cxd5	Fxd5	41. Dg4	Dé2
14. Fxh7!(j)	Dé7+(k)	42. Té1	Td1
15. Rf1!(l)	Fç4+(m)	43. Txd1	Dxd1+
16. Rg1!(n)	0-0-0(o)	44. Rg2	Dç2
17. Da4!(p)	Cb8!(q)	45. Dxg7	Dxb2
18. Dxç4(r)	Txh7	46. g4(ab)	Dç3
19. b3(s)	b5(t)	47. g5	fxg5
20. Dç2	Th5	48. Dxç3	bxç3
21. a4!	Db7	49. Cé1	Cb4
22. axb5	axb5(u)	50. f4	gxf4
23. Rh2	Fd6!(v)	51. h4	ç2
24. Fxd6	Txd6	52. Cxç2	Cxç2
25. Th-é1	Cç6	53. h5	Cd4
26. Té8+!	Rç7!(w)	54. h6	Cf5
27. Dé4!	Rb6!	55. h7	Ch4+!(aç)
28. Ta-a8!(x)	b4(y)	56. abandon.	

NOTES

a) L'idée de Petrossian, chère à Kasparov, qui prévient le clouage du Cç3 par le F-R noir.

b) Ou 7. Dç2, ç5 ; 8. é4 (8. Fg5 est aussi à envisager, comme dans la partie Larsen-Miles de Tilburg 1981 : 8..., Fé7 ; 9. Fxé7, Dxé7 ; 10. Cxd5, éxd5 ; 11. dxç5, bxç5 ; 12. é3,0-0 ; 13. Fd3, g6 ; 14. 0-0, a5 ; 15. Tf-é1, Cd7 ; 16. é4), Cxç3 ; 9. bxç3, Cç6 ; 10. Fb2, Fd6 ; 11. d5, éxd5 ; 12. éxd5, Dé7+ ; 13. Fé2, Cé5 ; 14. Fb5+, Rf8 ; 15. 0-0-0.

ç) Après 7..., Fé7 ; 8. Fb5+, ç6 ; 9. Fd3, Cd7 ou 9..., ç5 ou 9..., Cxç3 ou 9..., 0-0 nous entrons dans une autre ligne de jeu souvent rencontrée. Le développement du C-D (7..., Cd7) est une recommandation de Keres qui a l'avantage d'éviter l'échec du F-R blanc en b5.

d) Ou 8. Cxd5, éxd5 ; 9. b4! et les Noirs ne peuvent répondre immédiatement 9..., ç5 à cause de 10. dxç5, bxç5 ; 11. Da4 menaçant Fb5 et Cé5.

é) 8..., Cxç3 semble faible : 9. bxç3, Fd6 ; 10. é4, é5 ; 11. Fg5, f6? ; 12. Fh4, 0-0 ; 13. 0-0, Rh8 ; 14. a4, Dé8 ; 15. Té1 (Browne-Sunye, Wijk aan Zee, 1980).

f) Ou 9. 0-0, çxd4 ; 10. Cxd5, Fxd5 ; 11. Cxd4, Fd6 ; 12. é4 (ou 12. Dh5, g6 ; 13. Dh3, é5 ; 14. é4, Fb7 ; 15. Cb5, Fé7 ; 16. Fh6, a6 ; 17. Tf-d1, axb5 : 18. Fxb5, Fç8 ; 19. b4, Ta7 ; 20. Fg7 – Butnoris-Sokolov, 1981), Fb7 ; 13. Dé2, 0-0 (Timman-Hort, 1980).

g) Une stratégie originale. 9..., Cxç3 ; 10. bxç3, çxd4 ; 11. çxd4 était attendu.

h) Une nouveauté. Dans la partie Kavalek-Polugaievsky (Amsterdam, 1981), les Noirs jouèrent 10..., Fé7 avec une rapide nullité après 11. Cb5, 0-0 ; 12. Fç7, Dç8 ; 13. Fd6, Dd8.

i) Les Blancs tentent très intelligemment d'exploiter le retard de développement de l'aile-R ennemie (10..., a6 au lieu de 10..., Fé7) et sacrifient un pion central (pour un pion h!), ouvrant ainsi quelques lignes.

j) L'unique bon coup.

k) Après 14..., Txh7 ; 15. Dxd5 les Blancs sont mieux comme après 14..., Fxf3 ; 15. Dxf3, Txh7 ; 16. 0-0-0! menaçant 17. Dé4+ ; 17. Txd7 et 17. Th-é1+. A examiner est aussi 14..., Cf6.

l) Rien n'est bien clair après 15. Fé3, Cf6.

m) Un échec superflu. 15..., Cf6 ; 16. Fd3, Db7 semble meilleur.

n) 16. Fd3, Dé4 ; 17. Fxç4 Dxç4+ ; 18. Dé2+, Dxé2+ ; 19. Rxé2 conduit à une position égale, encore que la majorité de pions noirs sur l'aile-D soit un atout dans les mains des Noirs.

o) Si 16..., Txh7 ; 17. Dç2 et si 16..., Fé2 ; Dd2 menaçant Té1.

Le grand roque aux pions avancés en a6-b6-ç5 ne semble guère un lieu propice pour la santé du R noir, lequel est ici exposé à tous les vents.

p) Et les Blancs trouvent la brèche, menaçant aussi bien 18. Dç6 mat que 18. Dxç4.

q) La tentation des Noirs de répondre 17..., Fb5 est forte mais le grand maître anglais a bien vu l'horrible pointe 18. Fd3!! (si 18..., Fxd3 ; 19. Dç6 mat et si 18..., Fxa4 ; 19. Fxa6 mat) et trouve *in extremis* l'unique défense.

r) 18. Ff5+, Fé6 ; 19. Té1 est au moins aussi bon pour les Blancs.

s) Il y a un pion à gagner par 19. Fxb8, Rxb8 ; 20. Dxa6 mais les Blancs veulent plus, la position après 20..., Dç7 ne leur paraissant pas suffisante.

t) Un nouvel affaiblissement bien hardi.

u) Le R noir est en plein courant d'air.

v) L'échange du dangereux F blanc est nécessaire.

w) Quel sang-froid. Les Noirs redoutaient 26..., Td8 ; 27. Dé4.

x) Les Blancs ont maintenant obtenu la position maximale, le couronnement de leurs efforts étant dans la mine 29. b4!

y) D'où cette défense qui n'améliore en rien la position des Noirs mais la suggestion de Miles (28..., Th-d5 ; 29. b4, çxb4) laisse également les Noirs en zugzwang.

z) Ici les Blancs, dont la stratégie a été impeccable, ratent la manœuvre de gain 30. Dç4, après quoi les Noirs n'ont plus de défense (si 30..., Td7 ; 31. Ta6+!) devant 31. Da2 et 32. Txç6+!

aa) Ici encore 32. Dç4 gagnait. Epuisement ou découragement des Blancs, on ne sait, mais en quelques coups les Noirs vont reprendre espoir, retomber sur leurs pieds, échanger les T, entrer en finale et exploiter leur majorité de pions sur l'aile-D avec succès!

ab) Si 46. h4, b3 ; 47. h5, Dç3 ; 48. h6 (ou 48. Dd7, Dxf3+) ou 48. Dh6, b2 ; 49. Cd2, Dd4), b2 ; 49. h7 (49. Dg6, Dxf3+), b1=D ; 50. h8=D, Dç3-d3!

ac) Et les Noirs contrôlent miraculeusement la case h8 par 56..., Cg6.

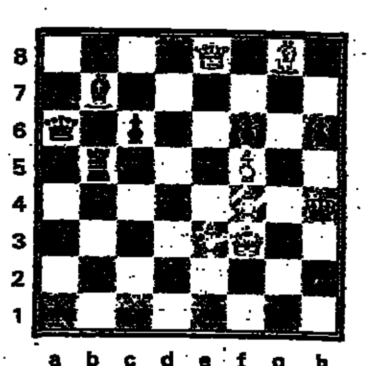
SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1101
V. et M. Platov, 1911

(Blancs : Rg2, Df2, Pb3, ç2, f6. Noirs : Rb4, Dh8, Fg8, Pa6 et b5.)

1. Dd4+, Ra3 ; 2. Da1+, Rb4 ; 3. f7!, Dxa1 ; 4. f8=D+, Ra5 ; 5. Dd8+, Rb4 ; 6. Dd6+, Ra5 ; 7. b4+, Ra4 ; 8. Dxa6+ et 9. Dxa1. Ou bien 1..., Ra5 ; 2. Dd8+, Rb4 ; 3. Df8+ suivi de 4. f7! et les Blancs gagnent.

ÉTUDE

L. MITROFANOV (1953)



BLANCS (6) : Rf3, Dé8, Fg8, Pé3, f4, f5.

NOIRS (7) : Rh4, Da6, Tb5, Fb7, Pç6, f6, h6.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1100

UN SYSTÈME GÊNANT

Un des avantages des systèmes artificiels est d'être gênant pour les adversaires qui n'en connaissent pas la parade. C'est le cas de l'ouverture conventionnelle de 0 à 10 points. Elle est autorisée dans les grands championnats et elle peut parfois avoir un résultat positif, comme dans cette donne des Olympiades de Seattle, où elle a «poussé» les adversaires dans une manche infaisable, alors qu'un chelem a été réussi à l'autre table.

Nord : ♠ 9 ♡ 9 4 3 ♢ A R D 9 8 6 ♣ A V 3
Ouest : ♠ 2 ♡ D 8 7 6 5 ♢ V 4 3 ♣ D 9 8 2
Est : ♠ 10 7 6 5 4 ♡ A R V 2 ♢ 5 2 ♣ 10 4
Sud : ♠ A R D V 8 3 ♡ 10 ♢ 10 7 ♣ R 7 6 5

Ann. : E. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Chagas	Mehta	Assumpcao	Gokhale
–	–	1 ♠	2 ♠
passe	3 SA	passe	passe...

L'ouverture de «1 Pique» garantissait une main de 0 à 10 points sans couleur particulière, et il n'était pas facile d'arriver à «6 Piques». Peut-être, sur «3 SA», Sud aurait-il pu redire «4 Piques» à cause du danger de sa faiblesse à Cœur et à Carreau?

Bien entendu Ouest entama le Roi de Cœur et la continuation à Cœur fit chuter le contrat d'une levée.

En salle fermée, Est ayant passé d'entrée, Marcello Branco ouvrit de 1 pique en Sud et il arriva au PETIT CHELEM A PIQUE. Après l'entame à Cœur, la défense joua Carreau. Comment, après l'As de Carreau et As, Roi de Pique, le déclarant *a-t-il fait le reste des levées* contre toute défense?

Réponse :

Pour capturer le 10 d'atout, il fallait être à égalité d'atout avec Est, et dans ce but le déclarant se raccourcit une fois en coupant un Cœur. Mais, comme il était dans sa main, il avait besoin de *trois* reprises au mort (une pour jouer Cœur et couper, une autre pour jouer Carreau et une troisième pour revenir éventuellement en Nord et utiliser les Carreaux si Est coupait au troisième tour). Le déclarant fit donc *l'impasse à la Dame de Trèfle*, coupa un Cœur et joua les Carreaux. Avec D V 8 d'atout, il captura 10 7 6 dans les trois dernières levées...

Les amazones de Seattle

Tandis que les Français à Seattle perdaient le titre olympique et devaient se contenter d'une médaille d'argent, les Américaines remportaient pour la deuxième fois de suite la médaille d'or sous l'œil admiratif des Américains, qui n'ont jamais pu remporter les Olympiades.

Les principales rivales des Américaines ont été les Anglaises (championnes du monde en 1981), et, au cours de leur rencontre, c'est souvent la chance qui a fait pencher la balance, comme dans cette donne de chelem des éliminatoires.

Nord : ♠ 8 2 ♡ A R D 5 ♢ R 10 2 ♣ A V 8 2
Ouest : ♠ D 7 6 ♡ V 7 4 2 ♢ 4 ♣ D 9 7 4 3
Est : ♠ R V 10 5 3 ♡ 8 ♢ V 8 6 5 ♣ R 6 5
Sud : ♠ A 9 4 ♡ 10 9 6 3 ♢ A D 9 7 3 ♣ 10

Ann. : E. don. N-S vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Kennedy	Landy	Sanders	Horton
–	–	passe	1 ♢
passe	2 SA	passe	3 ♡
passe	4 ♣	passe	4 ♡
passe	5 ♡	passe	5 ♠
passe	6 ♡	passe	passe...

Les Anglaises jouent un système naturel, mais leurs enchères ici sont difficiles à comprendre et méritent une explication. L'ouverture de Sud était particulièrement légère, mais, avec 2 1/2 levées d'honneurs, une bonne distribution et des plus-values, la main valait presque 14 points. La réponse de «2 SA» était l'ancienne convention du système Baron, qui garantissait 16 à 18 points d'honneurs et une distribution régulière. La redemande de «3 Cœurs» montrait la deuxième couleur de la main, et «4 Trèfles» invitait le partenaire à aller au chelem en montrant le contrôle à Trèfle et en agréant les Cœurs. Malgré son horrible couleur, Sud dut redire «4 Cœurs» pour arrêter sa partenaire. Mais celle-ci avait trop de jeu et elle déclara «5 Cœurs» pour signaler qu'*elle n'avait pas le contrôle à Pique*, mais qu'elle voulait bien aller plus loin. Sud, alors, se résigna à indiquer son As à Pique.

Ouest ayant choisi l'entame logique du 6 de Pique, Sud a pris le Roi avec l'As, puis elle a tiré As Roi de Cœur, et elle a finalement chuté ce PETIT CHELEM A CŒUR. *Comment le coup s'est-il déroulé* et comment, à cartes ouvertes, Sud aurait-elle pu gagner son contrat ?

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 204

Bonne comme la romaine

(Suite de nos chroniques 199 et 201 sur les nouveaux mots du PLI 1985). Les cinq verbes rentrés sont préfixés et de sens évident : DÉMOTIVER, RECENTRER, RÉINVESTIR, REDEVOIR et RÉÉTUDIER (ces deux derniers étant déjà jouables grâce à l'additif de la FISF). Deux noms préfixés sont tout aussi clairs : SURCOUT et SURDOSE (version française de l'OVERDOSE). Un troisième ne s'explique que si l'on connaît la nuance entre le grec *anêr* (le mâle) et *anthrôpos* (l'être humain) : le, ou plutôt la MISANDRE est distinct du misanthrope et s'oppose au misogyne. Cette percée du féminisme se concrétise avec l'avènement de nombreux noms ou adjectifs : FONDEUSE, *skieuse de fond*, ROUTARDE, ORATRICE, SÉLECTE, TABOUE, JAINE, *adepte du J(A)INISME* (en revanche la forme savante JAINA devient invariable). Le TUTORAT apparaît au moment où M. Chevènement lui substitue le *suivi individualisé des élèves*. La TRÉVISE est une salade rouge, d'origine italienne (bonne comme la romaine ?).

Notons enfin quelques modifications de détail : apparition d'un singulier : le BONGO, *petit tambour latino-américain ;* d'un pluriel : WINCHES, qui concurrence WINCHS; de nouvelles graphies : PAPI (=PAPY), SYLVANER (=SILVANER), et deux nouvelles transitivités : CAFTER et SMASHER.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, FFSc, 96, boulevard Pereire, 75017 Paris.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	EFILMPS			
2	P+AABEIP	FILMES	H 4	28
3	AB+ESUV?	PEPIAI	5 C	20
4	AAELNRT	ÉBAVU(R)ES	8 H	89
5	CEIKSST	RELAVANT (a)	K 4	94
6	CET+RUU?	SKIS	6 A	39
7	EEILMQY	C(O)URUTES (b)	01	80
8	EEMQ+EOU	SYLI (c)	A 6	39
9	EEE+BFIW	MOQUES	D 1	32
10	BEEW+RUU	FILE	6 F	30
11	BEEU+NOT	WURM	1 A	42
12	DEHOORS	ÉB(R)OUENT	M 6	76
13	OOR+ADIN	SHED (d)	10 A	30
14	O+AGMOTV	ANORDI	11 B	24
15	GMO+AEHX	VOTA	L 1	26
16	AHM+EINS	GENOUX	10 I	38
17	AHM+ENRT	WURMIENS	1 A	54
18	HN+EEGLZ	TRAME	H 11	29
19	EGHL+AAN	NEZ	M 2	42
20	AEGLN+CT	HA	2 F	28
21	DEIJLOR	GLAÇANTE	13 D	65
22		JODLER	15 D	22
				927

(a) ALTERNAS, O1, 77; ALATE(R)NE, M3, 68. (b) Ou SEC(O)URUT en A6; CRU(A)UTES, O1, perd 3 pts. (c) Graphie correcte de la monnaie guinéenne. (d) Comble en dents de scie.

1. J.-P. Brelle 925
2. T. Dellac 918
3. M. Duguet 917

Résultats finals. 1. Duguet. 2. Clerc. 3. Hannuna.
Tournoi homologable : Thionville, 13 janvier 1985. Tél. (8) 288-50-12.

MICHEL CHARLEMAGNE.

Aix-les-Bains, 3 novembre 1984. 5e manche. Tournois à la Maison des associations, les vendredis à 20 h 30.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

MOTS CROISÉS

N° 331

Horizontalement

I. On oublie le jour de sa fête mais il ne se laisse pas oublier à nos fêtes. – II. On paie pour ça, capital et intérêts. Ile. – III. Déterminant. Symbole. C'est une façon d'être remonté. – IV. Peut se voir un jour. Vieux chef. Article. – V. Manquent totalement de clarté. – VI. Ni le savon ni le gant de crin n'en viennent à bout. – VII. Anti-stalinien. Fit des plis. – VIII. Ses prérogatives sont reconnues. Voyelles. – IX. On les distribue tous en ce moment. Des rites mal suivis. – X. Voile de droite à gauche. Quand elle est excitée, elle nous en fait voir de toutes les couleurs. – XI. Interdisent tout espoir de résultat.

Verticalement

1. Femmes d'église. – 2. Totalement abattu. Il va droit au Danube. – 3. Refuse toute discussion. – 4. Grecque. Il cherche toujours la petite bête. – 5. Mouvement irrépressible. Dans le temps. Dans la filiation. – 6. Travaillent dans le présent mais pour l'avenir. – 7. Pronom. Dans certains atomes. Participe. – 8. Elles se sont endurcies au contact des réalités. – 9. En 1914 soit, mais en 1939 ! Protégeait le foyer. – 10. Rivière. Représentant. Sous la cale. – 11. Part du pauvre. Montrent du mécontentement. – 12. Peuvent se passer d'accessoires.

SOLUTION DU N° 330

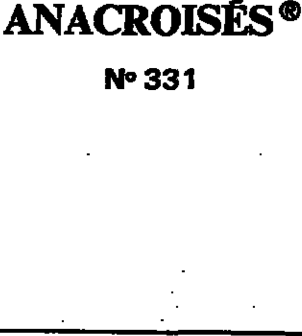
Horizontalement

I. Presse-citrons. – II. Eunuque. Hibou. – III. Rendue. Mentir. – IV. Clé. Aspergées. – V. Eliot. Léman. – VI. Pegc. Désirait. – VII. Etrac. Cdisa. – VIII. Ea. Rentai. Tsi. – IX. Union. Rite. Ur. – X. Radiotélévisé.

Verticalement

1. Percepteur. – 2. Ruelle. Ana. – 3. Enneigé. Id. – 4. Sud. Octroi – 5. Squat. Reno. – 6. Eues. Dan. – 7. Ce. Plectre. – 8. Mées. Ail. – 9. Thermicite. – 10. Ringard. Ev. – 11. Obtenait. – 12. Noie. Issus. – 13. Sursitaire.

FRANÇOIS DORLET.

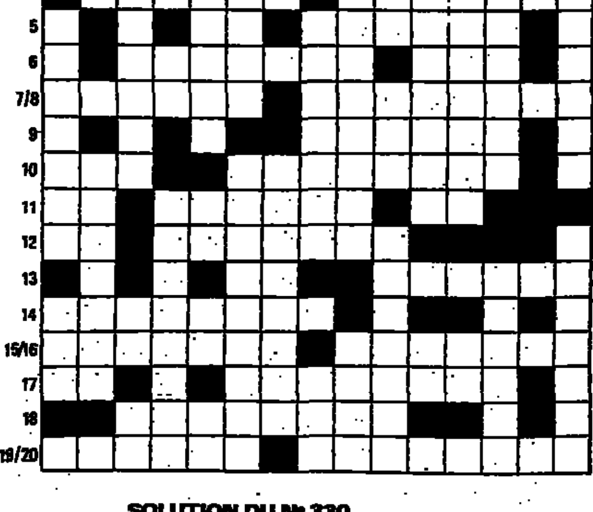


Horizontalement

1. DEEORSUU. – 2. AAGLST. – 3. EIRSSU (+ 2). – 4. EFIORSU. – 5. DEEIPR. – 6. ENORSTT (+ 1). – 7. AEEHMU. – 8. CEIINOST. – 9. ADIRRS. – 10. AGIILSSS. – 11. AEOSUV. – 12. AERRTUV. – 13. AEGORS (+ 1). – 14. AADEIMNN. – 15. ACEELTU. – 16. ABEEIST. – 17. EEILNNOS. – 18. AEFGIRSS. – 19. AEMRUY. – 20. ADEISSSU.

Verticalement

21. AEEEHNT. – 22. AMNOOTT. – 23. AILNRSS. – 24. AAAEGNTV. – 25. AELMOU. – 26. EGILLOPRU. – 27. EEILNSTU (+ 2). – 28. DEIORSS. – 29. EEIRSSST (+ 3). – 30. BFIORSS. – 31. ADEIIPRT (+ 1). – 32. AACFIINR. – 33. IILORSS (+ 1). – 34. GIORSU (+ 1). – 35. DGINORS. – 36. AESSSSU (+ 1).



SOLUTION DU N° 330

Horizontalement

1. CLOAQUE (LOQUACE). – 2. SLOVENE (ELEVONS ENVOLES SENEVOL). – 3. AERATES. – 4. LIGUEUSE. – 5. MACULER (CLAMEUR). – 6. CREVARD. – 7. ETAIERA. – 8. BEAUFORT, sorte de gruyère. – 9. NOTULES (NOULETS SOULENT). – 10. PARISIS, adj. se disait d'une monnaie (PRISAIS). – 11. CLEBARD. – 12. OVARITE (VOTERAI REVOTAI). – 13. ESSUYAI. – 14. DENOYAGE. – 15. RIESLING, cépage d'Alsace. – 16. PREFIXE (?)

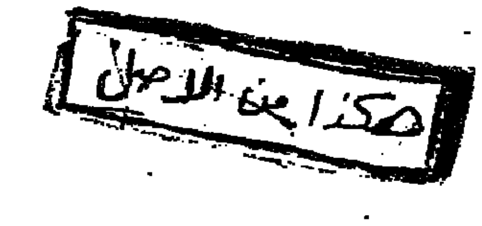
Verticalement

17. CALEÇON. – 18. CROONER, chanteur de charme (CORONER). – 19. ONGUENT. – 20. OPACITE (ECOPAIT). – 21. RURALES (LEURRAS RALEURS). – 22. QUERABLE, (document) à réclamer à domicile. – 23. COTERAI (CAIROTE). – 24. EXSUDAS. – 25. MEFIANCE. – 26. LEGATO, musique (LOGEAT). – 27. RILSAN. – 28. CARDITES, maladie du cœur (CREDITAS DICTERAS). – 29. VACUITES. – 30. BUTYLE. – 31. NEMERTES, ver plat marin (SEMERENT). – 32. ADIPEUX.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.







Le bon, les trouvailles et l'imagination

Fêtes carillonnées.

DINERS prolongés ou soupers de réveillon, Noël et premier jour de l'année, occasions de fêtes puisque Prosper Montagné le notait déjà : *« Il est piquant de faire remarquer, au sujet des fêtes carillonnées, que toutes celles prescrites par l'Eglise ont une répercussion gourmande. »* Mais, fête en amoureux, en famille, entre amis, le problème reste posé : chez soi ou au restaurant ?

Et, à la maison, le souci de la maîtresse de maison est de se partager entre la cuisine et la table sans que ce soit au détriment de la qualité du repas ou du plaisir de sa présence auprès des invités. L'évidence est alors d'ordonner le menu en conséquence : un seul plat chaud du dernier moment, par exemple. Ou encore un plat mijoté, entouré de préparations froides. Cela ne correspond point à la tradition sans doute. Mais, au fond, croyez-vous que le *sempiternel* soit la vraie tradition ? Et l'on peut parfaitement *joindre le bon de celle-ci* aux trouvailles de l'imagination.

Ainsi, à ceux pour qui le réveillon est inséparable des boudins – parce qu'à la campagne c'est le temps de la «tua» du «Monsieur» ! – ou de la dinde (ou de l'oie) bourrée de marrons, ou encore du foie gras et des huîtres – parce qu'ils sont «la fête», – tous ces éléments peuvent offrir, séparément, la base d'un menu n'exigeant pas de l'hôtesse une *présence* prolongée en cuisine à l'heure où ses invités passent *à table*.

On peut imaginer, par exemple, ce menu : huîtres (servies avec toasts de pain de campagne tartinés de foie gras), boudins blancs et noirs aux pommes fruits (la purée de pomme peut être tenue au chaud mais les boudins exigeront un petit temps à la cuisine, pendant que l'on gobera les dernières huîtres et que l'on parlera du vin qui les accompagnait), poularde en gelée, salade, bûche de Noël ou salade de fruits ou gâteau ou glace (et *ce peut être aussi des profiteroles* dont on n'aura, au dernier moment, qu'à faire chauffer brûlant le chocolat amer les nappant).

Ou, au contraire, si l'on a *opté pour la dinde aux marrons*, imaginer ce menu : saumon fumé (les toasts peuvent être grillés à table avec les petits grill-toasts modernes), la dinde juste sortie du four, salade composée (si elle comporte du foie gras, ajouter les lamelles au dernier moment), desserts.

Ou *enfin, si l'on veut bien* quitter les sentiers battus : poisson froid mayonnaise, gigot en chevreuil avec sa purée de marrons, salade Marcel Proust (truffes et ananas), desserts.

On pourrait multiplier les exemples, aller du plus simple : *petits toasts* de *poutargue* en apéritif, cochon de lait rôti, *desserts, aux plus riches et sophistiqués* : caviar, homard en Bellevue, poularde *de Bresse* truffée en vessie, etc., mais l'important reste le calcul du temps, pour l'hôtesse, où elle ne sera pas à table. S'il est trop important, le plaisir de tous est gâché !

Alors, bien sûr, on peut faire appel *au traiteur*. Pour le repas complet ou pour un plat principal. *Il en est de nombreux*, à Paris comme en province.

A Paris, les connaisseurs mettent en vedette Christian Constant (26, rue du Bac. Tél. 296-53-53). Ils n'ignorent point les classiques, Potel et Chabot en tête (3, rue de Chaillot. Tél. 721-22-00), Dalloyau (101, rue du Faubourg-Saint-Honoré. Tél. 359-18-10), Mauduit (54, faubourgSaint-Denis. Tél. 246-43-64), Boissier (184, avenue Victor-Hugo. Tél. 504-24-43), Gargantua (284, rue Saint-Honoré. Tél. 260-52-54) et d'autres encore, plus modestes, telle Mère Clos (13, rue du Cherche-Midi. Tél. 222-36-74), avec aussi de bons *charcutiers de quartier*, quelques restaurateurs spécialisés : Andrée Baumann *et ses choucroutes* (64, avenue des Ternes. Tél. 574-16-66), Lamazère et son cassoulet (23, rue de Ponthieu. Tél. 359-66-66), les plats du jour des Marronniers (53 *bis*, boulevard Arago. Tél. 707-58-57).

Et naturellement, vous pouvez surprendre vos invités en *commandant un repas brésilien* chez Guy (6, rue Mabillon. Tél. 354-87-61), *chinois* à la boutique du Tong Yen (7, rue de Ponthieu. *Tél.* 359-08-86), indien au Raajmahal (192, rue de la Convention. Tél. 533-15-57), arabe avec le couscous de la Mitidja (22, passage des Panoramas. Tél. 508-16-07). Il y en a d'autres ! La paella de Candido, par exemple (40, avenue de Versailles. Tél. 527-86-68).

Peut-être voudrez-vous simplement «enrichir» votre menu.

Avec des huîtres ? Vous trouverez facilement un «banc» dans votre quartier, mais rare sont ceux qui «livrent en ville», comme la Boutique Layrac (27, rue de Buci. Tél. 325-17-72), ou la Brasserie Stella (133, avenue Victor-Hugo. Tél. 727-60-54). Parmi les bancs de qualité, on peut citer Bofinger (5, rue de la Bastille. Tél. 272-87-82), Charlot, roi des coquillages (81, boulevard de Clichy. Tél. 874-49-64), Petrus (12, place du Maréchal-Juin. Tél. 380-15-95), le Louis-XIV (8 *bis*, boulevard Saint-Denis. Tél. 551-70-64), etc.

Avec du caviar ? Un nom synonyme : Petrossian (18, boulevard de Latour-Maubourg. Tél. 551-70-64), chez qui vous trouverez aussi tous les poissons fumés et toutes les bonnes vodkas.

Avec du saumon fumé ? A la boutique du Flora Danica (142, Champs-Elysées. Tél. 359-20-41), chez Mauduit (déjà cité comme traiteur), chez Pou (16, avenue des Ternes. Tél. 380-19-24), chez Provost (128, avec du Général-Leclerc. Tél. 539-70-78), et surtout l'excellent saumon venu des fjords norvégiens «Saumon futé», fumés à Boulogne et que vous trouverez notamment, outre chez Layrac et Pou, chez Vignon (14, rue Marbeuf), Gagnepain (57, rue de la Pompe), Gastronomia (37, rue Ampère), Chevet (62, rue des Bourguignons à Asnières). Houdouin (32, rue de la République à Meudon), Pocheveux (10, avenue Charles-de-Gaulle à Saint-Maur), etc.

Avec du foie gras ? A la Boulangerie de Saint-Philippe (73, avenue Franklin-Roosevelt. Tél. 359-78-76), à la Maison des foies gras (9, rue Danielle-Casanova et 1, rue de Sontay) et, naturellement, chez Roger Lamazère (23, rue de Ponthieu. Tél. 359-66-66), ainsi que dans les bonnes charcuteries déjà citées.

Avec du boudin ? Et notamment chez Chédeville (12, rue du Marché Saint-Honoré). Tél. 261-11-11), Chez Coesnon (30, rue Dauphine. Tél. 326-56-39), sans oublier les andouillettes de Duval (55, rue Marcelin-Berthelot à Drancy. Tél. 832-03-17). En province (et ils expédient !), les charcuteries de Lootvoët (Charcuterie Saint-Jacques, 3, rue Saint-Jacques à Cambrai), de Chorliet (12, rue du Plat, à Lyon), de Varlet (7, rue Pierre-Curie à Rethel, boudin blanc fameux !), de Bonnet (85, rue de la République à Pontarlier), de Besson à Saint-Jean-d'Ardières (69220), sont *renommées autant que les fameux* saucissons de Morteau de Bel'Morteau, à Gilley (Doubs).

Un chapon se commande au Bell Viandier (25, rue du Vieux-Colombier. Tél. 548-57-83). Un pâté de canard d'Amiens chez Degand (20, rue de Noyon, à Amiens), qui en est le champion depuis 1643 !

ROBERT-J. COURTINE.

Rive gauche

Rive droite

Lu dans Le Monde.

Les Tables de la Semaine

La Mitidja

Un nouveau maghrébin dans un très joli cadre. Et une très bonne cuisine : le couscous roulé main accompagne les brochettes diverses, les tajines multiples. La bstella (pastilla) sur commande est digne des princes des sables. Débutez par les bricks (ou breikas ou boureks) feuilletés aériens à l'agneau au thon et œuf, à l'œuf, aux crevettes, au saumon. Notez le couscous Mitidja (agneau, brochette, merguez, boulette) à 85 F. Et si vous hésitez entre les douze ou quinze vins d'outre-Méditerranée, choisissez le thé à la menthe (non sucré surtout !). Ma note : 16/20.

● 22, passage des Panoramas. Tél. : 508-16-07.

LA REYNIÈRE.

Ouvert le samedi
Fermé le dimanche et lundi

Environs de Paris

Philatélie n° 1873

A titre expérimental...

...cinq produits de correspondances (couleur jaune), dans les 300 bureaux de postes, agences postales et guichets annexes du département de l'Isère, **depuis le 3 décembre.**

1. – **aérogramme**, entier, sujet Tour Eiffel ; **prix 3,50 F ;**
2. – **carte poste**, entier (sans indication de valeur) ; **prix 2,50 F ;**
3. – **lettre poste**, entier (voir 2) ; genre d'aérogramme, régime intérieur ; **prix 3 F ;**
4. – **enveloppe** (16,2×11,4), entier (voir 2) ; **prix 3 F ;**
5. – **cassette poste** (durée 20 minutes) et une enveloppe matelassée pour l'expédition : **prix 15 F** ; et suivant la destination, l'affranchissement en plus. Au bureau de poste de Chamrousse, un enregistreur est à la disposition du public.

Les produits 2, 3 et 4 (entiers) sans indication de valeur, achetés par 10, bénéficient d'une réduction de 10 %.

Il y a quelques années, dans une de nos chroniques, nous envisagions déjà l'intérêt de tels « entiers prévalidés », sans indications de valeurs. Ainsi, il suffit aux PTT, en cas de changement de tarif, de changer le prix de vente, tout simplement. Economie de temps et de réimpression. Voyez les tickets de métro ! C'est ça le progrès : vendre un peu plus cher !

● **A partir du 1er janvier 1985**, les produits 1, 2, 3 et 4 (indivisibles) **seront en vente par correspondance**, au prix de 12 F, par le Service philatélique des PTT, 18, rue Fr.-Bonvin, 75758 Paris Cedex 15. Frais d'envoi 5 F jusqu'à 200 F d'achat et 10 F au-dessus.

Suppression des carnets...

... de cinq timbres. La fabrication a été définitivement arrêtée. Ils sont remplacés par les carnets de dix, simplifiant le rendu de monnaie des distributeurs automatiques.

... de vingt timbres en raison d'une régression de la demande du public. Leurs confections sont également supprimées.

Calendrier des manifestations

- **78120 Poigny-la-Forêt, 7/XII.**
- **94700 Maisons-Alfort, 8-9/XII.**
- **13500 Martigues, 8-9/XII**
- **83000 Toulon (gare), 8-9/XII**
- **31700 Toulouse (aéro), 12/XII.**
- **68200 Mulhouse, 13-14/XII.**
- **38340 Voreppe (mairie), 15/XII.**
- **74190 St-Gervais-les-B., 21-22/XII.**
- **64120 St-Palais (mairie), 28/XII.**
- **97310 Kourou (Ariane), 12/I.**
- **06000 Nice (mess), 12-13/I.**

● **NOUVELLE-CALÉDONIE** : des œuvres des « Peintres du Pacifique ». P.A. 120 F, Mme Bonnet de Larbogne :



300 F, Pilioko (tapisserie). – IVe Festival des arts du Pacifique, 55 F, logotype ; 75 F, souffleur ; maquettes de J.-P. Veret-Lemarinier, offset, S.-N. Cartor.

● **NAURU** : nouvelle série d'usage courant, douze valeurs, 1, 3, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 40, 50 cents, 1, 2 $. Présentation originale, chaque timbre attenant (dentelé) à trois fractions de vignettes massicotées, en haut et à gauche.

● **SAINTE-HÉLÈNE** : centenaire de l'Armée du Salut de l'île, 7, 11, 25, 60 cents.

◆ **A la Galerie Henri-Bénézit**, 20, rue de Miromesnil, Paris-8e, du 5 au 21 décembre, Mme Odette Caly expose ses peintures. Rappelons qu'elle a réalisé « la Corbeille rose », sujet du timbre de la Croix-Rouge française émis le 24 novembre. Ouverte de 10 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h.

ADALBERT VITALYOS.

Disques

CLASSIQUE

« Lieder » de Brahms par Jessye Norman

Les *Lieder* de Brahms, avec leurs teintes sombres, leur sensibilité secrète, leur climat de landes et de grèves, leur mélodisme complexe et leur dynamique très fouillée, reflètent et extériorisent l'âme même du romantisme allemand. La musique y prime sur le texte, la sensation sur la signification.

La voix de Jessye Norman – avec ses couleurs ambiguës, ses alternances de violences et de douceur – comme son art du chant à la fois hautain et mystérieux – parfaitement à l'aise dans ces petites formes et dans le symbolisme qu'elles appellent – rendent son interprétation de ces mélodies de bout en bout admirable. Un frémissement les parcourt, celui d'une sensibilité profonde et d'une compréhension musicale parfaite.

Et le pianiste exceptionnel qu'est Daniel Barenboïm, agile et précis, fougueux et tendre, lui est un partenaire à part entière plus encore qu'un accompagnateur.

★ **DG, 413.311.**

LES MEILLEURES VENTES ET LES RECOMMANDATIONS DES DISQUAIRES

Nous publions, chaque quinzaine, les meilleures ventes réalisées dans les magasins de la FNAC, ainsi qu'un choix de disques nouveaux recommandés par les disquaires. Nous proposons en outre une sélection de compact-discs.

	CLASSIQUE		FOLKLORE	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	VERDI *Le Trouvère* C.-M. GIULINI (DGG)	VERDI *Le Trouvère* C.-M. GIULINI (DGG)	PACO DE LUCIA *Sextet* (PHONOGRAM)	CLANNAD *Legend* (KELTIA)
2	GEORGES THILL *l'Opéra français* (EMI)	M.-A. CHARPENTIER *Médée* Les Arts florissants W. Christie (HM)	ALPHA BLONDY *Cocody Rock* (PATHE MARCONI)	ZACHARY RICHARD *Zack Attack* (WEA)
3	HAYDN *Symphonies nos 26, 41, 43* Derek Solomons (CBS)	J.-S. BACH *Sonates et Partitas pour violon seul* Sigiswald Kuijken (HM)	MANU DI BANGO *Surtension* (RCA)	LES AIGLONS *Le cœur de Michon* (SONODISC)
4	M.-A. CHARPENTIER *Médée* Les Arts florissants W. Christie (HM)	CHABRIER *Le roi malgré lui* Ch. Dutoit (ERATO)	ANGELIQUE IONATOS *Marie des brumes* (AUVIDIS)	GIOVANNA MARINI *Pour Pier Paolo* (CHANT DU MONDE)
5	PUCCINI *Turandot* Lorin Maazel (CBS)	J.-S. BACH *Concertos brandebourgeois nos 1 à 6* *The Amsterdam Baroque Orchestra* Ton Koopman (ERATO)	TOURE KUNDA *Live* (CELLULOID)	TOQUIHNO *Sonho Dourado* (POLYDOR)
6	MOZART *Requiem* Christopher Hogwood (OISEAU LYRE)	DEBUSSY *La Chute de la maison Usher* Georges Prêtre (EMI)	ZACHARY RICHARD *Zack Attack* (WEA)	ASWAD *Rebel Souls* (PATHE MARCONI)

	VARIÉTÉS		POP-ROCK	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	SERGE GAINSBOURG *Love on the beat* (PHONOGRAM)	CHARLELIE COUTURE *Art et Scalp* (PHONOGRAM)	SADE *Diamond Life* (CBS)	THIS MORTAL COIL *It'll end in tears* (VIRGIN)
2	JULIEN CLERC *Aime-moi* (VIRGIN)	DIANE TELL *On a besoin d'amour* (AZ)	TOTO *Isolation* (CBS)	PAT BENATAR *Tropico* (AE)
3	JOHNNY HALLYDAY *Au Zénith* (PHONOGRAM)	JAKIE QUARTZ *Alerte à la blonde* (CBS)	THE SMITHS *Hatfull of Hollow* (VIRGIN)	PHILIP BAILEY *Chinese Wall* (CBS)
4	H.-F. THIEFAINE *Alambic* (AZ)	H.-F. THIEFAINE *Alambic* (AZ)	DEED PURPLE *Perfect Stranger* (POLYDOR)	LLOYD COLE AND THE COMMOTIONS *Rattlesnake* (POLYDOR)
5	ISABELLE ADJANI *Pull Marine* (PHONOGRAM)	PAUL PERSONNE *Barjo Land* (PHONOGRAM)	THE STRANGLERS *Aural Sculpture* (CBS)	GINO VANNELLI *Black Cars* (CBS)
6	GERARD MANSET *Lumières* (PATHE MARCONI)	JEAN-MICHEL JARRE *Zoolook* (CBS)	BRONSKI BEAT *The Age of Consent* (BARCLAY)	DALIS CAR *The Waking Hour* (VIRGIN)

UNE SÉLECTION DE COMPACT-DISCS

	CLASSIQUE	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	VERDI *Le Trouvère* C.-M. Giulini (DGG)	GUSTAV MAHLER *Le Chant de la terre* B. Walter (DECCA)
2	M.-A. CHARPENTIER *Médée* W. Christie (HARMONIA MUNDI)	MOZART *La Flûte enchantée* Colin Davis (PHONOGRAM)

	VARIÉTÉS	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	SADE *Diamond Life* (CBS)	MIKE OLDFIELD *Discovery* (VIRGIN)
2	PINK FLOYD *The Wall* (PATHE MARCONI)	JEAN-MICHEL JARRE *Les concerts en Chine* (CBS)

Les concertos pour piano de Field

Connu surtout de nos jours comme prédécesseur de Chopin dans le domaine du nocturne pour piano, John Field fut un des plus fameux virtuoses du début du dix-neuvième siècle. Né à Dublin en 1782 et mort à Moscou en 1837, élève de Clementi, il se fit entendre à Londres dès 1794, et Haydn, qui était présent, nota en anglais dans ses carnets : *« Field, a young boy which (!) plays the piano extremely well »* (Field, un jeune garçon qui joue extrêmement bien du piano).

Field composa pour le piano sept concertos dont deux ou trois avaient déjà été enregistrés. Les voici tous les sept en un seul coffret, interprétés par des compatriotes du compositeur, le pianiste John O'Conor et le New Irish Chamber Orchestra dirigé par Janos Fürst. On admirera en particulier le deuxième et le troisième, et on aura certainement l'attention attirée par le premier mouvement du cinquième, intitulé *l'Incendie par l'orage.*

Ces concertos, comme ceux de Hummel ou de Weber, qui datent de la même époque, devaient permettre au soliste de briller. Ils y réussissent amplement, mais on constate aussi que la musique, la plupart du temps, ne perd pas ses droits. On a là, très certainement, plus qu'une simple curiosité.

MARC VIGNAL.

★ **Quatre disques, Fidelio, distr. Schott, CSM 55/58.**

« Cantates profanes » de Rameau par les Dominos

Les Dominos : le nom nous dit le plaisir charmeur sous le mystère des masques et la fragilité de l'instant, au gré d'un décor de carnaval où Watteau jouerait à cache-cache avec Couperin et Rameau. Au programme de leurs disques précisément, les six *Cantates profanes* de Jean-Philippe, contemporaines de ses séjours à Clermont et de ses débuts parisiens. Le compositeur qu'elles mettent en scène est encore jeune, partagé entre ses sources françaises et l'attrait de l'Italie. Mais déjà son langage vocal s'y pare des prestiges de la maturité, tant dans la liberté des récitatifs que dans le don mélodique des airs (*les Amants trahis* et *Orphée*, entre autres).

Reste à saluer l'esprit dans lequel sont abordés ces joyaux de l'école française. A l'instigation du clavecin sensible de Yannick le Gaillard, les exécutants (flûte, violons et violoncelle baroque) chantent Rameau pour lui-même, dans ce tendre registre qui sied si bien à notre musicien de l'amour, du hasard et du secret. Et, guidés par le discours des instruments d'époque, John Elwes (ténor) et Gregory Reinhardt (baryton-basse) gomment au mieux tout ce qui peut trahir dans leurs accents leur origine anglo-saxonne, tandis qu'Isabelle Poulenard (soprano) fait montre d'une musicalité subtile et d'une jolie virtuosité dans la conduite du chant orné, sans parler de l'instinct du texte et de la juste expression, qualités évidemment naturelles chez notre compatriote.

Sur le chemin qui mène aux opéras et tragédies lyriques de la célébrité, ce bel album est tout désigné à la ferveur des ramistes et prouve qu'il faut désormais compter avec les Dominos dans le paysage de l'interprétation du baroque français, jusque-là annexé par trop d'ensembles étrangers.

ROGER TELLART.

★ **Deux disques Chant du Monde, LDX 787-74-75.**

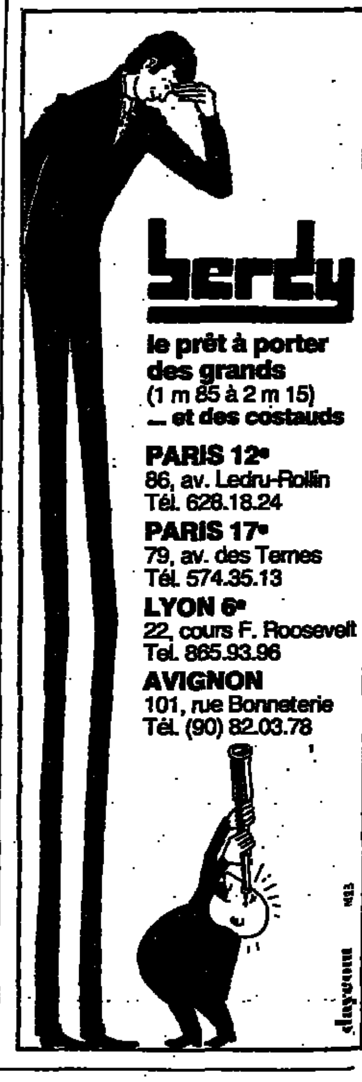
ROCK

« Hope and Glory » de Tom Robinson

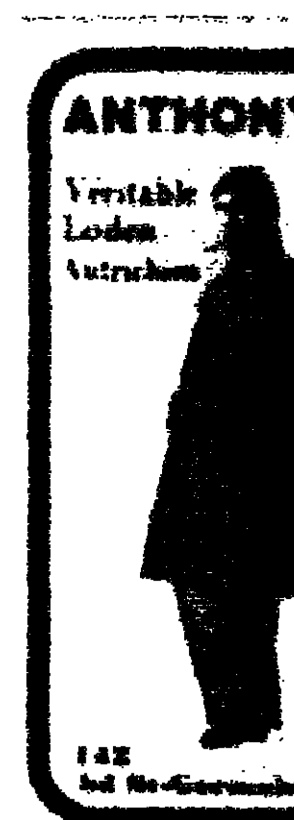
Voilà un revenant. Tom Robinson avait tout pour plaire : une jolie voix avec du caractère, un talent réel de mélodiste et des textes à la hauteur des ambitions. Personnage généreux et courageux, son militantisme l'a trop écarté du sujet, effrayant ou lassant le public qui finissait par oublier le chanteur qui s'exprimait derrière. Apparu peu après l'explosion punk, sa création était en marge de l'époque, mais l'esprit combatif d'alors était un terrain opérationnel pour les causes qu'il défendait. Tom Robinson a milité pour la cause gay, pour les femmes, pour toutes les minorités opprimées, défenseur de la veuve et de l'orphelin, il s'est oublié, et le public en a fait autant. On l'a vu resurgir brièvement, il y a trois ans, produit par Peter Gabriel. Son nouvel album est fait de chansons attachantes qui accrochent instantanément. La mélodie raffinée et stylée qui chaloupe en souplesse, la soul gracile et les élans chaleureux impriment la cire de chaque plage : *Hope and Glory* est un disque mûr et serein, qui convient à toutes les humeurs et qu'il fait bon d'écouter à tous et par tous les temps.

A. W.

★ **RCA, PL70550.**







Or sur noir

Pour briller en réveillon.

LE réveillon de la Saint-Sylvestre, chargé de rêves et de fantasmes, autorise toutes les audaces, à condition d'avoir bonne mine. C'est l'occasion de briller, de se parer de bijoux scintillants, pour faire éclater les robes noires et les smokings. A moindre coût, les bustiers et hauts de dentelle sont à chercher dans les stands lingerie des grands magasins, les tutus de danseuse aux mollets chez **Repetto** (995 F, 18, rue de la Paix).

Catherine Vernoux a enfin pignon sur rue (26, galerie Vivienne) dans une belle boutique 1900 à lustres d'époque et plafond en nuages d'or. Catherine s'est fait un nom en utilisant de belles étoffes originales taillées en bandes ou en patchworks qu'aujourd'hui elle monte en pièces séparables de velours et de soieries lyonnaises. Une veste de smoking surtaillée (2500 F) se porte sur une chemisette de dentelle (800 F) et une jupe droite sous le genou. Un superbe modèle Carmen froufroute dans un camaïeu de noires dentelles et de taffetas (3300 F).

Simonetta (15, rue Jean-Mermoz) joue les robes et deux-pièces noir lumineux comme des sapins de Noël : jupes d'organza à bandes bleu Gitanes et blouses de satin uni, jupes de velours strié de fils brillants multicolores en relief, velours éclairé de bandes métallisées de satin, enfin travail de petits volants à partir des hanches en trois longueurs, sous le genou, le mollet ou la cheville. Les blouses, élaborées à grandes manches, se lavent aussi bien que les robes et ne se repassent pas (790 F à 1490 F).

Chez **Marks et Spencer** (35-37, bd Haussmann, Rosny-II, Lille, Reims, Lyon et Strasbourg), les tenues de réveillon reflètent le style de la princesse de Galles en robe de crêpe noir à col blanc, fourreau en jersey drapé ou satin bleu Gitanes (de 399 F à 499 F).

Micmac (13, rue de Tournon) joue le positif-négatif en ensembles de soie écrue : spencers doux et pantalons rétrécis légèrement du bas, avec de belles blouses noires (1265 F, 895 F et 595 F) ou tuniques et jupes à plis au haut fendu sur le côté en laine et soie : 1150 F.

Christina Stambolian (2, rue de Tournon) fait réaliser à Londres les robes et deux-pièces du soir courts, dont une tunique transparente métallisée sur fourreau de crêpe de soie noire (4400 F) et bustier pailleté (2750 F), voire des blouses à grandes manches en satin de soie façonné rouge turquoise ou blanc (1475 F) sur jupe droite de velours pour (1070 F).

Chris Castellane (42, rue de Grenelle) ajuste les corsets drapés de ses robes de jersey fluides en blanc, mauve ou beige et travaille une étoffe cloquées à dessin de serpent en robe-bustier (à partir de 2500 F).

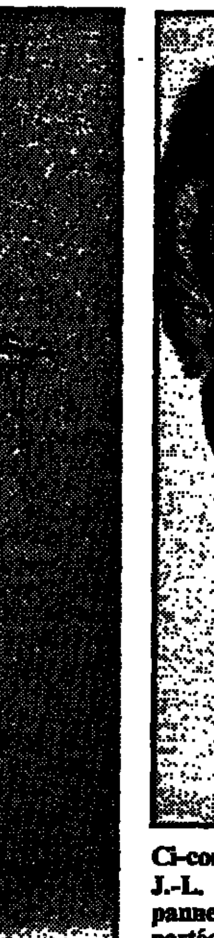
14-18, comme son nom l'indique, habille les filles et les garçons dans le créneau des rallyes, sous l'égide de Christiane Helouis (56, avenue de La Bourdonnais et 75, rue des Vignes pour filles, 34, rue Vital pour garçons). Les jupes asymétriques se parent d'une poche-cornet en tulle noir sur velours de polyester rayé (à partir de 600 F) sous un bustier baleiné rétro à fines bretelles (660 F). Les deux existent aussi en couleurs vives. La robe-fourreau est à 990 F en vert bronze ou bleu nuit.

Les garçons se voient proposer les blazers bleus et les pantalons de flanelle grise à partir de treize ans pour réceptions familiales) en mélange de laine et polyester (de 600 F à 1100 F). Les aînés ont le choix entre les smokings à boutonnage simple ou croisé et les spencers en satin de laine ou alpaga revers satin, comme papa (1990 F), tandis que la chemise à col cassé est à 260 F.

Ermenegildo Zegna (10, rue de la Paix) élabore d'originales tenues masculines du soir, en harmonie de gris foncés en costumes croisés six boutons, de fine laine rayée tennis (4800 F). Le smoking poids plume est offert dans un écossais très fondu marine noir et bordeaux (3650 F) sur pantalon uni noir (1250 F). Un gilet de soie brochée à motifs de cachemire (à partir de 780 F) en deux tons de gris perle éclaire l'un ou l'autre costume, comme les cravates (280 F) ou les ceintures drapées (530 F).

Simoni (18, avenue Victor-Hugo) est une nouvelle boutique dans un cadre acajou, dont les vitrines reprennent les tons classiques de Savile-Row. Il y offre des chemises de smoking à col cassé en soie champagne (1200 F) ou en coton blanc (800 F) ; un pantalon de flanelle peignée noire (1100 F) apporte une note sobre aux chemises colorées. Des boutons de manchette en forme de bâtonnet s'insèrent dans des liens dorés, argentés ou canon de fusil (550 F).









Ci-contre :
J.-L. SCHERRER : robe en panne de velours noir et or portée avec un châle plissé soleil terminé d'un gland en dragonne – 51, avenue Montaigne, 75008 Paris.

Ci-dessus :
EMANUEL UNGARO : blouson de satin saphir, sur pantalon noir, blouse en panne de velours et boa de plumes d'autruche – 2, avenue Montaigne, 75008 Paris.

Ci-dessous :
PER SPOOK : tunique de crêpe satin blanc sur jupe portefeuille – 18, avenue George-V, 75008 Paris.

Accessoires et maquillage

Sonia Rykiel (6, rue de Grenelle) complète ses modèles à succès d'une série de bijoux brillants de sequins dorés : colliers ou sautoirs pendants d'oreille (1 200 à 700 F).

Les fidèles de **Jacques Gautier** retrouvent avec bonheur des émaux noir et ivoire sur argent à partir de formes géométriques accolées dans une résille formant collier. Les broches, pendants et boucles d'oreilles apportent des notes de couleurs chatoyantes, éclairant le visage (à partir de 800 F).

Côté maquillage, les grandes marques d'Elizabeth Arden, Estée Lauder, Helena Rubinstein et Lancôme multiplient les coffrets, que Chanel et Christian Dior présentent en quatuors d'ombres à paupières, Yves Saint Laurent, Clinique, Roc, Phas, entre autres, en duos.

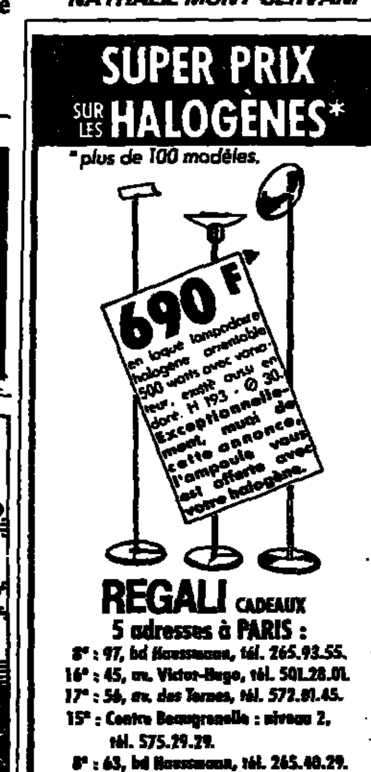
Shiseido Teste, jusqu'au 15 décembre, à son stand des Galeries Lafayette, présente un matériel électronique supersophistiqué. Une spécialiste japonaise y réalise sur écran de télévision le maquillage idéal en dix minutes, tout en emmagasinant des données qui serviront aux palettes de couleurs de demain.

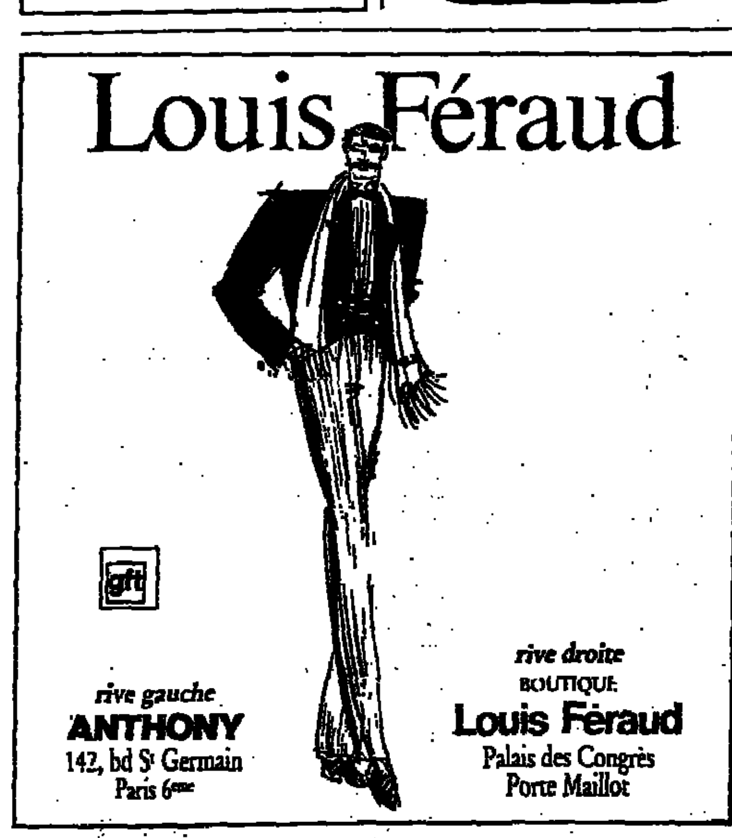
NATHALIE MONT-SERVAN.





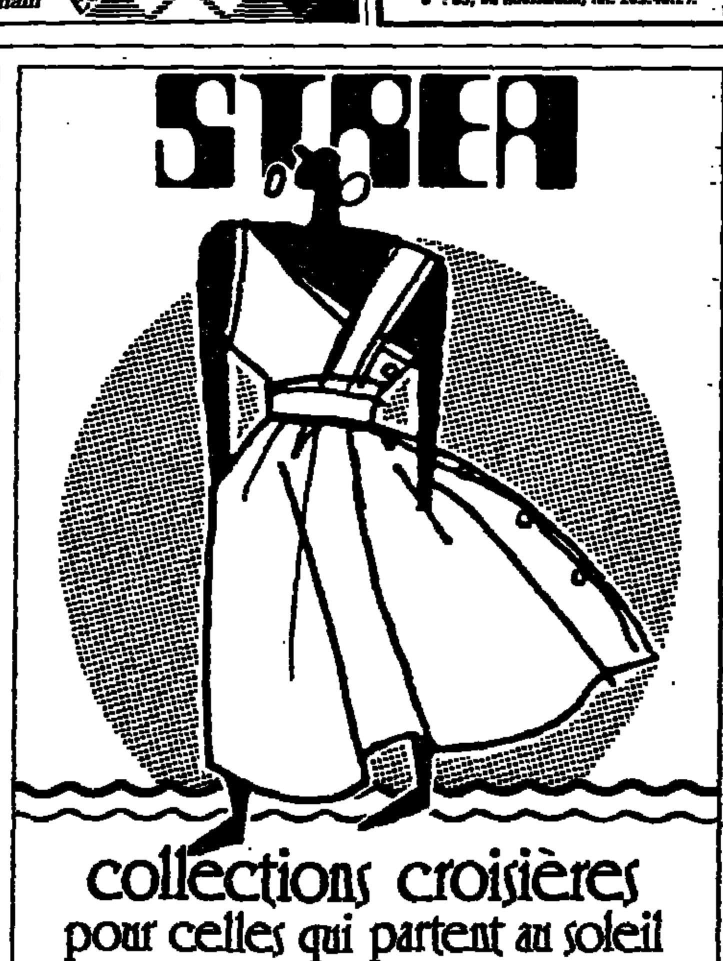














La mémoire d'Ungersheim

Village-musée en Alsace.

LE trois cent soixante-dix-huitième village du Haut-Rhin est un musée, l'écomusée d'Ungersheim. Ouvert au public le 1er juin, il représente une expérience unique en France de reconstitution de l'architecture d'une région à travers son histoire. Ni photographies d'un passé figé ni recompositions artificielles d'un mode de vie idéalisé, la vingtaine de maisons qui s'étendent sur un terrain de 10 hectares, à 15 kilomètres au nord de Mulhouse, recréent tout simplement un village alsacien de 1984 qui aurait entretenu son passé plutôt que de le consumer en bois de chauffage.

Un village en devenir, comme en témoigne sa première demeure, une maison de Hagenbach datant du dix-septième siècle. Une maison... ou un squelette ? Seules ont été en effet remontées, pour l'instant, la toiture et l'armature, qui permettent ainsi de comprendre la construction à pans de bois, autrement nommée « à colombage ».

Le bâtiment suivant présente un aspect plus achevé, bien qu'également non terminé. Arc-boutée sur deux nefs à colombage, cette maison de Schlierbach, doyenne du village par sa naissance (en 1480), a ses murs de torchis partiellement reconstitués. Et la ferme de Sternenberg qui clôt la première rue se présente telle qu'elle était habitée au dix-huitième siècle, chèvres et fourrage compris !

En quelques mètres, le visiteur vient de lire toute une page de l'histoire du Sundgau, plaine d'effondrement du sud de l'Alsace.

« *L'idée*, explique Marc Grodwohl, animateur de Maisons paysannes d'Alsace et, à ce titre, cheville ouvrière du projet, *est de laisser ce village inachevé en devenir. Quand sera entrepris le remontage d'une autre maison, nous terminerons progressivement celles-ci pour que le visiteur puisse toujours appréhender les différents stades de construction.* »

« *L'écomusée allie le vieux et le neuf sans rupture* », insiste Marc Grodwohl, qui plaide pour une tradition « *vivante et évolutive* ».

En démontant des maisons de la plaine d'Alsace pour les remonter à l'écomusée, l'équipe de Maisons paysannes ne fait d'ailleurs que perpétuer une réalité de toujours. Bien des bâtisses dites paysannes avaient été fabriquées, par exemple à Bâle, avant d'être érigées dans tel village du Sundgau. Parfois, aussi, un fermier enrichi vendait sa demeure devenue trop petite pour en élever une autre, plus opulente, sur le même terrain !

C'est ce que traduit également la place des Charpentiers ou Zimmerplatz, cœur de l'écomusée d'Ungersheim. Les colombages y sont mis à plat sur le Riessbode, dessinant une façade qui bientôt s'élèvera. De nombreux lieux-dits témoignent, comme à Colmar, distant de 30 kilomètres, de la réalité de cette tradition.

Au sud de la Zimmerplatz se dessine, barrant l'horizon, un gigantesque terril. Il s'agit des résidus de saumures dégagés par les mines de potasse, résidus dont on ne sait que faire et qui constituent un des points de discorde entre le Haut-Rhin et Paris. Injure de la modernité? Marc Grodwohl n'est pas de cet avis : « *Les potasses, on ne peut pas les gommer, elles sont là. Il faut donc les valoriser...* » Déjà prend forme un projet de musée — ou écomusée — du bassin potassique, « *complémentaire* », comme le souligne notre guide, de l'écomusée d'Ungersheim.

Passé et présent continuent de se marier dans la maison de Hésingue. Datant de 1574, elle se distingue par l'exceptionnelle complexité de son colombage et, particulièrement, par ses croix de Saint-André à branches courbes, chères au gothique finissant.

Retour à la réalité présente, voire comptable, avec la ferme-bloc de Muespach, la Maison du conseil général du Haut-Rhin. Ce dernier, en versant plus de 4 millions de francs d'aides, soit 35 % du total, a rendu possible l'écomusée. En retour, il s'est vu nommer « parrain » de la bâtisse, qui sert dorénavant de modèle de valorisation possible pour les vieilles fermes abandonnées.

Ce système de parrainage sera d'ailleurs repris pour d'autres maisons : le Crédit mutuel, partie prenante dans l'histoire économique alsacienne, financera la reconstitution d'un bâtiment aménagé en guichet bancaire du dix-neuvième siècle ; une brasserie parrainera un café, une coopérative alimentaire, une épicerie... Preuve qu'argent et culture peuvent faire bon ménage.

Aucune préoccupation financière, par contre, dans les vignes plantées à l'entrée de la rue de Haute-Alsace, qui ouvre le second ensemble régional. Ces pieds de chasselas, qui donneront en 1986 quelques litres de gewürztraminer, participent du même souci qui a fait aménager un potager du Moyen Age : montrer un village dans sa globalité, cultures vivrières comprises. Et Marc Grodwohl n'exclut pas l'éventualité de repas « moyenâgeux » servis dans l'un des deux restaurants du village. Choux, navets et gewürtz se bousculeront sur les tables de bois avec les célèbres *Flammeküche*, tartes à la crème et aux oignons, cuites dans de véritables fours alsaciens en céramique, les *kachelofen*...

La visite de l'écomusée d'Ungersheim se clôt par une maison de viticulteur de Hésingue dont la cave, datant de 1540, garde encore inscrits dans le linteau de sa porte les *Hofzeichen*, véritable carte d'identité d'une bâtisse où le nom du premier propriétaire côtoie la date de naissance de la maison et des signes chrétiens. Ce linteau est un cadeau des membres du Rotary local qui l'ont eux-mêmes installé, croisant, à cette occasion, les jeunes « cas sociaux » qu'emploie aussi l'écomusée. Les scolaires ne sont pas en reste, qui viennent ici passer des mercredis aussi instructifs pour eux qu'utiles pour le village.

« *Le travail bénévole représente 50 % de l'investissement global* », commente Marc Grodwohl, en rappelant la longue histoire qui aura permis l'écomusée. Depuis 1971, date de naissance de l'association Maisons paysannes d'Alsace, l'idée d'un lieu regroupant quelques maisons-types de la plaine alsacienne était dans l'air. Mais il aura fallu dix ans d'acharnement et le cadeau inattendu du maire d'Ungersheim offrant 10 hectares de terrain pour que le projet se concrétise.

Au vu du résultat, on imaginerait un responsable heureux, et l'on se trompe : « *Pour une maison que nous sauvons, mille autres partent en bois de chauffage* », se lamente Marc Grodwohl, avant d'ajouter : « *Les efforts de tel maire ou de tel particulier, même s'ils sont fantastiques, sont malheureusement noyés dans un monde de casseurs.* »

FRANCIS BROCHET.

J.F. ITTEL

● L'Ecomusée est ouvert durant l'hiver, les samedis, dimanches et fêtes, de 10 heures à 17 heures, et la semaine pour les groupes, sur rendez-vous.

Prix d'entrée : adultes, 18 F ; enfants, 6 F ; groupes, 10 F par personne.

Renseignements : Maisons paysannes d'Alsace, boîte postale 71, Ungersheim, 68190 Ensisheim. Tél. : (89) 48-23-44.

● Un avant-goût d'Ungersheim sera offert aux Parisiens à la gare de l'Est, du 10 au 21 décembre, dans le cadre d'une exposition sur l'Alsace. A cette occasion, une ancienne maison du Sundgau sera reconstruite à l'intérieur de la gare, où l'on pourra rencontrer des responsables de l'écomusée.